

HISTOIRE

DU

PARLEMENT ANGLAIS,

DEPUIS SON ORIGINE EN L'AN 1234,

JUSQU'EN L'AN VII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ;

SUIVIE DE LA GRANDE CHARTRE.

PAR LOUIS BONAPARTE.

AVEC DES NOTES AUTOGRAPHES

DE NAPOLÉON.

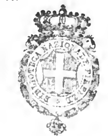
> La République se cache, en Angleterre, sous les formes de la monarchie.
>
> MONTESQUIEU.

PARIS.

BAUDOUIN FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,

RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

1820.



AVIS
AU LECTEUR.

Le manuscrit *original* de cet ouvrage qui avait pour titre : *Histoire impartiale du parlement britannique*, se trouve dans la Bibliothèque *Ambroisienne* à Milan ; l'éditeur en ayant eu communication lors de la vente des livres de l'évêque de Verceil, aumônier du ci-devant roi de Hollande, en prit alors une copie qu'il livre aujourd'hui au public.

Le plan de cet ouvrage a été tracé par Louis Bonaparte ; la plupart des chapitres sont écrits par lui ; les notes sont de la main même de Napoléon Bonaparte. *Barère* a rempli, par *ordre*, quelques la-

cunes ; il a même ajouté plusieurs chapitres, dont l'éditeur a été obligé d'adoucir le style pour faire passer certaines vérités que l'aspérité du style républicain aurait pu faire paraître trop fortes à quelques lecteurs.

HISTOIRE

DU

GOUVERNEMENT ANGLAIS.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction.

On sait que l'Angleterre, si célèbre aujourd'hui, est la dernière contrée de l'Europe qui ait commencé à devenir célèbre. Elle fut connue d'abord sous le nom d'Albion, et, dans la suite, sous celui de Bretagne. La conjecture n'a rien osé hasarder sur le premier; elle s'est inutilement épuisée sur l'autre. On ignore également l'origine de ses fondateurs et de ses premiers conquérans. L'histoire ne nous a conservé des uns que leur nom, et des autres que cet usage inconnu aux nations policées comme à celles qu'on nomme barbares: les Bretons, ainsi que les autres hommes, épousaient des

femmes ; mais, en se les attachant, ils ne les ravissaient pas à la multitude. Ils regardaient comme un larcin dangereux cet esprit de propriété qui s'est trouvé du goût de tant d'autres peuples. Quelques dames romaines reprochaient à une illustre Bretonne cette coutume, comme également injurieuse aux deux sexes : Nous faisons ouvertement, répondit-elle, avec les honnêtes gens qui sont parmi nous, ce que vous faites en secret avec les derniers des hommes.

Quoi qu'il en soit, les Bretons, qui n'avaient pu acquérir de la réputation par leurs exploits, en acquirent par leur défaite. Le bruit que fit leur empire en tombant, fixa plus les regards sur eux, que les talens qui l'avaient fondé. Pour leur malheur et pour leur honneur, leurs intérêts commencèrent à être mêlés avec ceux du peuple vainqueur de l'univers.

Les habitans de la Grande-Bretagne et ceux des Gaules, n'ont pas toujours été irréconciliables : le secours que les premiers envoyaient aux seconds contre les Romains, détermina le plus grand capitaine et l'un des plus grands écrivains de l'ancienne Rome à passer dans leur île. L'entreprise de César augmenta plutôt la gloire de sa patrie, qu'elle n'en étendit

l'empire. A proprement parler, les Bretons furent plutôt reconnus que soumis. L'honneur de les subjuguer devait illustrer plus d'un capitaine, et la possession de ce bel Etat fut la dernière conquête de la république.

Son joug, quoique pesant et dur, ne fut pas brisé; cependant, il tomba comme de lui-même. Ce que le courage ou le désespoir des Bretons n'avait pu faire, le hasard le fit après quatre siècles. Rome, qui avait rempli si long-temps l'univers d'effroi, se vit réduite à trembler elle-même. La nécessité de repousser les barbares qui la menaçaient, la détermina bientôt à abandonner les plus éloignées de ses provinces; et la Grande-Bretagne ne devint libre, que lorsque les Romains ne voulurent plus la gouverner.

Les Bretons, par leur conduite, justifièrent le mépris du peuple qui les dédaignait. Ils parurent plus embarrassés de leur liberté, qu'ils ne l'avaient été de leur esclavage (1). Les vices d'un vainqueur corrompu avaient passé dans

(1) Quelle différence des Gaulois aux Bretons! Les premiers résistèrent avec courage aux Romains et aux Francs, et ne cédèrent qu'avec gloire. (NAPOLÉON BONAPARTE.)

leurs mœurs; ses vertus n'avaient pas seulement effleuré leur ame. On avait tout hérité des Romains, excepté leur valeur, leur fermeté, leur magnanime orgueil.

Cette humiliante disposition ne fut pas longtemps ignorée dans la partie septentrionale de l'île, qu'on nomme aujourd'hui l'Écosse. Les Pictes et les Calédoniens, qui habitaient ces affreux climats, saisirent cette occasion pour se procurer un séjour plus agréable que celui de leurs montagnes. Des peuples féroces, que l'aigle romaine avait quelquefois vaincus, mais jamais domptés, trouvèrent peu de résistance dans des esclaves. Les provinces méridionales furent la proie, et seraient sans doute devenues l'héritage de ces barbares, si elles n'avaient eu de défenseurs que leurs habitans.

Les Bretons voulaient conserver leur pays, réparer leurs pertes et se venger. Ils crurent avoir fait assez, en formant un si beau projet : la gloire de l'exécution fut confiée à des mains plus vaillantes, plus habiles et plus heureuses. Deux peuples, connus sous le nom d'Anglo-Saxons, et liés inséparablement d'intérêt, s'étaient rendus célèbres dans l'Allemagne par leurs victoires, et dans la Bretagne par leurs descentes. Les Bretons implorèrent lâchement

une valeur qu'ils avaient souvent redoutée; et les Saxons écoutèrent avec plaisir des supplications, qui favorisaient le projet d'établissement qu'ils avaient formé. Hengist, à qui il n'a manqué qu'un autre théâtre ou un autre siècle pour avoir la réputation des plus grands héros, fut mis à la tête du secours saxon. Il remplit heureusement le double objet de sa mission politique : les ennemis furent défaits par sa vaillance, et les alliés séduits par son adresse. Avec ce courage impétueux auquel rien ne résistait, il avait un air de franchise qui prévenait toute défiance. En forgeant des fers aux Bretons, il leur persuada que le soin de leur gloire et de leur salut partageait ses veilles. A force de soins, de caresses, de ménagemens, il les mena insensiblement à son but : ils appelèrent de nouveaux Saxons dans leur île (1).

Les Bretons, aveuglés par un homme adroit, ne se doutèrent pas seulement qu'il pût leur tendre un piége : éblouis des avantages du

---

(1) Rien ne prouve mieux que cette conduite, l'ascendant des grands génies sur les esprits faibles, de la politique sur la simplicité, des lumières sur l'ignorance. (N. B.)

parti qu'on leur proposait, ils n'en virent pas les inconvéniens; ils ne soupçonnèrent jamais que leurs protecteurs allaient devenir leurs tyrans : l'événement les désabusa trop tard. Ils comprirent que leur ruine serait l'ouvrage des mains armées pour leur délivrance. En effet, les Saxons, fortifiés, mirent leurs secours à un trop haut prix : les Bretons, indignés, avilirent trop ces services. Des prétentions si opposées aigrirent les deux nations, et furent l'origine d'une guerre longue et sanglante, dont les résultats ne paraissaient pas douteux. Les Saxons étaient braves, aguerris, conduits par de grands capitaines; les Bretons manquaient de chefs, de valeur, d'expérience : les premiers voyaient régner parmi eux cette union parfaite qui assure de grands succès ; les seconds, toujours en proie à leurs divisions domestiques, tournaient les uns contre les autres le peu qui leur restait de forces : les uns recevaient continuellement des renforts, qui faisaient plus que réparer leurs pertes; les autres voyaient tous les jours s'exiler beaucoup de citoyens, dont l'éloignement affaiblissait la patrie : les étrangers n'imaginaient de ressource que dans la victoire, et ils la fixèrent; les insulaires

en virent malheureusement dans la soumission, et ils se soumirent. Aussi, sept royaumes saxons se formèrent des ruines du pays conquis : la Bretagne perdit tout, jusqu'à son nom, qui fut changé en celui d'Angleterre. L'ambition avait projeté cette conquête, l'adresse la prépara, le courage l'entama, la perfidie la continua, la cruauté la finit, les précautions l'assurèrent. Comme c'est au gouvernement qui s'établit alors dans leur île que les Anglais rapportent l'origine de leur Parlement, il faut tâcher d'éclaircir ce qui n'a pas encore été assez démêlé dans l'histoire.

Les Romains, qui avaient subjugué le monde par leur génie belliqueux, en perdirent l'empire par leur mollesse et leurs désordres. Des maximes héroïques en avaient fait un peuple de conquérans, des maximes tyranniques les dégradèrent. Quand l'univers soumis ne fournit plus d'exercice à leur vaillance, ils tournèrent leurs armes contre la patrie. Rome dans ses généraux ne trouva plus que des ennemis : les citoyens, oubliant la dignité de leur caractère, se vendirent aux ambitieux qui voulurent les acheter; et des hommes qui, jusqu'alors, avaient regardé comme indifférent de vivre, s'ils ne vivaient pas pour régner, préférèrent

de sang-froid l'esclavage aux charmes de la liberté (1).

Les barbares qui habitaient le Nord, se répandirent comme un torrent sur le Rhin et ensuite dans d'autres contrées. Si ces nouveaux conquérans n'eussent été que braves, on n'aurait pas désespéré de leur résister ; ils furent téméraires, et jetèrent par-là un éclat qui les fit croire invincibles (2). Fixés par la terreur et par la victoire dans les plus belles provinces de l'Europe, ces brigands y portèrent leurs mœurs. Sans principes de sociétés, ils ne connaissaient de droit que celui du plus fort. Leur chef n'était réellement que le général de leurs armées, et leur gouvernement qu'un pouvoir militaire qu'il n'est pas aisé de bien définir. Ils n'eurent jamais de lois, ou elles étaient impunément violées, parce que personne n'avait assez d'autorité pour les maintenir. Les fautes du soldat étaient quelquefois punies; celles du citoyen étaient assurées de l'impunité.

(1) Agité par ces violentes secousses, l'empire ne pouvait durer; mais on ne soupçonnait pas que ses destructeurs seraient des peuples obscurs, inconnus jusqu'alors sur la scène du monde. (N. B.)

(2) La témérité, qui a presque toujours détruit les empires, les a presque toujours fondés. (N. B.)

Il s'est trouvé des vainqueurs assez modérés pour se soumettre aux usages des peuples qu'ils avaient soumis, lorsqu'ils les croyaient plus favorables à l'utilité publique. Les Anglo-Saxons suivirent d'autres principes : au titre de conquérans, ils furent jaloux de joindre celui de législateurs ; à un sceptre de fer, ils ajoutèrent un gouvernement vicieux, et portèrent dans leurs conquêtes, à peu de chose près, les coutumes reçues dans leur ancienne patrie.

Leur gouvernement ne fut ni monarchique, ni aristocratique, ni démocratique; c'était un composé bizarre de tous les trois : le roi, les grands, le peuple, partagèrent l'autorité (1). Des vues opposées empêchèrent toujours les trois puissances de se réunir. L'intérêt personnel était l'ame de tous les conseils, de toutes les résolutions, de toutes les entreprises. Un gouvernement bon par sa nature étaie la faiblesse du souverain, et celui-là en abusait ; éteint les guerres civiles, et celui-là les allumait; unit les

(1) Voilà la charte anglaise, la constitution de 1791, celle qu'aura bientôt encore ou que prétend avoir la France.... M. mon frère, qui traite de bizarre *un aussi beau gouvernement*, ne montre pas ici des idées *libérales*. Que dira Lucien ? (N. B.)

différentes parties d'un Etat, et celui-là les divisait (1).

Peut-être n'était-il pas possible d'établir alors une monarchie pure ; les conquérans ni les vaincus n'avaient pas, apparemment, la douceur des mœurs qu'exige ce genre de domination. Mais si leurs chefs avaient été plus éclairés, ils auraient senti qu'il fallait nécessairement qu'une des trois puissances dominât, et que les deux autres devaient être destinées à tempérer son autorité.

Ce système, ou, si l'on veut, cette confusion de politique dura six siècles. Les Anglais virent le gouvernement de leurs voisins se perfectionner ; mais ils ne changèrent pas pour cela de principes. Occupés de leurs démêlés particuliers, et resserrés dans leur île, ils n'eurent ni le temps d'oublier leurs lois, ni la sagesse d'adopter les idées des autres peuples.

---

(1) Les Anglo-Saxons se trompèrent, en imaginant que leur police gouvernementale serait plus parfaite, à mesure qu'elle serait plus partagée : l'expérience de tous les temps leur aurait dû apprendre que cette politique, au lieu des avantages des trois gouvernemens, n'en rassemble que les inconvéniens. Un tel équilibre détruisit nécessairement toute subordination et dérangea toute harmonie. (N. B.)

Des révolutions fréquentes agitèrent l'État (1). Les sept royaumes furent réduits à un seul ; le sceptre des Saxons passa dans les mains des princes danois, et repassa dans celles des Saxons ; l'empire des mêmes lois fut inébranlable. Incapables de céder à l'insinuation ou de plier sous la force, ces insulaires s'opiniâtrèrent à retenir leur police : la douceur des mœurs et la science du gouvernement firent moins de progrès parmi eux que chez toutes les autres nations.

La décadence, la chute même d'un tel empire était infaillible. Édouard-le-Confesseur, prince plus simple que politique, plus faible que généreux, plus indolent qu'appliqué (2), en montant sur le trône de ses pères, prépara

---

(1) Cela doit toujours être, lorsqu'un des trois pouvoirs n'est pas presque absolu : or, le tempérament dont parle plus haut notre auteur, altère, mine, détruit enfin la royauté. On me citera l'Angleterre et les États-Unis, dont la trinité politique..... (Ici la note est raturée). Mais ce ne sont que des républiques modernes ; et elles finiront, comme toutes les autres, par se donner un maître. (N. B.)

(2) Que la Légende a placé au nombre des plus grands saints, et l'histoire parmi les monarques les plus médiocres. (N. B.)

la révolution. Comme la nature ne lui avait rien donné de ce qui fait les héros, les revers qui avaient éprouvé sa jeunesse ne l'avaient pas rendu grand; mais ils lui avaient inspiré celle de toutes les vertus qui est peut-être la plus rare sur le trône, la reconnaissance. Forcé, par l'usurpation des Danois, à chercher un asile hors de sa patrie, il trouva, auprès de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, un accueil brillant, qui devait toucher un bon cœur, mais qui charma trop une ame commune, et qui aurait peut-être humilié un cœur généreux. Les Anglais, lassés d'un joug étranger, ou seulement, par inconstance, redemandèrent le sang de leurs rois : le comte Godwin, qui gouvernait l'État, et qui voulait continuer à le gouverner, fit préférer Édouard, dont le caractère était conforme à ses vues. Le monarque laissa en effet avilir la couronne; mais il prit des arrangemens qui firent passer le sceptre en des mains assez habiles pour lui rendre tout son éclat.

CHAPITRE II.

La mort de ce dernier roi anglais laissa le trône en proie à l'ambition de trois rivaux, qui avaient tous des avantages pour y monter. Edgard y était appelé par sa naissance; Hérald, ou Harold, par un parti nombreux; Guillaume, par le testament du feu roi. Le premier descendait des monarques du pays; le second était fils d'un ministre absolu qui avait préparé son élévation; le troisième régnait en Normandie avec beaucoup de réputation et de dignité. Edgard, quoique héritier légitime, fut écarté fort aisément : le sang royal qui coulait dans ses veines ne pouvait pas balancer, dans une région aussi orageuse que l'Angleterre, les forces de ses concurrens. Ils méritaient tous deux de porter le sceptre. Hérald était l'homme d'Angleterre le plus craint, le plus puissant, et cependant le plus aimé : il avait de la probité, mais de cette probité que peut avoir un sujet qui aspire au trône. Les éloges, les caresses,

les bienfaits ne lui coûtaient rien, quand ils pouvaient servir à son élévation; il avait si bien donné le change à ses créatures, qu'on le croyait généreux, magnanime, lorsqu'il n'était qu'ambitieux. Guillaume était né grand, il s'était rendu habile, et il avait éprouvé assez souvent les faveurs de la fortune pour pouvoir les espérer encore. La tache de sa naissance exposa sa jeunesse aux trahisons de ses concurrens, aux armes de ses ennemis, à la révolte de ses sujets; mais son courage et ses talens s'en développèrent plutôt, et brillèrent ensuite avec plus d'éclat. Forcé, par les circonstances, à exercer continuellement sa vaillance, ses forces, sa politique, il eut l'avantage de les augmenter; l'âge ne les affaiblit point; et, ce que l'histoire a rarement occasion d'observer, Guillaume n'était pas loin de la vieillesse, lorsqu'il commença à jouer le rôle de conquérant.

Hérald portait déjà la couronne : cette possession lui donnait un air de prince légitime, et jetait les odieuses apparences d'usurpateur sur quiconque oserait la lui disputer. Guillaume-le-Bâtard ne fut pas détourné de son entreprise par cet obstacle. Une flotte de neuf cents voiles le transporta des côtes de la Nor-

mandie sur celles d'Angleterre, et il était accompagné de cinquante mille hommes, formés par lui-même aux combats. Ayant fait un faux pas en sortant de son navire et étant tombé sur ses deux mains, il vit la superstition alarmée de ce vain présage. Sa présence d'esprit profita de cet augure ; il s'écria, avec une gaieté qui en inspira aux plus timides : « Je prends possession de l'Angleterre ; elle est à moi, et je la saisis des deux mains. »

Après avoir brûlé ses vaisseaux, ce qu'imita depuis Fernand-Cortez, afin de ne laisser à ses soldats de ressource que leur courage, Guillaume alla chercher l'ennemi pour profiter de la première ardeur des armées qu'on mène aux conquêtes. Hérald aurait mieux justifié l'estime dont sa nation l'avait honoré en l'élevant sur le trône, s'il eût évité un combat que son rival voulait engager (1) : heureusement pour Guillaume et ses Normands, Hérald consulta plus sa bravoure que sa prudence : il pouvait vaincre sans tirer l'épée, il perdit la cou-

(1) Notre frère Louis ne sera jamais un héros, ni un roi digne de ce titre. Il écrit assez bien ; mais il est tant soit peu obscur dans certains endroits de son livre : ce passage le prouve. (N. B.)

ronne, la gloire et la vie à la bataille de Hastings.

Les débris de l'armée anglaise se réfugièrent avec précipitation dans les murs de Londres. On y délibérait avec cette grande confusion qui suit les grands revers, lorsque l'approche des conquérans fixa les irrésolutions de la multitude. Les seigneurs, les magistrats, les prélats assemblés, conjurèrent unanimement Guillaume de régner sur eux : ce prince, feignant d'oublier tous les droits qu'il avait fait valoir avant sa conquête, parut balancer s'il accepterait le trône. Il ne tint pas à lui qu'on ne crût qu'il se faisait violence en mettant sur sa tête une couronne, pour laquelle il avait couru tant de risques et versé tant de sang. Les historiens ont écrit que ce conquérant avait fait serment de tenir le sceptre aux mêmes conditions que les rois saxons, et de maintenir les lois établies : le caractère de Guillaume appuie cette opinion. Il était trop habile pour faire sitôt entendre à ses nouveaux sujets, qu'il voulait établir un gouvernement despotique (1).

---

(1) Les jours les plus fortunés de ces règnes fameux, que l'histoire a toujours proposés pour modèles, n'é-

L'Angleterre, toujours ou presque toujours placée sous une constellation malheureuse, sembla être éclairée par un astre plus favorable, aux premières époques de l'administration du conquérant, et la tranquillité de cet État continuellement agité parut établie sur des fondemens durables. L'exemple du chef décida de la conduite des membres. Chaque Normand, il est vrai, se regardait comme le vainqueur de l'Angleterre; mais cette prétention orgueilleuse fut sans hauteur et ne produisit que l'urbanité. Les troupes victorieuses traitèrent les peuples vaincus avec une douceur, qui, à la honte de l'humanité, a toujours été assez rare parmi certaines nations encore à demi-policées, mais qui était inconnue dans ces siècles barbares. Des édits raisonnés, précis, achevèrent d'assurer le bonheur des Anglais, et de fixer les Normands dans la discipline. Les ordonnances, qui, dans la plupart des États, ne servent qu'à l'ostentation, furent chez le nouveau roi les appuis

galent pas l'idée parfaite qu'on nous a laissée des premiers temps du règne de Guillaume, prince bâtard et roi illégitime, usurpateur, enfin, comme l'appelleraient nos *gobes-mouches* politiques. (N. B.)

solides et légitimes d'une sage police et d'une admirable équité : l'heureux essai d'un gouvernement si juste et si modéré, étouffa jusqu'aux alarmes qu'un peuple soumis a toujours pour sa liberté, mère de la félicité commune. Dans l'espace de peu de mois, les Anglais s'accoutumèrent à regarder leurs dernières révolutions comme une faveur signalée de la Providence, dont la main les avait conduits au bonheur par une voie singulière, qui le devait naturellement éloigner.

Quand on connaît le caractère de Guillaume et l'humeur des Anglais, on n'est pas étonné que cette confiance réciproque d'où naissait la tranquillité mutuelle, ait cessé en si peu de temps, et l'on ne comprend point comment elle avait pu s'établir (1). Guillaume était naturellement défiant, et ses soupçons lui inspiraient des précautions injurieuses et excessives, pour empêcher les révolutions. Les Anglais, toujours en garde contre leurs meilleurs rois, ne devaient pas compter beaucoup sur la parole d'un prince ambitieux, qui venait de les subjuguer. L'un était né sévère, et il était en

(1) Vous l'avez pourtant expliqué, monsieur l'historien. (N. B.)

outre excité à la rigueur par les Normands, à qui il était bien plus avantageux de voir dompter les Anglais par la force, que de les voir gagner par la douceur. Ceux-ci confondaient assez souvent la dureté avec la fermeté, l'orgueil avec le courage, l'insolence avec la liberté. D'un côté, on avait contracté des dettes immenses pour fournir aux frais de l'armement qui avait conquis l'île, et on prétendait bien les payer et contenter son avarice aux dépens des vaincus. De l'autre, on se croyait assez malheureux d'être subjugué, sans se croire encore obligé de prodiguer ses trésors à des nations haïes et étrangères. Guillaume était extrêmement prévenu pour les compagnons de ses victoires (1), et cette prévention lui inspirait de l'indulgence pour leurs désordres : les Anglais ne pouvaient manquer d'être aigris contre les Normands, qui avaient montré plus de conduite et plus de valeur qu'eux.

Ces différentes dispositions allumèrent un

(1) Guillaume était reconnaissant : tout conquérant, tout roi, fidèlement servi, serait un insensé s'il se montrait ingrat. Par sa reconnaissance des services rendus, autant que par sa haine des révolutions, Guillaume était un sage conquérant, un véritable roi. (N. B.)

incendie qui mit plusieurs fois le royaume en combustion. La nation ne regarda plus la modération du roi conquérant que comme un artifice imaginé pour endormir ou pour séduire la multitude. De légers mouvemens, sourdement excités pour entretenir dans le peuple un esprit de sédition, furent le prélude funeste d'une révolution plus générale et mieux appuyée. Les factions se multiplièrent; elles furent successivement fomentées par le prince Edgar, par les Danois, par les Ecossais, une fois même par les Normands. Guillaume parut tout entier dans ces occasions. Sa pénétration lui faisait quelquefois prévoir les orages qui se formaient; l'étendue de son génie lui présentait souvent les moyens de les dissiper; la fermeté de son courage les soumettait toujours. Chaque révolte ajoutait à l'éclat de sa gloire et à la pesanteur du joug imposé aux Anglais.

Cependant l'esprit du monarque se remplit de soupçons contre ses sujets. Il se fit une habitude de les regarder comme des ennemis, d'autant plus acharnés qu'ils avaient plus de tort de l'être; il sentit que ces insulaires n'étaient pas faits pour être gouvernés par les voies ordinaires de la prudence, et qu'il était

plus difficile de les contenir que de les soumettre ; il alla jusqu'à se persuader qu'il avait mal jugé du caractère des peuples qu'il avait conquis. Son principe, dès-lors, fut que les Anglais devaient être conduits avec fermeté ; et son caractère ne le portant que trop à la sévérité, il regarda comme une erreur la conduite qu'il avait tenue dans le commencement de son règne. Guillaume ne gouverna plus avec le sceptre, mais avec l'épée. Le droit de conquête fut poussé jusqu'où il pouvait s'étendre. Il anéantit les priviléges des Anglais, il s'appropria leurs biens, il leur donna d'autres lois; le pouvoir arbitraire fut établi dans toute sa rigueur ; et des peuples qui avaient voulu secouer l'autorité des lois, se virent forcés à gémir sous l'empire du despotisme (1).

Guillaume eut toutes les qualités éclatantes qui éblouissent les yeux du vulgaire : un air de dignité qui annonce un héros ou un prince que le ciel destinait sensiblement à le devenir ; une

(1) Toutefois, il faut être Anglais pour ne pas compter Guillaume-le-Conquérant parmi le petit nombre de princes qui ont honoré le trône. Dans quelque temps qu'il eût vécu, il eût été un grand homme : ce fut un prodige pour le siècle barbare qui le vit naître. (N. B.)

force de corps qui excitait toujours la surprise et l'admiration ; une valeur qui méprisait et surmontait les plus grands périls ; un bonheur qui ne connut point les revers, pas même les succès médiocres. Il mérita cependant l'admiration de la postérité par des talens plus rares et plus estimables. Ceux qui ne connaissent Guillaume que par ses succès, ne sont pas ceux qui l'estiment davantage. Son caractère se développe mieux aux regards de ceux qui pèsent les obstacles qu'il eut à surmonter pour fonder son nouvel empire. Il fallait avoir un droit réel ou apparent, il se le procura par son adresse ; il fallait aveugler la France sur les suites de cette expédition, il l'endormit par ses complaisances ; il fallait faire entrer les princes voisins dans ses vues, il les y amena par ses insinuations ; il fallait se faire appuyer par la cour de Rome, si puissante dans ces siècles d'ignorance, il l'y engagea par ses promesses ; il fallait prévenir la défiance d'un rival déjà sur le trône, il l'étonna par sa célérité ; il fallait, avec des forces médiocres, conquérir un grand royaume, il en vint à bout par son audace ; il fallait prévenir ou dissiper les conjurations tramées continuellement contre son autorité ou contre sa per-

sonne, il y réussit par son application ; il fallait s'assurer l'obéissance des Anglais, puisqu'il était dangereux de compter sur leur cœur, il le fit en introduisant le despotisme. La satire a peint ce grand prince sous les plus odieuses couleurs. Il est pourtant vrai que la nation qui le déteste lui doit sa gloire (1). Inconnus ou méprisés jusqu'alors dans l'Europe, les Anglais commencèrent à y jouer un grand rôle par leurs lumières, par leur puissance, par leur commerce et par leurs conquêtes.

---

(1) Voilà un portrait bien tracé. J'aime surtout ce style *déducteur*. C'est aussi la manière de Saint-Jean-d'Angély, qui déduit, d'un mot répété, de vives antithèses, des idées éloquentes, justes ou neuves, des traits inattendus, des conséquences rigoureuses ou vraisemblables. (N. B.)

CHAPITRE III.

Des avantages si précieux ne firent pas oublier aux Anglais qu'ils avaient été libres. On s'accoutume au joug quand il se forme insensiblement, le despotisme subit révolte. Les secousses qui ébranlent alors l'État, font penser malheureusement qu'un prince et des sujets ont des intérêts contraires. Cette pernicieuse erreur devint chez les Anglais le principe de leur conduite : à peine le conquérant était descendu au tombeau, qu'on demanda tumultuairement le rétablissement des anciens usages. Ses premiers successeurs amusèrent la nation : Guillaume II, par de grandes promesses, Henri I[er] par une Charte qui n'eut point d'exécution. Peu à peu les lois imposées par le conquérant s'affermirent; elles paraissaient assez solidement établies, lorsque Jean-Sans-Terre monta sur le trône.

Ce prince, que ses inquiétudes, ses crimes, ses malheurs ont rendu tristement célèbre, manquait également des vertus qui honorent

le diadême ou les conditions privées; et il réunissait les vices de tous ces états. Il n'eut de l'esprit que pour nuire, de l'énergie que pour brouiller, du courage que pour détruire. La paix comme la guerre semblait lui être à charge. Par imprudence, il entra dans toutes les grandes affaires, par incapacité, il en sortit toujours honteusement. Il méprisait les malheurs à venir; il était accablé par les maux passés et présens. Lorsqu'il versa du sang, ce fut moins par cruauté que par le désir de se montrer despote. La prospérité et l'adversité le dégradèrent également, l'une en l'élevant jusqu'au despotisme, et l'autre en l'abaissant jusqu'à l'esclavage. Les moyens qu'il imagina pour tirer l'argent de ses peuples, le firent accuser d'avarice; il n'était que dissipateur. Ce fut un scélérat malhabile, qui ne tira jamais d'avantage de sa méchanceté. Sans honneur, sans religion, il était aussi embarrassé dans les affaires où il fallait de l'adresse et des expédiens, que s'il n'eût voulu se conduire qu'en homme de bien (1).

Tel fut le monarque anglais, dont l'affreux

(1) Ce n'est pas là le portrait d'un despote; c'est celui d'un lâche tyran. (N. B.)

caractère laissa ranimer les factions dangereuses qui avaient si long-temps agité le trône. Du mépris que mille forfaits inspirèrent pour sa personne, on passa au mépris de sa dignité. Il fut résolu de la détruire, pour élever sur ses ruines la liberté, ou, pour mieux dire, l'indépendance.

Les barons qui formèrent ce projet libéral, étaient précisément les seuls hommes de la nation qui n'avaient nul droit, pas même apparent, de demander le rétablissement des lois saxonnes, rédigées par saint Édouard. C'étaient tous les descendans des premiers Normands, en faveur de qui ces lois avaient été abrogées. Le conquérant avait dépouillé les Anglais de tous leurs fiefs, pour en revêtir les seigneurs qui l'avaient suivi. Si Guillaume n'avait pas eu le droit de changer le gouvernement, les barons étaient des usurpateurs; s'il l'avait pu, les barons étaient injustes, en voulant forcer leur roi à le rétablir. Comme c'était la faiblesse du prince, et non la justice de leur cause qui enhardissait les séditieux, ils persistèrent dans leurs prétentions, et mirent à leur tête le cardinal Langeton, archevêque de Cantorbéry.

Ce prélat, homme factieux et violent, était né pour le personnage qu'il allait faire. A la

duplicité d'un adroit courtisan, il joignit toute l'audace d'un mauvais ecclésiastique, et à l'intérêt politique qui unissait les conjurés, il ajouta le lien religieux d'un serment solennel. Il donna une nouvelle ardeur à la ligue par son caractère, et fournit de nouveaux prétextes par son adresse, en recouvrant la charte déjà oubliée de Henri Ier, qui confirmait les lois de saint Édouard.

Lorsque le projet fut assez mûri, et les mesures bien prises, on expliqua fièrement ses orgueilleuses prétentions au monarque. Surpris et irrité d'un pareil procédé, le prince demanda quelque temps pour délibérer sur ces demandes impérieuses. Sa réponse, lorsqu'il la fit, fut telle qu'on l'attendait (1). Les traîtres, dit-il, ont oublié de demander ma couronne. Qu'ils ne s'attendent point à m'arracher des priviléges qui me rendraient leur esclave. Je suis roi, et veux continuer à l'être.

Ce refus devint aussitôt le signal de la guerre : les barons formèrent des entreprises et des attaques qui réussirent. Londres entra dans la confédération, et l'on y prit la résolution d'as-

(1) Et qu'on devait l'attendre. Jean-sans-Terre se montra roi. (N. B.)

siéger le roi dans la tour. En s'occupant des préparatifs de ce siége, on écrivit des lettres circulaires à tous les seigneurs du parti du roi et à ceux qui étaient encore neutres, pour les avertir sans détour que, s'ils ne se joignaient à la cause commune, ils seraient traités sans ménagement. Une telle menace eut un succès complet (1). Le roi se vit universellement abandonné, et cette défection le rendit faible ou traitable. Il fit avertir les seigneurs qu'il était dans la disposition d'accorder ce qu'ils demandaient. On s'assembla pour finir cette grande affaire. L'acte arrêté fut nommé *Grande Charte*, et a servi, depuis, de prétexte à toutes les guerres civiles qui ont déchiré l'Angleterre. Une copie de cette fameuse constitution terminera mon essai historique.

On peut faire deux observations importantes sur la grande charte. La première, que les priviléges qu'elle contient sont une concession du roi, comme il est exprimé en termes formels au commencement de l'acte : la seconde, que ces priviléges ne regardent que la liberté

(1) Partout et en tout temps, cette noblesse féodale fut toujours conspiratrice et révolutionnaire. (N. B.)

des sujets, et l'immunité de toute taxe extraordinaire sans le consentement des barons.

Il est aisé de concevoir ce qui se passa dans le cœur du roi, lorsqu'il pensa sérieusement à la lâcheté qu'il venait de faire (1). Sans craindre le crime, ce prince craignait l'infamie; son sang ou celui de ses ennemis devait rétablir sa réputation : il avait juré son déshonneur, il jura bien plus sincèrement sa vengeance.

Innocent III (2) devint son appui, sa ressource. Depuis long-temps, les chefs de la religion franchissaient criminellement les limites sacrées que le ciel leur avait prescrites. Las d'édifier l'univers par leur piété, ils l'étonnèrent par leur ambition. Au gré de leurs passions actives, la Chrétienté était un empire dont ils étaient les maîtres; ils ne regardaient les trônes que comme de simples fiefs de leur tiare; et Rome moderne, avec des bulles, voulut disposer aussi souverainement des couronnes, que

(1) Redevable de sa gloire à ses ancêtres, et comptable de son autorité à ses descendans, il fut désespéré, sans doute, d'avoir, par une seule démarche, flétri l'une et ruiné l'autre. (N. B.)

(2) Ce pontife orgueilleux qui avait toutes les vertus, excepté celles de son état. (N. B.)

l'ancienne Rome l'avait fait avec des armées. Ces odieuses prétentions réglèrent les démarches de la cour romaine. Les rois assez généreux pour soutenir les droits du diadême furent excommuniés, déposés, et leurs sujets délivrés du serment de fidélité. Dès-lors, le lien précieux qui unissait les peuples et les souverains, fut rompu; les nations ne virent plus que des tyrans dans leurs maîtres; les couronnes furent chancelantes sur la tête des plus grands monarques, et les jours des meilleurs rois en péril; la révolte, appuyée sur un saint motif, ne connut plus de bornes; les princes les plus despotiques, comme les plus débonnaires, devinrent tributaires ou même esclaves d'un pontife romain, dont la triple couronne et la pourpre orgueilleuse n'éclipsèrent jamais la croix de bois et la bure des saints apôtres (1).

Le roi Jean lui-même avait éprouvé toutes ces horreurs; le hasard, ou son imprudence, l'avait brouillé avec Innocent III : pour se réconcilier avec lui, il lui en coûta son indépendance; il ne sortit de l'abîme où les foudres du pontife et la superstition du peuple l'avaient

(1) Tableau aussi vrai qu'énergique, et peint supérieurement. (N. B.)

précipité, qu'en soumettant sa personne et son septre au Saint-Siège : Londres devint tributaire de Rome.

Ce prince, dont le désespoir faisait toute la politique, chercha, dans le mal passé, un remède à sa situation présente. Un maître éloigné lui parut moins odieux qu'une multitude de tyrans domestiques: il fit envisager au pape les entreprises des barons comme un attentat contre la cour de Rome. Innocent quittait peu le glaive; il s'en servit contre les rebelles, qu'il excommunia, et déchargea le monarque opprimé des promesses et des sermens que lui avait arrachés la violence. Jean comptait beaucoup sur ces excommunications, et encore plus sur de bonnes armes. Son caractère et sa situation attirèrent auprès de lui tous les scélérats de l'Europe, qu'il flatta des plus beaux établissemens, et qui se promirent un butin immense. Avec ces troupes, telles qu'il les lui fallait, ce prince porta le fer et le feu dans toutes les parties de l'Angleterre.

Les seigneurs anglais, qui, en commençant la guerre, avaient tout prévu, excepté ce déluge d'étrangers, sentirent tout le péril de leur position. Qu'on juge de leur embarras, ou, pour mieux dire, de leur désespoir : ils deman-

dèrent un vengeur et un maître à la France. Philippe-Auguste y régnait avec une dignité inconnue depuis Charlemagne : ce prince était plus que conquérant, il fut un grand roi. On lui reproche d'avoir fait quelques fautes à la tête de ses armées ; il n'en fit pas une seule dans son conseil. Méprisant par grandeur d'ame les conquêtes faciles, et, par bon-sens, celles qui sont infructueuses, il s'occupa du soin plus utile et plus noble de détruire les fiefs et les grands vassaux, petits tyrans sous un bon roi (1).

L'éclat d'un si beau règne avait ébloui les seigneurs anglais, et déterminé leurs vœux. Louis, fils aîné de France, fut proclamé roi d'Angletèrre. Une couronne est rarement refusée. Philippe et Louis acceptèrent celle qu'on leur offrait : le premier, pour affaiblir des ennemis trop puissans; et le second, par une vanité de jeune homme. En vain, pour les en détourner, Innocent menaça-t-il l'un et l'autre :

(1) Le puissant génie de Philippe-Auguste, en exécutant, au moins en partie, un projet si glorieux, sut ranimer, pour ainsi dire, les cendres de la monarchie. Il commença par rendre les Français heureux, et il finit par les rendre redoutables. (N. B.)

tandis que le père cherchait à adoucir le pape par des excuses, le fils, avec sept cents voiles, allait remplir sa destinée. A son arrivée, tout plia dans l'île; les principaux seigneurs accoururent pour lui rendre hommage; il entra avec eux dans Londres, moins en conquérant qu'en prince légitime prenant possession d'une couronne qui lui appartenait. La capitale entraînait les autres villes, lorsque le légat, en lançant contre Louis les foudres de l'Église, arrêta tout-à-coup la révolution.

Le roi fugitif aurait dû saisir ce précieux instant pour adoucir ses peuples; il s'en servit pour les aigrir davantage par ses incendies, ses ravages, ses cruautés. L'inaction où il avait vécu depuis le débarquement de son rival, se changea en une frénésie barbare qu'il communiqua à ses aventuriers, ou qu'il reçut d'eux-mêmes. Le pays qui lui était fidèle, et celui qui ne l'était pas, tout fut également réduit en cendres. Il paraissait avoir conçu le dessein furieux de s'ensevelir sous les ruines de ses États. Après avoir presque tout perdu, il voulut s'ôter jusqu'à l'espérance et à la consolation d'être plaint. Le chagrin et le désespoir mirent fin à ses crimes. En mourant, il laissa son héritier Henri III au berceau, son ennemi sur son

trône, et ses peuples en possession de tenir tête à leurs souverains.

La haine des Anglais s'éteignit par la mort de Jean; bien plus, l'aversion qu'ils avaient eue pour lui se tourna contre les Français. La jeunesse de Henri excita la compassion, et ses inclinations réveillèrent les espérances. On le proclama roi, à l'âge de dix ans. La grande charte, cette occasion de tant de scènes tragiques, fut confirmée par le jeune prince, ses partisans garantirent sa promesse, qu'on eut soin de lui faire ratifier dans la suite, et Louis, qui s'était familiarisé avec l'idée d'une couronne, repassa la mer avec beaucoup de chagrin et fort peu de gloire; mais il trouva depuis, dans son vaste héritage, de quoi se consoler de la perte de sa conquête (1).

(1) Avec du génie, du courage et une noble ambition, Louis aurait uni facilement le sceptre britannique à celui de la France. (N. B.)

CHAPITRE IV.

Par la tyrannie d'un monarque aussi imprudent que barbare, le peu d'audace de son jeune rival, le trop de confiance, et la faiblesse de son héritier légitime, l'impérieuse liberté va parvenir, à l'aide d'une charte plus féodale que libérale, à la création de ce parlement britannique, devenu si célèbre depuis 1234 jusqu'à nos jours.

La révolution commencée par les barons, soutenue par tous les seigneurs, sous le roi Jean, devait, sous le roi Henri III, se précipiter vers son terme, et justifier la conduite de Guillaume-le-Conquérant (1). La minorité, qui est la partie faible des autres règnes, fut la plus belle de celui dont je vais parler. Guillaume, comte de Pembrock, grand maréchal d'Angleterre, qui avait retardé la chute de Jean, et procuré ou hâté l'élévation de Henri, fut chargé, en qualité de régent, de l'administra-

(1) Les grands princes fondent les empires, les bons les affermissent, les mauvais les détruisent. (N. B.)

tion des affaires. Cet homme, dont la célébrité est glorieuse, se trouva heureusement d'un esprit assez vaste pour embrasser d'abord toutes les parties du gouvernement, d'un cœur assez élevé pour s'y consacrer sans réserve, d'un bonheur assez rare pour réussir toujours dans ses généreuses entreprises. Maître absolu d'un grand royaume, il joignit aux qualités, aux dons brillans qui séduisent la multitude, les douces et solides vertus qui procurent l'estime des honnêtes gens. Il sut étouffer, par ses soins, les dissensions civiles et sanglantes qui venaient de déchirer sa patrie; il rappela les sujets à leur devoir, contint les grands dans la soumission, prévint ou adoucit les peines et les plaintes du peuple, condamna les factieux au silence, réprima leurs secrets desseins, rendit la force aux lois, rétablit l'ordre dans les finances, créa, parmi les troupes, une sage discipline, obtint la paix, et assura le repos du royaume. Ces succès furent l'ouvrage de peu de temps, et de beaucoup de désintéressement, de droiture et d'application. L'éclat et la splendeur de ces événemens ne furent jamais ternis d'aucune tache : le maréchal-régent, au faîte du pouvoir, eut réellement cette magnanimité, dont la seule apparence a fait plus

d'une fois des réputations immortelles ; il unissait en lui, dans tous les sens, le grand homme d'État au meilleur citoyen dont l'Angleterre puisse s'énorgueillir.

La mort de ce rare ministre, qu'on regardait, selon ce que rapporte son épitaphe, comme un astre dans le conseil et comme Mars dans les armées, fit prévoir aux moins éclairés que le vaisseau de l'État venait de perdre le seul pilote qui pût le conduire. Comme la tranquillité dont Pembrok avait fait jouir sa nation n'était pas l'ouvrage des lois, mais de son seul génie, il n'y avait que des qualités aussi héroïques que les siennes qui pussent perpétuer ce bonheur. Malheureusement le jeune roi était né sans talens, et, plus malheureusement encore, l'éducation n'en donne point.

Henri n'aurait pas suffi à conduire un État paisible, une nation docile, des sujets accoutumés au joug ; et il prenait les rènes d'une monarchie turbulente, où il y avait sans cesse des affaires difficiles à négocier, des querelles violentes à soutenir, des pertes immenses à réparer, des prétentions embrouillées à éclaircir, une ligue opiniâtre à dissiper. Pour soutenir, dans ces conjonctures, le poids de la couronne, il aurait fallu un génie sublime, une politique

profonde, des vues étendues, une fermeté inébranlable, l'art de manier les esprits fâcheux, d'occuper les inquiets, de fixer les inconstans, de contenter les difficiles; et Henri fut un homme indolent, qui ne sut jamais se roidir contre aucun obstacle; un maître faible, qui sacrifia ses vrais serviteurs à ses ennemis; un prince inconstant, qui n'eut jamais de favori qu'il ne disgrâciât, ni d'ennemi qu'il n'admît à ses bonnes grâces; un esprit volage, qui entreprenait par inquiétude et qui se désistait par inconstance; une ame commune, qui craignait peu le mépris et désirait peu la gloire; un cœur tremblant, qui n'eut jamais le courage d'assurer son repos et celui de son peuple par le sacrifice de quelque tête factieuse (1).

Un tel caractère présageait à la nation un règne agité et par conséquent sanguinaire. Ces malheurs furent suspendus par l'habileté des deux grands ministres qui remplacèrent le régent: je veux dire, Pierre Des Roches, évêque de Winchester; et Hubert Dubourg, grand-justicier d'Angleterre. Le premier était Français,

(1) Henri fut un roi de théâtre, qui ne joua jamais qu'un rôle emprunté, et qui n'eut de volontés que celles qu'on lui fit avoir. (N. B.)

et le second Anglais d'origine normande : l'un était célèbre par ses talens, l'autre par ses services ; le Français avait contribué à l'élévation de Henri, l'Anglais avait arrêté le cours de la fortune de Louis, fils de Philippe ; Des Roches savait employer utilement le glaive de l'Église, Dubourg l'épée du prince ; le prélat avait l'apparence de plus de vertus, le militaire en avait de plus éclatantes : tous deux étaient ou devinrent avides de gloire, de richesses, de considération et de puissance.

La concurrence de ces deux favoris fut d'abord utile au prince et à l'État ; elle anima leur zèle, sans exciter leur jalousie (1) ; mais l'émulation ne tarda pas à se changer en haine : chacun voulut être le premier en faveur, comme en autorité. Pour parvenir à leur but, ils prirent des routes différentes : l'évêque voulut se rendre utile, et le grand-justicier agréable ; le premier prêchait l'épargne, et le second la profusion ; l'un était pour la charte, et l'autre pour le despotisme. Des Roches partagea le

(1) Du prince et de l'État, ou des deux favoris? On voit bien qu'il s'agit de ces derniers ; mais il fallait mieux écrire sa phrase, monsieur l'auteur, qui régentez les rois. (N. B.)

sort des ministres austères, il fut sacrifié au favori adroit, qui, n'ayant plus de rival, se trouva tout-à-fait le maître.

Celui-ci, dès les premiers jours de son administration, aigrit la nation entière par la révocation de la grande charte, ce sujet d'une division éternelle entre le roi et les barons; il la poussa bientôt à bout, en manquant l'occasion de nuire à la France (1). Une ligue formidable menaçait cette monarchie d'une entière ruine durant la minorité de saint Louis : le comte de Boulogne, second fils de Philippe-Auguste, y était entré dans l'espérance d'usurper la couronne; le comte de Bretagne, pour s'affranchir de l'hommage qu'il faisait au roi; la comtesse de Flandre, par haine contre la régente; le comte de la Marche, pour envahir des terres qui étaient à sa bienséance; le comte de Toulouse, pour recouvrer les places qu'on lui avait surprises; le comte de Provence, par considération pour Raymond, son parent et son ami; quantité d'autres seigneurs, par air, par caprice, par légèreté : et comme si ces forces réunies n'eussent pas été suffisantes

(1) Occasion toujours précieuse aux Anglais, dont la politique est éminemment nationale. (N. B.)

pour accabler un roi enfant, les rebelles associèrent le roi d'Angleterre à leur haine et à leurs projets.

Blanche de Castille, qui, comme toutes les personnes célèbres, a eu un nombre presque égal de censeurs et d'admirateurs, avait réellement un grand courage et beaucoup de dextérité. Avec ces deux avantages, elle triompha des rebelles en les divisant, et des Anglais en corrompant l'avide Dubourg, le justicier; et ce ne fut pas le dernier service de cette espèce qu'il rendit à la France.

Henri fut instruit des trahisons de Dubourg, du moins il les soupçonna; et cependant il ne changea pas de conduite (1). Sans entrer dans l'examen fatigant des bonnes ou des mauvaises qualités de ceux qu'il employait, il trouvait plus commode de porter le joug auquel il était accoutumé, que de se donner la peine de faire un choix plus utile, ou seulement un autre choix. Des mouvemens séditieux le tirèrent enfin de sa léthargie : la tête du favori, ou, du moins, son éloignement fut demandé

(1) Accoutumé à la dépendance, ce prince indolent se serait trouvé embarrassé de remplir le rôle de maître. (N. B.)



d'une voix unanime. Henri, pour la première fois, sacrifia son goût à l'indignation publique. Pour regagner ses sujets, il jura de nouveau l'observation de la charte, et, ce qui est plus agréable, s'il se peut, à la nation une haine éternelle contre la Frauce.

La chute de Dubourg rendit à l'État un ministre qu'il agréait. Porté sur le trône, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'évêque de Winchester étouffa les sentimens généreux qui l'avaient rendu autrefois l'idole de la nation. Son règne, encore plus que celui de son prédécesseur, fut le règne de la hauteur, de la duplicité et de la violence. Tous deux eurent le même sort; le prélat, comme le grand-justicier, éprouva que si un rival est toujours incommode, il est souvent nécessaire ou utile. Cette nouvelle scène se dénoua à l'ordinaire : le prince consentit à tout, renvoya son favori, demanda pardon à son peuple et promit d'observer plus exactement la grande charte.

Le règne de Henri se passait ainsi à accorder des priviléges et à les révoquer, à faire des sermens et à les violer, à céder son autorité et à la reprendre, à se rendre esclave de ses sujets et à travailler à en devenir le tyran. Depuis près de trente ans, ces flots agitaient

la nation ; il était temps que le chaos se débrouillât, et que l'Etat prît enfin une consistance. Le mariage du roi avec Éléonore de Provence hâta cet instant funeste.

Les Provençaux, qui, sous un beau ciel, habitent une mauvaise terre, suivirent en foule cette princesse : l'Angleterre leur parut une espèce de conquête, dont ils étaient bien résolus à tirer parti, et ils voulurent en arrivant que toutes leurs passions fussent satisfaites (1). Le roi, plus dangereux par faiblesse, que les tyrans par méchanceté, se prêta à leur impatience. Bientôt ces étrangers eurent dans leurs mains avides tous les trésors, et, sur leur tête ambitieuse, tous les honneurs de l'île. Cette ambition, qui s'étendait par le succès, se trouva gênée par les bornes de l'autorité royale : ils les franchirent avec l'audace ordinaire aux esprits ardens et aux orgueilleux favoris. Les priviléges de la nation et les articles de la charte furent violés avec des excès que cette

(1) L'ardeur de cette nation ingénieuse s'étend à tout : à la fortune, au plaisir, à la gloire. On trouve cependant un plus grand nombre d'excellens officiers chez les spirituels Gascons, que chez les ardens Provençaux. (N. B.)



nation ne connaissait point encore, qu'elle n'avait pas même craints.

Le sombre Anglais murmura de tous ces malheurs, et il est rare qu'il s'en tienne au murmure : la révolte chez lui précède quelquefois la plainte, et ne manque presque jamais de la suivre ; la capacité du chef qui la conduit, en décide la durée et les avantages. Malheureusement pour Henri, les mécontens engagèrent dans leur cabale l'homme, je ne dis pas de l'Angleterre, je dis de toute l'Europe, le plus redoutable.

Simon de Montfort, comte de Leycester, était Français et fils de ce fléau des Albigeois, qui serait au-dessus de tout éloge, si ses vertus avaient égalé ses talens. Héritier maternel des biens de la maison de Leycester, il était devenu Anglais. Il aspira à tout par ambition, et il parvint à tout à force de mérite. Le gouvernement de Guienne lui fut confié comme au seul seigneur d'Angleterre assez expérimenté pour dompter les Gascons, et assez fier pour les humilier (1). Le caractère de leur

---

(1) Ce peuple ne souffre patiemment aucun genre de supériorité, non pas même celle du vice. (N. B.)

nouveau gouverneur les désespéra ; et Henri, sans qu'on en sache, ni qu'il en sût lui-même la raison, entra dans leurs vues. Ce prince crut qu'il n'y aurait pas plus d'inconvénient à ôter une grande place, qu'il n'y en avait eu à la donner : il se trompa. Leycester oublia la faveur qu'on lui avait faite en l'envoyant gouverner la Guienne, et ne parut disposé qu'à se souvenir de l'affront qu'on lui faisait en le rappelant. Il dédaigna de se justifier, et demanda fièrement la récompense de ses services, moins dans l'espoir de l'obtenir, que pour avoir un prétexte de se joindre aux factieux.

Hypocrite ou enthousiaste, et tous les deux peut-être, il ne fut pas plutôt à la tête de la ligue qu'il lui communiqua toute sa chaleur. Nourri de tout temps des vues les plus ambitieuses, il fut extrême dès qu'il jugea à propos d'agir : il ne s'amusa pas à dénouer le nœud gordien, il le coupa. Cependant, profond dans l'art d'attiser le feu, il parut ne se prêter que par zèle aux impulsions que lui-même il communiquait. Au masque imposant de toutes les vertus, il ajouta le talent singulier de donner un air héroïque à ses vices ; il étonna ses ennemis par le brillant de son courage ; et,

par la supériorité de son génie, il se rendit maître des événemens. Ses succès le portèrent au-delà de ses espérances; et son ambition commença, pour parler ainsi, où celle des autres hommes est satisfaite (1).

---

(1) C'est presque un problème dans l'histoire, si Leycester fut, un temps, vertueux, ou si les injures qu'il reçut de Henri démasquèrent seulement sa politique. (N. B.)

CHAPITRE V.

Les ligueurs, réunis, éclairés, affermis par un chef de ce caractère, attendirent impatiemment l'instant décisif où ils pourraient venger leurs injures particulières sous l'étendard respectable de la liberté publique. Cet instant se présenta bientôt. Les derniers rois d'Angleterre avaient assez imprudemment assemblé les grands pour les consulter dans les affaires importantes, ou dans les périls que courait l'État. Les barons avaient toujours formé des souhaits pour leur élévation : ils eurent alors des espérances; et, dans la suite, ils acquirent des droits. Les circonstances leur furent d'abord si favorables, qu'ils se mirent en possession de régler les subsides extraordinaires, du droit même de les imposer. Henri, plus prodigue que ses prédécesseurs, avait plus souvent formé cette assemblée, et lui avait procuré ainsi beaucoup d'éclat et de dignité. Son malheur, ou plutôt son imprudence, voulut

qu'il la convoquât à Oxford, lorsque les cœurs étaient le plus aigris, et les esprits le plus aliénés.

A la première séance, le roi dut sentir tout le danger de sa situation : l'union, l'ordre, la subordination des confédérés, le firent trembler pour sa liberté même (1). L'exécution de la grande charte à laquelle on s'était borné jusqu'alors, fut la moindre des prétentions qu'on forma : la réformation de l'État fut demandée du ton de la sédition. On proposa au roi de nommer douze personnes, à condition qu'il serait permis aux seigneurs d'en nommer autant, pour décider des affaires publiques à la pluralité des voix. Les grands dangers mettent un caractère dans tout son jour; on y montre toute sa grandeur ou toute sa faiblesse (2). Henri consentit lâchement que les vingt-quatre commissaires nommés eussent la garde de toutes les forteresses, la disposition de tous les gouvernemens et le choix de tous les grands officiers de la couronne.

---

(1) Un grand prince n'aurait tremblé que pour sa gloire. (N. B.)

(2) Un autre roi, dans cette occasion, aurait mérité un empire, et Henri dégrada la royauté. (N. B.)

Ces articles, que l'on nomma les statuts ou les expédiens d'Oxford, éprouvèrent des contradictions. Le comte de Waren les trouva durs, le prince Édouard injustes, Henri, neveu du roi, humilians; beaucoup de bons citoyens y trouvèrent tous ces défauts à la fois. Les vingt-quatre n'en allaient pas moins toujours à leur but; ils sapaient avec succès les droits du monarque, et affermissaient les usurpations de la ligue. Rien n'échappa à la vigilance des confédérés : ils s'assurèrent de l'intérieur du royaume en bannissant les étrangers, ces sangsues si long-temps abreuvées du sang anglais : pour empêcher la France, dont ils craignaient la tranquillité, de prendre part à leurs divisions, ils conclurent avec elle un traité qu'ils ont désavoué depuis, et contre lequel les écrivains français auraient eu raison de se récrier davantage, s'ils n'avaient pas canonisé jusqu'aux fautes de saint Louis.

Ces arrangemens occupaient les commissaires, lorsque l'esprit de division, qui avait bouleversé le royaume, se glissa parmi les ligueurs. L'ascendant que prit Leycester dans la confédération, en indisposa contre lui les principaux membres; son habileté et son courage furent des crimes à des yeux jaloux, et

ceux de tous les crimes qu'on était le moins disposé à lui pardonner (1).

L'indolent monarque fut réveillé par ces différens : l'union de ses ennemis l'avait comme dégradé, leur désunion lui fit espérer qu'il pourrait rétablir son autorité dans toute sa plénitude. Roi, et même grand roi une fois en sa vie, il convoqua sans tarder un nouveau parlement à Oxford, d'autres disent à Londres, pour remettre sur pied tout l'ancien régime. Il fit l'ouverture de cette assemblée en maître, et y reprit le ton, les airs de souverain : « Je vous ai assemblés, dit-il, pour vous intimer mes ordres : j'anéantis les conventions que nous avions faites dans des temps orageux. Vous m'en aviez promis les plus grands avantages, et depuis trop long-temps, sans doute, j'en éprouve les inconvéniens. Mon royaume, depuis ce jour malheureux, se trouve plus agité, et mon épargne n'a plus de ressource. Puisque je suis né roi, je veux l'être : reprenons chacun notre rôle : moi, celui de maître; vous, celui de sujets. »

---

(1) Il est souvent plus dangereux d'avoir des talens que de n'en avoir pas : on n'évite guère le dédain, qu'on ne devienne l'objet de l'envie. (N. B.)

Cette courte harangue rendit royalistes les ligueurs les plus outrés, et jusqu'à dix-neuf des vingt-quatre commissaires. Dans une autre nation, ce changement eût été un succès complet: ce ne fut rien en Angleterre. L'audacieux Leycester, affermi dans un parti où il croyait que la gloire croissait avec le péril, éleva la voix, et, s'adressant aux nouveaux partisans du monarque, d'un air de reproche, d'indignation et de mépris : « Est-ce qu'il vous est permis, leur dit-il, de violer des sermens aussi solennels que ceux que vous avez faits à Oxford? Le ciel, témoin de mes promesses, ne le sera jamais de mon changement. De ce pas, je vais au pied des autels en renouveler l'engagement inviolable. »

Si le discours du roi n'était que grand, celui de Lycester était outré; il se trouva parlà plus assorti à la circonstance et au caractère de ses auditeurs; aussi l'effet en fut-il incroyable : il fixa l'inconstance des uns, termina l'incertitude des autres, et ramena les plus éloignés. La guerre sembla inévitable : le roi travailla d'un côté à recouvrer son autorité, et les seigneurs, de l'autre, à maintenir leur confédération. Tout parut en armes; on s'attendait chaque jour qu'une action décisive ap-

prendrait à l'Angleterre si elle devait compter le prince parmi ses tyrans, ou les ligueurs parmi les rebelles. L'inconstance de la nation, dit un historien, lui fut salutaire en cette rencontre : les premières têtes de chaque parti changèrent si souvent de drapeaux, que, des deux côtés, on devint timide, parce qu'on ne savait sur qui on devait compter. Des guerres sans combat et des négociations sans paix, consumèrent plus de deux années. Quelques sages des deux partis proposèrent enfin de prendre le roi de France pour arbitre des prétentions mutuelles du prince contre les sujets et des sujets contre le prince. Henri l'accepta sans peine, et les grands avec répugnance, ne voulant pas de roi pour juge dans une cause qui semblerait être celle de tous les rois.

Louis préféra la gloire de juger une nation, à l'avantage de la combattre (1). Après quel-

(1) La religion, qui éleva souvent son courage, enchaîna toujours sa politique. Les confesseurs des rois, qui sont devenus depuis des hommes d'État, n'étaient alors que des solitaires ; et, malheureusement pour la France, leurs scrupules les plus mal fondés furent souvent préférés aux lumières des plus grands ministres. (N. B.)

ques jours donnés à l'examen de la cause la plus singulière qui ait jamais été, Louis prononça l'arrêt qui tenait l'Angleterre et la France, et même toute l'Europe, en suspens. Par cet arrêt, il cassa les statuts d'Oxford, et maintint cependant les priviléges de la grande charte. Ce jugement, qui conservait à chacun ses droits, était l'ouvrage de la sagesse et de l'équité même; mais ce qui termine les différens est rarement du goût des rebelles : la plupart se récrièrent contre l'arrêt. Leycester, plus adroit, prit un autre tour : il prétendit que tous les articles d'Oxford n'étant fondés que sur la grande charte, les confédérés avaient gagné leur cause, puisque, par l'arrêt même du roi de France, la grande charte subsistait en son entier. Ainsi le jugement le plus modéré, le plus authentique, n'eut d'autre effet que de faire rentrer dans l'ordre les factieux les moins passionnés, ou ceux qui, mécontens de la faction même, cherchaient un prétexte pour s'en séparer.

CHAPITRE VI.

Des dispositions si opposées à la paix, furent suivies de la guerre la plus sanglante. Le bon parti prévalut d'abord. Henri, également susceptible de présomption et de crainte, selon le tour que prenaient ses affaires, résolut de suivre la fortune, et marcha droit sur la capitale. Leycester alla au-devant de lui, et les armées se trouvèrent en présence à Leuses, dans le comté de Sussex.

Avant de pousser plus loin la querelle, l'austère chef des confédérés mécontens chercha, à son ordinaire, à mettre les apparences de son côté. Pour se justifier du sang qu'il allait répandre, il écrivit une lettre fort soumise au roi, et lui proposa un accommodement; mais, toujours ferme, toujours uniforme, il ne relâchait rien de ses prétentions. Ses soumissions furent mal reçues; la réponse de Henri fut d'un maître fier, d'un roi irrité.

Leycester s'y attendait, et s'était préparé à la bataille.

Les royalistes étaient partagés en trois corps : le prince royal, Édouard, commandait la droite; le Roi des Romains la gauche, et Henri le centre. Le comte régla ses dispositions sur celles de ses ennemis. Édouard commença l'action. Il attaqua les milices de Londres qu'il avait en tête, les enfonça et les poursuivit avec l'ardeur qu'inspirent la jeunesse, la valeur et la vengeance. Leycester, qui observait avec le sang-froid de grand capitaine les fautes de l'ennemi, profita sans tarder de l'éloignement du jeune prince pour fondre sur ce qui restait. Les barons, instruits du sort qui les attendait, si le combat leur était contraire, attaquèrent, avec une impétuosité mêlée de désespoir, les troupes royales, qui n'avaient pas les mêmes raisons pour combattre avec la même animosité : elles plièrent sans beaucoup de résistance, et abandonnèrent leurs chefs à la discrétion de leurs ennemis. Les deux rois venaient de se rendre, lorsque Édouard retourna triomphant de la poursuite du corps qu'il avait battu. Quoiqu'il vît qu'en courant après une victoire chimérique, il en avait laissé échapper une véritable, il ne perdit ni le courage ni le juge-

ment. Sur-le-champ, il forma le projet hardi d'assaillir le vainqueur, et il ne désespéra pas de le pouvoir vaincre.

Si cette résolution avait pu s'exécuter aussi sur-le-champ, elle pouvait réussir. Les vainqueurs, occupés à garder leurs prisonniers ou à poursuivre les fuyards, auraient difficilement soutenu un choc auquel ils n'étaient point préparés. Mais le prince ne trouva pas dans le cœur de ses soldats le noble désespoir qui l'animait : le temps qu'il perdit à des harangues inutiles fut sagement employé par Leycester à remettre son armée en ordre. Ce général, qui avait senti tout le danger de sa situation, n'avait d'abord aspiré qu'à se défendre. Quand il vit ses rangs une fois formés, il conçut bientôt d'autres espérances : il médita de se saisir d'Édouard et de le faire son prisonnier. Dans ce dessein, il lui fit porter quelques propositions pour l'amuser, tandis qu'il l'enveloppait par des détachemens forts et multipliés pour lui couper la retraite. Le prince se laissa prendre au piége : il tomba entre les mains de son ennemi, et fut forcé de se soumettre d'avance à tout ce qui serait arrêté pour la réformation de l'État.

Leycester ne vit pas plutôt la famille royale

entre ses mains, qu'il résolut d'en tirer tous les avantages que sa politique put lui suggérer (1). Il dressa un plan de gouvernement qu'il désespéra de voir jamais autorisé par le roi, et qu'il songea à faire approuver par la nation. La convocation parut embarrassante. D'un côté, les barons vainqueurs ne voulaient pas appeler ceux du parti contraire, sous prétexte qu'ils étaient armés contre la patrie; de l'autre, on craignait, avec raison, qu'une assemblée seulement composée d'une partie de ceux qui avaient un droit apparent d'y assister, ne fût regardée comme l'ouvrage de quelques particuliers. Pour prévenir cet inconvénient, Leycester força le monarque à créer certains officiers, qui, sous le titre de conservateurs, nommèrent de la part du roi quatre chevaliers de chaque comté pour assister à la prochaine assemblée, et y représenter leurs provinces.

C'est à cette époque célèbre qu'il faut, je pense, rapporter l'origine du parlement d'Angleterre (2). Démêlons ce que les historiens

(1) Leycester savait vaincre, et profiter de sa victoire. (N. B.)

(2) Les historiens ne se trouvent perpétuellement en contradiction sur cette importante matière, que parce qu'ils ont négligé de s'instruire ou de s'expliquer. (N. B.)

ont obscurci : trois mots suffisent pour débrouiller ce chaos, qui a passé pour impénétrable. Si, par le mot de parlement, on entend le droit usurpé par les barons d'accorder au roi les impositions extraordinaires, le parlement remonte jusqu'aux premiers successeurs de Guillaume-le-Conquérant; si, par le mot de parlement, on n'entend que le nom même, il a commencé à Oxford en 1248; mais si, par parlement, on entend une assemblée composée des trois corps du royaume, il faut en fixer l'origine à l'événement de 1264, dont nous rendons compte : c'est la première fois qu'il est fait mention des communes dans les archives de la nation. Or les historiens, si attentifs à parler du clergé et de la haute noblesse, sous le nom générique de barons et de seigneurs qui possédaient des fiefs immédiats de la couronne, auraient-ils négligé ou évité de parler du tiers-état, s'ils avaient eu quelque part aux affaires publiques? Si je ne me trompe, cet argument peut passer pour une démonstration.

Le nouveau parlement parut uniquement convoqué pour achever d'avilir le trône, et de justifier la rebellion : il prenait les impressions de Leycester, et ce n'étaient pas des impressions de vertu. Ce délié factieux voulait le nom

de Henri à la tête de tout, non pour s'en appuyer, mais pour le rendre méprisable; et le roi, prisonnier, souscrivait à tout, ou par une honteuse faiblesse, ou dans la vaine espérance de changer de destin. Sous l'autorité du sceau royal, l'ambitieux Leycester faisait expédier les ordres qu'il jugeait convenables au bien de l'État, ou à ses affaires particulières : ces deux choses étant presque toujours confondues par ceux qui tiennent le timon du gouvernement. Sans être sur le trône, l'usurpateur de la puissance royale tenait le roi dans les fers et la nation sous le joug. Il y avait mille criminels, et le chef seul profitait du crime.

Ses complices firent quelque chose de plus que d'en murmurer, ils prirent les armes; et le jeune Glocester, à qui sa naissance et des talens donnaient de l'autorité, se mit à leur tête. Leycester ne marcha pas, il vola à ces nouveaux ennemis, se faisant suivre de ses prisonniers. Édouard, à qui on avait fait savoir le dessein qu'on avait de le délivrer, trouva le moyen de tromper ses gardes. Un jour qu'on lui avait permis de monter à cheval, il franchit les bornes qui lui avaient été prescrites, et marcha avec tant de vitesse, qu'on ne put l'empêcher de joindre un corps de troupes qui l'attendait. A

peine le prince eût pris le commandement de l'armée de Glocester, que, de tous côtés, on vint se ranger sous ses étendards. La révolution fut prompte : plusieurs places importantes reconnurent l'héritier de la couronne, qui, fier de tant de succès, voulut tenter le sort d'une bataille. Tout habile qu'était Leycester, il se vit forcé à l'accepter; et, quoique brave, il la perdit avec la vie, parce qu'il ne fut pas secondé.

Ainsi finit sa carrière le fondateur du parlement anglais, un des hommes les plus singuliers, et, si on l'ose dire, un des plus grands hommes qui aient paru sur la scène du monde (1). La chute du chef de la rebellion, ou du Catilina anglais, affermit le trône du roi légitime. Henri finit dans la paix un trop long règne, qu'il avait passé au milieu des orages. Il faut

(1) Jamais, peut-être, bon citoyen n'a été tant loué, jamais rebelle n'a été si blâmé; et, peut-être, ne fut-il encore assez ni l'un ni l'autre. La cour se réjouit de sa mort, et la ville s'en affligea; il fut traité par les uns comme un scélérat, et honoré par les autres comme un martyr; d'un côté, on flétrit sa mémoire, de l'autre, on visita son tombeau, et on lui fit faire des miracles. Étrange effet des préjugés, qui décident si différemment du salut et de la réputation des hommes! (N. B.)

remonter à ce prince inhabile et malheureux pour trouver la source des fleuves de sang qui ont, depuis, inondé l'Angleterre : il laissa des semences d'une discorde éternelle à ses successeurs, en donnant à la grande charte une autorité immense, qui n'a presque plus été contestée par eux avec succès, et en laissant établir le parlement, qui a toujours depuis subsisté, sinon avec grandeur, du moins avec orgueil ; mais, si la royauté en doit gémir encore, la liberté en sourira toujours.

CHAPITRE VII.

A peine Édouard avait rétabli le roi son père sur le trône et assuré la tranquillité publique, qu'il alla chercher de l'occupation à sa valeur ou à son inquiétude dans la Palestine. Depuis plus d'un siècle, l'Asie était devenue l'école ou le tombeau de tous les braves de l'Europe. Un pélerin solitaire, qui, sous des dehors grossiers, cachait une grande ame, avait formé l'éclatant projet de retirer les lieux saints des mains d'une nation infidèle ; et les plus grands hommes de la Chrétienté s'étaient chargés d'exécuter ce projet aussi beau que téméraire. Tels furent Robert, duc de Normandie, plus qu'homme dans les combats, moins qu'homme dans la conduite ; Étienne de Blois, prince de beaucoup d'esprit et de peu d'habileté ; Robert, comte de Flandre, le plus grand partisan et le plus petit général du monde ; Hugues, comte de Vermandois, timide dans le conseil, intrépide dans les armées ; Boëmond, prince de Tarente, aussi propre à livrer bataille qu'à charger un

parti; Raymond, comte de Toulouse, grand homme de guerre, plus grand homme d'État; Godefroy de Bouillon, qui, à tous les talens, joignit toutes les vertus (1). Saint Bernard, dont le caractère bouillant et inquiet se portait au grand et au singulier, prêcha une nouvelle croisade pour remédier aux malheurs qui avaient succédé aux exploits signalés dans la Terre-Sainte; mais il trouva un puissant obstacle dans Suger, abbé de Saint-Denis, qui gouvernait la France. Ces deux hommes avaient tous deux de la célébrité et du mérite. Le premier avait l'esprit plus brillant, le second l'avait plus solide; l'un était opiniâtre et inflexible, la fermeté de l'autre avait des bornes; le solitaire était spécialement touché des avantages de la religion, le ministre, du bien de l'État; Saint Bernard avait l'air, l'autorité d'un homme inspiré; Suger, les sentimens et la conduite d'un homme de bon sens. Un sage n'a jamais raison

(1) Ces portraits, bien frappés, rappellent quelques-uns des capitaines qui m'ont aidé dans ma conquête de l'Égypte. L'union et la valeur procurèrent aux premiers héros des croisades les succès les plus rapides : les vices opposés à ces vertus les firent perdre à leurs premiers successeurs. (N. B.)

auprès de la multitude contre un enthousiaste : les déclamations de l'un l'emportèrent sur les vues de l'autre, et le zèle, triomphant de la politique, amena encore des événemens aussi célèbres que désastreux (1). Les affaires des chrétiens orientaux allèrent toujours depuis en déclinant. Saint Louis, dans l'espérance de les rétablir, exposa ses États à être envahis, ses peuples à être ruinés, sa vie aux plus grands périls; et le prince Édouard partageait les travaux ingrats de cette expédition malheureuse, lorsque la mort du roi son père le rappela en Europe, et le plaça sur le trône.

Ce prince trouva, en arrivant dans ses États, une tranquillité et un ordre qui auraient surpris partout et qui étaient miraculeux en Angleterre. Ce qu'on avait éprouvé autrefois de sa conduite et de sa valeur, ce que la renommée publiait de sa modération et de sa constance, inspirait à ses bons sujets l'impatience de le revoir, et aux mauvais la crainte de lui déplaire. Pour éviter les malheurs inséparables de l'anarchie, il avait été pourvu au gouvernement de l'État, jusqu'à

(1) Les suites de cette entreprise, également honteuses et funestes, apprirent à l'univers qu'un homme d'État lit mieux dans l'avenir qu'un prétendu prophète. (N. B.)

l'arrivée du nouveau monarque. Un parlement modéré et zélé pour l'ordre, tel, peut-être, que l'Angleterre n'en a plus vu, avait pris les plus sages mesures pour assurer le repos public. Une innovation remarquable rendit célèbre cette assemblée. Depuis que le peuple avait commencé à prendre part à l'administration des affaires publiques, le choix de ses députés avait été, sans contradiction, au pouvoir du roi. L'éloignement d'Édouard introduisit un nouvel usage : les villes et les provinces élurent elles-mêmes ceux qui devaient les représenter, et qui, dans les règles, auraient dû être du choix des régens du royaume; le parlement les reçut, et, depuis, les communes ont joui de ce privilége.

Le nouveau monarque vit avec chagrin une usurpation si injurieuse à l'autorité royale. Il laissa penser qu'il ne l'avait pas aperçue, ou qu'il n'en était pas offensé, pour n'être pas obligé à éclater, ou pour ne pas se rendre méprisable. Ce prince éclairé renvoya à un autre temps le soin de contenir le parlement dans ses bornes, ou, s'il se pouvait, de les resserrer. Une étude sérieuse et réfléchie du caractère de sa nation lui avait appris que, pour parvenir à la subjuguer, il fallait avoir

gagné sa confiance par des bienfaits, ou son estime par des prodiges. Des manières obligeantes et ouvertes, même à l'égard des auteurs ou des chefs des discordes passées, lui ouvrirent des cœurs difficiles, fermés jusqu'alors à l'autorité : des exploits, qui, à l'éclat de l'héroïsme, ajoutaient l'avantage de l'utilité, achevèrent de rendre Édouard l'idole de l'Angleterre.

Léolyn, prince du pays de Galles, fut la première victime que le nouveau roi immola, non à la tranquillité de ses peuples, comme l'a dit un célèbre historien, mais à son orgueil. Les Gallois, restes infortunés des anciens Bretons, avaient lutté long-temps avec succès contre les divers conquérans qui avaient soumis l'Angleterre. L'horreur des rochers devenus leur asile, et l'excès de leur misère, leur avaient inspiré pour la vie une indifférence qui les rendaient maîtres des jours de leurs ennemis. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, mais toujours armés, toujours prêts à combattre, il ne coulait pas une goutte de sang dans leurs veines, qui ne criât vengeance contre les usurpateurs de leur île. On vint à bout de les battre, jamais de les soumettre. L'Angleterre n'exigeait point d'eux de tributs, elle se

contentait d'un hommage; mais les Gallois préféraient la mort à cette marque de servitude. Si leur chef le promit quelquefois, la nation le désavoua toujours. La fureur des discordes civiles n'exprime qu'imparfaitement l'acharnement de ces deux nations.

A la haine héréditaire dans son sang et dans son pays, le fier Léolyn ajouta le mépris le plus marqué contre les Anglais. Témoin, et souvent acteur des scènes bizarres qui avaient agité cette nation sous le règne de Henri III, il n'y avait trouvé d'homme que le rebelle Leycester : et il avait été son ami. Mais l'Angleterre avait changé de maître, et le nouveau souverain, de plan et de conduite. Édouard appuyait ses prétentions d'une épée victorieuse : d'une main, il demanda l'hommage au Gallois; de l'autre, il lui offrit la guerre.

Léolyn consulta son cœur et non ses forces. Si sa réponse fut d'abord équivoque, sa conduite l'éclaircit bientôt. Il parut le premier en armes; mais il joua peu de temps le rôle de conquérant. Ce prince n'avait que du courage, de la fermeté, de la grandeur d'ame : au courage et à la fermeté, le monarque anglais joignit de fortes armées, de nombreuses flottes. Investi par mer et par terre, le Gallois parut

s'humilier ; mais sa haine en devint plus vive. Le vainqueur avait à peine regagné ses États, que l'embrâsement éclata de nouveau dans la principauté de Galles. Édouard, accoutumé par ses victoires à se croire invincible, y envoya sans tarder ses meilleurs généraux pour l'éteindre. L'événement lui apprit que la fortune était attachée à sa personne : ses lieutenans furent battus. Il s'y porta encore : l'indignation qu'il avait témoignée contre celles de ses troupes qu'on avait repoussées, fut calmée par ce qu'il éprouva lui-même. S'il n'alla pas jusqu'à craindre ses ennemis, il ne put s'empêcher au moins de les estimer. Le désespoir des Gallois balança long-temps son expérience et ses forces. Il était douteux lequel des deux partis la victoire couronnerait, lorsque la mort de Léolyn, qui périt en héros, dans un combat, changea la face de la guerre.

Le prince David, son frère, devint son successeur. Sa haine pour les Anglais fut aussi vive, ses talens militaires peut-être aussi grands, mais son autorité beaucoup plus faible. Les différens corps gallois, animés jusqu'alors du même esprit, commencèrent à agir selon leurs vues particulières. Édouard, qui entretenait une harmonie parfaite dans son armée, prit

bientôt un ascendant décidé sur des troupes si peu unies. Il s'empara de leurs forteresses, où il mit de fortes garnisons; de leurs terres, qu'il distribua à ses guerriers; de leur principauté, qu'il unit à sa couronne et dont il fit porter le nom à son successeur. Ces arrangemens léonins avaient été précédés d'un événement qui les avait rendus faciles : David avait été fait prisonnier et conduit à Londres. Il y périt sur un échafaud, et la tête de Léolyn, son frère, fut exposée publiquement comme celle d'un rebelle (1). Il est décidé dans l'histoire que les héros, non plus que les écrivains anglais, ne savent pas honorer la vertu dans leurs ennemis. Édouard n'avait point un cœur magnanime. Des larmes héroïques auraient honoré la cendre de ses ennemis et sa victoire; cette barbarie releva leur gloire et ternit à jamais la sienne (2).

---

(1) La honte de cet événement fut toute entière pour celui qui en était l'auteur. Édouard était né bien peu généreux, puisqu'il ne le fut pas dans une occasion où il n'y avait que de l'honneur et nul danger à l'être. (N. B.)

(2) « Édouard Ier, dont la mémoire est aussi chère aux Anglais que celle de Charles V ou de Louis XII l'est aux Français, avait néanmoins un caractère de férocité

Le bruit que faisait dans l'Europe un procédé si cruel, fut étouffé par des événemens plus considérables. A peine le monarque anglais avait dénoué cette tragédie, qu'il forma le nœud d'une autre, qui devait être bien plus sanglante. La mort d'Alexandre III, roi d'Écosse, laissa sa couronne en proie à l'ambition de douze compétiteurs. Pour épargner à leur patrie l'horreur des guerres civiles, ils acceptèrent un arbitre de leur différent. Édouard fut choisi, parce qu'il était en état, par sa situation et par sa puissance, d'appuyer le jugement qu'il aurait prononcé. Ce prince chercha à profiter de la circonstance, pour assurer à l'Angleterre l'hommage de l'Écosse,

---

qu'on n'a que trop souvent remarqué chez les premiers. Édouard, après avoir obligé Léolyn, prince de Galles, à se soumettre à l'hommage, lui rendit le joug de la vassalité si pesant, qu'il le força à reprendre les armes. Léolyn fut tué dans une bataille. Édouard lui fit couper la tête, et, par une dérision indigne et barbare, la fit exposer sur la porte de la tour de Londres, avec une couronne de lierre, dont elle était ceinte. David, frère et héritier de Léolyn, ayant voulu venger son frère et rentrer dans ses droits, Édouard le fit écarteler vif. Ainsi furent traités deux princes souverains et descendans de Roderic-le-Grand. » (*Essais hist. sur Paris.*)

si souvent exigé comme un droit incontestable, et toujours refusé comme une prétention injuste. Les Écossais rejetèrent fièrement ces propositions : elles furent plus favorablement accueillies par les contendans, chacun d'eux voulant se faire auprès de son juge un mérite de sa soumission. Des douze lâches, il n'y en avait qu'un qui pût tirer quelque fruit de sa lâcheté, ce fut Bailleul (1).

En montant sur le trône, le protégé du roi anglais agit d'abord en prince faible. Les reproches ou le mépris de ses sujets l'accoutumèrent insensiblement à penser en souverain : s'il n'eut pas le courage de refuser un hommage à Édouard, il n'eut pas la bassesse de lui en rendre un second. Mais il éprouva, à sa confusion, qu'il n'est pas aussi aisé de réparer une faute que de la commettre. Quelque préparé que dût être ce prince, aux humiliations, il ne put supporter la pesanteur des fers dont on le chargeait; il renonça pu-

(1) Il fut préféré, parce que son droit était le meilleur, disent les historiens d'Angleterre; et, selon les Écossais, parce qu'il était moins propre à soutenir les droits de sa couronne contre les usurpations d'Édouard. (N. B.)

bliquement à la fidélité qu'il avait jurée au protecteur despote.

Edouard, plus irrité qu'il ne convient à un grand prince, abandonna la Guienne aux armes victorieuses de la France, pour subjuguer les Écossais, et posséder, à titre de conquête, ce qui lui allait échapper autrement. Berwick fut la première place qu'il assiégea; il y trouva une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, et qu'il crut ne pouvoir surmonter que par la ruse. Il feignit de lever le siége, et fit répandre, par ses émissaires, qu'il y était déterminé par la crainte du secours qui arrivait aux assiégés. Quand il se fut assez éloigné pour n'être pas aperçu, il arbora les drapeaux d'Écosse, et s'avança fièrement vers la place, avec la confiance d'un prince qui vient secourir ses sujets. La garnison, séduite par ce stratagême, s'empressa d'aller au-devant de son libérateur. Elle était à peine sortie, qu'elle fut coupée par les Anglais, qui, entrant précipitamment dans la ville, y donnèrent le spectacle affreux de la plus cruelle vengeance (1).

---

(1) La vengeance, dit Bacon, est une justice sauvage; mais la vengeance d'Édouard n'était qu'une barbare injustice. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE VIII.

Édouard marcha ensuite vers Dumbar. Il trouva l'ennemi sur sa route, et l'attaqua. La valeur des Anglais, ou, selon d'autres historiens, la trahison de quelques mauvais citoyens rendit cette journée funeste à l'Écosse. De rivale qu'elle était de l'Angleterre, elle devint sa captive : son roi fut fait prisonnier, confiné dans la tour de Londres, et forcé à renoncer en faveur du conquérant aux droits qu'il avait sur la couronne.

Dès-lors les Écossais commencèrent à être regardés comme sujets des Anglais. Le vainqueur s'empara de toutes les forteresses qui lui étaient necessaires, s'assura de tous les seigneurs qui lui étaient suspects, changea toutes les lois qui traversaient ses vues. S'il ne se fit pas couronner roi d'Écosse, c'est qu'il voulut faire de cet État une province de l'Angleterre. Un traitement si rigoureux alluma dans les cœurs écossais un ressentiment que plusieurs siècles n'ont pu éteindre. Pour avoir plus de droit de haïr leurs tyrans, ils étouffèrent des

plaintes qu'on aurait peut-être écoutées. Ils aimaient mieux continuer à être malheureux, que de devoir à la compassion d'Édouard le soulagement ou la fin de leurs peines. Des sentimens si généreux persuadèrent à un jeune gentilhomme, nommé Guillaume Walleys, que la liberté écossaise n'était pas opprimée sans retour, et qu'il était temps de penser à la rétablir.

Walleys avait des traits aimables et majestueux, la taille avantageuse et imposante, un corps fait pour supporter la douleur et la faim, l'esprit étendu et juste, un cœur avide de dangers et de gloire, le caractère propre à gagner des partisans et à les conserver, le talent de la parole et de la persuasion à un haut degré, le goût et la science des combats, un génie capable de conduire une intrigue politique et de la démêler avec succès, l'art de soutenir gaiement et d'adoucir aux autres les plus grands malheurs, une constance qui s'affermissait par ce qui désespère les plus opiniâtres, un désintéressement que ses envieux, ses ennemis même, eurent honte d'avoir soupçonné (1).

(1) Il peut bien se faire pourtant que l'ambition aidât Walleys à soutenir son entreprise; mais il est certain

L'étendard de la liberté, levé par une main si hardie et si habile, fut bientôt suivi : les héros créent d'autres héros ou les développent. Tout ce qui se sentit du penchant ou du talent pour les choses extraordinaires, se rangea autour de Walleys. Ses premiers succès lui facilitèrent de nouveaux avantages, en augmentant la confiance de ses premiers compagnons et en lui en donnant d'autres. Son attention à ne point faire de fautes et à profiter de celles de ses ennemis, lui procura une supériorité qui étonna les deux partis. Bientôt ce fut un torrent qui devenait plus impétueux par les digues qu'on lui opposait : en peu de temps, l'Écosse se vit purgée de ses tyrans ; elle déféra à son libérateur la qualité de gouverneur du royaume. Les grands titres, qui sont, pour la plupart des hommes, le terme de leurs travaux, ne furent que le commencement de ceux de Walleys. Il n'eut pas plutôt délivré sa patrie, qu'il s'occupa du soin de la venger ; il fit voir ses drapeaux vainqueurs jusques dans l'Angleterre et sur la route de Londres (1).

que le seul amour de la patrie la lui fit commencer. (N. B.)

(1) Ce jeune capitaine eût dû commencer par se faire couronner roi d'Écosse. (N. B.)

Édouard n'avait pas attendu ces dernières extrémités pour rassembler ses forces. Il les conduisit lui-même contre Walleys, qui avait de plus à combattre la jalousie des grands du royaume écossais. Ce héros était coupable à leurs yeux d'un énorme attentat, il avait fait ce qu'ils auraient dû faire. Pour borner le cours, ou lui ravir l'honneur de ses victoires, ces mauvais citoyens l'obligèrent à partager avec deux d'entre eux le commandement de l'armée. Le monarque anglais, instruit de ces démêlés par ses espions, attaqua, sans balancer, les Écossais, dont, peut-être, sans cet incident, il aurait redouté l'approche. C'est avoir annoncé le sort de la bataille, que d'avoir parlé de la disposition des armées. Les Écossais, qui ne savaient à qui obéir, furent taillés en pièces. Walleys, quoique vaincu, eut presque l'honneur de l'affaire. Il avait montré dans la chaleur de l'action toute la valeur d'un soldat; il fit une retraite digne d'un grand capitaine. Jusque dans sa défaite, il fut redoutable à ses ennemis, et en butte aux traits des jaloux. Pour les apaiser et leur rendre la patrie chère, il se démit du commandement. Après avoir gouverné l'État avec gloire, il rentra modestement dans l'ordre des citoyens. On a voulu

dire que c'était parce qu'il désespérait de la république ; il est évident que c'était en vue de la rétablir. Il sacrifia son élévation au bonheur général.

Walleys n'eut plus l'autorité que donnent les grandes places, il n'eut que la considération qui suit le mérite héroïque. Ce qu'on savait de ses généreuses dispositions, retint, ou attira auprès de lui tous les Écossais qui aimaient mieux mourir libres que de vivre esclaves. Avec cette troupe d'amis supérieurs aux menaces et surtout aux caresses, l'intrépide proscrit fit plus d'une fois trembler l'Angleterre. L'Écosse éprouva des fortunes diverses selon les talens et l'audace des nouveaux régens. Walleys fut toujours indomptable. La trahison fit à la fin ce que la haine, la valeur et la force n'avaient pu faire. Il fut vendu aux Anglais, qui, toujours uniformes dans leurs procédés, firent lâchement périr, comme traître, un vrai Écossais, qui n'avait jamais voulu reconnaître un roi étranger pour son roi (1).

Édouard ne tira pas de la mort de Walleys

---

(1) L'infâme supplice qu'on lui fit souffrir ne l'effaça pas du rang des héros : quand on meurt pour sa patrie, on meurt toujours avec gloire. (N. B.)

tout le fruit qu'il s'en était promis. Les Écossais, à la vérité, subirent assez patiemment le joug durant quelque temps; mais les Anglais n'en devinrent pas plus traitables, peut-être parce que les pertes qu'on faisait en France balançaient les succès d'Écosse. Le prince faisait des captifs, sans cesser lui-même de l'être; il était conquérant, et n'était pas encore roi.

Nous avons vu qu'Édouard, en montant sur le trône, avait dissimulé quelques usurpations que les communes avaient faites durant son absence. Lorsqu'il se crut assez aimé ou assez craint, il voulut effacer les taches que ses deux derniers prédécesseurs et sa première complaisance avaient faites au trône. Il commença à régner sans son parlement; et sans s'embarrasser des priviléges de la grande Charte, il imposa lui-même des subsides extraordinaires (1). N'ayant pas toutefois ce courage d'esprit, in-

(1) **Avant que de prendre ce parti noble et vigoureux, Édouard aurait dû examiner avec soin s'il était en harmonie avec son caractère et les circonstances; le premier pas une fois fait, il devait se roidir contre les obstacles que les prétentions orgueilleuses et le génie altier de son peuple lui faisaient voir dans l'exécution de son entreprise. Mais la plupart des hommes, des grands hommes même, ne savent être hardis qu'à demi. (N. B.)**

finiment plus rare et plus estimable que celui du cœur, Édouard manqua de résolution dans la première occasion où il éprouva de la résistance. Il craignit de tout perdre par sa fermeté, et il n'aperçut pas les suites plus funestes de sa faiblesse. La nation, qui craignait d'abord, commença bientôt à se faire craindre : les évêques, les barons et les communes unirent leurs voix, leurs mécontentemens et leurs remontrances.

Édouard, pour les apaiser, convoqua une assemblée, où il assura lui-même aux communes leur usurpation. Il ordonna à tous les shérifs d'Angleterre que chaque comté ou province députât deux chevaliers, chaque cité deux citoyens, chaque bourg deux bourgeois au parlement qui devait s'assembler, afin de consentir à ce que les barons et les pairs du royaume jugeraient à propos d'ordonner, et de l'approuver (1). Il est évident, par ces expressions, quand on ne le saurait pas d'ailleurs, que les communes n'avaient pas voix délibérative, mais seulement représentative. Dans les actes authentiqnes de tous les parlemens convoqués sous ce règne, les députés de cette

(1) Pauvre sire, que cet Édouard! (N. B.)

chambre ne parlent jamais au monarque qu'en supplians; ils lui représentent les griefs de la nation, et le prient d'y remédier par l'avis de ses seigneurs spirituels et temporels. Tous les arrêts sont conçus en ces termes : « Accordé par le roi et les seigneurs spirituels et temporels, aux prières et aux supplications des communes. » Le peu d'autorité qu'avaient les communes dans le parlement, fit apparemment penser à Édouard qu'il n'y avait pas de danger pour des souverains à se dépouiller du droit de les composer : la suite dut le détromper amèrement. Il ne tarda pas à sentir qu'il y avait plus de sûreté et de dignité à nommer les députés qu'à les recevoir. La multitude qui, jusqu'alors, avait assez ordinairement appuyé le roi contre les barons, commença à former des prétentions, et voulut avoir des droits à part. Les mouvemens qui se firent dans les provinces pour le choix des députés, réveillèrent des idées de révolte mal assoupies. Le peuple, qui, en Angleterre, a autant de penchant pour la liberté, qu'il en a peut-être ailleurs pour la servitude, devint ambitieux, insolent et inquiet (1). Sans

(1) Le peuple est le même partout. Quand on dore ses fers, il ne hait pas la servitude; mais, s'il les voit

avoir droit de suffrage, il dicta souvent des lois au monarque, et régla les résolutions des hommes d'État. Un changement si important ne fut pas l'ouvrage de plusieurs siècles. On peut dire que les Anglais sont le peuple le plus flegmatique, et, en même temps, le plus vif de l'Europe. Le court intervalle d'un parlement à l'autre suffit pour cette dangereuse fermentation. Despote par caractère, Édouard régna assez long-temps pour être témoin, et, en un sens, la victime de ses caprices. Il se vit forcé à désavouer les atteintes qu'il avait données aux priviléges ou aux usurpations de la nation anglaise, et à promettre plus de retenue. Sa déclaration fut envoyée partout, et enregistrée dans tous les tribunaux du royaume.

Un roi trouve toujours humilians et durs les engagemens qu'il prend avec ses sujets; Édouard les trouva insupportables. Dans des temps faussement éclairés, on compte les liens si respectables de la religion pour rien. Dans ces siècles barbares, on se croyait libre des sermens qu'on avait faits à Dieu, par la dispense

---

à nu au travers des lambeaux de sa misère, il s'inquiète, veut les rompre, y parvient avec insolence, et son ambition écrase les faibles monarques. (N. B.)

qu'en donnait un homme. Le monarque anglais, pour rompre ses engagemens, s'adressa, selon l'usage, au Saint-Siége. Clément V n'avait pas porté sur le trône pontifical l'ambition de décorer la liste des grands princes et des saints pontifes. Indifférent pour ce qui était ou juste ou grand, il n'avait d'empressement que pour ce qui était utile. Édouard lui fit part des richesses de ses États, et Clément, de son côté, ouvrit les trésors de l'Église. Il fut permis au prince de recouvrer le plus qu'il pourrait de l'autorité et de la puissance que ses sujets avaient usurpée. La mort anéantit ses vues.

Déchiré tour à tour et exalté par des historiens divers, Édouard a été mal connu et mal jugé par les uns comme par les autres (1).

(1) Les historiens de différentes nations ont parlé si diversement de ce prince fameux, qu'il est difficile de s'en former une juste idée. Les satires sont venues des Écossais ; les Anglais ont fait les éloges ; mais, d'après les faits de son règne, on peut avancer sans scrupule, qu'Édouard n'avait pas ce qu'on appelle des principes et un caractère bien décidé. Ses vertus et ses vices dépendaient un peu trop des occasions. Il était cruel, quoique brave, modéré, quoique conquérant, et vindicatif, quoique faible envers son peuple. Téméraire vis-à-vis des ennemis qu'il méprisait, il était irrésolu

J'oserai réclamer à son égard le jugement de ceux qui ne lisent pas simplement l'histoire pour y trouver des dates. Ses lumières furent médiocres, ses succès brillans, sa cruauté abominable, son courage extraordinaire : ses vices balançaient ses vertus; ses mœurs étaient pures jusqu'à l'austérité; son équité, envers ses sujets, exacte jusqu'à la dureté; son amitié généreuse jusqu'à l'héroïsme. Véritablement roi, son règne fut, dans tous les sens, son règne : il n'eut ni ministre ni favori; ce que l'histoire remarque de très-peu d'autres princes.

avec ceux qu'il prenait pour ses égaux, et il croyait trop aisément qu'on pouvait l'égaler. Né souverain, il a souvent été esclave, et n'a pas su être despote, quand il aurait pu l'être pour acquérir le titre de grand roi. (N. B.)

CHAPITRE IX.

Le pouvoir de faire des lois a été, dans tous les temps et chez tous les peuples, la marque distinctive de l'autorité souveraine. Depuis que Guillaume-le-Conquérant eut subjugué les Anglais, tous les rois ses successeurs jouirent de ce droit suprême. Les diverses factions qui, dans un si long temps, agitèrent l'État, n'attaquèrent jamais cette glorieuse prérogative. L'histoire nous a conservé le détail des lois qu'Édouard Ier faisait dans son parlement : il s'attribue à lui seul le pouvoir législatif; et la formule des édits était : *Notre souverain seigneur le roi a pourvu et établi les actes suivans.*

La faiblesse d'Édouard II, son fils et son successeur, inspira de l'ambition à ses peuples, ou, du moins, leur fournit l'occasion de faire éclater celle qu'ils nourrissaient. Ce jeune prince marqua son avénement au trône par une action aussi honteuse que malheureuse, qui lui

assura sans retour la haine de ses sujets, et qui décida de tous les événemens de son règne.

Dès son enfance, Édouard s'était décrié par un goût excessif pour ses favoris, dont le bruit public voulait qu'il fît des maîtresses. Comme on craignait les suites funestes de ces sortes d'engagemens, les *Mignons* furent écartés, et on s'assura, le plus qu'il fut possible, que ce serait pour toujours. Les volontés des morts sont rarement des ordres pour les vivans. Édouard n'attendit pas que le corps du roi fût enseveli, pour violer ses sermens et troubler la paix publique. Gaveston, celui-là même qui avait le plus servi à corrompre ses mœurs, fut rappelé avec honneur, et on n'oublia rien pour lui faire entièrement oublier sa disgrâce.

Gaveston alliait les grâces d'une aimable femme avec les talens qui font un grand homme. Il avait une figure charmante, et un corps robuste; du goût pour les choses frivoles, et de l'ambition; la fureur de la parure, et la passion de la gloire; le cœur tendre, et l'ame héroïque; l'esprit agréable, et des lumières étendues. Avec les vertus des deux sexes, il avait aussi leurs défauts : il était efféminé et infatigable, galant et terrible, insinuant et brusque, poli et insolent. Il outra les

trois caractères qu'il réunissait, la fierté d'un gascon, les caprices d'un favori, et la dureté d'un ministre.

Des hommes, ou, si l'on veut, des femmes de cette trempe n'allument jamais des passions modérées. Édouard rendit Gaveston l'ame de tous ses plaisirs (1), le dispensateur de toutes ses grâces, le compagnon de tous ses honneurs, le dépositaire de toute sa puissance. Esclave jusque sur le trône, le monarque anglais n'était occupé que du soin de plaire à son amant ou du bonheur de le posséder. Il ne recevait d'hommage que pour le renvoyer à ce qu'il aimait. Ne pouvant lui céder la couronne, il l'en approcha en le nommant vice-roi de tous ses États. Édouard n'eut que le nom de roi, Gaveston en eut l'autorité.

Un homme sage, pour désarmer l'envie, aurait tempéré l'éclat de sa faveur et de sa fortune; le superbe favori révolta les grands, en triomphant orgueilleusement de la sienne. Ils trouvaient Édouard inconsidéré, et Gaveston vain; ils blâmaient dans l'un la facilité à donner, et dans l'autre l'avidité à prendre; le premier

(1) La France, de ce côté, par Henri III, ne peut rien reprocher à l'Angleterre. (N. B.)

les révoltait par une confiance aveugle, et le second par des trahisons insignes ; ils haïssaient Édouard parce qu'il ne les ménageait pas, et Gaveston parce qu'il les insultait; ils étaient également étonnés, et du prince qui ne voyait pas le précipice qu'il se creusait, et du favori qui ne le craignait pas.

Cependant, les seigneurs n'éclatèrent pas d'abord ; ils attendirent qu'Édouard se fût tout-à-fait dégradé, Gaveston tout-à-fait oublié, le peuple tout-à-fait indisposé. Alors ils portèrent leurs plaintes au parlement, qui les appuya de toute sa puissance. Le roi se vit forcé à sacrifier son favori aux clameurs publiques. Gaveston fut envoyé en Irlande avec toutes les marques de faveur et tous les titres d'honneur qui pouvaient adoucir sa disgrâce. Cet exil fut court, parce que le roi ne guérit point de sa passion ; il redevint nécessaire, parce que Gaveston ne diminua rien de son insolence, et qu'il l'augmenta même par l'alliance de son sang avec celui de son maître.

Le nouvel orage qui perdit le favori, fut formé avec grand éclat, par le trop célèbre comte de Lancaster. Ce prince tenait à tout, au trône par le sang, au roi par ses dignités, à la vertu par des apparences, aux grands par

son ambition, aux amis par ses services, à la multitude par ses largesses, au soldat par sa valeur, au parlement par son éloquence. Son nom seul attira l'Angleterre toute entière sous ses rebelles étendards, qui auraient pu devenir, à son gré, ceux d'une grande révolution (1). Le roi et son favori virent grossir ce nuage sans s'effrayer : leur fermeté ne venait pas de leur courage, mais de leur indolence. Pour ne pas interrompre leurs plaisirs honteux, ils se cachaient à eux-mêmes le péril qui les menaçait. Cette sécurité coûta la tête à Gaveston, et à Édouard son autorité; l'on fit mourir l'un, et l'on dégrada l'autre.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que les Anglais ont toujours travaillé à rendre leurs rois méprisables, pour avoir droit de les mépriser : ils craignent autant un bon prince, qu'on craint ailleurs un tyran. Je les crois convaincus que leur liberté, cette idole qui leur a coûté tant de sang, ne se trouvera jamais en péril, que sous un monarque qui les forcera à l'aimer et à l'estimer. Quoi

(1) Tout le monde était convaincu que le parti où il se trouvait était le parti de l'humanité, de la justice, de la religion. Quel rôle il aurait pu jouer ! (N. B.)

qu'il en soit de cette réflexion, les factieux n'avaient pas attendu jusqu'au moment dont je parle, pour attenter aux droits du diadême. Le faible Édouard n'était parvenu à se faire couronner, qu'en jurant *qu'il garderait et ferait observer les lois et les statuts que le parlement jugerait à propos de faire*. Ce serment fit à l'autorité royale la brèche la plus funeste. Lancaster, qui n'était pas loin du trône, aurait dû profiter de l'ascendant qu'il avait pris dans la ligue, pour anéantir cet engagement : il le fit solennellement renouveler par Édouard. Plus avide de la faveur populaire, que de l'espérance de régner, cet enthousiaste républicain dépouilla son sang à jamais du pouvoir suprême (1). Depuis ce temps-là, le droit de faire des lois n'appartient pas plus au roi, qu'à son parlement. Pour en créer ou pour en abolir, il faut nécessairement le concours des deux pouvoirs ; c'est donc dans la réunion des deux pouvoirs que réside l'autorité souveraine.

Afin de donner quelque consistance aux

---

(1) Parmi les grands conspirateurs de l'Angleterre, on ne trouve qu'un seul grand homme, Cromwel ; mais j'avouerai aussi que c'était un grand scélérat. (N. B.)

divers arrangemens pris avec le monarque, les grands, qu'on commençait dès-lors à nommer mylords, l'obligèrent par leurs intrigues à prendre de leurs mains un chambellan, qu'ils croyaient inviolablement dévoué à la ligue, et d'un caractère propre à former à la cour un espion parfait. Hugues Spencer avait un père d'un génie vaste et d'un cœur hardi, qui n'avait paru que grand capitaine, et qui se trouva délié courtisan; que l'intérêt avait rendu républicain, et qu'un plus grand intérêt rendit royaliste. Cet homme ambitieux voulut faire jouer à son fils un plus grand et plus noble rôle que celui qu'on lui destinait. Il lui persuada de sacrifier les intérêts des barons aux siens, et de travailler à devenir maître de ceux qui se regardaient comme ses protecteurs. Les grâces du corps et de la figure, des mœurs singulières et dépravées, un caractère souple et rampant, l'esprit gai et vif, une complaisance de tous les instans et de tous les genres, donnaient au jeune Spencer de grands droits sur le cœur d'Édouard; il y régna. Dans la vivacité de ces nouvelles amours, tout fut permis au fils et au père, qui, comme tous les favoris qui les avaient précédés et qui les ont suivis, ne gardèrent aucune mesure, ni dans leur

orgueil, ni dans leur ambition, ni dans leur vengeance. L'indignation publique les éloigna durant quelque temps de la cour, et même du royaume; mais la faveur toujours constante du roi, les y rappela à l'occasion que je vais dire.

La reine, par je ne sais quel caprice pieux, qui n'était pas dans son caractère, voulut faire un pélerinage à Cantorbéri : le château de Lédes se trouva sur la route, et elle s'y présenta pour passer la nuit. Comme cette place appartenait à un des auteurs des derniers troubles, et que la confiance n'était pas encore trop bien rétablie, l'entrée en fut refusée assez brusquement. La princesse, naturellement fière et vindicative, oublia qu'elle faisait un voyage de dévotion, pour ne se souvenir que de l'injure qui lui était faite. Un homme peut bien quelquefois différer sa vengeance, mais celle d'une femme ne peut souffrir de retardement. Isabelle fit de ces éclats, dont il n'y a qu'une personne de son sexe qui soit capable. Il faut du spectacle pour frapper les Anglais, et ces clameurs attendrirent la multitude. Le roi lui-même, tout indolent qu'il était, servit la vengeance de la princesse, avec autant de vivacité que s'il l'eût aimée : il leva sur-le-

champ des troupes (1). Pour rassurer ses sujets qui commençaient à s'alarmer de ces mouvemens, le monarque déclara authentiquement qu'il ne prenait pas les armes pour faire la guerre à son peuple, mais seulement pour punir l'insolence d'un particulier. Cette proclamation contint tout le monde; Édouard se vit en état de faire agir librement son armée : le château de Lédes fut assiégé, pris et rasé. Ce succès, si l'on peut l'appeler de ce nom, enfla le courage du roi : il n'avait pris les armes que pour apaiser la reine; il pensa à s'en servir pour se venger de ses ennemis, et pour rendre tout son lustre au diadême.

Édouard, sur ces entrefaites, rappela les deux Spencers, pour s'appuyer de leurs lumières dans son conseil et de leur bravoure dans ses armées. Ce trait d'autorité, fait avec un air de sagesse et de dignité qu'Édouard n'avait pas mis jusqu'alors dans ses entreprises, persuada au gros de la nation qu'il se sentait en état d'être roi, et qu'il était temps qu'ils reprissent la mo-

(1) Quelle que fût l'infamie où se plongeait un prince ignoble, il dut sentir que l'injure faite à la reine était sa propre injure : il la vengea pour se venger lui-même. Mais quel prince! quel siècle!.. .(N. B.)

deste condition de sujets. L'idée qu'on avait que ce prince était puissant, le rendit enfin redoutable : le peuple, qui avait cru le parti des seigneurs le plus juste, parce qu'il était le plus fort, se rangea de celui du roi pour la même raison. Les plus timides ou les plus sages des lords confédérés, rentrèrent aussi dans l'obéissance; mais ils furent reçus avec une hauteur, qui leur persuada qu'on aurait mieux aimé devoir leur soumission à la force des armes, qu'à un repentir lâche et intéressé.

Le comte de Lancaster, ce chef éternel de toutes les ligues, voyait avec chagrin sa faction affaiblie par les désertions continuelles. Pour la première fois de sa vie, il se vit réduit à l'humiliation accablante de fuir devant un roi et des favoris, qu'il avait toujours méprisés. La victoire donne des ailes au moindre soldat; les défaites les ôtent souvent au plus intrépide. L'armée royale atteignit les confédérés, et les attaqua. Les rebelles étaient en trop petit nombre pour vaincre; ils ne pouvaient que mourir, et ils le firent avec courage. Lancaster, trop criminel pour mériter une fin si glorieuse, chercha la mort, et ne trouva que l'esclavage.

Il y avait deux partis à prendre sur ce re-

doutable rebelle et sur environ quatre-vingts seigneurs, qui avaient été faits prisonniers avec lui : celui de la justice ou celui de la clémence. Le roi, selon les lois, pouvait les punir ou leur pardonner. Il paraissait dangereux de verser tant de sang illustre; ce spectacle d'horreur pouvait révolter plus qu'intimider, et au lieu de rendre respectable l'autorité, la faire détester comme une tyrannie. D'un autre côté, les confédérés avaient paru jusqu'alors trop jaloux de l'indépendance, pour qu'on pût compter sur leur soumission. La générosité du pardon, en les humiliant, devait naturellement les aigrir contre la cour, et les rendre irréconciliables. Faire périr les prisonuiers, c'était pousser à bout leurs amis; les relâcher, c'était les armer eux-mêmes. L'un était peut-être plus sûr, mais l'autre paraissait plus noble.

C'était plus de difficultés qu'Édouard n'en pouvait résoudre. Par faiblesse, il inclinait lui-même à la douceur; on le rendit cruel par faiblesse. Les favoris lui persuadèrent qu'il n'assurerait son autorité que par la mort des factieux, et il en signa l'arrêt. Lancaster fut exécuté à Ponfret, et vingt-deux seigneurs en divers lieux, pour jeter l'épouvante dans tout le royaume.

CHAPITRE X.

Ce déluge du plus beau sang d'Angleterre remplit tous les cœurs d'effroi. On ne craignait pas seulement d'agir, on osait à peine parler. Le temps paraissait venu de rétablir les droits de la royauté, et d'arracher au parlement la puissance législative, à laquelle il devait d'autant moins tenir, qu'il n'en avait pas encore fait usage. Les Spencers prirent malheureusement le change : ils auraient assuré leur faveur en affermissant l'autorité royale ; ils ruinèrent l'une et l'autre en poursuivant la vengeance de leurs injures particulières. La foudre tomba d'abord sur les trois principaux auteurs de leur exil, qui se trouvèrent mêlés dans les derniers troubles : Orleton, évêque d'Herefort, l'évêque de Lincoln, et Mortimer le jeune. Le clergé exigea assez fièrement l'élargissement des deux prélats (1), et Mortimer échappa à la fureur

(1) Dans ces temps peu éclairés, se consacrer au ser-

des favoris, par une aventure extraordinaire, dont on verra le dénoûment dans la suite de cette histoire. Un péril et des intérêts communs unirent ces trois hommes, devenus célèbres. Il résulta de ce triumvirat un tout redoutable à la tranquilité publique. Le premier paraissait né pour bouleverser le monde; le second pour le gouverner; le troisième pour le conquérir (1). L'un avait toute l'activité qu'il faut pour former un parti; l'autre la sagesse nécessaire pour le conduire; le dernier assez d'audace pour le faire agir vivement. La ligue avait ses ressorts, son lien, son épée : elle manquait d'autorité; Isabelle lui en donna.

Cette princesse, indignée de n'être ni reine ni épouse, et ennuyée de la froideur du roi autant que du mépris de ses insolens favoris, chercha un soulagement à ses peines dans un commerce étroit avec les factieux. L'union fut bientôt formée, et la confiance parfaitement

vice des autels, c'était s'assurer l'impunité des outrages qu'on faisait au trône. (N. B.)

(1) Notre auteur fait là trois grands hommes tels que l'histoire n'en offre aucun, même dans la personne du vainqueur de Pompée; mais la conduite de ces triumvirs britanniques justifie peu leurs superbes portraits. (N.B.)

établie entre eux : la perte des Spencers et peut-être celle d'Édouard, furent jurées. Des hommes nourris dans l'intrigue formaient l'entreprise, mais on manquait de bras pour l'exécuter, et le découragement général de la nation ôtait jusqu'à l'espérance d'en trouver.

Telle était la situation des affaires, lorsqu'on vit éclore entre l'Angleterre et la France de ces semences de division qui ont commencé avec les deux monarchies et qui ne finiront probablement qu'avec elles. Les mécontens, qui avaient l'œil à tout, entrevirent dans ces démêlés quelques circonstances dont ils pourraient profiter pour leurs intérêts. Ils traversèrent sous main et avec succès les négociations entamées pour terminer ces différens, et firent adroitement insinuer aux ministres qu'il n'y avait que la reine assez aimée ou assez adroite pour adoucir l'esprit trop aigri de Charles-le-Bel. Les Spencers donnèrent aveuglément dans le piége : Isabelle fut priée de passer la mer pour aller rétablir la concorde entre deux nations qui lui étaient si chères, et pour réunir deux monarques dont l'un était son frère et l'autre son mari.

La princesse, qui n'avait été connue jusqu'a-

lors que par ses malheurs, commença un rôle à la cour de France, qui ravit d'abord, qui étonna ensuite, et qui finit par effrayer l'univers. En peu de jours elle termina l'affaire des deux couronnes avantageusement en apparence pour elles, mais dans le fond relativement à ses seuls intérêts. Par ce traité, Charles rendait au roi d'Angleterre tout ce qu'il lui avait pris, à condition que ce prince viendrait en personne rendre hommage de la Guienne, ou qu'il en chargerait Édouard son fils, en lui cédant le domaine de cette belle province. Cette alternative fut une adresse de la reine, ou pour donner occasion à ses amis de bouleverser l'Angleterre, si le roi sortait de son île, ou pour fortifier son parti dans le continent, si elle se voyait maîtresse de la personne du prince son fils. Le conseil d'Édouard se partagea dans une affaire de cette importance : les citoyens et les ennemis des Spencers voulaient que le roi gardât ses domaines et rendît l'hommage ; les favoris et leurs créatures, qui ne trouvaient nulle sûreté, ni à accompagner leur maître en France, ni à demeurer sans lui en Angleterre, furent d'un avis contraire, et il prévalut. Le jeune prince, âgé d'environ

treize ans, fut envoyé en France, et son arrivée y fut le sceau de la paix entre les deux nations.

La paix ayant été publiée et la réconciliation paraissant sincère, Édouard crut qu'un plus long séjour de la reine, sa femme, et du prince de Galles, à la cour de France, était inutile, et leur envoya ordre de revenir. Isabelle était retenue à Paris par des liens plus forts que les ressorts qu'on mettait en œuvre pour l'en retirer. Deux passions, toutes deux extrêmes, l'amour et la haine, régnaient dans son cœur. Elle conduisait à la fois une intrigue de galanterie et une intrigue de politique, et on lui trouvait pour les deux choses un talent et un goût égaux. Mortimer, que nous avons vu arraché à la haine des Spencers, fut redevable de son salut à la reine, dont il possédait depuis long-temps toute la tendresse. L'intérêt de son cœur avait su rendre la princesse si persuasive en cette rencontre, qu'elle l'avait emporté dans l'esprit du roi sur ses favoris. Cependant, en lui conservant la vie, elle n'avait pu lui faire rendre la liberté. L'amour inspira depuis tant de stratagêmes au prisonnier, qu'il trompa la vigilance de ses ennemis, brisa ses fers, et alla joindre la reine

en France, où ils se dédommagèrent sans contradiction de ce qu'une séparation forcée leur avait coûté de chagrin.

Mais le soin de leur amour ne retardait pas les préparatifs de leur vengeance. Leur parti était pris de ne retourner en Angleterre qu'en état d'accabler leurs ennemis, et le prince de Galles était du complot. Le roi Charles, séduit par les pleurs et les caresses d'une sœur aimable, épousa ses ressentimens. A la vérité, il ne prit pas ouvertement son parti, mais il la servait plus utilement sous main, que par un éclat peut-être inutile, et qui certainement ne convenait pas. La princesse ne s'occupa guère du soin de chercher des braves qui l'accompagnassent (1); elle se trouva seulement embarrassée à choisir ceux qui lui convenaient davantage.

Le bruit des amours et des projets d'Isabelle passa bientôt jusqu'à Londres. L'honneur et la sûreté du trône parurent également en danger au monarque anglais : il redemanda sa femme avec une colère et des hauteurs qui

(1) Une belle femme qui dispose de grands trésors, ne manque nulle part de partisans. (N. B.)

révoltèrent Charles (1); mais les Spencers, plus habiles, gagnèrent par leurs profusions tous ceux qui avaient du crédit sur le roi français. Dès-lors les ministres commencèrent à faire regarder comme un crime d'État l'appui qu'on donnait à une épouse visiblement rebelle, et les dévots comme un crime envers la religion la complaisance qu'on avait pour ses désordres. Les deux cabales unirent depuis leurs raisons et leurs forces. Charles sentit la nécessité d'abandonner Isabelle : on a prétendu même qu'il s'était déterminé à la faire arrêter avec son fils, pour les renvoyer au roi d'Angleterre.

La princesse, avertie de ce qui se tramait, se retira, assez en désordre et mal accompagnée, dans le Hainaut, où elle fut reçue avec des honneurs extraordinaires. Jean de Hainaut, frère du souverain de cette province, se piquait d'avoir toute la valeur et la générosité des chevaliers errans. Il assembla trois cents gentilshommes, avec lesquels il entreprit de ramener en Angleterre Isabelle, qu'il trouvait d'une beauté parfaite, et dont les

(1) Hauteurs de sot et colère de femmelette; mais Charles avait-il raison de soutenir une reine adultère et une indigne sœur qui le déshonorait ? (N. B.)

aventures avaient fait du bruit. A leur exemple, toute la jeunesse de la cour du Hainaut se piqua de pitié et de bravoure, et la reine passa la mer avec environ trois mille de ces nobles aventuriers. A son arrivée, la plupart des seigneurs anglais joignirent des troupes aux siennes. Édouard, livré à l'incertitude qui avait influé sur toutes les actions de sa vie, se vit réduit à fuir sans savoir où, et sans pouvoir se fixer dans aucun endroit qui ne fût rempli d'amis chancelans et d'ennemis déclarés. Ne sachant plus quel parti prendre, ni ses ministres quel conseil lui donner, il se réfugia avec son favori dans le pays de Galles, et le vieux Spencer s'enferma dans Bristol, pour couvrir la fuite du prince, et pour retarder les progrès des mécontens. Cette ville n'arrêta que peu de jours l'armée de la reine, et la mort de son défenseur ne satisfit pas son ressentiment. Elle suivit sa fortune, qui ne tarda pas à lui livrer le favori, qu'elle fit mourir, et le maître, qu'elle fit enfermer.

Cependant Isabelle se trouvait dans des circonstances qui devaient la rendre incertaine (1).

(1) Il est des occasions où il est aussi embarrassant de réussir que d'échouer. (N. B.)

Faire périr le roi ou le rétablir, il n'y avait pour elle qu'un de ces deux partis à prendre. L'un mettait ses jours en péril, et l'autre flétrissait sa gloire. J'aime à croire, pour l'honneur de l'humanité, que la reine balança quelque temps entre sa sûreté et son devoir ; c'est tout ce que la suite de l'histoire nous permet de penser de plus généreux de son caractère. Le parlement, qu'elle assembla, et dont elle ordonnait tous les mouvemens, déposa le roi prisonnier, et éleva son fils sur le trône. La reine, à cette nouvelle, joua parfaitement le rôle d'une personne affligée, et toute l'Angleterre chercha des adoucissemens à une douleur, qu'on était bien persuadé que la reine ne sentait pas. Le prince de Galles, que son âge rendait moins soupçonneux, fut peut-être le seul qui se laissa toucher par ses feintes larmes. Il en fut si attendri, qu'il fit vœu de n'accepter jamais la couronne pendant la vie du roi son père, sans son consentement exprès. Cette résolution déconcerta le parlement, et donna, sans doute, occasion à l'ouverture que firent quelques esprits modérés, d'engager le roi à céder, par une démission volontaire, un sceptre qu'il ne pouvait plus porter.

Edouard avait été esclave sur le trône ; il

ne fut pas libre dans les fers (1). De son consentement sa couronne passe sur une tête plus heureuse et plus digne de la porter. A ce prix, on consentit à le laisser vivre : grâce ou outrage inutile; la crainte de quelque révolution fit hâter sa mort. La reine régente, et Mortimer, son amant et son premier ministre, furent accusés de cet attentat. Le nouveau roi le crut d'autant plus aisément qu'il les détestait l'un et l'autre pour leur orgueil et leur tyrannie. Il alla lui-même enlever le favori jusque dans le lit de la reine, et le fit périr. Isabelle elle-même fut renfermée; ses jours furent avancés, et la justice le permettait à un roi, mais la nature le défendait peut-être à un fils.

Telles furent les horreurs qui terminèrent le tumultueux et malheureux règne d'Edouard II. Il fut une preuve que les tragiques catastrophes sont plus communes sous un roi sans talens, que sous un tyran sans humanité (2).

---

(1) Il finit, comme il avait commencé, en lâche. (N. B.)

(2) Prince immoral, époux d'une femme digne de lui, et père d'un fils parricide, Édouard a été le destructeur de la monarchie anglaise : en partageant l'autorité des lois avec son parlement, il laissa à sa nation une semence de guerres civiles que des torrens de sang n'ont pu étouffer. Ce triste roi fut la première victime de ses

CHAPITRE XI.

Si l'art de régner n'est que celui d'assurer le bonheur des peuples et la dignité, l'autorité, le repos des souverains, on peut dire qu'Edouard III, que les Anglais nous donnent pour un des plus grands princes qui aient jamais tenu le sceptre, ne fut pas un grand roi, à prendre ce titre dans toute son étendue. Ce monarque abrégea, par la déposition du roi son père, le chemin qui devait le conduire au trône ; il l'illustra dans la suite par ses exploits ; enfin, il le déshonora par des amours ridicules et surannés. Son orient fut criminel, son midi héroïque, son couchant malheureux. Il fit de grandes choses, et ses admirateurs prétendent qu'il les fit par des motifs encore plus grands.

folles imprudences ; et l'histoire d'Angleterre, qui n'est guère qu'une liste terrible des plus grands malheurs, n'offre peut-être pas des infortunes qu'on puisse comparer aux siennes. (N. B.)

A les entendre, sa grandeur d'ame était sans ambition, son courage sans emportement, son autorité sans précipitation, sa justice sans cruauté, sa vivacité sans imprudence, sa discipline sans rigueur, son ressentiment sans vengeance, son autorité sans orgueil. Les Anglais disent ordinairement tant de mal de leurs rois, qu'on leur pardonnerait sans peine d'outrer l'éloge de celui-ci, si ce prince leur était cher par un motif plus juste et plus généreux, que celui de ses succès et de sa haine contre la France (1).

Presque esclave du parlement et de la charte, pour éviter un léger péril, Edouard jeta ses successeurs dans les plus grands dangers : il

---

(1) Il se peut, après tout, qu'Édouard eût été un monarque parfait sur un autre trône ; mais celui des Anglais est si orageux et si glissant, que je le crois plus difficile à remplir que celui de la plupart des autres peuples. Il paraît que ce prince ne connut pas les intérêts de sa couronne, ou qu'il craignit le génie de ses sujets : il manqua de lumières et de fermeté. Les brèches faites à l'autorité royale sous un roi méprisé, devaient être réparées au moins par un prince admiré, avant que le temps les eût affermies. Il fallait, je l'avoue, braver quelques murmures, et courir peut-être quelques risques pour y réussir ; mais a-t-on droit au titre de grand, quand on est rebuté par de tels obstacles ? (N. B.)

n'eut de courage que pour vaincre ses ennemis, il en manqua pour forcer ses sujets à devenir heureux. S'il fit le bonheur de la génération qu'il gouvernait, ce fut aux dépens des générations qui devaient la suivre. Dépourvu de vues générales et entraîné par le cours des circonstances, ce prince n'étendit pas sa prévoyance plus loin que son règne. Il parut plutôt faire la guerre par inquiétude que par ambition. Tout le crédit qu'il avait dans son parlement, il le fit servir à ses conquêtes, au lieu qu'il aurait dû faire servir ses conquêtes à se rendre maître de son parlement et à le resserrer dans ses vraies bornes. L'envie d'être aimé, et de petits intérêts particuliers qui sont la ruine de la politique, lui firent négliger ou sacrifier les avantages de sa couronne : ses triomphes mêmes, en élevant le courage et les prétentions des Anglais, devinrent funestes à ses successeurs. On est fâché de le dire, quoique cela soit vrai : un roi d'Angleterre doit mettre ses sujets au nombre de ses ennemis, mais ennemis dont il est pourtant obligé de faire la félicité. Edouard fut si éloigné de sentir cela, qu'il voulut régner sur les Anglais, comme il avait régné sur un autre peuple. Enfin, l'Angleterre aurait eu besoin d'un maître con-

sommé dans l'art de gouverner, et celui dont je parle ne fut qu'un guerrier instruit dans l'art de vaincre. Il eut un grand nombre de fils, qui furent sa force durant sa vie, et la ruine de ses États et de l'autorité royale après sa mort (1).

Les descendans des ducs d'Yorck et de Lancaster, ses troisième et quatrième fils, se disputèrent long-temps et vivement la couronne. Pour appuyer leurs prétentions, il se forma

---

(1) Jean-le-Bon, roi de France, montra la plus grande fermeté pendant tout le temps de sa détention en Angleterre. Édouard III lui ayant proposé la liberté, à condition de lui faire hommage du royaume de France, comme relevant de celui d'Angleterre, il répondit : Pourquoi me faire des propositions que je ne veux pas écouter? Les droits de ma couronne sont inaliénables.

Ce fut au milieu du XIV[e] siècle qu'Édouard III envoya des moutons à Alphonse II, roi de Castille. C'est pour conserver ce précieux avantage de la supériorité de ses laines, que l'Angleterre a pris un si grand soin de détruire les loups, le fléau des bêtes à laines. Les pâturages d'Angleterre sont si favorables aux moutons, que, suivant les anciens auteurs, les laines de ce pays sont les meilleures du monde ; mais l'Espagne et la France pourraient bien aujourd'hui démentir cette assertion. (*Note de l'éditeur.*)

deux factions célèbres en Angleterre, sous le nom de Rose Rouge et de Rose Blanche : la première appuyait la maison de Lancaster, et la seconde la maison d'Yorck. L'histoire est souillée des horreurs auxquelles ces factions se livrèrent : leur fureur, égale à l'ambition des chefs, fit de l'Angleterre, pendant près d'un siècle, un théâtre de carnage et de sang. Il s'établit entre les princes des deux maisons des principes sanglans qu'on a peine à croire. Les chefs des deux partis ne paraissaient se faire la guerre que pour savoir qui aurait droit d'exterminer plus de citoyens. Ces tyrans ne se lassèrent jamais de leurs barbaries ; et, par un désespoir affreux, la nation entière s'associa en quelque sorte à leurs fureurs et à leurs haines. Dès-lors ce ne fut plus une guerre réglée, c'étaient des massacres continuels. On ne demanda plus, on ne fit plus de quartier. Il ne fut plus permis de vivre en paix, ni d'y laisser vivre les autres ; et les Anglais ne voulurent plus de maîtres, qui n'eussent été portés sur le trône par des fleuves de sang.

Les monarques voulurent s'assurer par l'infamie un trône qui aurait été mieux affermi par le courage ; ils ne regardèrent leur élévation que comme le pouvoir de faire des crimes.

Ne trouvant pas dans leur génie des ressources pour surmonter les périls qui les entouraient, ils appelèrent les forfaits à leur secours; ils furent tous des monstres, ou par faiblesse, ou par cruauté; et l'échafaud ne fut pas le supplice le plus barbare et le plus honteux qu'ils firent souffrir à leurs ennemis.

Aussi éprouvèrent-ils les inquiétudes que donne une élévation achetée au prix de l'honneur et de la vertu. Comme la plupart n'avaient formé de plan que pour cette élévation, et n'en avaient pas fait pour la soutenir, ils furent renversés. Après la première ivresse de la nouveauté, les peuples abandonnèrent l'idole qu'ils s'étaient faite. Les Anglais, animés de cet esprit d'indépendance qui les porte à secouer le joug, ou de cette impatience qui leur fait désirer de changer de maître, ne mirent plus de bornes à leurs entreprises. On avait donné le trône sans équité, et on l'ôtait par caprice : les détrônemens flattaient la vanité de la nation anglaise, et lui servaient d'occupation. Le peuple, voyant successivement passer sous ses yeux plusieurs rois, ne s'accoutuma à aucun, et la révolte perdit ce qu'elle avait d'odieux, parce qu'elle devint fréquente et générale.

Le parlement profita de ces divisions pour

achever de ruiner l'autorité royale (1). Ses prétentions ou ses chimères furent surtout nourries par les deux factions qui se disputaient, non le cœur, mais le sceptre des Anglais. Il est vrai que les pairs n'avaient rien à désirer depuis qu'ils partageaient le droit de la législation avec leurs souverains ; mais les communes ne jouissaient pas de cet avantage ; elles le souhaitaient pourtant avec passion, car le peuple est ambitieux comme un monarque, et elles l'acquirent de la manière que je vais exposer.

Après la mort d'Édouard III (2), Richard II,

(1) On l'a pu remarquer jusqu'à présent : ce n'est que dans les malheurs de la patrie, que ce grand corps a puisé ses droits. Il lui a fallu exciter des troubles ou les fomenter, pour parvenir à se rendre redoutable à ses maîtres. (N. B.)

(2) J'ai oublié de dire que l'opinion vulgaire est que l'ordre de la *Jarretière* est dû à Édouard III, qui le créa à l'occasion de la jarretière de la comtesse de Salisbury, que cette dame laissa tomber dans un bal, et que le prince releva. Les courtisans s'étant mis à rire, la comtesse rougit, et le roi lança cet anathême contre les rieurs : *Honni soit qui mal y pense!* D'autres pensent que l'ordre de la Jarretière doit sa naissance à la fameuse journée de Crécy, où l'on avait pris pour mot

fils de ce prince de Galles qui fut le plus grand et le plus honnête homme de son siècle, monta sur le trône. Il n'y porta ni les vertus d'un chrétien, ni les qualités d'un honnête homme, ni les talens d'un grand roi. Son règne fut celui des femmes, des favoris, des ministres. Il manqua également d'esprit, de cœur, de mœurs; il ne sut ni parler, ni agir, ni mourir en prince.

Le duc de Lancaster qui le détrôna, prit le nom de Henri IV. Le nom d'un usurpateur réveille naturellement de grandes idées. Celui dont nous parlons n'eut, par un privilége humiliant, ni des vices éclatans, ni l'apparence de grandes vertus. Il connaissait peu la guerre, médiocrement le cabinet, souverainement l'intrigue. Son règne ne fut ni obscur ni brillant; sa domination ni tyrannique ni paternelle; son État ni violemment agité, ni toujours tout-à-fait tranquille. Il fut loué des ecclésiastiques, parce qu'il défendit les biens du clergé contre les entreprises du parlement; des dévots, parce qu'il fit brûler les hérétiques; des poëtes qui com-

---

d'ordre : *garter*, qui, en anglais, signifie jarretière. (*Note de l'éditeur.*)

mençaient alors à fleurir en Angleterre, parce qu'il les paya bien.

Henri V, son fils et son successeur (1), fut la victime de ce duc d'Yorck, dont les talens n'égalèrent pas l'ambition. Instruit par le passé, attentif au présent, l'avenir se développait aux yeux de ce prince conspirateur : il se connaissait en homme; il ne se trompa jamais dans le choix qu'il fit de ses confidens ou de ses amis. Enfin, il avait deux fils capables de l'aider dans l'exécution de ses projets, et de la poursuivre, en cas qu'il vînt à manquer.

(1) Un domestique du prince Henri, fils aîné d'Henri IV, est accusé au banc du roi, et saisi par ordre de ce tribunal. Le prince, qui l'aimait, regarde cette entreprise comme un manque d'égards pour sa personne. Il se rend au siége de la justice, et ordonne aux officiers de remettre sur-le-champ son domestique en liberté. Sir William Gascoigne, président du tribunal, exhorte le prince à se soumettre aux lois du royaume. « Si vous êtes résolu de sauver votre domestique de la rigueur des lois, lui dit-il, adressez-vous au roi, et demandez-lui grâce pour le coupable. » Le jeune Henri insiste et menace. « Je tiens ici, dit le lord juge, la place du souverain votre père; sous ces deux titres, Prince, vous me devez une double obéissance : je vous ordonne de renoncer à vos projets, de donner un tout autre exemple à ceux qui doivent être quelque jour vos sujets; et pour

Avec ces avantages, le duc d'Yorck pouvait réussir; mais il parut presque impossible qu'il ne réussît pas, quand il eut mis dans ses intérêts les deux hommes d'Angleterre les plus estimés et les plus dignes de l'être, les comtes de Salisbury et de Warwick. Le père était l'homme de son siècle le plus modeste, et le fils, le plus magnifique; l'un était plus grand homme de cabinet, et l'autre avait plus le talent de la guerre; le premier possédait un courage prudent, le second un héroïsme qui rendait la

---

réparer la désobéissance et le mépris que vous venez de marquer pour la loi, vous vous rendrez en ce moment en la prison, où je vous enjoins de demeurer jusqu'à ce que le roi vous fasse connaître sa volonté suprême. » La gravité du juge et la force de l'autorité produisirent l'effet d'un coup de foudre : le prince en fut si frappé, que, remettant tout-à-coup son épée à ceux qui l'environnaient, il fit une profonde révérence aux juges, et, sans répliquer un seul mot, se rendit droit à la prison. Le roi, instruit de ce qui venait de se passer, approuva la conduite de sir William, et levant tout d'un coup les mains et les yeux vers le ciel, il s'écria, dans une espèce de transport : «O Dieu! quelle reconnaissance ne dois-je pas à ta bonté! Tu m'as donc fait présent d'un juge qui ne craint pas d'exercer la justice, et d'un fils qui, non-seulement sait obéir, mais qui a la force de sacrifier sa colère à l'obéissance! » (*Note de l'éditeur.*)

prudence presque inutile : Salisbury savait s'accommoder à la fortune, Warwick se rendait l'arbitre de la sienne; le vieux ne perdit jamais d'amis, le jeune ne manqua jamais aucun de ceux qu'il voulut avoir : on jugeait l'un digne de tous les emplois qu'il avait eus, on croyait l'autre supérieur à toutes les places; le père eût été le plus grand homme d'Angleterre, si son fils ne l'eût surpassé.

Ce triumvirat eut les suites qu'on en devait naturellement attendre. La perte de deux cent mille hommes, d'environ quatre-vingts princes du sang, de presque tous les grands seigneurs du royaume, furent les fruits malheureux d'une union, que, malgré tant d'horreurs, on est fâché de ne pouvoir pas trouver criminelle. Les étrangers prirent parti dans ce différent, selon leur caprice ou leurs intérêts : la France fut pour la Rose rouge, et le duc de Bourgogne pour la Rose blanche.

Henri fut d'abord défait et pris par le duc d'Yorck, qui se fit déclarer protecteur et gouverneur général du royaume. Les choses furent poussées plus loin quelque temps après : il établit dans un parlement ses droits à la couronne, et fit décider par la chambre haute que Henri

porterait le sceptre pendant sa vie, et que la maison d'Yorck lui succéderait (1).

Ce tempérament ne fut pas du goût d'une nation qui est extrême. Il diminua les espérances de son parti, et releva le courage des chefs de la Rose rouge, qui passèrent dans le camp et sous les drapeaux de la reine. Cette princesse, supérieure à ses disgrâces, fit passer tout son ressentiment, tout son courage, tout son désespoir dans leur ame : ces armes les rendirent invincibles, et les firent triompher de leur ennemi. Le duc d'Yorck et son second fils, le comte de Rulland, périrent dans une bataille qui fut livrée dans ces circonstances : mylord Salisbury n'échappa à la fureur du soldat, que pour porter sa tête sur un échafaud.

---

(1) C'en était trop pour un sujet, et trop peu pour un homme qui ne prétendait plus l'être. Après avoir aspiré au trône, le duc ne devait se prêter à aucun accommodement qui l'en éloignât. (N. B.)

CHAPITRE XII.

L'HABILE reine ne s'amusa pas à goûter les douceurs de sa victoire (1), elle en poursuivit les fruits. Warwick, qui était dans Londres, en sortit pour lui en disputer l'entrée. Un second succès couronna le courage de Marguerite. Le comte fut défait, mis en fuite, et le roi, dont on lui avait confié la garde, fut délivré. Ce malheureux prince recouvra, tout à la fois, sa liberté, sa femme, son fils unique, sa couronne, et, s'il eût été capable de sentiment, il aurait eu la consolation de devoir tous ces avantages à la personne du monde qu'il aimait le plus.

La reine ne doutait point que deux grandes victoires ne lui ouvrissent les portes de la capitale. Elle s'y présenta avec la confiance ordinaire aux vainqueurs. Les partisans de la maison d'Yorck firent habilement tourner en négo-

(1) On n'a pas triomphé, tant qu'il reste un seul ennemi. (N. B.)

ciation une affaire qui aurait dû se terminer par l'épée. Ils ralentirent les démarches de Marguerite, et hâtèrent celles du nouveau duc d'Yorck. Ce prince, après avoir défait une armée de Lancastériens près d'Héreford, avait rassemblé les débris de Warwick, et marchait à grandes journées sur Londres. Il y entra sans obstacle. Après s'être mis fièrement et sans délai la couronne sur la tête (1), et pris le nom d'Édouard IV, il suivit la reine qui se retirait, et qui n'avait pas jugé à propos de hasarder une action sous les murs d'une ville qui lui était contraire.

Les armées se joignirent aux environs d'Yorck. Elles avaient toutes deux des motifs pour souhaiter le combat, et des raisons pour espérer la victoire. Henri, ou la reine sous son nom, n'espérait de remonter sur le trône que par des succès ; Édouard ne pouvait s'y maintenir que par des triomphes : le premier se trouvait dans une province qui lui était favorable, et où ses armes avaient été deux fois heureuses ; le second, sur une terre rougie du sang de son père, de son frère et de Salisbury, le plus ardent de ses amis ; l'un avait à soutenir le déses-

(1) Voilà un roi ! (N. B.)

poir de ses partisans, et l'autre l'orgueil des siens; le roi fugitif avait plus de troupes, mais le nouveau roi en avait de meilleures.

La fureur des guerres civiles n'éclata peut-être jamais autant que dans cette sanglante journée : les Anglais y combattirent avec toute la vivacité de leur nation, et avec une opiniâtreté qui est peut-être d'un autre climat. Des deux côtés, on ne songeait qu'à vaincre ou à périr. Personne n'était occupé du soin de ses jours, on ne l'était que de la perte de l'ennemi. Ceux qui tombaient étaient remplacés par ceux qui les suivaient, avec un sang-froid qui se trouve rarement avec les grandes passions, mais qui les rend toujours plus terribles. Quarante mille morts couvraient le champ de bataille, et la fortune semblait incertaine : enfin, Édouard et Warwick, les deux chefs de la faction d'Yorck, la fixèrent dans leur parti par des actions extraordinaires, qu'une nation voisine peut seule croire. Assurés du triomphe, les deux fiers vainqueurs laissèrent à leurs lieutenans le soin de la poursuite, et prirent en diligence le chemin d'Yorck, avec l'espérance d'y surprendre Henri et Marguerite qui s'y étaient retirés avant la bataille.

La princesse, instruite de ses malheurs, ve-

nait d'en partir avec son fils et son époux, et ils se retiraient au nord de l'Angleterre (1). Cette fuite mit la gloire d'Édouard à couvert, ou la borna. Peut-être aurait-il souillé sa victoire, peut-être l'aurait-il rendue plus éclatante. Son ambition et sa générosité donnent de la vraisemblance aux deux conjectures. Quoi qu'il en soit, il ne séjourna à Yorck et aux environs qu'autant de temps qu'il en fallait pour recevoir les soumissions des vaincus et les mettre hors d'état de les rétracter : il partit ensuite pour Londres.

Le parlement fut aussitôt convoqué. Comme la victoire rend tout facile et juste, cette assemblée approuva solennellement tout ce que le peuple avait fait, il y avait trois mois, en appelant Edouard au trône, et tout ce qu'avait fait Edouard lui-même en y montant. Cette résolution, assortie aux circonstances, fut reçue avec un applaudissement général, dont les An-

(1) Cette intrépide reine, qui, contre son inclination, ses intérêts et sa coutume, ne s'était pas trouvée à l'action, et était restée auprès de l'imbécille roi pour le rassurer, se retirait avec précipitation en Écosse, pour y attendre un meilleur temps, ou y préparer une nouvelle révolution. (N.B.)

glais sont rarement prodigues, et suivie d'une innovation dans le gouvernement, dont les événemens postérieurs feront sentir l'importance.

Il est certain que c'est sous le règne de ce monarque que la chambre basse a commencé à jouir de la puissance législative. On ne sait pas précisément quelle année, parce que les titres qui en font foi, sont sans date. L'on conjecture, avec vraisemblance, qu'Edouard, par ce privilége, voulut rendre son couronnement agréable au peuple, qui y paraissait si sensible. Alors l'ancien style des actes du parlement fut changé ; au lieu de dire comme autrefois : *Accordé aux prières et aux supplications des communes par le roi et les seigneurs*, on mit : *Accordé par le roi et les seigneurs, avec le consentement des communes*. Il est vrai que la partie du gouvernement qu'on appelle exécutive fut toujours retenue par Edouard et ses successeurs. L'inspection sur l'exécution des lois est un droit et une prérogative inséparables de la royauté, dont la fin est la conservation du repos public, et l'administration de la justice entre tous les membres du corps politique (1).

(1) Cependant les Anglais ont encore trouvé cette au-

Après les premiers jours donnés au soin de l'État, Edouard se livra entièrement à son caractère. Il y avait, si l'on ose le dire, deux hommes différens dans la personne de ce prince. Ses propres ennemis avaient admiré dans lui une élévation de sentimens, une étendue de génie, une fierté de courage, une suite de vues; cette activité, cette prudence, cette générosité, qui avaient préparé et amené ses succès : ses amis même ne virent depuis qu'un voluptueux, un indolent, un efféminé. Au-dessus de l'homme dans le cours de ses exploits, il parut au-dessous des femmes dans la suite de ses plaisirs. Il se livra à des amours de tous les genres : il en eut de sérieux et d'enjoués, de nobles et de bas, de vagues et de fixes, de passionnés et de frivoles. Il attaquait toutes les femmes par esprit de débauche, et s'attachait pourtant à quelques-unes par des passions suivies. Trois de ses maîtresses le captivèrent plus long-temps. Il était charmé, disait-il, de la gaieté de l'une, de l'esprit de l'autre, et de la

torité excessive : le parlement s'est mis insensiblement en possession de citer à son tribunal tous ceux à qui le roi a confié quelque partie de cette puissance. (N. B.)

piété de la troisième, qui ne sortait guère de l'église que quand il la faisait appeler.

Ce qu'Edouard avait éprouvé dans le cours de ses galanteries, lui avait persuadé que sa bonne mine lui donnait des droits assurés sur le cœur de toutes les femmes. Une veuve de qualité, nommée Elizabeth Wodwile, qui, sans beauté, avait l'art de plaire, et à qui l'ambition tenait lieu de sagesse, renversa ce système d'amour-propre. Tout ce que le trône a de plus brillant, la passion de plus vif, l'autorité de plus fort, la profusion de plus séduisant, fut inutilement employé contre la fière Wodwile. On ne lui put jamais arracher que ces paroles accablantes pour un amant : « Je n'ai pas assez de naissance pour pouvoir espérer d'être reine, et j'ai trop d'honneur pour m'abaisser à être maîtresse. » Edouard, après avoir noué inutilement mille intrigues pour se guérir de sa passion, en vint où l'adroite Wodwile désirait le conduire.

Quelques ennemis de ce monarque périrent dans plusieurs batailles, et Henri VI dans une prison. La captivité de Marguerite acheva de pacifier l'Angleterre. Edouard, libre de toute inquiétude, se livra entièrement au plaisir. Son affabilité lui gagna tous les cœurs, et la

volupté corrompit le sien. Il aima trop le sexe, et en fut trop aimé (1).

(1) Ce goût extrême fit tort à la fortune d'Édouard, et flétrit sa gloire. Il commença son règne en héros, et le finit en libertin. (N. B.)

CHAPITRE XIII.

L'ANGLETERRE était à peine consolée de la perte d'Edouard IV, que la mort de ses deux fils la couvrit d'un nouveau deuil : le duc de Glocester, leur tuteur et leur oncle, les fit étouffer, et monta sur le trône d'où il les faisait descendre. Cet usurpateur, connu dans l'histoire sous le nom de Richard III, avait une ame perverse dans un corps mal fait. Sa physionomie annonçait tout ce qu'on peut imaginer de plus sinistre, et ne développait pas encore la moitié de sa méchanceté. Son cœur, toujours fermé à l'humanité, était toujours ouvert à la perfidie. Il ne ménageait pas son sang dans la guerre; mais il abusait de la paix pour répandre celui de ses ennemis. Sa férocité et son ambition furent les deux sources de ses cruautés, et il immola presque autant de victimes à son tempérament, qu'à ses intérêts. Ses caresses étaient perfides : elles annonçaient à ceux qui en étaient l'objet, une trahison ou un assassi-

nat. Personne ne fut en sûreté sous ce règne, parce que ceux qui auraient pu se rassurer sur l'innocence de leurs mœurs, avaient à craindre l'imagination du monarque. Il était avide du bien d'autrui et prodigue du sien. Peu de politiques ont mieux noué que lui une intrigue, et personne n'en a jamais mieux su profiter. Tout parlait en lui ou se taisait à son gré. Jamais on ne lut dans ses yeux les secrets que cachait son ame. Il ne communiquait ses projets qu'à ceux dont il ne pouvait se passer dans l'exécution, et jamais l'instant de la confiance ne prévint celui de la nécessité. Ce fut un monstre, qui eut de grands talens, point de vertus et tous les vices (1).

L'horreur d'un tel caractère étonna les Anglais même. Les plus sages d'entre eux formèrent le difficile projet de réunir les forces des Roses contre un abominable tyran. Après bien des aigreurs et des soins, on réussit à faire agréer aux chefs des deux partis le mariage d'Elizabeth, fille aînée d'Edouard, et héritière de la maison d'Yorck par son père, avec le comte

(1) Il n'abandonnait rien au hasard dans ses entreprises, ce qui est souvent un défaut en politique ; et ce système nuisit plus d'une fois à ses intérêts. (N. B.)

de Richemont, héritier de la maison de Lancaster par sa mère Marguerite de Sommerset. Richemont, triste et unique reste d'un sang réprouvé, passait dans l'esclavage, loin de sa patrie, une vie que ses ancêtres avaient finie dans les batailles ou sur l'échafaud. Proscrit comme eux, ce jeune prince s'était embarqué pour aller chercher un asile que l'Angleterre lui refusait. La mer le jeta sur les côtes de Bretagne, dont le souverain, gagné par des présens ou intimidé par des menaces, le retenait depuis dix-sept ans dans les fers. Richemont fut assez heureux pour forcer sa prison, dans le temps même que les vœux de sa nation l'appelaient au trône, et que les soins, les risques même de ses amis lui en aplanissaient le chemin. Il les joignit avec un secours de quatre mille Normands, que lui avait accordé la France, et il marcha sans tarder à Richard.

La bataille commença au lever du soleil. Elle paraissait tourner favorablement pour le roi, plus grand homme de guerre que son rival, lorsque la trahison de plusieurs des siens et un secours considérable qui arriva au comte, firent changer le sort du combat. Richard pouvait se retirer sans honte; il n'avait manqué à rien de ce qu'un grand capitaine pouvait faire;

mais il méprisa ceux qui le lui conseillaient. Sa valeur redoubla avec le péril. Il porta l'indifférence pour la vie, aussi loin qu'elle pouvait aller; il ne succomba qu'après avoir fait des efforts, dont on est fâché de trouver un si méchant homme capable (1).

La mort du tyran occasionna la fuite de quelques-uns de ses partisans, et la soumission du grand nombre. Richemont les reçut avec

(1) Voici une anecdote singulière à l'occasion de Richard III. Sir Thomas Moyle, faisant construire un château, observa avec surprise que son premier maçon se retirait à l'écart aux heures du repas, et lisait jusqu'au moment de la reprise du travail. Curieux de connaître à quel genre de lecture un maçon pouvait se livrer, son étonnement augmenta quand il découvrit que c'était celle de l'Énéide. Il interrogea le maître-maçon, qui lui dit: « Le sort, qui fait tout dans ce monde, a voulu que je fusse maçon. Cependant mes ancêtres ont fait construire des villes par leurs architectes : je bâtis votre château, et mes aïeux avaient de superbes palais; je n'ai qu'une chaumière, et ils occupaient un trône. Je n'ai pas toujours su qui je suis; mais alors je n'en étais que plus content et plus heureux. Jusqu'à l'âge de seize ans, j'ai ignoré mon sort; j'ai été élevé chez un maître de pension. A cette époque, j'en fus retiré par un très-grand seigneur, qui me conduisit au camp de Bowort. Nous allâmes droit à la tente de Richard III, qui vint à notre rencontre. Le roi me serra dans ses bras, me montra à

bonté, et leur permit de se ranger sous ses étendards : les vaincus et les vainqueurs ne composèrent plus dès-lors qu'une même armée. Les Anglais des deux partis oublièrent qu'ils avaient été ennemis ; ils se souvinrent seulement qu'ils étaient Anglais. L'amour de la patrie prit dans tous les cœurs la place des fureurs civiles. D'une voix unanime, on proclama Richemont roi d'Angleterre, sous le

---

quelques seigneurs qui l'entouraient, et leur dit que j'étais son fils. Puis se tournant de mon côté : Mon enfant, me dit-il, demain je combattrai pour ma couronne et la vôtre ; si je la perds, ce ne sera qu'avec la vie. Ne vous hasardez pas dans le combat, mais allez sur cette hauteur. De-là, vous verrez tout ce qui se passera : si je remporte la victoire, hâtez-vous de venir me trouver ; nous irons ensemble à Londres, où je présenterai à mes peuples le fils de leur souverain ; mais si malheureusement je suis vaincu, fuyez, sauvez-vous au plutôt, et surtout gardez-vous de dire à qui que ce puisse être que vous êtes mon fils, car il est bien certain qu'on ne fera aucun quartier à ma famille. En prononçant ces mots, le roi versa quelques larmes, me remit entre les mains une bourse remplie de guinées, et se retira. J'allai sur la colline, je vis cette affreuse bataille. Le roi perdit la victoire et la vie. Je me sauvai à Londres, où je vendis mon cheval, ainsi que mes habits, et, pour mieux me déguiser, je me mis apprenti maçon. Le goût que j'ai eu pour l'étude et la lecture, dans mes jeunes

nom de Henri VII, et on lui attacha la couronne de Richard, qui avait été trouvée parmi les dépouilles.

Tandis que la nation se livrait aux douceurs d'une joie, qu'elle n'avait pas éprouvée depuis long-temps, qu'elle n'avait osé même espérer, Henri examinait avec ses confidens à quel titre il lui convenait de régner. Son mariage lui donnait les droits de la maison d'Yorck. Il

années, ne m'a point quitté; d'ailleurs, c'est un prétexte pour ne pas me mêler avec le reste des maçons. » — Sir Thomas Moyle, étonné de ce récit, offre au prince un logement dans son château, avec prière d'y vivre en maître. « Laissez là les mots prince, altesse, répond le maçon ; je me suis accoutumé aux caprices de la fortune ; j'ai une famille nombreuse : car, quoique fils de roi et pauvre, je n'ai pas eu le sot orgueil d'étouffer ma postérité. Je me suis marié, il y a près de trente ans, avec une très-aimable personne, fille d'un maçon indigent. Nous avons plusieurs enfans, mais point de bien à leur laisser. Permettez-moi de construire une cabane, d'une chambre seulement, dans votre parc ; de m'y retirer, d'y achever de vivre, et d'y mourir paisiblement. » Sir Thomas y consentit ; le maçon Richard bâtit la cabane, et y vécut deux ou trois ans. Ses enfans mâles périrent, et l'on ignore absolument ce que devinrent les filles. Tel fut le sort de Richard Plantagenet, fils naturel de Richard III, roi d'Angleterre. *(Note de l'éditeur.)*

avait par lui-même ceux de la maison de Lancaster, et ses succès lui facilitaient celui de conquête. Le conseil, composé de prélats et d'autres personnes, sans vues, sans moyens, sans courage, prit un parti qui était faible et qu'il ne crut que modéré. Chacun opina pour celle des deux factions à laquelle l'habitude le tenait lié, ou pour la réunion de leurs droits. Enfin le généreux Stanley, qui avait eu plus de part que personne à la révolution, qui pensait en grand et qui s'exprimait avec liberté, prit la parole et dit au roi :

« Il y a plus de prudence que de courage dans les conseils qu'on vous donne, grand prince. Vous venez de faire tomber la couronne de dessus la tête d'un usurpateur, et vous avez droit de la mettre sur la vôtre, aux conditions qu'il vous plaira d'imposer. Guillaume Ier, dont la conquête avait tant de rapport avec la vôtre, donna ses lois à l'Angleterre : ce héros et la nation s'en trouvèrent bien. Les priviléges dont triomphe le parlement, le parlement lui-même, sont des usurpations, qu'il est de votre gloire d'anéantir ou de modifier. L'Angleterre, l'État le plus monarchique de l'Europe, a dégénéré en république par l'audace d'une assemblée, dont vous-même vous

avez éprouvé les fureurs. Les peuples ont abusé des conjectures pour ruiner l'autorité souveraine : pourquoi des souverains n'auraient-ils pas droit de s'en prévaloir pour la recouvrer ? Un roi, véritablement roi, doit rendre au trône toute la majesté que de faibles monarques lui ont laissé ravir. Le sceptre ne peut être affermi dans vos mains, ni la tranquillité assurée dans l'État, que par ces précautions salutaires. Etouffez mille petits tyrans, et donnez-nous un roi bon, un roi sage, un roi pacifique » (1).

La rumeur qu'excita l'avis de Stanlay, ôta au roi le courage de le suivre. Ce prince n'osa jamais hasarder une démarche qui pouvait le précipiter du trône aussi aisément que l'y affermir. Il aima mieux partager son autorité avec le parlement, que de flotter entre l'espérance et la crainte de l'acquérir, ou de la perdre toute entière. Cependant, comme il

(1) Si Louis XVI, roi bon et pacifique, eût eu des conseillers comme le sage et courageux Stanlay, et qu'il eût suivi leurs conseils en 1788, la révolution était retardée de cent ans, et la monarchie absolue, se relevant du sein de ses ruines, l'aurait peut-être ajournée indéfiniment; mais le petit-fils d'Henri IV n'était que pacifique et bon. (N. B.)

souffrait impatiemment l'espèce de servitude dans laquelle le retenait ce corps redoutable, il s'occupa sérieusement du soin de s'en affranchir, et voici ce qu'il imagina.

Avant que ses droits ou ses succès lui eussent donné la couronne, les seigneurs étaient seuls maîtres, seuls propriétaires des terres. C'étaient comme autant de souverains, qui tenaient leurs cours séparées dans les provinces, et qui y exerçaient leur domination ou leur tyrannie. La loi leur défendait d'aliéner leurs domaines et de vendre leurs fiefs. Cette loi avait toujours été inviolablement observée. Les communes étaient leurs vassaux. Ils étaient obligés de prendre les armes par leurs ordres, de servir à la guerre sous leur conduite, et de paraître à leur suite dans toutes les occasions publiques.

Henri, pour affaiblir le pouvoir des grands, qui, par le secours de leurs esclaves, balançaient l'autorité royale depuis trop long-temps, fit proposer, sous main, dans le parlement, un acte qui permît aux seigneurs d'aliéner leurs terres en faveur de qui ils voudraient. Les pairs, amollis par le luxe et ruinés par les guerres civiles, goûtèrent une ouverture si favorable à leur situation. L'argent immense qu'on leur offrait de leurs fiefs leur fit sacrifier

leurs plus précieux intérêts. Ils ne s'aperçurent pas, ou ne voulurent pas s'apercevoir, que cet arrangement qui leur était si agréable deviendrait funeste à leurs descendans (1). Ils manquèrent de lumières, mais le roi en manqua comme eux. Cette innovation, en élevant extrêmement les communes, est devenue par degré la ruine du pouvoir royal et de l'aristocratie.

La conduite de Henri, en cette occasion et en plusieurs autres, me ferait pencher à croire avec quelques historiens, que ce prince ne fut pas un politique du premier ordre. Il avait du bon sens, mais il manquait de génie : son jugement était net; mais son imagination froide :

(1) Si l'auteur s'expliquait sur l'étendue de la prérogative royale au sujet de la pairie, il ferait voir que, depuis Édouard III jusqu'à Henri VII, dont il parle, la création d'un pair ne s'était jamais faite sans le consentement du parlement; qu'après Henri VII, la couronne s'attribua exclusivement cette prérogative; que, pendant la guerre d'Amérique, elle en a joui sans réclamations, et que c'est un principe admis aujourd'hui, que la création des pairs appartient incontestablement à la couronne. Grand moyen pour un vrai monarque d'obtenir la majorité dans la chambre des pairs, comme un peu d'or ou une place la lui donnent si aisément dans celle des communes. (N. B.)

il avait le coup-d'œil infaillible ; mais il ne l'avait pas perçant : il saisissait bien les conséquences; mais les grands, les premiers principes lui échappaient : il réussit dans tous ses projets; mais ses entreprises portaient l'empreinte de la médiocrité de son caractère. S'il n'eut pas la pénétration nécessaire pour prévenir les conjurations, il eut une sagesse et une valeur suffisantes pour les dissiper. Sans paraître jaloux de son autorité, il gouverna seul : une application forte et continuelle lui tenait lieu de facilité et de génie. Tout ce qu'il y avait d'Anglais éclairés travaillaient pour sa gloire, sans qu'ils s'en doutassent : il les consultait ; mais il avait le secret de paraître recevoir leurs lumières, plutôt par estime ou par modestie, que par besoin. Son air mystérieux servit admirablement à couvrir la lenteur de ses réflexions, et à lui donner une réputation de finesse, dont on prétendait découvrir les ressorts secrets jusques dans les événemens les plus indifférens, ou même dans les fautes qui lui échappaient. Par un contraste assez singulier, il fut à la fois avare et magnifique ; et sa politique tira parti de ces deux passions, ou de ces deux goûts : par l'un il imposait, et l'autre lui fournissait des trésors qui le mettaient en

état de se faire craindre. La nature ne l'avait pas destiné à être un grand homme ; mais il le parut, et ne fut peut-être pas loin de le devenir (1).

(1) En 1487, un garçon boulanger, nommé Simuel, osa disputer la couronne à Henri VII. Il se disait neveu d'Édouard IV, dont les enfans avaient été privés de la couronne et de la vie par le prédécesseur de Henri VII. Cet imposteur, instruit à jouer son rôle par un prêtre irlandais, se fit couronner à Dublin. Étant passé en Angleterre, où il s'était fait un parti, il livra bataille au roi, près de Nottingham, le 6 juin de la même année 1487. Henri l'ayant vaincu et fait prisonnier, crut humilier assez les factieux, en donnant à ce roi une place de marmiton dans sa cuisine, où il servit long-temps. (*Éphém.*, 6 juin.)

CHAPITRE XIV.

Avec moins de talens et beaucoup plus de vices que n'en eut son père, Henri VIII, son successeur, régna plus paisiblement, plus absolument. Ce prince dut l'autorité assez étendue qu'il exerça, à un événement malheureusement célèbre, qui, dans un autre siècle ou sous un autre climat, l'aurait perdu sans ressource. Il inspira du respect pour le trône à son parlement, en lui donnant du mépris pour la tiare.

Henri portait impatiemment le joug qui l'unissait à la veuve de son frère. Ce lien, qui lui avait été d'abord odieux, lui était devenu, avec le temps, insupportable. L'intérêt politique avait toujours prévalu; l'intérêt du cœur prenait le dessus insensiblement. Une vieille femme, qui avait de l'humeur, ne pouvait pas balancer une jeune maîtresse qui avait du manége. Anne de Boulen possédait toute la tendresse du roi; Catherine d'Arragon était privée même des attentions les plus froides.

Tandis que l'amour inspirait des souhaits à Henri pour l'élévation de sa maîtresse, la haine de l'empereur dictait à Wolsey des projets pour la chute de la reine, tante de Charles-Quint. Le maître et le favori unirent leur passion et leur fureur : ils jetèrent les fondemens du fameux divorce qui a perdu la religion en Angleterre, et qui, du pays des martyrs, en a fait la patrie des incrédules (1).

La cour de Rome, où cette grande cause fut d'abord plaidée, avait d'abord pour chef Clément VII, de la maison de Médicis (2). Ce pontife réduisit malheureusement en négocia-

(1) Henri VIII resserra les liens qui lui unissaient ses sujets, en brisant ceux qui les tenaient attachés à Rome. Les Anglais trouvèrent plus beau, ou seulement plus singulier, d'être les arbitres de la religion de l'État; et ils se livrèrent à ce changement de scène avec une fureur qui n'est pas d'un peuple philosophe, mais qui était favorable aux desseins d'un tyran. (N. B.)

(2) Avant que Henri VIII se séparât de la communion romaine, on avait déjà agité la suppression des petits monastères. L'évêque Fisher s'y était opposé. Il prévit, dès ce moment, que c'était montrer au roi un chemin à la suppression des grandes abbayes, et, pour faire entrer le clergé dans ses vues, il disait : « La coignée ayant demandé à une forêt une petite branche d'arbre pour se faire un manche, elle s'en servit pour détruire la forêt

tion une affaire où il ne fallait que les lumières du Saint-Esprit; il voulut être politique où il ne s'agissait que d'être chrétien. La crainte d'offenser Charles-Quint et ses amis, s'il consentait à la dissolution du mariage; l'inconvénient d'aigrir Henri et ses alliés, s'il n'y consentait pas; les avantages de sa maison, dont le sort dépendait de l'empereur; les intérêts du Saint-Siége, qui exigeaient de grands ménagemens pour l'Angleterre; surtout le caractère irrésolu de Clément, qui avait passé sa vie à vouloir et à ne vouloir pas, à lever des armées et à les congédier, à faire des alliances et à les rompre : tout cela forma un grand nombre d'intrigues, qui, bien loin de se dénouer, se multipliaient et s'embrouillaient tous les jours.

L'amour, et surtout l'amour d'un souverain, ne s'accommode pas des lenteurs de la cour de Rome. Henri chercha dans ses États des facilités qu'il n'avait pas trouvées chez des étran-

---

même. Ainsi, Mylords, si vous donnez un manche à la coignée du roi, prenez garde qu'il ne s'en serve pour détruire tous les cèdres de notre Liban, après avoir détruit les arbrisseaux. »

On assure que Henri VIII éleva à une dignité très-considérable un de ses cuisiniers, pour avoir fait rôtir à propos un marcassin. (*Note de l'éditeur.*)

gers. Crammer, archevêque de Cantorbéri, prononça la sentence de divorce, que le Pape avait toujours différée sous divers prétextes ; et Anne monta fièrement sur un trône, dont on força Catherine à descendre, après vingt-deux ans de règne.

Charles-Quint, que les Espagnols comparent souvent à Salomon pour la sagesse, à César pour la valeur, à Auguste pour la fortune, ne se dissimula pas qu'on n'avait dégradé sa tante que pour l'outrager lui-même (1). Il sentit cet affront en prince qui n'était pas accoutumé à en recevoir. Toute l'Europe entendit ses plaintes; et Rome se chargea de les justifier. Cette cour, dont la circonspection est connue et admirée de toute la terre, s'éloigna de ses maximes en cette occasion. Après avoir été trop lente, lorsqu'il s'agissait de faire grâce, elle se montra précipitée, lorsqu'il fut question de lancer la foudre. En se hâtant de fulminer la sentence d'excommunication, Clément s'assura la réputation de pontife imprudent; et Henri, en la méprisant, la réputation d'un prince sans religion.

(1) Oui, Wolsey voulait l'outrager ; mais l'amour seul dirigeait Henri VIII, prince immoral, despote sanguinaire. (N. B.)

Malheureusement pour l'Angleterre, l'exemple du roi y fut plus contagieux qu'il n'a accoutumé de l'être. Le parlement abandonna la véritable religion avec une facilité, qu'on ne lui a pas trouvée pour lui faire quitter la mauvaise. Tous ceux que l'autorité de ce grand corps n'entraîna pas, portèrent leur tête sur un échafaud; et, par un événement qui n'est pas à l'honneur de la constance anglaise, le nombre de ces ames fermes se trouva moins grand, qu'il ne l'a été dans de semblables occasions chez tous les autres peuples (1).

Il fallait flatter l'indépendance des Anglais par un aussi grand objet que l'était un schisme, pour fixer le parlement, de tout temps si inquiet, dans les intérêts d'un prince, dont le caractère propre était l'inconstance. Henri fut inconstant dans ses amours : six reines partagèrent successivement sa couche. La répudiation fut le partage de deux, et deux laissèrent leur couronne sur un échafaud; les autres employèrent

(1) C'est au fanatisme que les États-Unis doivent leurs premiers colons. Henri VIII avait à peine changé la religion des Anglais, qu'une partie du peuple, et les meilleurs politiques regrettèrent les cérémonies de l'Église romaine. (N. B.)

des jours malheureux à craindre l'un, et, peut-être, à souhaiter l'autre. Inconstant dans ses projets, il médita successivement la ruine de la France, l'abaissement de l'Espagne, l'élévation de l'Angleterre : il aurait pu tout cela ; mais il se contenta de le souhaiter, ou, tout au plus, de le commencer. Inconstant dans ses alliances, tantôt il se déclara pour Charles-Quint, tantôt pour François Ier, et quelquefois il resta neutre : il aimait la franchise de l'un, il détestait la finesse de l'autre ; et, par une bizarrerie tout-à-fait contraire à ses intérêts, il fut plus souvent et plus long-temps allié du premier que du second (1). Inconstant dans ses

(1) Henri VIII ayant demandé à François Ier la duchesse de Longueville pour épouse, ce roi guerrier et galant, répondit qu'il l'avait promise au roi d'Écosse ; mais qu'il lui donnait le choix des deux sœurs cadettes de la duchesse, qui ne cédaient à leur aînée, ni en beauté, ni en mérite. Henri, ne s'en rapportant sur cet article, ni à la parole, ni à l'art, pria François d'accepter une conférence avec lui à Calais, sous prétexte d'affaires, et d'emmener à sa suite les deux princesses de Guise, et les plus belles femmes de sa cour, pour qu'il pût choisir son épouse entre elles. La galanterie de François fut blessée de cette proposition. Je me pique de trop d'égards, répondit-il au monarque anglais, pour me prêter à un tel *maquignonage* ; et, malgré le désir que j'ai

amitiés, ses ministres, ses favoris eurent tous une fin tragique : Wolsey, peut-être le plus grand politique, et certainement le plus méchant homme de son siècle, échappa au bourreau, mais il n'évita pas la disgrâce. Inconstant dans ses goûts, il écrivit contre Luther et agit contre le pape; il mérita le titre de défenseur de la foi, et celui de persécuteur de l'Église; il reçut des brefs et des excommunications de Rome. Sa vie fut un tissu de contradictions;

---

de vivre en bonne intelligence avec Votre Majesté, je ne puis consentir à ce qu'elle me propose. (*Hume.*)

Ce fut François I[er] qui donna, pour la première fois, le titre de *majesté* à Henri VIII, dans la célèbre entrevue qu'eurent ensemble ces deux princes, en 1520. Henri conserva ce titre jusqu'à la mort, et le transmit à ses successeurs. (*Ann. litt.* 1763.)

Voltaire rapporte qu'un monsieur Shipping, membre de la chambre des communes, à Londres, commença son discours par ces mots : « La *majesté* du peuple anglais serait blessée...... » La singularité de l'expression causa un grand éclat de rire; mais, sans se déconcerter, l'orateur reprit : « La majesté du peuple anglais, etc., » et continua sans être interrompu.

On a dit aussi, pendant la révolution : La majesté du peuple souverain. Et le peuple français, dans ses désastres, fut réellement majestueux. Dans ses succès ou ses revers, la France n'a jamais cessé d'être la grande nation. (*Note de l'éditeur.*)

il ne fut constant que dans ses fureurs. De son propre aveu, il n'épargna aucune femme dans sa passion, ni aucun homme dans sa colère ; et, selon l'expression d'un célèbre Anglais : « Si tous les portraits d'un prince impitoyable qui sont dans le monde venaient à se perdre, on pourrait les peindre tous une seconde fois au naturel, en tirant leurs traits sur la vie de Henri VIII (1). »

Édouard, son fils, ne fit que paraître sur la scène ; il n'y joua point de rôle : on conjecture pourtant qu'il aurait bien représenté. Les protestans le regardaient déjà comme leur apôtre, et les catholiques comme un fanatique, qui

(1) C'est la marque d'un petit génie et d'un mauvais cœur, que d'aimer à inquiéter les autres : c'était un des plus grands amusemens d'Henri VIII, monstre qui se faisait un jeu de condamner ses femmes et ses maîtresses à périr par la main du bourreau. Un de ses grands plaisirs était de jeter dans les plus vives inquiétudes ceux même qu'il se proposait de récompenser. Il commençait par les tracasser sur les moindres bagatelles, et lorsqu'ils s'attendaient à souffrir toute la rigueur de sa colère, il les mandait en sa présence, et après leur avoir encore tenu des discours très-alarmans, il leur disait : « Je vous donne telle ou telle charge pour vous récompenser de toute l'inquiétude que je vous ai causée. » (*Plutarq. angl.*)

éprouverait quelque jour leur foi. Il ne put que laisser entrevoir du goût pour la vertu, et du talent pour les affaires : mais il eut le temps de flétrir son règne par une injustice, que les insinuations d'un ministre ambitieux et le goût de la réforme lui arrachèrent. Il écarta Marie et Élizabeth, ses deux sœurs, du trône, et y appela Jeanne Gray, sa cousine (1).

(1) Le chevalier Kingston, maréchal-de-camp sous le règne de ce prince, poursuivant des rebelles et étant à Bodwyn, ville du comté de Cornouailles, envoya dire au maire qui les avait favorisés, qu'il voulait dîner avec lui : il lui marqua le jour, auquel il ne manqua pas de se rendre. Il fut reçu et traité magnifiquement par le magistrat. Avant de se mettre à table, Kingston lui dit, à l'oreille, de faire dresser deux potences pour l'exécution de deux criminels qu'il avait condamnés à mort. On se mit cependant à table, et le maire régala son hôte des meilleurs mets et des vins étrangers les plus délicieux. Après avoir fait bonne chère, Kingston s'informa du maire si on avait fait ce qu'il lui avait recommandé; celui-ci l'en ayant assuré, ils se levèrent de table pour s'acheminer vers le lieu de l'exécution. Ils trouvèrent les deux potences dressées : alors Kingston, regardant le maire : « Voyez, lui dit-il, celle qui vous accommode. Vous êtes un rebelle, et il y en a une des deux destinée pour vous. » La surprise du maire fut extrême; l'inflexibilité de Kingston ne le fut pas moins, et il le fit pendre sur-le-champ.

Cette jeune personne, dont les lettres avaient altéré la foi, poli l'esprit, formé le cœur, élevé les sentimens, témoigna la répugnance la plus décidée et la plus sincère pour le personnage qu'on la pressait de représenter. Elle avait trop de lumières, pour ne pas voir que le sceptre qu'on lui offrait ne lui appartenait point; trop de droiture, pour acheter son élévation par une injustice; trop d'humanité, pour chercher à profiter du malheur d'autrui; trop de politique, pour ne pas sentir que le rôle qu'on lui donnait serait ridicule et court; trop de philosophie, pour sacrifier la tranquillité de sa condition à l'éclat embarrassant du diadême; trop de prudence, a dit un monarque égoïste, pour ne pas craindre que le trône deviendrait pour

La seconde potence était pour un meunier qui le méritait bien; mais un autre paya ponr lui. Ce meunier s'était absenté dans la crainte de ce qui pouvait lui arriver. Il avait recommandé à son garçon de se faire passer pour le maître de la maison; ce garçon ne manqua pas de répondre que c'était lui: sur sa déclaration, il fut aussitôt arrêté et pendu. Il eut beau assurer qu'il n'était pas celui que l'on pensait. Qui que tu sois, lui répondit Kingston, tu seras toujours bien pendu, ou comme le maître du moulin, ou comme son représentant. *Juste* et *brave* Breton! (*Hist. d'Anglet.* par Larrey.)

elle un cercueil. L'obstination de ses parens triompha à la fin de sa résistance. Elle paya de tout son sang une royauté de neuf jours, et mourut plus glorieusement sur un échafaud, que Marie ne vivait sous le dais britannique, non moins ensanglanté à chaque règne.

La nouvelle reine avait conservé la foi dans un royaume qui l'avait perdue. Pour l'y rétablir sans opposition, elle épousa Philippe, fils de Charles-Quint. Les deux époux travaillèrent à ce grand ouvrage avec toute la hauteur, toute la dureté, toute l'inflexibilité de leur caractère. On employa, pour ramener les Anglais à l'unité, des voies aussi sanguinaires qu'Henri VIII en avait mis en usage pour les en éloigner. Une religion de douceur s'arma du glaive. La destruction des protestans parut plus avancée, et même plus désirée que leur conversion : le projet était arrêté d'obtenir par la précipitation, par la violence, par l'autorité, ce qui devait être l'ouvrage de la charité, de la patience et du zèle.

Le parlement, accablé, pour ainsi dire, de toute la réputation, de toute la puissance, de tout l'orgueil du monarque espagnol, étudiait les volontés de la reine, et se prêtait, par faiblesse, à des arrangemens, où il aurait dû

entrer par religion. Il consentit à la réunion de l'Angleterre avec le Saint-Siège; et, ce qui n'est pas si digne d'éloge, il signa l'arrêt de mort de tous ceux qui s'y opposaient. Une complaisance si aveugle retardait la perte de ce grand corps qu'on avait jurée; une autre cause rendit inutiles les arrangemens qu'on avait pris pour y réussir (1).

Lorsque Philippe épousa Marie, elle était d'une figure désagréable, d'un âge avancé, d'une santé faible, d'une humeur inquiète. L'ambitieux Espagnol sacrifia ses dégoûts au désir d'ajouter une riche couronne à tant de vastes États, dont il devait bientôt hériter. La stérilité de la reine confondit ces vues, et mit fin aux complaisances d'un époux intéressé, qui venait d'ailleurs de se revêtir de l'immense dépouille de Charles-Quint. Dès-lors le conseil de Madrid n'influa plus que faiblement dans les résolutions qu'on prenait à la cour de Londres. Marie craignit de marquer trop d'amour à un prince qui la méprisait, en lui sacrifiant son parlement, ou de courir trop

(1) Rebelles ou serviles, tels sont tous les parlementaires. Un seul monarque, en Angleterre, sut gouverner. (N. B.)

de risque, en hasardant une démarche qui, peut-être, ne serait pas soutenue. Elle était agitée de ces pensées, lorsque sa mort plaça sur le trône la plus grande princesse qui y soit peut-être jamais montée.

CHAPITRE XV.

Élisabeth, que l'admiration universelle a placée au-dessus de la critique, je dirais presque de l'éloge(1), prenait les rênes d'un empire

(1) Cette reine, outre le génie qu'elle tenait de la nature, avait reçu de la science une instruction peu commune, et qui l'est moins encore chez les princesses de nos jours. Cargly, gentilhomme anglais, était facétieux, agréable, hardi, franc; il avait des reparties vives, et parlait agréablement plusieurs langues, sans en avoir appris aucune. Élisabeth, qui aimait à parler latin, disait quelquefois: « Après avoir oublié mon latin, je le parle encore avec Cargly, et il me répond dans la même langue, sans l'avoir jamais apprise. » Un jour qu'ils parlaient ensemble, la reine lui dit: « Quel chien de latin dites-vous donc là? — Madame, répliqua-t-il, il est de la même espèce que celui de Votre Majesté; je parle un latin de fou, et vous parlez un latin de femme. » (*Nuits Ang.*)

La reine Élisabeth joignait à de grandes qualités le petit mérite de faire de jolis logogriphes. (*Encyclop.*)

Élisabeth regrettait les cérémonies de l'Église romaine. « Souvent, disait-elle à Bacon, je m'alarme d'un culte où rien ne parle aux yeux. » (*Hist. de la guerre d'Amér.*)

agité, dont mille ennemis, tous redoutables et tous dangereux, avaient médité la ruine : un Philippe II, dont la politique inquiète et profonde savait faire des traîtres dans tous les conseils des princes, et susciter des partis dans tous les États; un duc d'Albe, l'appui de son maître par ses victoires, le destructeur de la société par ses barbaries; un duc de Parme, qui joignit aux ruses italiennes l'avantage du flegme espagnol; une Catherine de Médicis, qui préférait d'achever par un crime ce qu'elle aurait pu emporter facilement par une vertu; un duc de Guise, que le bonheur de réussir à tout, rendait hardi à tout entreprendre; un Sixte-Quint, qui comptait pour rien de dominer, s'il ne foulait à ses pieds des couronnes (1); une Marie Stuart, dont les malheurs ont été si grands, qu'ils ont plutôt obscurci que relevé ses belles qualités (2).

Après tout, Élisabeth voyait autour de son trône des écueils plus dangereux encore que

(1) Quelques écrivains passionnés ajoutent la société des Jésuites, qu'ils appellent *calomnieusement une épée nue, dont la poignée est toujours à Rome.* (N. B.)

(2) Marie Stuart, reine d'Écosse, avait été aussi passionnée pour les hommes, qu'elle fut belle et malheu-

les orages qui la menaçaient au loin. Les catholiques, qui soupçonnaient sa croyance, quoiqu'elle fît encore profession de leur religion, paraissaient disposés à lui contester une couronne, qui, dans leurs principes, ne lui appartenait pas, puisque l'union d'Henri avec Anne de Boulen, n'était qu'un concubinage. Les novateurs, que la persécution avait unis trop étroitement, étaient résolus à dominer, ou à s'ensevelir sous les ruines du trône. Les Irlandais, esclaves de la cour de Rome, et pensionnaires de celle de Madrid, épousaient aveuglément les fureurs de ces deux couronnes. Les grands formaient tous des prétentions, ou pour gouverner la reine, ou pour l'épouser, ou pour la détruire. Le parlement était d'autant plus avide d'autorité, qu'il en était privé depuis long-temps.

La reine vit tous ces écueils, et les évita par de ces grands coups de politique, qui font un spectacle rare sur la scène du monde, parce

reuse. Élisabeth, sa rivale fort peu aimable, et qui lui fit trancher la tête, disait, en refusant de lui donner les juges qu'elle avait droit de demander : Je ne veux pas que Marie soit jugée par ses amans. (*Note de l'éditeur.*)

qu'il n'est pas commun d'y voir des acteurs du caractère d'Elisabeth. On est étonné encore aujourd'hui comment une jeune princesse, sans expérience, sans amis, sans conseil, sans un droit trop décidé au trône, a pu régner avec plus de dignité, d'autorité, de tranquillité, qu'aucun monarque qui portât alors la couronne. Tandis que l'Europe entière était en proie aux divisions domestiques, aux guerres étrangères, aux factions, à la misère, aux poisons, aux assassinats, à toutes les horreurs qui rendront le seizième siècle odieux et célèbre, l'Angleterre voyait son commerce s'étendre (1), ses lois s'affermir, sa police se perfectionner. L'histoire doit recueillir avec soin les prin-

(1) Ce ne fut qu'après bien des voyages infructueux, et sous le règne d'Élisabeth, que les Anglais firent attention à la pêche de Terre-Neuve : cette princesse envoya dans ces parages, en 1582, le chevalier Hampshrée avec cinq navires, pour assurer aux pêcheurs la partie de la côte qu'ils auraient choisie. Les expéditions pour cette île se multiplièrent très-rapidement, et, dès 1615, on y vit jusqu'à deux cent cinquante navires anglais, dont la totalité pouvait former quinze mille tonneaux. Les pêcheurs eurent des habitations fixes à différentes distances les unes des autres, et ils choisirent l'île Saint-Jean pour leur point de réunion : ils y trouvaient des armateurs venus de la métropole,

cipes sublimes d'une administration si parfaite.

Elisabeth, sans que le parlement y ait eu d'autre part que de faire exécuter ses ordres, vint à bout de donner ce grand spectacle à la terre, par une modération judicieuse, qui lui fit mépriser sagement la brillante folie des conquêtes (1); par une noble jalousie de la puissance suprême qu'elle sut également soutenir par l'insinuation et par la force; par des principes fixes et invariables de gouvernement, dont rien ne fut jamais capable de la faire écarter; par une attention scrupuleuse à réprimer les abus naissans, ou à les resserrer dans les bornes précises qu'exigeait la politique; par une dextérité singulière à ménager les occasions, qu'elle ne perdit jamais, ou

---

qui, en échange des produits de la pêche, fournissaient à tous leurs besoins. (*M. Girault de la Gutry, anc. off. de mar.*)

(1) Si cette reine eût trouvé, parmi ses amans, un vrai guerrier, elle eût été, par lui, un conquérant, comme Sémiramis, ou Zénobie, ou Catherine. Une reine, dit-on, gouverne mieux qu'un roi : c'est que souvent, a répondu un publiciste, sous une reine, ce sont les hommes qui gouvernent, et, sous un roi, ce sont les femmes. (N. B.)

faute de diligence, ou par trop de précipitation; par le talent équivoque, et qu'on peut louer et blâmer, de faire naître des haines, d'éterniser des discordes parmi ses ennemis; par le choix toujours décent, toujours éclairé, toujours utile de ses ministres, de ses généraux, de ses favoris même. A ces grands talens, Elisabeth ajouta l'apparence de vertus éclatantes et solides, qui sont l'ornement et l'appui du trône. Quoique souverainement ambitieuse, et éprise de son pouvoir, qu'elle sut maintenir (1), elle parut désintéressée; zélée pour la

(1) *Maintenir*, en un autre sens, était un terme consacré dans la formule des cartels de l'ancienne chevalerie, même encore du temps d'Henri IV. Le fameux comte d'Essex, qui commandait les troupes que la reine Élisabeth avait envoyées à ce prince, en 1591, écrivait à l'amiral André de Villars-Brancas: « Si vous voulez combattre vous-même à cheval, ou à pied, je *maintiendrai* que la querelle du roi est plus juste que celle de la Ligue; que je suis meilleur que vous, et que ma maîtresse est plus belle que la vôtre. » L'amiral répondit: « A l'égard de la conclusion de votre lettre, par laquelle vous voulez maintenir que vous êtes meilleur que moi, je vous dirai que vous en avez menti, et mentirez toutes les fois que vous voudrez le maintenir, aussi bien que vous mentirez, lorsque vous voudrez maintenir que la querelle que je soutiens pour la défense de

religion anglicane, quoique indifférente pour tous les cultes; passionnée pour le bonheur de ses sujets, quoique idolâtre seulement pour sa propre gloire; pleine de franchise et de probité, quoique peu scrupuleuse dans les affaires (1).

---

ma religion, ne soit pas meilleure que celle de ceux qui s'efforcent de la détruire; et quant à la comparaison de votre maîtresse et la mienne, je veux croire que vous n'êtes pas plus véritable sur cet article qu'aux deux autres. Toutefois ce n'est pas chose qui me travaille fort pour le présent. » — Ce défi n'eut pas de suites. (*Essais histor.*)

(1) Élisabeth unit les petites vanités de femme avec les sentimens des grands hommes; les ridicules d'un sexe, avec les qualités de l'autre; beaucoup de défauts d'un particulier, avec tout ce qui forme un souverain parfait. Pour être jugée comme il faut, Élisabeth ne le doit être que par de vrais ministres, des hommes d'État et des rois. (N. B.)

Le chancelier Bacon fut visité par la reine Élisabeth, dans une maison de campagne qu'il avait fait bâtir avant que d'entrer au service de cette princesse. « Bacon, lui dit la reine, cette maison est trop petite pour un homme comme vous. — Madame, répondit-il, ce n'est pas moi qui ai fait ma maison trop petite pour moi; c'est V. M. qui m'a fait trop grand pour ma maison. (*Dict. hist.*)

CHAPITRE XVI.

Jacques, roi d'Ecosse, qui succéda à cette grande reine, monta par un chemin semé de fleurs sur un trône, où l'on n'arrivait guère que par des flots de sang et des cabales. Quoique étranger, et chef d'une nation abhorrée en Angleterre, il fut reçu avec des transports si marqués de joie, son arrivée excita des acclamations si universelles et si vives, qu'un bon Ecossais de sa suite ne put s'empêcher de dire, que les Anglais étaient capables de gâter un bon roi. Des sentimens si tendres, si respectueux n'étaient pas naturels à la nation qui les montrait, surtout après le règne d'Elisabeth : ils durèrent peu ; et il est plus étonnant que le roi Jacques les ait fait naître, qu'il n'est surprenant qu'il les ait vus finir. Ce prince voulut être pacifique, et il ne fut qu'indolent ; sage, et il ne fut qu'irrésolu (1) ; juste, et il ne fut que timide ; mo-

(1) Dans un monarque, l'irrésolution est un défaut ; dans un particulier, elle n'est pas toujours, quand elle

déré, et il ne fut que mou; bon, et il ne fut que faible; théologien, et il ne fut que fanatique (1); philosophe, et il ne fut que bizarre; docteur, et il ne fut que pédant (2). Il s'érigea en controversiste, et parut plus fier, dit un

---

est courte, le contraire de la sagesse; mais, dans un conquérant, l'irrésolution est sœur de la sottise. (N. B.)

(1) Jacques I[er] entreprit ce qu'Élisabeth n'avait pu faire, et, quoiqu'il aimât l'Église presbytérienne, au sein de laquelle il avait été élevé, il crut devoir la sacrifier au plan qu'il s'était fait de régner despotiquement. Les peuples ne cessaient d'invoquer des constitutions qui rendaient sa puissance incertaine; il espéra de les soumettre par un nouveau système d'hiérarchie, et de trouver, dans l'autorité épiscopale, la force du despotisme qu'il voulait exercer; mais l'exécution de ce plan était réservée à son fils. (*M...... : Souv. histor.*)

(2) Le comte de Gondomar, ambassadeur d'Espagne auprès de Jacques I[er], s'entretenait en latin avec ce prince, pour lui faire mieux sa cour : le monarque, qui parlait correctement cette langue, que le célèbre Buchanam lui avait enseignée, se prit à rire de quelques fautes que le comte avait faites. L'ambassadeur, piqué au vif, lui dit : « Le latin que je parle est le latin d'un roi, et celui de Votre Majesté est le latin d'un pédant. » Jacques était, en effet, plus fait pour faire un recteur qu'un roi, et Henri IV n'appelait jamais ce prince que Maître Jacques.

Le poëte Théophile dédia un livre à Jacques I[er] : il crut en conséquence que ce prince témoignerait le

historien, d'avoir écrit contre les cardinaux Bellarmin et du Perron, que ne l'aurait été un conquérant, qui n'aurait fait que venir, voir et vaincre (1).

Cependant il commença son règne par une démarche qui annonçait un roi résolu à l'être. Dans la proclamation qu'il publia pour la convocation d'un parlement, il entreprit de marquer les qualités que devaient avoir les députés des communes. Ses prédécesseurs l'avaient fait souvent, mais par voie d'exhortation. Jacques employait une manière de commandement, et

---

désir de le voir, ce qui n'arriva pas. Pour s'en consoler, il fit ces vers :

Si Jacques, roi de grand savoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cause infaillible :
C'est que, ravi de mon écrit,
Il crut que j'étais tout esprit,
Et, par conséquent, invisible.
(*Note de l'éditeur.*)

(1) Personne ne portait plus loin les prétentions de la royauté que Jacques, et peu de princes ont autant que lui contribué à l'avilir. On ne pouvait guère être plus grand dans la spéculation, ni plus petit dans la pratique. Il pensait en législateur, il agissait en femme. (N. B.)

paraissait déterminé à ne recevoir le suffrage que de ceux qui auraient tout ce qu'il exigeait. Cette innovation portait visiblement atteinte aux priviléges de la chambre des communes, qui jouissait pleinement du droit de décider touchant la validité des élections de ses propres membres.

La prétention du monarque aigrit les sujets. Jacques craignit une révolution, où il y avait à peine un murmure. Ce prince aimait mieux vivre paisible que de régner glorieusement. Il prit le parti d'abandonner le soin de l'État à son parlement, et le consulta même toujours depuis sur les affaires un peu importantes de sa famille. Cet arrangement faillit à devenir funeste à ce grand corps, par le désespoir où il jeta une partie de la nation.

Les catholiques, accablés par Elisabeth, avaient espéré qu'un roi, fils de Marie Stuart, leur serait favorable. La dépendance où ce prince se mit de son parlement, leur fit penser que le joug sous lequel ils gémissaient allait encore s'appesantir. Ils se déterminèrent à le briser, par un des plus noirs complots qui ait jamais troublé le repos du monde.

Ces sanguinaires sectateurs d'une religion consacrée par la douceur et la charité, prirent la

barbare résolution de faire périr le prince et tous les membres du parlement, lorsqu'ils seraient assemblés, afin que, délivrés de leurs principaux tyrans, ils pussent redonner à leur communion la supériorité qui lui est due et qu'elle a eue dans tous les temps. Pour exécuter leur projet, ces furieux louèrent les maisons voisines du lieu où se tenait l'assemblée, et ramassèrent beaucoup de poudre au-dessous de la salle de Westminster. C'en était fait des plus nobles, des plus sages têtes de l'île, si une lettre anonyme, qu'un des conjurés écrivit au lord Mounteagle pour le détourner des assemblées, n'eût fait soupçonner la conspiration. On visita tous les souterrains, et l'on trouva, caché à l'entrée d'une cave, un artificier habile, qui, peu d'heures après, devait faire jouer la mine, et anéantir le parlement. La crainte, plus que le repentir, arracha tout le secret de la conspiration à ce misérable. Quelques-uns des conjurés furent tués en se défendant; plusieurs sortirent du royaume; huit furent pris et exécutés. Robert Catesby, simple gentilhomme, et Thomas Percy, de la maison de Northumberland, étaient les chefs apparens de la conspiration : on a prétendu que les jésuites, les plus philosophes de tous

ceux qui, par goût ou par état, consacraient leurs jours à la réformation et à la propagation du christianisme (1), en étaient les auteurs réels.

Ces pères, qui portaient l'humanité, les arts, la religion dans tout l'univers, qui étaient législateurs dans le Paraguay, savans à la Chine, missionnaires dans le Canada, et martyrs partout où il fallait l'être, furent accusés d'être des factieux, dans la Grande-Bretagne. Ils s'en défendirent constamment, sans s'en être jamais justifiés. Trois raisons font beaucoup douter de leur innocence (2) : il règne dans leur apologie une aigreur qui n'est pas dans leur caractère ; ils ont cherché à étayer leur défense d'un miracle ; enfin on les voyait à la tête des catholiques du pays, rang que leur donne partout ailleurs leur mérite.

Quoi qu'il en soit, le parlement, depuis la découverte de la conspiration, devint plus absolu que jamais, et le roi plus dépendant. Ce prince trouva plus facile de souffrir des injures que de les venger, de se passer de l'estime pu-

(1) Monsieur mon frère, déjà atteint d'anglomanie, est aussi un peu entiché de jésuitisme. (N. B.)

(2) A la bonne heure ! (*id.*)

blique que de la mériter, de sacrifier les droits de sa couronne que de troubler son repos pour les maintenir. Il vécut sur le trône, comme un particulier dans sa famille : il ne conserva de la royauté que le don de guérir les possédés, qu'on attribue aux rois d'Angleterre. On aurait dit qu'il n'était que passager d'un vaisseau dont il était, ou devait être le pilote. Cette inaction lui procura des jours obscurs, et prépara un règne tragique à son successeur (1).

---

(1) Henri, prince de Galles, fils de Jacques Ier, poursuivait un cerf, que tua le chien d'un boucher qui passait. Tous les chasseurs de la suite du prince crurent lui faire la cour en l'irritant contre le boucher. « Je ne crois pas, leur dit-il, qu'il y ait de la faute de ce particulier. — Si pareille chose arrivait au roi votre père, il en serait cependant bien irrité. — Partons, Messieurs ; je ne connais point de plaisir qui vaille la peine qu'on s'irrite. » (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE XVII.

A peine Charles Ier était monté sur le trône, qu'il parut, entre lui et ses sujets, des dispositions à se haïr, une antipathie même toute formée. Tandis que le roi se livrait successivement à mille projets, dont la variété était plus propre à le faire mépriser qu'à le faire craindre, la nation s'affermissait dans la résolution de traverser tout ce qui serait contraire à ses priviléges. D'un côté, on voyait un orgueil naissant qui ne pourrait jamais souffrir de contradiction; de l'autre, une opiniâtreté invincible qui serait toujours incapable de ménagement. Le monarque donnait dans des profusions qui ne pourraient être soutenues que par des moyens ruineux (1) : le peuple était livré à une épargne

(1) Charles Ier protégeait pourtant le commerce ; mais ce fut sous le règne de ce malheureux prince, qui somma les puritains de reconnaître, sous peine de la vie, la juridiction des évêques : le sang de ces nouveaux martyrs allait inonder l'Angleterre, si les découvertes de Water-Raleigh, dans l'Amérique septen-

sordide, que la plus grande abondance ne diminuait point. La cour avait une politique vaine, artificieuse, précipitée; le parlement une lenteur dans les délibérations, qui, sans servir la patrie, désespérait un jeune prince. Des inclinations si opposées devaient naturellement se choquer dans une région comme l'Angleterre. Un homme dangereux, qui, après avoir été le favori du père, se trouvait l'idole du fils, précipita cet instant fatal.

Georges Villers, duc de Buckingham, avait précisément tout ce qu'il fallait pour gâter ses maîtres, et pour les perdre. C'était l'homme de l'Europe le mieux fait, le plus galant, le plus magnifique et le plus fier, Il avait l'esprit français et le cœur anglais. Personne ne par-

---

trionale, ne leur eussent ouvert une voie contre la persécution. Leur émigration fut dès-lors assez considérable, et, malgré les défenses de la cour, dix mille presbytériens vinrent s'embarquer en Hollande, pour aller chercher, parmi les sauvages de la Virginie, la paix et la liberté qu'ils n'avaient pu conserver au sein de leurs compatriotes européens. L'Amérique septentrionale n'était alors connue que sous le nom de Virginie ; cet État ne s'entend aujourd'hui que de l'espace borné d'un côté par le Maryland, et de l'autre par le Canada. (*M. de la Gutri.*)

lait avec autant de grâce, ni n'agissait plus noblement. Ils connaissait les ruses de la cour, et les dédaignait : il ignorait les affaires, et s'en rendait l'arbitre. Son courage brillait également dans la chaleur du combat et dans les périls envisagés de sang-froid ; mais il était moins habile à prévoir le danger que ferme à le soutenir (1). Extrême dans sa haine, le favori fut aveugle dans son amitié. On lui paraissait propre à tout, dès qu'on avait l'avantage d'être son parent ou son ami. Sa générosité s'étendit jusque sur les personnes les plus indifférentes ; et il avait plus de plaisir à faire des grâces, qu'on en avait à les recevoir. Pour prix de tant de profusions, il n'eut pas un seul ami véritable. Quoique présomptueux, il était capable d'écouter des conseils sages et modestes ; et il ne trouva pas un homme assez reconnaissant pour les lui donner. Il ne lui manqua peut-être

(1) Assis à côté du trône dès qu'il parut à la cour, et accoutumé aux complaisances de la part des rois, Buckingham détestait les sujets qui lui osaient faire quelque résistance, et il les poursuivait avec fureur, mais sans lâcheté. La dissimulation fut toujours, à ses yeux, un crime. Dans ses vengeances, l'éclat précédait la foudre, et ses ennemis furent toujours avertis du mal qu'il voulait leur faire. (N. B.)

pour être un *grand homme* que la passion, qui a rendu tant d'autres favoris odieux; mais il ne visa qu'à ce qui était agréable ou noble : il aurait formé des desseins utiles, s'il eût été ambitieux. Ses ressentimens particuliers décidèrent des affaires publiques; et le tour qu'elles prirent ne pouvait être ni plus humiliant ni plus malheureux.

Buckingham était allé négocier autrefois, en Espagne, le mariage du prince de Galles, qui échoua; et il avait été envoyé depuis en France, pour recevoir la princesse promise à son maître. Il porta dans ses ambassades l'esprit de galanterie qui lui était ordinaire. Dans la première, il feignit une passion pour la duchesse d'Olivarès, et il en sentit une véritable pour la reine Anne d'Autriche, dans la dernière. Il fut puni en secret de l'une, et méprisé hautement pour l'autre. Ces deux traitemens qui, quoique différens, lui donnaient un ridicule à peu près égal, l'indisposèrent contre les deux nations; il leur fit déclarer la guerre. Les armes anglaises avaient du dessous partout, lorsque le favori fut assassiné.

Sa mort fut le sceau de la paix avec les étrangers : peut-être, avec un peu d'adresse, Charles aurait-il pu la rétablir aussi dans l'in-

térieur du royaume. Ce prince avait convoqué trois parlemens coup sur coup. Les deux premiers lui avaient opiniâtrément refusé des secours, pour soutenir une guerre qu'ils n'approuvaient point, parce qu'elle était l'ouvrage de Buckingham; le troisième lui en accorda à des conditions si humiliantes, qu'il le cassa encore assez brusquement, et promit trop fièrement et trop fortement de n'en jamais rassembler d'autre.

Pour pouvoir se passer des secours que les rois ses prédécesseurs tiraient ordinairement de ces assemblées, Charles fit revivre les lois abolies par la coutume, imposa des taxes refusées par le parlement, exigea des contributions avec une hauteur ignorée jusqu'alors dans l'île. Ce prince avait oublié que le roi, qui est ailleurs le juge souverain et sans appel de la nation, n'est en Angleterre que le premier magistrat du royaume (1).

Du principe, que le parlement ne devait son existence qu'à la concession des rois, et que cette concession pouvait être révoquée,

(1) Dans ses principes, qui seront toujours les meilleurs, il devait être aussi absolu qu'aucun monarque qui ait jamais porté la couronne. (N. B.)

naissait naturellement cette conséquence, que le roi pouvait gouverner sans parlement, et, par conséquent imposer des taxes sur son peuple, comme il le jugerait à propos pour le soutien du gouvernement. Du principe, que le roi était au-dessus des lois, il suivait nécessairement qu'il n'y avait aucune sûreté pour les sujets, et que leur honneur, leurs biens, leur liberté, leur vie même, étaient à la disposition du roi. Du principe, que le parlement n'avait aucun droit de se mêler des affaires sur lesquelles le roi ne lui demandait pas son avis, on ne pouvait que conclure, qu'il fallait laisser faire au roi tout ce qu'il voulait, même les choses les plus préjudiciables à la nation. Du principe, que c'était manquer de respect pour le roi que de se plaindre du gouvernement, il fallait nécessairement inférer que le parlement ne pouvait examiner aucun grief, ni s'en plaindre, puisque les griefs ne sont ordinairement que les injustices commises par le roi ou ses ministres. Du principe, que le parlement n'avait tout au plus que le droit de représenter les griefs au roi, après quoi il devait tranquillement attendre le remède du roi même, il suivait que le roi pouvait vexer ses sujets à sa fantaisie, sans aucune obligation de

remédier à leurs maux, qu'autant qu'il le jugerait convenable. Du principe, que c'était offenser le roi dans l'endroit le plus sensible, que de disputer sur l'étendue de sa prérogative, on ne pouvait que tirer cette conséquence, que cette prérogative était sans bornes, ou qu'elle ne pouvait être limitée que par la sagesse ou la bonté du roi même.

Tous ces principes, comme il est aisé de s'en apercevoir, tendaient à établir un gouvernement arbitraire, et, par conséquent injuste (1). Charles régnait depuis environ douze ans de cette manière, lorsqu'il se livra témérairement aux conseils violens et précipités de Guillaume Land, archevêque de Cantorbéri (2).

(1) La conséquence n'est pas d'une grande justesse. Quand l'arbitraire est entre bonnes mains, il peut fort bien s'accorder avec la justice. (N. B.)

(2) Ce fut l'intolérance des Virginiens pour les catholiques, qui peupla, en Amérique, le Maryland. Cécile-Calvert, lord Baltimore, avait obtenu de Charles I[er] la cession de ce pays : à la mort du fondateur de la colonie, son fils partit d'Angleterre, en 1633, avec deux cent mille papistes anglais, qui portèrent au Maryland l'esprit de tolérance, et cette liberté civile à laquelle cette province, vaste, fertile et riche, doit sa grande population. (*M. de la Gutri.*)

Ce prélat ne devait rien à la naissance, peu de chose à la fortune, beaucoup à la vertu. Il avait un esprit vif, une capacité étendue, des mœurs austères. Son humeur était aigre, son cœur ouvert, ses manières un peu rudes. Il aima sa patrie, son roi, son église. Les vicieux ne lui étaient pas moins insupportables que le vice; les incrédules aussi odieux que l'incrédulité, les pratiques extérieures de la piété plus chères peut-être que l'essentiel de la religion. Il eut malheureusement un excès de zèle, et cet excès porta sur des objets aussi précieux aux Anglais, que s'ils avaient eu véritablement de la religion (1).

(1) Sous le règne de Charles Ier, on voulut élever un trône à la liberté ; mais on y associa la sombre intolérance, mère du fanatisme et de la tyrannie. (*M......., Souv. histor.*)

CHAPITRE XVIII.

Depuis que la Grande-Bretagne eut abandonné le centre de l'unité, les systèmes s'y multiplièrent si fort, qu'on a dit : Que si on obligeait tous les Anglais à mettre leur profession de foi par écrit, il n'y en aurait pas deux qui se ressemblassent. Parmi toutes ces sectes, il s'en trouvait deux dont les liens extérieurs réunissaient un grand nombre de partisans. L'une, en secouant le joug de Rome, avait retenu l'épiscopat et une partie des cérémonies de l'ancienne Église ; l'autre avait renversé toute subordination et aboli tout éclat extérieure, comme contraire à la simplicité de l'Evangile. Les premiers s'appelèrent épiscopaux ou anglicans ; les derniers, presbytériens ou puritains, et ils étaient calvinistes : les uns voulurent une aristocratie dans l'Église ; les autres une démocratie toute pure : l'épiscopat était dominant en Angleterre, et le presbytérianisme en Ecosse. Le roi, animé par l'archevêque, voulut introduire partout la liturgie

anglicane, et rendre la religion de la Grande-Bretagne uniforme.

Les Ecossais, alarmés pour leur religion, s'engagèrent par un acte séditieux, appelé le *Convenant*, à prendre les armes pour la défendre; et Lesley, officier de réputation, fut choisi pour commander leurs troupes. Charles se trouva d'abord en état de les accabler; son irrésolution arrêta la foudre. Les rebelles, plus attentifs à leurs intérêts, surent réparer l'inégalité de leurs forces par des intrigues. Ils conjurèrent l'orage par la séduction de ceux qui accompagnaient le roi dans cette expédition : tous ses courtisans prêtèrent volontiers l'oreille à la proposition d'un traité.

Le comte d'Arondel, par le mouvement de son inconstance ordinaire, était déjà las d'être général; le chevalier Vane, homme actif et intelligent, avait tourné ses talens du côté de ses affaires particulières; le comte de Pembrock haïssait autant la guerre qu'il aimait la chasse; le comte de Holland, dont toute la politique se bornait à une entière conformité aux inclinations de son maître, craignait la désolation de l'Ecosse, parce que le roi la craignait; le vieux chevalier Coke était flatté de l'idée de finir bientôt un voyage incommode qu'il n'avait

jamais cru nécessaire ; le seul comte d'Essex demeura ferme dans les intérêts du roi. Il refusa constamment de recevoir les visites des commissaires d'Ecosse, d'entendre même leurs propositions. On conclut un traité équivoque, que chacun expliqua dans la suite à son gré. Charles congédia son armée; les Ecossais augmentèrent la leur, et ils trouvèrent un appui dans un des plus grands hommes qu'il y ait jamais eu.

Le cardinal de Richelieu, dont le portrait serait ici hors de son cadre, avait un intérêt personnel de troubler l'Angleterre, qui, pour venger Marie de Médicis, appuyait tous les partis qui se formaient en France contre ce ministre (1). Les secours d'un homme puissant qui les prodiguait, et les conseils d'une politique qui s'est rarement trompée, donnèrent une nouvelle vivacité et plus de consistance aux mouvemens qui agitaient l'Ecosse. Charles se vit forcé à reprendre les armes contre ses sujets, et le lord Conway fut chargé des opérations de la guerre.

---

(1) Ce grand ministre, ou plutôt ce grand roi, eut le privilége unique de rendre utiles à l'État ses passions et ses talens, ses vices comme ses vertus. (N. B.)

Ce seigneur rassemblait des qualités qui se trouvent rarement ensemble : un courage intrépide à la guerre, et une souplesse infinie à la cour ; l'estime des hommes d'État, et l'amitié des personnes frivoles ; un attrait vif pour la volupté, et une forte application à l'étude ; un zèle réel dans le cœur pour la religion, et une incrédulité bien décidée dans l'esprit ; la lâcheté de trahir tous les partis, et l'adresse de gagner la confiance de toutes les factions.

Posté avantageusement sur la Thine pour en disputer le passage aux Ecossais, il s'enfuit avec une précipitation qui fit moins de tort à sa valeur qu'à sa probité. Le comte de Strafford, vice-roi d'Irlande, joignit dans ces circonstances les débris de l'armée qu'il devait commander : l'esprit de sédition qu'il y remarqua, n'abattit pas son courage. Avec ses huit mille Irlandais, braves, disciplinés, inviolablement attachés à sa personne, il promit sur sa tête de repousser les rebelles jusque dans leurs montagnes ; et jamais ce grand homme ne fut accusé de témérité.

Le roi, qui ne voyait autour de lui qu'un ennemi victorieux et fier, une armée découragée et corrompue, un peuple mécontent qui appuyait, ou du moins ne traversait pas la

rébellion, une cour où régnait assez ouvertement tous ces vices ensemble, refusa son consentement à une résolution si généreuse. Croyant son parti ruiné, quand il n'était encore qu'en péril, après quelques momens d'une hésitation qui lui était trop ordinaire (1), il assembla tous les pairs du royaume, chose qui était sans exemple depuis plusieurs siècles. Cette assemblée, quoique composée de toute la noblesse du royaume, ne réunit que des hommes bornés, qui ne voyaient rien, des cœurs timides que tout effrayait, des esprits faux qui n'avaient que des vues dangereuses, des ames perfides qui trahissaient leur souverain et leur bienfaiteur. Charles n'y trouva que de la hauteur, point de bon sens, et encore moins de secours. Dans cette extrémité, l'infortuné monarque se détermina à convoquer le sanguinaire parlement de 1640, pour se réconcilier,

---

(1) Point d'hésitation dans les grandes crises, elles tuent souvent et ne sauvent jamais. Charles pouvait combattre et vaincre; il hésita et fut pendu. Hésiter, c'est manquer de justesse et de génie. César hésita sur les bords du Rubicon; il ne fut point lui ce jour-là. Une des grandes vertus militaires, c'est de n'hésiter jamais alors qu'il faut agir. (N. B.)

s'il en était encore temps, avec les Anglais, et pour les armer contre les Ecossais.

La plupart des pairs qui composaient cette trop célèbre assemblée, se trouvèrent corrompus, et tous les membres des communes étaient fanatiques. Dans la haute chambre, on était mécontent du roi : dans la chambre basse, on détestait la royauté ; les premiers étaient sans religion, et les seconds, ce qui est plus dangereux, en avaient une ennemie de l'ordre ; d'un côté, on ne voulait qu'humilier le souverain ; de l'autre, on était déterminé à le perdre.

Les seigneurs les plus opposés à Charles, furent : le comte de Bedfort, qui aimait mieux tenir le premier rang au parlement, que de n'avoir que le second à la cour ; le vicomte Say, qui se faisait une religion de haïr tout ce qui n'était pas de la secte des puritains ; le comte de Warwick, l'homme le plus corrompu et un des plus hypocrites d'Angleterre ; le lord Mandeville, l'idole du peuple par ses profusions, et des honnêtes gens par sa douceur ; le comte d'Essex, que le hasard plaça toujours dans de grandes scènes, et que la nature avait destiné à l'obscurité ; le comte de Holland, parlementaire par caprice plutôt que par raison

ou par sentiment ; le comte de Northumberland, qui portait aux derniers excès le mépris pour ses maîtres et l'ingratitude pour ses bienfaiteurs; mylord Herbert, qui entrait dans un parti, parce qu'on l'y mettait, et qui y était constant, parce qu'on lui disait qu'il le fallait être.

La royauté n'avait point dans les communes des ennemis plus violens, plus accrédités et plus adroits que Sym, à qui une longue expérience tenait lieu de pénétration, de vertus et de services; Hambden, qui était tout ce qu'il voulait, et qui n'a jamais été ce qu'il semblait être ; Saint-Jean, homme sombre, enveloppé, entêté, séditieux par principe et par caractère ; Fieunes, dans qui les ministres de Genève et les rebelles de France avaient fortifié le mépris de l'autorité ; Vane, dont la dissimulation profonde et le génie emporté, unis ensemble, formaient un factieux parfait ; Hollis, qui n'eut de blâmable dans sa conduite que le motif qui en dirigeait les ressorts.

Comme le roi avait peu d'amis dans le parlement, et qu'il n'y en avait que de faibles, ses ennemis s'y trouvèrent les maîtres des délibérations. Ils commencèrent par s'unir étroitement avec l'armée écossaise, qui, par un

accord fait avec Charles, devait demeurer en Angleterre jusqu'à ce que le parlement eût rétabli la paix entre les deux nations. Les Anglais, qui songeaient à se révolter, ne gardèrent plus de mesures avec le monarque, quand ils se virent appuyés par des rebelles, dont la protection les assurait de l'impunité. Pour ôter au trône l'unique appui qui lui restait, ils accusèrent le comte Strafford d'avoir travaillé à détruire la réformation et la liberté. Cette homme illustre était coupable d'un plus grand crime : il aimait, il servait son roi. Un si noir complot, qui commençait par l'injustice, devait finir par la sédition. Les pairs, qui avaient horreur de se couvrir d'un sang si pur, furent exposés à la fureur du peuple par les intrigues de la chambre basse : la faiblesse en éloigna plusieurs de l'assemblée ; la crainte arracha aux autres un arrêt honteux.

Le roi, qui avait été quelquefois grand, parut disposé à l'être en cette occasion. Il ne refusa pas seulement de souscrire à l'injustice ; il fit encore éclater son indignation. Les clameurs d'une populace séditieuse, et les conseils de quelques amis timides, furent également méprisés. Charles parla en maître irrité, en ami tendre, en monarque reconnaissant. On

peut dire que Strafford immola la gloire du roi à la sienne : pour être grand, il força presque son souverain à une lâcheté ; le faible prince accorda aux prières de son ministre, ce qu'il avait refusé aux menaces de son parlement; il fut permis aux factieux d'immoler la victime, et tous les siècles se souviendront que Charles Ier en signa l'arrêt.

Le généreux Strafford soutint à la mort la gloire de sa vie. Il trouva plus d'honneur sur l'échafaud, qu'il n'en avait acquis dans mille combats ; et il ne regarda pas comme un supplice, une fin utile à son roi. Le sacrifice de ses jours lui assura la réputation du meilleur des sujets. Ses succès à la cour et à l'armée l'avaient déjà placé parmi les premiers politiques et les plus grands généraux. On oubliait, en le voyant, que c'était l'homme de sa nation le plus puissant et le plus riche ; on pensait seulement qu'il en était le premier génie. Il concevait si aisément, qu'il pouvait se passer d'étude ; il s'exprimait avec tant de grâce, qu'il n'avait pas besoin de savoir. Son esprit ne fut, peut-être, que trop supérieur. Cet ascendant lui inspirait pour les autres hommes un mépris qu'il n'avait pas l'attention de dissimuler. La fierté, qui est le défaut ordinaire

des héros anglais, fut spécialement celui de Strafford. Il ne voulut jamais que la justice; mais dans le choix des moyens, il préféra toujours les violens (1).

La fin tragique de Strafford, et l'emprisonnement de l'archevêque de Cantorbéri, qui éprouva, dans la suite, le même sort, privèrent le roi de ses deux yeux, ainsi qu'on s'exprimait alors. Leur place et celle de quelques autres, qui, en se retirant dans les pays étrangers, épargnèrent d'autres crimes à la nation, et au roi des faiblesses, furent remplies par les seigneurs les plus séditieux du royaume. Le parlement exigea cette complaisance; et le monarque crut que cet expédient guérirait ses sujets de leurs défiances. Il reçut ses ministres de la main de ses persécuteurs.

Les ennemis de la royauté sont hors de leur place dans le conseil des princes. Charles ne trouva dans le sien que des traîtres qui le livrèrent à des rebelles. Le parlement souhaita qu'il lui sacrifiât le droit, dont jouissaient pleinement les rois, de bannir et d'emprisonner sans en découvrir les causes; il le lui sacrifia :

(1) Malgré une trop haute opinion de lui-même, Strafford a été le premier des hommes de son temps. (N. B.)

qu'il renonçât à tous les tributs qui se levaient par ses ordres, et qui faisaient partie de son domaine; il y renonça : que les deux tribunaux destinés à soutenir l'honneur et les droits du diadème fussent supprimés; il les supprima : qu'il s'engageât à convoquer régulièrement les deux chambres tous les trois ans; il s'y engagea : enfin, le parlement souhaita de ne pouvoir être cassé que du consentement des chambres mêmes; cette audacieuse demande fut encore accordée. Le lendemain du jour auquel ce fatal consentement fut donné, le comte de Dorset entra la tête couverte dans la chambre de Charles : comme on l'avertit de songer où il était, il répondit, *qu'il n'y avait plus de roi d'Angleterre*.

En effet, à peine le parlement fut-il maître de prolonger à son gré sa durée, qu'il demanda la disposition des armées, des places, des ports, des arsenaux du royaume. Indigné de ces orgueilleuses prétentions, le monarque anglais se souvint enfin qu'il était encore sur le trône, et qu'il fallait s'y soutenir sans honte, ou en descendre du moins avec gloire. Il arma, et ce retour de courage lui ramena des partisans que l'animosité de ses ennemis avait préparés à ce changement.

CHAPITRE XIX.

Depuis long-temps, les bons citoyens que l'amour de l'ordre avait autrefois aigris contre les usurpations de Charles, détestaient dans leur cœur les entreprises des factieux qui usurpaient son autorité. Ils trouvèrent plus étrange encore que le parlement voulût gouverner sans roi, qu'ils n'avaient trouvé mauvais que le roi voulût se passer de parlement. La constitution du gouvernement était plus altérée par l'un que par l'autre. Ils faisaient des vœux contre les tyrans, en attendant l'occasion de faire des efforts contre la tyrannie. La résolution du prince fit éclater de si beaux sentimens (1).

Deux partis, célèbres encore aujourd'hui, commencèrent alors à diviser la nation. L'un était composé des épiscopaux, et de ceux pour qui l'autorité royale était encore respectable :

(1) Et l'Europe apprit avec joie que la fidélité pour le souverain, n'était pas une vertu tout-à-fait bannie de l'Angleterre. (N. B.)



l'autre était rempli par les presbytériens, et par les esprits républicains ou parlementaires. Les premiers furent appelés dans la suite Torys, les seconds eurent le nom de Whigs. Il n'est pas de mon sujet de décrire les événemens meurtriers que produisirent ces divisions. Jamais l'Angleterre ne fut inondée de tant de sang, ni souillée de plus de crimes. La guerre se fit avec plus de brutalité que de bravoure, plus d'opiniâtreté que de constance, plus d'impétuosité que d'intelligence, plus d'animosité que d'émulation, plus de fureur que d'héroïsme. L'honneur des royalistes l'emporta d'abord sur le désespoir des parlementaires; la bonne sur la mauvaise cause; la religion sur le fanatisme. Charles allait triompher, s'il eût eu dans le conseil le courage qu'il avait dans les armées (1). De perfides amis l'arrêtèrent deux fois sur la route de Londres, tandis que les rebelles prenaient des mesures infaillibles pour l'accabler par le conseil d'Olivier Cromwel.

Cet illustre scélérat, qui ne peut être loué sans horreur, ni méprisé sans injustice, qu'on est forcé d'admirer et de détester tout ensemble, éclairait déjà par des lumières supérieures

(1) Il pouvait tout, et il n'osa rien. (N. B.)

le parlement qu'il devait un jour gouverner. Pour empêcher la ruine de cette assemblée, Cromwel imagina l'alliance de l'Écosse, et, par-là, son parti, qui était presque abattu, devint plus puissant que jamais.

Les Écossais, qui avaient autrefois donné la loi à Charles, craignirent d'être obligés à la recevoir de lui, s'il parvenait à fixer la victoire qui commençait à se ranger sous ses étendards. Pour prévenir une soumission qu'il leur plaisait d'appeler esclavage, ils entrèrent dans une ligue, dont il y a apparence qu'ils ne pénétrèrent pas tout-à-fait le but. Ils furent flattés du plaisir d'assurer leur liberté, de l'avantage de rendre le presbytérianisme dominant, et de l'honneur de protéger l'Angleterre. Londres et Édimbourg confondirent leurs prétentions, leurs murmures, leurs projets et leur politique (1).

Dès-lors la ruine du parti royaliste devint infaillible. Quelques avantages remportés sur les parlementaires anglais ne rassurèrent pas contre l'union des forces de deux grands royaumes. Charles, avec des partisans dont

(1) La révolte unit deux nations divisées par une antipathie de quinze siècles. (N. B.)



quelques-uns étaient perfides, plusieurs chancelans, et peu déterminés à vaincre ou à périr, ne pouvait pas résister à des enthousiastes sans nombre, conduits par une politique abominable, mais profonde. Pour suspendre seulement la chute du roi, il fallait des prodiges, et tandis que Cromwel en faisait en Angleterre pour l'avancer, Montrose en faisait pour la retarder.

Ces deux hommes célèbres fixèrent sur eux les yeux de l'Europe entière, par des talens plus différens qu'opposés. Montrose avait une droiture de cœur qui le fixa toujours dans les intérêts de son roi et de sa patrie; Cromwel une supériorité d'esprit qui donnait un air d'équité aux actions les plus criminelles; l'un réussit à former lui seul un parti, sans d'autres ressources que son courage; l'autre vint à bout de dominer dans le sien par beaucoup d'adresse et de politique; le premier excellait à lever des armées, et à les endurcir au froid et à la faim; le second à les retenir et à les faire subsister; le héros de l'Écosse avait une audace qui déconcertait les mesures des guerriers méthodiques; celui d'Angleterre se faisait un système, et le suivait, mais sans lenteur et sans timidité; Montrose faisait de grandes choses

pour le plaisir de les faire, et l'honneur de les avoir faites; Cromwel avait des vues plus intéressées; il voulait recueillir le fruit de ses intrigues et de ses exploits; la vanité faisait proprement le caractère du premier; l'ambition était la passion dominante du second; celui-ci se montra supérieur à ses disgrâces; celui-là plus grand que ses succès; l'un éprouva mille trahisons, et les étouffa; l'autre se connaissait si bien en hommes, qu'il n'en fut jamais trompé; l'Écossais perdait souvent ses plus zélés partisans par des soupçons injurieux à leur gloire; l'Anglais ramenait ses ennemis par une confiance qui les séduisait; avec le premier, on espérait beaucoup de vaincre; on était assuré de n'être pas vaincu avec le second; si la couronne pouvait être soutenue sur la tête de Charles, c'était par Montrose; si elle en devait tomber, c'était par Cromwel; le parlementaire fut autant supérieur au royaliste par l'esprit, qu'il lui fut inférieur par le cœur (1).

Montrose eut d'abord des succès qui tiennent plus du roman que de l'histoire. Entré seul et en secret en Écosse, il inspira à quelques

(1) L'un ressemblait aux héros grecs, l'autre aux héros romains. (N. B.)

braves qu'il rassembla, et à douze cents Irlandais, qui le vinrent joindre, une passion extrême pour lui, pour son parti, pour le roi, pour la gloire et pour les actions extraordinaires. Sans bagage, sans artillerie, sans munitions, sans places-fortes, sans intelligences, sans argent, sans ressources, et presque sans armes, suivi seulement de trois mille hommes, mais trois mille hommes formés par lui aux combats, il gagna quatre batailles, défit cent partis, surprit quatre-vingts châteaux, força les meilleures villes, répandit la terreur dans tout le royaume. Abandonné par les premières troupes qu'il avait levées, trompé par plusieurs de ceux que la nécessité de ses affaires l'obligeait d'employer, proscrit par le parlement, entouré d'un peuple d'ennemis et de jaloux, assiégé par deux, par trois, et, quelquefois, par quatre armées, attaché à un prince qui communiquait son malheur à tous ses amis, Montrose ne reçut jamais qu'un échec. Il avait réparé ce malheur par son activité, sa valeur, sa fortune; il était parvenu à conquérir l'Écosse entière, ou presque entière, lorsqu'une nouvelle scène de la tragédie la plus compliquée qu'il y ait jamais eu, changea tout-à-coup la situation des affaires.

Le roi, après avoir soutenu avec des succès variés une guerre cruelle contre les Anglais rebelles et les Écossais qu'ils avaient appelés à leur secours, s'était lassé de lutter contre la fortune. Accablé sous le poids de ses malheurs, et ne voyant point de jour dans le chaos de ses affaires, ni d'issue dans le labyrinthe où le fil des événemens l'avait conduit, ce prince infortuné se précipita dans l'abîme qui lui parut le moins profond; il alla se jeter dans les bras de l'armée d'Écosse, espérant y trouver, non de l'obéissance, mais de la compassion.

Leslay, qui commandait les rebelles, reçut le monarque en sujet respectueux, mais non fidèle. Il lui persuada de regagner le cœur de ses sujets, en faisant ouvrir toutes les villes dévouées à ses intérêts, et en désarmant tous les corps d'armée qui combattaient encore sous ses enseignes. Charles accorda tout, parce qu'il n'était pas en état de rien refuser (1). Depuis cet ordre fatal, il ne resta pas le moindre vestige du bon parti dans l'étendue des deux

(1) Les fautes qu'on fait dans les grandes places ne sont pas toujours libres; ce sont souvent des suites malheureuses et nécessaires des fâcheuses situations où l'on se trouve. (N. B.)

royaumes. Tout se soumit, jusqu'à l'invincible Montrose. Ce grand homme préféra la gloire de bon sujet à celle de conquérant redoutable (1). L'exil auquel son maître était forcé à le condamner lui parut plus glorieux, qu'une indépendance marquée du sceau de la rébellion. Ils s'arracha du sein des guerriers qu'il avait si souvent menés à la victoire en Écosse, pour aller rendre les chrétiens triomphans des infidèles, en Hongrie.

Tandis que ce héros allait prêter le secours de son bras à d'autres peuples, le parlement d'Angleterre achetait des Écossais l'odieux privilége de commettre le plus grand des crimes. Le prince instruit du prix pour lequel on le livrait, s'écria avec indignation, qu'il aimait encore mieux être avec ceux qui l'avaient acheté chèrement, qu'avec ceux qui l'avaient lâchement vendu.

Lorsque Charles fut conduit en Angleterre, il y avait deux factions dans le parlement, les

---

(1) Et c'est par-là précisément que Montrose n'est pas un grand homme. Il devait sauver Charles (il le pouvait), et après avoir délivré ce faible et malheureux monarque, l'embarquer pour la France, et se saisir de la couronne. (N. B.)

presbytériens et les indépendans. Les premiers ne voulaient que l'anéantissement de l'épiscopat et la diminution de l'autorité royale. Les seconds étaient pour l'extinction de la royauté, et, par conséquent, pour la mort du monarque (1).

Ireton, gendre de Cromwel, le chef, après lui, des indépendans, sonda les dispositions de la chambre basse, qu'il harangua en ces termes :

« On abuse depuis trop long-temps de la patience du premier tribunal d'Angleterre. Les caprices d'un roi opiniâtre ont tant coûté de sang à l'État, qu'il serait imprudent de tarder encore à réprimer ses fureurs. Le contrat des rois et des peuples contient un engagement mutuel d'obéissance et de protection; on nous refuse l'un, nous sommes dispensés de l'autre. Toute l'Europe a les yeux sur vous, pour savoir si vous avez autant de fermeté pour assurer le salut public, que vous avez fait paraître de lumières pour le connaître. Ne balancez pas à prendre le parti le plus généreux : les vaillans hommes par qui vous avez si souvent triomphé, vous assurent par

(1) On pouvait bien le déporter. (N. B.)

ma voix que leur courage n'a pas diminué, et que leur zèle pour la patrie est toujours le même. Ils souhaitent seulement de n'être pas obligés à chercher dans leurs forces une sûreté, qu'ils aimeraient mieux devoir à la promptitude et à la vigueur de vos résolutions.»

Tandis qu'Ireton parlait, Cromwel étudiait tous les visages, et lisait dans les yeux de l'assemblée ce qu'il devait penser de chacun de ceux qui la composaient. Après cette épreuve infaillible pour un homme de son caractère, il livra le parlement à l'armée, dont il était l'idole, fit exclure ou emprisonner par la force des armes, environ deux cents membres de la chambre basse, dont la conscience s'accordait mal avec ses desseins. Il fit plus : assuré que la chambre haute détestait ses forfaits, et ne se prêterait jamais à ses vues, il fit déclarer dans celle des communes, qu'à elle seule appartenait le pouvoir de faire des lois, et qu'on n'y avait pas besoin du consentement des seigneurs, la souveraine puissance étant originairement dans le peuple. On érigea ensuite un tribunal sous le titre de cour de haute justice, dont les juges furent tirés, partie de l'armée, et partie des communes, par l'autorité de qui cette assemblée se formait.

Charles fut cité devant ces furieux, qui justifièrent *tous* le choix qu'on avait fait d'eux. La plus horrible catastrophe ne leur coûta pas un soupir, ni le plus noir forfait un remords. L'Angleterre devint le théâtre d'un spectacle horrible, dont aucune autre nation n'avait eu à rougir.... Un roi généreux fut condamné, comme tyran, à périr sur un échafaud, et cette horrible scène fut vue par les Anglais avec aussi peu d'émotion, que s'il se fût agi du dernier des hommes. Les presbytériens, dit un écrivain célèbre, fournirent la hache qui coupa la tête au roi, et livrèrent la victime toute liée aux scélérats qui l'égorgèrent (1).

Le meilleur maître, le meilleur ami, le meilleur père, le meilleur mari, le meilleur chrétien, peut-être le plus honnête homme de son siècle.... Il ne lui manqua que de connaître ses talens, pour être un grand roi.

---

(1) Charles I[er] fut conduit à une fin si tragique par les passions de Buckingham, le zèle impétueux de Land, l'orgueil de Richelieu, les hauteurs de Strafford, les indiscrétions de la reine, les divisions de son conseil, la trahison de ses favoris, le concert de ses persécuteurs et l'ambition de Cromwel, qu'on ne peut louer sans horreur, comme dit notre historien, ni mépriser sans injustice. (N. B.)

Il fut assez appliqué pour suffire au gouvernement de ses États ; assez habile pour commander ses armées ; assez brave pour vaincre ses ennemis ; assez généreux pour désarmer les rebelles ; assez éclairé pour connaître les intérêts de sa couronne ; assez modéré pour respecter les droits de ses peuples. Malheureusement, il se défia trop de ses forces, et se livra sans réserve aux passions de ses ministres et aux caprices de ses favoris. Son règne ne fut proprement que l'histoire de ces différens caractères. A la lenteur, succéda la précipitation ; au despotisme, des maximes populaires ; au goût de la guerre, l'amour de la paix ; à une dureté outrée, une douceur excessive ; au refus des choses les plus raisonnables, la concession des plus injustes ; aux grandes intrigues, les petites finesses ; à l'envie de tout brouiller, le désir de tout réunir. Pour peindre d'un trait ce monarque, il fut le jouet de ses amis pendant sa vie, et la victime de ses ennemis à sa mort. Il la vit venir en grand homme, et ne laissa paraître ni faiblesse, ni ostentation (1).

(1) Il encouragea les talens. Le peintre Van-Dyck avait été surnommé *le roi du portrait*, tant il excellait dans la peinture en ce genre : il fit une fortune brillante,

CHAPITRE XX.

Les parricides avaient leurs mains encore teintes du sang de leur monarque, lorsqu'ils cherchèrent dans de nouveaux crimes l'impunité de celui qu'ils avaient commis. Trois précautions, toutes trois extrêmes, leur parurent nécessaires pour garantir leurs têtes coupables de la foudre qui les menaçait. Ils avaient massacré le père, ils proscrivirent les princes ses fils, comme ses complices; ils avaient dégradé la chambre des pairs; ils la supprimèrent comme inutile; ils avaient avili la royauté, ils l'anéantirent comme funeste au bonheur des peuples. L'autorité souveraine résida dès-lors

épousa la fille d'un lord, et tint l'état du seigneur le plus distingué. Charles Ier le fit chevalier du Bain, lui donna son portrait enrichi de diamans, avec une chaîne d'or, et une somme fixe pour chacun des tableaux qu'il produisait. Il mourut à 42 ans, excédé de travail. M...., *Annal. des Arts.*)

toute entière dans la seule chambre des communes.

La nouvelle république, inspirée par le génie étendu et sublime de Cromwel, procura à l'Angleterre une tranquillité qu'elle n'espérait plus, et lui donna un éclat qu'elle n'avait pas eu depuis plusieurs siècles. On venait d'être agité des plus violentes tempêtes, et tout parut calme; on s'était cru à la veille de sa ruine, et on était en état de donner des lois. Il est fâcheux, pour l'honneur de la vertu, qu'un des plus beaux, des plus grands spectacles que fournissent les annales des nations, soit l'ouvrage de la révolte. Tout parut merveilleux dans cette révolution. Les royalistes se plièrent à un genre de gouvernement mal assorti à leur caractère, et qui n'était point en harmonie avec leur conscience; les grands, accoutumés au rôle de législateurs, demeurèrent paisibles dans l'ordre de simples citoyens; les Irlandais et les Écossais, qui avaient armé, les premiers par attachement pour leur roi, les autres pour effacer l'horreur de leur trahison, furent malheureusement domptés; les Hollandais, qui avaient profité des malheurs de l'Angleterre pour usurper l'empire de la mer, furent humiliés; les cours de France et d'Espagne, toujours

rivales, toujours ennemies, briguaient bassement l'alliance des usurpateurs (1).

Cromwel était le ressort secret de ce coup d'État. Oracle du parlement par ses lumières, et idole de l'armée par son courage, il remuait à son gré les deux corps, et les faisait également concourir à ses vues et à la gloire de la nation. Quand le tyran vit que les prodiges de son administration avaient fait sur les esprits et sur les cœurs l'impression qu'il s'en promettait, il dédaigna une autorité empruntée, et voulut avoir un pouvoir à lui. Comme son système était de se faire décerner les honneurs, et non de les usurper, il prit des routes assez détournées pour parvenir au but qu'il se proposait.

L'armée nourrissait depuis long-temps une haine fière, vive et ouverte pour le parlement. Quand Cromwel n'eut plus d'intérêt à suspendre les effets terribles de cette dangereuse passion, elle agit avec toute l'audace qu'elle peut avoir dans de braves gens qui se croient fortement

(1) Les souverains, qui auraient dû s'unir pour venger un attentat commun à tous les rois, applaudissaient à l'injustice, par crainte ou par intérêt. Toute l'Europe s'humilia, se tut, ou admira. (N. B.)

offensés. Ils ne se bornèrent pas à demander la réformation de l'État, ils voulurent qu'elle fût l'ouvrage d'une autre assemblée. Le parlement chercha à cacher la frayeur que lui causaient ces prétentions, sous un faux air de courage qu'il ne soutint pas long-temps. Il voulut casser une partie de l'armée, et disperser le reste pour l'empêcher de cabaler contre le gouvernement. Cette hauteur irrita des hommes qui ne s'attendaient pas à trouver de la résistance; les esprits s'échauffèrent, et chacun prit parti selon son inclination ou ses intérêts. A la fin, les Anglais armés donnèrent la loi à ceux qui ne l'étaient pas. Douze députés de l'armée et douze du parlement, furent choisis pour imaginer une nouvelle forme de gouvernement.

Les parlementaires regagnèrent, dans les conférences, la supériorité qu'ils avaient perdue dans les procédés. Ils persuadèrent aux militaires que leurs intérêts communs demandaient que les choses restassent sur l'ancien pied. Cromwel vit l'instant qui allait déranger ses vues, et il le prévint. Spectateur indifférent et désintéressé, en apparence, jusqu'à ce jour, il se déclara hautement pour l'armée dont il était le général. Suivi de ses principaux officiers,

il se rendit à Westminster, et en chassa, avec mépris, le parlement qui y était assemblé, et qui voulait secouer son joug. Cet ambitieux fut alors le maître de s'emparer du gouvernement; mais il aurait obtenu du peuple et de l'armée comme grâce, ce qu'il était résolu d'accorder un jour comme nécessaire. Pour conduire les affaires au point de maturité où il les souhaitait, il témoigna beaucoup de zèle pour l'administration la plus populaire. A son instigation, le conseil des officiers qui avait cassé le parlement, remit l'autorité souveraine à cent quarante-quatre personnes, choisies dans les trois royaumes qu'elles représentaient.

Le nouveau tribunal, qui prit le nom de parlement, fut composé, à dessein, de tout ce qu'il y avait de plus ridicule, de plus extravagant, de plus décrié dans les trois nations. Lorsque ces hommes méprisables eurent fait assez de bévues pour exciter la risée et l'indignation publique, les amis de Cromwel leur persuadèrent d'abdiquer un pouvoir incommode, qui les livrait à tant de chagrins: ils y consentirent. L'ambitieux qui conduisait avec art toutes ces intrigues, vit alors couronner sa politique, comme il avait vu triompher autrefois son audace. L'armée se joignit au parle-

ment, pour le conjurer de se charger seul du gouvernement. Il voulut y être forcé. On se vit réduit à solliciter bassement des fers qu'on craignait. Le tyran ne se rendit qu'après une résistance de plusieurs jours, et une froideur offensante. Encore voulut-il moins paraître accepter l'autorité, que cesser de la refuser, et faire croire qu'il avait plus de talent que de passion pour régner.

Dès qu'on fut parvenu à vaincre l'hypocrite modestie du plus orgueilleux des hommes, la flatterie s'occupa du choix des titres qui pourraient plaire à l'usurpateur. Sa vanité aurait été pour les fastueux; sa politique lui fit préférer les modestes. Il rejeta celui de roi, qui lui aurait attiré la haine des peuples, et accepta celui de Protecteur, qui lui concilia leur affection. Sous le premier de ces deux noms, il aurait paru plus maître; il l'était réellement davantage sous le second. En mettant des bornes aux complaisances des Anglais, il leur épargnait de la honte, et à lui, par conséquent, des contradictions. Ces préliminaires de son règne en pronostiquèrent la sagesse, et en assurèrent la tranquillité (1).

---

(1) Cromwel, ayant été informé que la chambre des

Le protecteur de la fière Albion avait le génie de toutes les places (1), de tous les instans, de toutes les affaires, de tous les partis, de tous les gouvernemens. Il était toujours ce qu'il fallait être : le plus brave à la tête des armées, le plus éclairé dans les conseils, le plus appliqué dans les affaires, le plus éloquent dans les délibérations, le plus actif dans les entreprises, le plus fanatique dans la dévotion, le plus ferme dans les disgrâces, le plus savant dans une assemblée de théologiens, le plus factieux dans les conspirations. Il ne fit jamais de faute, ne manqua jamais d'occasion,

---

communes voulait lui ôter le titre de Protecteur que l'armée lui avait déféré, assembla le parlement et lui dit fièrement : « J'ai appris, Messieurs, que vous aviez résolu de m'ôter mes lettres de protectorat. Les voilà, ajouta-t-il en les jetant sur la table. Voyous s'il se trouvera, parmi vous, quelqu'un assez hardi pour les prendre. » Après les avoir menacés, il exigea d'eux le serment de fidélité, et cassa le parlement. Il eut même l'adresse d'engager un autre parlement à lui offrir le titre de roi, pour avoir la gloire de le refuser, et conserver plus sûrement la puissance réelle que lui donnait le titre de protecteur. (M....)

(1) Cromwel ne fut pas un de ces hommes qui ont paru indignes de l'empire aussitôt qu'ils y sont parvenus. (N. B.)

ne laissa jamais d'avantage imparfait, ne se contenta jamais d'être grand quand il pouvait être très-grand. Le hasard et le tempérament, qui décident de la conduite des autres hommes, n'influèrent pas dans la moindre de ses actions. Né avec une indifférence entière pour tout ce qui est louable ou blâmable, honnête ou déshonnête, juste ou injuste, jamais il n'envisagea la vertu comme vertu, le crime comme crime ; il ne vit que les rapports que l'un et l'autre pouvaient avoir à son élévation : c'était son idole ; il lui sacrifia son roi, sa patrie, sa religion, qu'il aurait défendus avec le même zèle, s'il y avait eu autant d'avantage à les protéger, qu'à les anéantir. Le système de son ambition fut conduit avec un art, un ordre, une hardiesse, une souplesse, une fermeté, dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple dans l'histoire. Toutes les sectes, toutes les conditions, tous les peuples, la paix, la guerre, les négociations, les révolutions, les miracles, les prophéties, tout avança la fortune de l'hypocrite usurpateur (1). L'éclat de

(1) C'était un caractère né pour faire la destinée des nations, des empires et des siècles. (N. B.)

ses talens a presque fait oublier l'horreur de ses forfaits ; la postérité doutera au moins, si Olivier Cromwel fut plus digne d'exécration que d'admiration.

CHAPITRE XXI.

La chute de Richard, son fils, suivit de près son élévation. Il fut assez long-temps protecteur pour sa honte ; trop peu pour qu'il en revînt ni bien ni mal à l'Angleterre. Il n'eut ni vices ni vertus, dans un temps, chez une nation, dans une place où, peut-être, tous les deux étaient également nécessaires. Sa déposition, qui fut principalement l'ouvrage de sa faiblesse, laissa le royaume en proie à trois factions qui paraissaient devoir renouveler les sanglantes scènes, dont le seul souvenir glaçait tous les cœurs d'effroi. Ces partis, qui allaient occuper le théâtre si agité de la Grande-Bretagne, étaient celui du parlement, celui de Lambert et celui du roi.

Le parlement était celui-là même qui s'était souillé du sang de Charles Ier, qui avait changé la monarchie en république, et qui est connu dans l'histoire sous le nom de *long parlement*, parce qu'il dura douze ans. Il fut dispersé, en 1653, par Cromwel, qui voulait recueillir

seul le fruit du crime qu'ils avaient fait ensemble. Le tour qu'on prit pour le rassembler fut de dire qu'il avait été convoqué sous le feu roi, qu'il n'avait pas été cassé, et qu'il subsistait encore. On a peine à comprendre comment l'armée, qui s'était prêtée aux violences du protecteur, jeta les yeux sur ce parlement qu'elle avait offensé, plutôt que sur d'autres qui avaient été assemblés depuis, ou sur un nouveau qu'on pouvait former. Je croirais que le penchant, qu'on remarquait déjà dans beaucoup d'honnêtes gens pour le bon parti, fit préférer une assemblée personnellement intéressée à perpétuer l'injustice, accoutumée aux plus odieuses catastrophes, et prête, s'il le fallait, à s'immoler le fils, comme elle avait autrefois sacrifié le père.

La puissance du parlement se trouva balancée par celle de Lambert. Ce général n'eut pas précisément les vertus qui font un grand homme; il eut les qualités moins honorables, mais plus rares, d'un chef de parti. Son esprit, sans être fort étendu, était propre à former et à entretenir des factions; son cœur, sans être droit, était généreux; son éloquence, sans être forte, était persuasive; son air, sans être noble, était imposant; ses manières, sans être

agréables, étaient séduisantes. Il eut l'ambition d'aspirer à tout, l'audace de s'en dire digne, le bonheur de le faire croire. Par le brillant de son courage, il étonna les plus audacieux; par l'activité de ses démarches, il fatigua les plus appliqués; par la singularité de ses projets, il déconcerta les plus habiles; par l'étendue de ses prétentions, il arrêta les plus ambitieux. Il surpassait en fierté les plus orgueilleux, en ruses les plus fins, en connaissances les plus expérimentés, en constance les plus opiniâtres. Cromwel lui fit l'honneur ou la honte de le craindre, et de le regarder comme son rival. Je ne balance pas à croire qu'il aurait été son successeur, si une seconde usurpation eût été aussi facile que la première (1).

Tandis que ce général, qui ne pouvait trouver son élévation que dans les malheurs publics, brouillait l'armée, dont il était l'ame, avec le parlement qui le haïssait, les royalistes formaient des vœux et hasardaient quelques démarches pour leur souverain. Charles II n'était pas alors en Angleterre. Méprisé par quelques

(1) La tyrannie de l'un avait averti les Anglais de se précautionner contre celle de l'autre. Le malheur de Lambert est d'être venu quelques années trop tard. (N. B.)

puissances, trompé par d'autres, abandonné de toutes, il promenait ses malheurs dans différentes contrées de l'Europe; et, à la honte de l'humanité (1), il éprouvait plus de mépris que de compassion. Sa cause trouva à la fin un vengeur, et ses partisans un chef dans la personne du général Monck.

Le caractère de ce héros (2) avait échappé jusqu'alors au discernement d'une nation plus profonde dans la connaissance des sciences que dans celle des hommes. On le croyait d'un sens assez droit, mais d'un esprit borné; hardi dans les combats, mais timide partout ailleurs; avide de richesses, mais exempt d'ambition; propre à faire la guerre, mais incapable de la conduire; admirable dans un second rôle, mais déplacé dans le premier. On voulait qu'il eût des fantaisies, et point de passions; qu'il fût esclave des bienséances, et qu'il ne connût pas la vertu; qu'il n'eût point de principes fixes sur la religion ni sur le gouvernement, et qu'il se

---

(2) A la honte des rois. (N. B.)

(1) M. Louis a bientôt créé un héros! Si Monck le fut, Pichegru ou Moreau avaient plus de moyens et plus de droits pour l'être. (N. B.)

laissât aller au hasard ; qu'il demeurât toujours au-dessous du grand qu'il n'imaginait point, qu'il ne voyait pas même quand on le lui présentait ; qu'il n'eût été qu'un instrument docile entre les mains de Cromwel, que la mort de l'usurpateur allait rendre inutile.

La conduite que tint Monck dans la contre-révolution qui rétablit la monarchie anglaise, désabusa sa nation. Soit que ce général, comme je le crois, ait pensé à servir son roi, aussitôt que les brouilleries de l'armée et du parlement lui en eurent fait voir la possibilité ; soit, comme quelques historiens le conjecturent, qu'il ne soit devenu vertueux que quand il eut désespéré de voir son ambition couronnée ; il est certain qu'il a montré un talent inconnu en Angleterre, et rarement porté aussi loin chez les peuples même dont la finesse forme le caractère, et fait peut-être la sûreté. J'aperçois dans toute sa conduite un politique sage, qui n'enfante que des projets avoués par la probité, ou ordonnés par le devoir ; un politique prudent, qui ne veut que des choses possibles, et dans le temps seulement qu'elles sont possibles ; un politique impénétrable, dont on ne peut percer les vues, moins encore

les moyens qui doivent en assurer le succès; un politique insinuant, qui s'ouvre les cœurs faibles par des caresses, les grands par la confiance, les mauvais par des bienfaits; un politique adroit, qui tourne contre ses ennemis les longues intrigues, les détours artificieux, les dissimulations profondes, dont ils veulent l'envelopper; un politique vif, qui ne perd pas en des délibérations inutiles des momens favorables pour agir et pour avancer; un politique constant, qui trouve dans son épée et dans son génie de quoi s'affermir contre les difficultés ou les surmonter. Monck part d'Écosse, dont il est gouverneur, et où il est adoré. Il se met à la tête d'une armée qu'il a formée lui-même, endurcie aux travaux guerriers, menée à la victoire, attachée à ses intérêts. Il entre en Angleterre, où il détruit, par ses lieutenans, les restes misérables du parti de Lambert, qui est pris et enfermé dans la tour. Il pénètre jusqu'à Londres, où il casse le parlement factieux qui était assemblé, et en convoque un autre, où la chambre des pairs, abolie d'abord après la mort de Charles I[er], est rétablie, et dont le premier acte d'autorité est le rappel du roi. Si je ne me trompe, les fastes de l'histoire britannique n'ont pas fourni deux

fois le spectacle d'une politique aussi profonde, aussi modérée, aussi vertueuse (1).

Le prince, que cette heureuse révolution porta sur le trône, avait un goût décidé pour les plaisirs, et un talent supérieur pour les affaires. Il pouvait être, à son choix, l'homme le plus agréable et le plus grand homme de son siècle; et, par une philosophie, qui n'est pas ordinairement celle des rois, il aima mieux être heureux que d'être célèbre : il fut plus débauché que voluptueux, plus emporté que délicat dans le plaisir, et comme ses maîtresses n'avaient pas à se louer de sa fidélité, elles n'eurent pas à se plaindre de sa jalousie. On ne peut rien ajouter à la mauvaise opinion qu'il avait des deux sexes; il croyait toutes les femmes sans vertu, et tous les hommes sans probité : ce qui se passait dans sa cour paraissait assez justifier cette idée. La liberté était son idole : pour lui être odieux, il suffisait de l'avoir gêné un moment; et on lui devenait

(1) Quand on désespère de voir, comme l'a dit l'auteur, son ambition couronnée, devient-on vertueux en servant un monarque, à la tête d'une bonne armée, contre un faible parti, dans l'assurance d'une haute fortune? (N. B.)

insupportable, pour avoir paru embarrassé avec lui. Quoiqu'on ne pût pas avoir plus de dignité qu'il n'en avait, il détestait si fort le cérémonial, qu'il n'a jamais été roi un seul quart-d'heure durant tout son règne. C'était le prince le plus caressant, et, en même temps, le plus ingrat (1). Il se laissa gouverner par ses ministres, qui tous ensemble ne voyaient ni aussi loin, ni aussi bien que lui; et il aimait mieux adopter leurs fautes, que de se donner la peine de les redresser. Il parlait beaucoup, mais si bien, qu'il était passé comme proverbe, qu'il n'avait jamais rien dit de mal, ni jamais rien fait de bien en sa vie. L'hypocrisie ne fut pas du nombre de ses vices; il vécut publiquement sans foi comme sans mœurs; et la religion catholique qu'il professa à la mort, servit probablement moins à assurer son salut, qu'à honorer sa mémoire.

(1) Il se croyait dispensé de payer des services, parce qu'il était persuadé qu'on ne les lui rendait que par intérêt. Un vrai monarque entendra mieux le sien; et, fût-il né ingrat ou égoïste, il saura se montrer reconnaissant. (N. B.)

CHAPITRE XXII.

Le rétablissement de Charles II sur le trône de ses pères, ne fut guère qu'un changement de décoration qui annonçait de nouvelles scènes. Le cœur des Anglais, aussi fanatique que leur esprit est philosophe, fut l'origine des nouvelles révolutions, comme il l'avait été des anciennes. Avec la révolte, était tombé le pouvoir des presbytériens républicains qui avaient aboli l'épiscopat ; les anglicans royalistes, devenus les maîtres, voulurent anéantir le puritanisme, pour venger l'outrage fait à leurs dogmes. Comme il eût été trop odieux de n'attaquer ouvertement qu'une seule secte, dans un pays où il y en avait sans nombre, elles furent toutes enveloppées dans une même condamnation, et l'on prescrivit tout ce que l'Église gallicane comprend sous le nom de non-conformistes.

Ce fut dans le premier parlement convoqué par le roi, que fut faite une démarche si odieuse

et si précipitée. La cour ne tarda pas à s'apercevoir que le chancelier Clarendon avait sacrifié à l'amour de ses opinions, la grandeur et les intérêts de son maître. Dans le système qu'avait formé le monarque de se rendre absolu, il devait s'étudier à gagner les cœurs; et on venait d'aliéner la moitié de la nation, sans l'espérance d'aucun avantage. Pour calmer les presbytériens, que leur caractère ou leur nombre rendait redoutables, et favoriser les catholiques, dont les maximes étaient favorables au pouvoir arbitraire, on médita de rétablir la liberté de conscience. Clifford, Arlington, Shastsbury, Lauderdale, Buckingham, dont les quatre premiers étaient ministres, et le dernier favori du roi, furent les auteurs de cette entreprise. On les chargea d'en préparer le succès.

Clifford était droit, violent, opiniâtre; il paraissait indifférent, et je crois qu'il l'était, pour sa fortune, pour son repos, pour sa gloire. Trois objets l'occupèrent tout entier : l'élévation du roi, la ruine de l'Église anglicane, la propagation de la religion romaine. S'il eût eu une vertu moins austère, ou des principes plus relâchés, il aurait pu servir utilement sa patrie.

Arlington réparait là médiocrité de son génie, la lenteur de ses opérations, les bornes étroites de ses vues, par un jugement exquis, une forte application, une grande connaissance des affaires étrangères, qu'il devait à son expérience : comme on n'était pas en garde contre lui, il était rare qu'il échouât dans ses entreprises.

Lauderdale joua presque toute sa vie un rôle emprunté. Il était républicain, et il travailla à rétablir la monarchie pure; presbytérien, et il appuya le catholicisme; violent, et il employa toutes les souplesses de l'intrigue. Il eut l'esprit faux, la mémoire prodigieuse, plus de savoir qu'on ne lui en aurait passé ailleurs qu'en Angleterre. On ne le ramena jamais de ses erreurs, mais il en revenait le plus souvent de lui-même, pourvu qu'il n'en fût pas averti : deux sortes d'ennemis s'opiniâtrèrent à sa perte; il se débarrassa toujours heureusement des siens; et si ses conseils eussent été suivis, il aurait eu le même succès contre ceux du monarque.

Buckingham avait l'air noble, l'esprit agréable, le talent de tourner tout en ridicule. Il ne connut la religion que pour la combattre, la vertu que pour la mépriser, l'amitié que

pour la trahir. Il commença par corrompre le roi son maître, continua par en médire sans ménagement, finit enfin par en être haï. Il inspira successivement toutes les passions : l'admiration par ses belles qualités, l'envie par sa faveur, le mépris par ses mœurs, la haine par ses malices, la compassion par ses malheurs. Il se borna à être l'homme le plus frivole de sa nation, quoiqu'il fût né pour en être le plus grand et le plus utile. Le portrait de Shaftsbury trouvera un peu plus bas sa place.

Les cinq seigneurs, formant la pentarchie sous un roi presque nul, regardèrent l'affaire de la tolérance comme essentielle, puisque c'était la base sur laquelle devait porter l'édifice du gouvernement arbitraire qu'on voulait élever; mais ils ne s'attendaient pas à la voir réussir sans de grandes difficultés (1). Pour les prévenir ou les surmonter, ils formèrent entr'eux une union indissoluble; le roi s'ap-

(1) Le gouvernement arbitraire est le meilleur et le plus solide de tous, quand un roi sage, éclairé, ferme, le dirige lui-même. Mais le mot *arbitraire* semble être synonyme de despotique... Il dérive pourtant d'*arbitre ;* et, tous les jours, des zélateurs d'une liberté sans mesure ont, dans leurs contestations, recours à l'*arbitrage*. (N. B.)

puya de l'alliance de la France; et la guerre contre la Hollande fut résolue, afin d'avoir un prétexte de tenir une armée sur pied. Après qu'on eut pris des arrangemens si sages, Charles ne tarda pas à faire publier la liberté de conscience, et à suspendre l'exécution des lois pénales établies contre tous les non-conformistes.

Il y a apparence que le chagrin que ce coup de vigueur causa aux anglicans, aurait été l'unique suite fâcheuse de cette affaire, si les fonds sur lesquels on comptait pour soutenir le poids de la guerre, n'eussent tous manqué à la fois. Dans cet embarras, le roi se vit réduit à convoquer son parlement; et le parlement, qui sentit le besoin qu'on avait de lui, déclara qu'il n'accorderait des subsides, qu'à condition que la liberté de conscience serait révoquée.

Charles se trouva dans une de ces situations absolument mauvaises, où l'on ne peut prendre qu'un mauvais parti : il lui paraissait humiliant de ruiner son ouvrage, et dangereux de le maintenir. D'un côté, il voyait sa gloire en péril, et de l'autre, sa sûreté. Il lui fallait renoncer à ses projets, ou aux secours nécessaires pour les appuyer. Les hommes d'Etat,

ce qui n'arrive pas toujours, étaient pour le parti honorable; et les femmes, ce qui est rare, se déclarèrent pour le parti honteux. Les uns faisaient craindre au monarque que le parlement, enhardi par ses premiers succès, ne portât trop loin ses vues ambitieuses; les autres l'assuraient que cette condescendance lui attacherait pour toujours ce grand corps. Les royalistes déclarés voulaient qu'il fît appuyer ses prétentions par l'armée qui était sous les murs de Londres; les républicains secrets ne parlaient qu'avec horreur d'un expédient qui allait bouleverser le royaume.

Le roi balança; mais comme l'instant présent était toujours celui qui influait le plus sur les résolutions de ce prince voluptueux, il sacrifia assez aisément un avenir qui lui paraissait incertain et qui était peut-être éloigné, aux offres de son parlement, aux caprices de ses maîtresses, à son goût particulier : on proscrivit de nouveau les non-conformistes; et les ministres qui avaient conduit le grand, le précieux ouvrage de la tolérance, se virent en péril. Ils savaient que le prince n'était pas assez exact en matière de probité, pour soutenir les auteurs après avoir abandonné l'ouvrage : ils craignirent d'être livrés

aux ressentimens des deux chambres par un monarque timide, qui leur sacrifiait ses plus beaux projets. Shaftsbury, le plus coupable, si c'est l'être que de servir un souverain, était la victime dont les ennemis de la royauté souhaitaient davantage le sacrifice. Il détourna le glaive, en abandonnant les intérêts de la cour, et devint le chef des parlementaires.

Cet homme, si célèbre dans l'histoire anglaise, fut un de ces caractères extraordinaires qu'on trouve dans la Grande-Bretagne plus qu'ailleurs, excepté en France, et qui contribuent à la gloire et à la honte de leur nation, selon les idées qu'on s'est faites des choses. La nature lui avait donné un esprit vaste; le travail lui procura des connaissances profondes; l'ambition le fit aspirer aux grandes intrigues; l'habileté l'y plaça; le bonheur l'y fit réussir. Il fut ami sincère, rival dangereux, ennemi implacable, voisin inquiet, maître généreux. Le talent de la parole commença sa réputation. Une éloquence forte, véhémente, plaisante même, mais à propos, lui avait érigé une espèce de trône dans le parlement; il y régnait: inutilement on délibérait, il ramenait tout à lui par la conviction, par le sentiment ou par la crainte du ridicule. De cet avantage naissait

la facilité qu'il trouvait à former des cabales et des factions. Une détermination forte à tout oser, justifiait l'air de confiance qu'il affectait souverainement avec ses complices; il ne fit jamais de crime inutile; mais il hasarda toujours sans remords tous ceux qu'il crut nécessaires à ses vengeances, à sa réputation, à ses intérêts. C'est peut-être le premier homme qui, sans inconstance, ait changé cinq à six fois de parti : il contait avec complaisance les motifs de ses variations; et, on ne pouvait s'empêcher d'en admirer le temps, la manière et les circonstances (1). Une connaissance parfaite des talens, de l'honneur, des vues de tous ceux qui avaient quelque part aux affaires de sa nation, montrait à ses yeux l'avenir d'une manière qui tenait beaucoup plus de la certitude que de la conjecture. Ses lumières n'étaient sûres qu'en politique; il donnait dans des erreurs capitales sur tout le reste. Il portait l'athéisme dans la religion, la confusion du bien et du mal dans

(1) Depuis 89, beaucoup d'hommes prudens et sages ont aussi changé de parti cinq à six fois, sans inconstance et avec probité, mais ils sont fixés aujourd'hui. Nos politiques à vues courtes les approuvent d'autant moins, qu'ils ne sauraient comprendre l'apologie précise du fameux Shaftsbury. (N. B.)

la morale, le pyrrhonisme dans l'histoire, l'astrologie dans la physique. Il serait possible de tracer deux portraits de cet homme singulier, tous deux beaux, tous deux ressemblans, tous deux opposés.

Comme Shaftsbury était ouvertement tout ce qu'il était, le roi ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était fait un ennemi dangereux, et le peuple sentit qu'il avait acquis un protecteur intrépide. Le nouveau Cromwel, moins rusé, mais plus hardi encore, plus décidé que l'ancien, chercha par des éclats de vengeance à se faire regretter d'un parti, et à se faire souhaiter par l'autre : il avait voulu avilir le parlement; il forma le dessein de détruire la monarchie.

Ce projet paraissait extravagant au premier coup-d'œil. Les peuples venaient d'éprouver des horreurs, qui devaient naturellement les tenir en garde contre les inquiétudes des esprits factieux. Une nouvelle révolution dans le gouvernement, renouvela nécessairement les mêmes scènes. L'alternative ne pouvait rouler qu'entre la vengeance d'un ministre outragé, et l'ambition de mille tyrans. Ce raisonnement eût été bon ailleurs qu'en Angleterre (1), et

(1) A cette époque. (N. B.)

aurait fait impression sur un autre homme que Shaftsbury.

Cet audacieux personnage vit d'abord qu'il pouvait compter sur les Whigs, ennemis de la royauté par leur politique, et du roi par leur religion. La révocation de la liberté de conscience venait d'aigrir ce parti tout presbytérien, et l'avait disposé à s'écarter de l'obéissance; mais, depuis le rétablissement de la monarchie, cette faction était trop affaiblie pour pouvoir faire seule un changement dans l'État : Shaftsbury entreprit d'y faire concourir les Torys, tout royalistes, tout anglicans qu'ils étaient; et il espéra de renverser le trône par les mêmes mains qui venaient de le relever.

La réunion des deux partis était une espèce de chimère qu'on avait tentée mille fois inutilement. Elle était devenu encore plus difficile depuis l'affaire de la tolérance, où une partie de la nation avait été sacrifiée à l'autre. Cet événement avait augmenté les jalousies, et réveillé avec violence toutes les raisons qu'on croyait avoir de se détester. Il fallait des ressorts inconnus et bien puissans pour rapprocher des cœurs si éloignés, et pour donner les mêmes idées à des esprits qui avaient des prin-

cipes tout opposés. Shaftsbury en vint à bout; on va voir comment.

Toute l'Angleterre soupçonnait depuis assez long-temps que son roi cherchait à rendre la religion romaine dominante, et à établir le pouvoir arbitraire (1); mais elle ne faisait que le soupçonner. Le doute se changea en certitude, quand on eut entendu Shaftsbury dans le parlement. Cet infidèle ministre n'ignorait aucun des secrets de son maître, et il les dévoila tous. Il fit adroitement sentir les rapports nécessaires que l'alliance avec la France, la guerre contre la Hollande, la liberté de conscience, avaient avec les deux objets que la nation redoutait le plus. Pour donner plus de

(1) Ce prince aimait le despotisme. En 1684, il priva la province de Massachuset de sa charte et de ses priviléges, qu'elle ne recouvra jamais complètement. Les autres provinces, intimidées, se soumirent au monarque, et tous les emplois militaires y furent désormais à la nomination royale. Le pouvoir législatif resta entre les mains du peuple; mais la voix négative fut accordée au gouverneur : c'était assurer la prépondérance à la métropole, et l'esclavage au peuple américain. Cette forme de gouvernement a subsisté dans la Nouvelle-Angleterre, jusqu'au moment où Louis XVI, Francklin, Washington, La Fayette, fondèrent, avec leurs guerriers, la république américaine. (*M. de la Gutry.*)

poids à ses paroles, il s'avoua coupable d'avoir favorisé ces projets, et parut disposé à expier ce qu'il avait fait de trop pour le souverain, par les services qu'il rendrait au peuple.

Les artifices de Shaftsbury firent plus d'effet qu'il n'en espérait, et il en espérait beaucoup. Tout accoutumé qu'il était à entraîner la multitude, il n'avait jamais eu de succès si complet. La liberté, les lois, la religion, parurent dans le plus grand péril. Whigs et Torys, tout fut alarmé. On demanda, d'une voix unanime, un remède à celui qui avait découvert le mal.

Shaftsbury, qui connaissait mieux les hommes qu'ils ne se connaissent eux-mêmes, aperçut dans ces clameurs plus de cette vivacité qui se plaint, que de cette fureur qui détermine aux grands crimes. Il ne méprisa pas assez les Anglais pour se faire voir tout entier à eux. Un roi, dont on n'était que mécontent, ne lui parut pas une victime encore prête; il crut devoir se borner cette fois à la perte du duc d'Yorck, qui était détesté. Il espéra que le monarque appuierait le prince son frère contre la nation; que les cœurs s'aigriraient par ces divisions; qu'avec un peu d'adresse, on rendrait le peuple et la cour irréconciliables, et que le parlement se porterait peut-être un jour de

lui-même, à ce qu'il eût été dangereux de lui proposer trop tôt. Comme il était indifférent pour Shaftsbury que le duc d'Yorck vécût, et qu'il lui importait seulement qu'il ne régnât point, il ne pensa pas à demander le sang du prince ; il travailla seulement à le faire exclure de la couronne. Un événement tout-à-fait bizarre lui en facilita les moyens.

CHAPITRE XXIII.

Titus-Oatès, le plus méchant des hommes, selon les uns, le plus fou, selon les autres, et, selon moi, tous les deux ensemble, forgea la calomnie la plus affreuse et la plus mal concertée qui soit jamais tombée dans l'esprit humain. Il attribua aux catholiques le plan d'une conspiration, dont le but était de faire périr le roi, de renverser le gouvernement, d'élever la religion romaine sur les débris de toutes les autres, et de la cimenter par le sang de leurs sectateurs. Le général des jésuites était le chef de l'entreprise ; le pape, le roi de France, celui d'Espagne, la reine d'Angleterre, le duc d'Yorck surtout, l'appuyaient. On avait ramassé de si grands trésors, donné de si bons ordres, levé de si nombreuses armées, trouvé des généraux si expérimentés, choisi des ministres si habiles, que deux heures devaient suffire pour achever la révolution (1).

(1) La postérité aura peine à croire qu'une des nations

Malgré les contradictions sans nombre qui devaient faire mépriser l'accusation, et punir le délateur, les catholiques furent traités avec autant de sévérité, que s'il n'y avait eu rien à dire en faveur de leur innocence : ils furent dépouillés, emprisonnés, exilés, mis à mort (1). Ces barbaries se multipliaient chaque jour, lorsque Shaftsbury offrit au parlement le dénoûment d'une tragédie qui durait depuis trop

---

les plus éclairées de l'Europe ait été assez aveugle, assez crédule pour donner croyance à cette rêverie, ou assez cruelle pour verser du sang, sans y ajouter foi. (N. B.)

(1) « L'histoire d'Angleterre doit être écrite par la main du bourreau. » (*Voltaire.*)

« Il est certain que les grands mangeurs de viande sont, en général, cruels et féroces plus que les autres hommes ; cette observation est de tous les lieux et de tous les temps : la barbarie anglaise est connue. Je sais que les Anglais vantent beaucoup leur humanité et le bon naturel de leur nation, qu'il appellent *Good natured people;* mais ils ont beau crier cela tant qu'ils peuvent, personne ne le répète après eux. » (*J.-J. Rousseau*, *Émile*, *t. I*, *p.* 270.)

L'histoire anglaise présente, depuis la conquête faite par les Normands sur les Bretons, en 1066, dix *Saint-Barthélemi* et vingt *Septembrisades.* (*M. F....., Souv. histor.*)

long-temps : il proposa, pour accabler d'un seul coup les catholiques, de déclarer le duc d'Yorck incapable de jamais monter sur le trône anglais. L'acte d'exclusion fut dressé et accepté sur-le-champ par les communes, et ensuite envoyé à la chambre haute, où les intrigues et les promesses du monarque parvinrent enfin à le faire rejeter. Shaftsbury n'abandonna pas pour cela son projet ; il renouvela plus d'une fois ses poursuites ; mais il trouva toujours quelques royalistes de trop parmi les seigneurs. Le temps et la mort de ce factieux calmèrent peu à peu les esprits : le sceptre passa des mains de Charles dans celles du duc d'Yorck, avec une tranquillité qui ne rappelait pas ce qui avait précédé, et qui n'annonçait pas ce qui allait suivre.

Jacques II porta sur le trône des talens bornés, quelques vertus inutiles, beaucoup de défauts essentiels. Les éloges dont le sage Turenne honora ses exploits, lui firent d'abord une réputation de valeur qui se soutint mal. Le travail lui donna sur la marine les lumières d'un subalterne ; il manqua de génie pour acquérir celles d'un amiral et d'un souverain. Son application, toute forte, toute suivie qu'elle était, ne remplaçait pas la pénétration

que la nature lui avait refusée pour les affaires. On disait des deux frères que *Charles pourrait tout voir, s'il le voulait, et Jacques voudrait tout voir, s'il le pouvait*. Ses amis (1) eurent à se louer de sa constance, ses ministres de sa fermeté, ses courtisans de sa franchise, ses serviteurs de sa générosité, ses trésoriers de son exactitude, ses alliés de sa fidélité, ses enfans de sa tendresse. Malheureusement ses sujets n'eurent pas tort d'être mécontens de son administration. Né ambitieux, il se trouva gêné par les lois, et visa au despotisme; fier, il dédaigna de déguiser ses prétentions, et laissa trop éclater ses vues; violent, il méprisa les voies de l'insinuation, et voulut arriver à son but par la force; opiniâtre, il ne démordit jamais de ses entreprises, et il aimait mieux tout perdre que de reculer; vindicatif, il ne pardonna, ne dissimula jamais d'injure, et pour n'avoir pas su oublier à propos des fautes, il poussait ses ennemis aux plus grands crimes.

Un prince de ce caractère aurait eu besoin de gens sages, capables de prévenir ses fautes par leurs lumières, et de réparer ses empor-

---

(1) Quoique monarque, il en avait, et il méritait d'en avoir. (N. B.)

temens par leur modération (1); malheureusement il n'écoutait que des ministres infidèles ou incapables; une reine, qui, quoique Italienne, était plus emportée que politique; un confesseur (le père Peters) qui avait toute l'ambition qu'on reproche à sa compagnie, sans en avoir l'habileté : il pouvait, tout au plus, faire des prosélytes, et on lui laissait gouverner l'État. Ce fut peut-être un malheur, que les maîtresses de ce prince ne se mêlassent pas du gouvernement. Jacques n'aurait pas été le premier monarque qu'elles auraient rendu grand. Il y a apparence que leur esprit ressemblait à leur figure, toujours si laide, que Charles II disait, *qu'il semblait que son frère reçût ses maîtresses de la main de ses confesseurs, qui les lui donnaient pour pénitence.*

Le portrait que je viens de tracer n'annonce pas un règne paisible, heureux et brillant. Le duc de Montmouth, fils naturel de Charles II, et le comte d'Argyle, le plus grand seigneur d'Écosse, en troublèrent les premiers jours.

---

(1) Un prince est faible ou violent; ministres, courtisans sont violens ou faibles : tel maître, tels valets. (N. B.)

La trahison avait banni ces deux méchans hommes de leur patrie du vivant du feu roi ; le crime les avait unis en Hollande ; la révolte les conduisit, l'un en Angleterre, l'autre en Écosse ; le désespoir les y fit arriver mal accompagnés ; l'incapacité les y fit battre ; la justice les immola sur un échafaud.

Deux victoires, les plus décisives qu'on pût souhaiter, donnèrent aux armes de Jacques un éclat et une autorité qui lui firent précipiter ses desseins. Le prince avait le bonheur d'être catholique, et l'ambition de communiquer son bonheur à tous ses sujets. Il porta dans l'exécution de cette entreprise le zèle qui rend un missionnaire célèbre, et non pas celui qui rend un roi illustre. Ses démarches se suivirent avec une précipitation qui fit plus de tort à sa prudence que d'honneur à sa religion. Il fit d'abord décider par les douze juges d'Angleterre, plus esclaves, dit-on, de la faveur que de la justice, que le souverain avait droit de dispenser des lois pénales portées par le parlement. Ce premier avantage en préparait, et en amena un plus important. Le prince révoqua le serment du *Test*, par lequel on abjurait la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie : cette loi, qui excluait des charges

et du parlement tous ceux qui refusaient de s'y soumettre, avait été portée contre les catholiques sous le règne de Charles II. On prévit dès-lors ce qui arriva, que les deux chambres, que les armées de terre, que les flottes, que les dignités allaient être remplies par des sujets de la religion du monarque. Enfin, Jacques accorda la liberté de conscience à tous ses sujets, afin que tous les catholiques en pussent jouir sans jalousie La nation acheva de s'aigrir par le spectacle inutile et déplacé d'un nonce, qui fit son entrée publique à Londres, et par le mépris qu'un pontife opiniâtre et prévenu (1) affectait à Rome pour l'ambassadeur du roi d'Angleterre.

Cette suite d'imprudences de la part d'un monarque, qui n'était ni assez aimé pour se les faire pardonner, ni assez craint pour les faire dissimuler, ni assez habile pour les réparer, anima contre lui quatre sortes d'ennemis, tous dangereux, quoique par des principes différens : les factieux, héritiers des projets et des fureurs de Shaftsbury, ennemis comme lui de l'ordre, de la subordination, du diadême : les fanatiques, qui ne voyaient de

(1) Innocent IV.



chemin pour aller au ciel, que celui que Henri VIII et Elisabeth leur avaient tracé, et qui avaient pour le culte-romain une aversion qu'on n'a jamais vue que dans ceux qui le connaissent mal, ou qui ne le connaissent point (1); les citoyens qui, accoutumés à vivre sous l'empire des lois, craignaient de vivre sous celui du prince; ils étaient assez bons Anglais, mais ils étaient mauvais royalistes : les mécontens, qui s'étaient vus réduits à céder leurs places aux catholiques, et qui cherchaient dans la révolte une sûreté que la partialité de Jacques les avait empêchés de trouver dans la soumission.

Il paraît que les ressorts les plus déliés ne l'auraient pas dû être trop, pour faire mouvoir à propos et sans confusion, une machine si composée. On peut cependant douter si les chefs qui réunissaient ces parties avaient des talens supérieurs.

L'amiral Herbert aimait précisément tout ce qui ne lui allait pas : le plaisir, et il était sombre; les affaires, et il était négligent; la

(1) Monsieur mon frère est un excellent catholique : il aurait pu dédier son ouvrage au Très-Saint-Père. (N. B.)

société, et il était féroce; la guerre, et il n'avait point de vues : il se croyait le premier homme de sa nation, et la cour le perdit, pour n'en avoir pas jugé si favorablement. Lord Mordant était brave, impétueux, éloquent, généreux et singulier : il pensait vite, jugeait de travers, ne savait point taire un secret. Russel était une ame d'une forte trempe : ses ennemis convenaient que nul péril n'étonnait son courage; que nul malheur n'ébranlait sa fermeté; que nul contre-temps n'épuisait ses ressources : on ne jugeait pas si favorablement de sa probité. Lord Shrewsbury était regardé comme un homme d'honneur et un honnête homme, quoiqu'il eût passé sa vie à changer de religion, et à chercher la véritable : tout savant qu'il était, il se croyait obligé à être aussi uni, aussi doux, aussi poli que les autres hommes. Sidney avait le cœur trop sensible, l'esprit trop léger, les manières peut-être trop caressantes : sa paresse lui faisait précipiter les affaires que les autres précipitent par imprudence; un succès qu'il fallait attendre n'était pas un succès pour lui.

Tels furent les seigneurs anglais qui osèrent lever les premiers l'étendard de la rébellion. Quelque grand que fût le nombre de leurs par-

tisans, l'Angleterre ne leur parut pas un théâtre assez sûr pour y faire éclater d'abord leur vengeance; ils portèrent leurs mécontentemens chez les Hollandais, et en confièrent le secret au prince d'Orange.

CHAPITRE XXIV.

Depuis long-temps l'ambitieux stathouder aspirait au trône de la Grande-Bretagne; Shaftsbury lui avait fait naître cette idée, ou du moins l'y avait affermi. On ne se livra pourtant à ces espérances, qu'à proportion du jour qu'on vit à y réussir. Le crime n'arrêtait pas Guillaume, il était retenu par l'incertitude de l'événement. Il voyait de la possibilité dans cette entreprise; mais il était d'un caractère à ne s'y livrer que lorsqu'il l'aurait rendue infaillible : les liens qui l'unissaient au monarque anglais, ne devaient être rompus qu'avec des précautions infinies (1). De grands préparatifs pour amener cette usurpation au point de maturité où on la souhaitait, se faisaient avec toute la vivacité, tout le secret, tout l'ordre possible.

(1) Le succès, il est vrai, pouvait diminuer l'horreur de cet attentat; mais il fallait ou réussir, ou s'attendre à être la fable de l'Europe et l'exécration du genre humain. (N. B.)

Peu de gens, tous long-temps éprouvés, étaient employés. Les mouvemens qui agitaient les États destinés à l'invasion, étaient doublement tournés au profit du stathouder; sous main il les appuyait, et d'un autre côté il offrait ses soins et son bras au roi, son beau-père. Le nombre des mécontens fut bientôt plus grand que celui des sujets fidèles. Guillaume se vit comme assuré de l'Angleterre; il travailla à s'assurer des États voisins.

La France était la seule puissance de l'Europe qui prît un intérêt bien vif à Jacques II. La révocation de l'édit de Nantes, où la religion ne gagna rien, et où l'État perdit beaucoup, avait extrêmement affaibli cette monarchie; cependant il lui restait encore assez de forces pour appuyer ses alliés, et pour donner de la jalousie à tous ses voisins. Cette grandeur, dont l'éclat aurait dû être tempéré par la politique des ministres, fut exagérée par la flatterie des courtisans. Il ne se faisait, il ne se disait rien à la cour de Louis XIV, que d'humiliant pour les autres cours. Le prince d'Orange, l'esprit le plus propre à l'intrigue qu'il y ait eu dans le dernier siècle, n'eut pas besoin de tout son talent, pour former, dans ces circonstances, une ligue qui occupât les forces de

la France, tandis qu'il exécuterait ses projets contre l'Angleterre. Il ne fallait qu'un centre pour réunir tant de haines et de jalousies ; il le devint, et il était propre à l'être.

Cette ligue célèbre fut composée de l'Empereur Léopold (1), qui ne mérita ni la gloire des événemens heureux, ni la honte des injustices criantes qui se firent durant son règne ; des princes d'Allemagne, qui, sous le titre imposant de souverains, n'étaient que les premiers sujets de la cour de Vienne ; du roi d'Espagne, Charles II, qui eut besoin de faire un testament pour devenir célèbre ; d'Amédée, duc de Savoie, dont les variations éclairées et savantes supposaient plus de politique que de probité ; des Provinces-Unies qui ne pouvaient être tranquilles, tandis que leurs idoles étaient en mouvement. Innocent XI, en y entrant indirectement, précipita les Stuarts du trône. Comme catholique, j'épargne la mémoire d'un pontife, que, comme Français et comme historien, je devrais peindre des couleurs les plus odieuses.

La cour de France trembla dans cette occasion ; mais elle ne trembla que pour le roi

(1) Qui n'eut de passions, de vertus et de talens que ceux de son conseil. (N. B.)



d'Angleterre. Elle fit passer à Londres le détail des projets du prince d'Orange, et offrit des secours suffisans pour les renverser. Jacques ne voyait pas loin, et Sunderland ne voyait qu'avec des yeux infidèles. Ce perfide et adroit ministre lui fit regarder comme chimérique le péril qu'on lui faisait craindre : ce prince était à peine désabusé, lorsque son ennemi parut sur les côtes. Guillaume ne trouva pas dans les peuples les dispositions dont on l'avait flatté, et qu'il y souhaitait. Peu d'Anglais le joignirent à son arrivée, et il pouvait être aisément accablé. Il passa au moins pour incontestable que le roi, qui était à la tête d'une belle armée, pouvait lui faire partager le péril.

Jacques, qui avait manqué d'intelligence pour découvrir la conspiration, et d'activité pour la prévenir, manqua de fermeté pour la surmonter. Il délibéra lorsqu'il fallait combattre; il pensa à regagner le cœur de ses sujets, lorsqu'il fallait les empêcher de se révolter; il voulut s'assurer de la fidélité de ses troupes, lorsqu'il fallait faire usage de leur valeur (1).

(1) Un air assuré aurait retenu dans le devoir ceux qui avaient le plus de penchant à la rébellion, au lieu

La contenance fière et intrépide de Guillaume acheva ce que la faiblesse de Jacques avait commencé. On aima mieux le prince qui se faisait craindre, que le prince qui le craignait : les drapeaux de l'un furent méprisés ; on se rangea en foule sous les étendards de l'autre. Le roi se livra au désespoir, non à celui qu'inspire le courage, mais à celui qui est produit par la lâcheté, et qui l'augmente encore. Il abandonna, sans tirer l'épée, un empire, dans lequel il aurait dû régner ou périr : il chercha un asile chez la nation généreuse, qui jouit de la brillante prérogative d'en accorder à tous les souverains malheureux ; mais il éprouva qu'il lui aurait été plus facile de conserver ses États avec ce qu'il avait de troupes, que de les recouvrer même avec les forces du plus grand roi.

Tandis que Jacques allait chercher en France un abri contre l'orage, on prenait des mesures pour l'empêcher de rentrer jamais en Angleterre (1). Les pairs du royaume qui se trouvè-

---

qu'un abattement excessif ébranla les plus fidèles. *Pauvre Jacques !* (N. B.)

(1) Quoique le cardinal de Polignac aimât les bons mots et la fine plaisanterie, il ne pouvait souffrir la

rent à Londres, s'assemblèrent avec les magistrats de cette capitale, pour pourvoir au gouvernement. Guillaume fut prié de s'en charger; et il le fit, jusqu'à ce qu'une assemblée qu'il indiqua, composée des deux chambres, eût tout réglé. Elle fut appelée *Convention*, parce qu'il n'y a que le roi qui puisse convoquer un parlement. On ne fut pas plutôt assemblé, qu'on agita l'odieuse et dangereuse question, s'il y a un traité original entre le roi et le peuple, si Jacques l'avait rompu par son administration despotique, et si ses sujets n'étaient pas déliés du serment de fidélité. Les communes qu'on avait eu soin de composer des esprits les plus républicains et les plus factieux, se rangèrent unanimement à l'affirmative sur ces trois points; la chambre haute balança long-temps; mais enfin elle se rendit, et le trône fut déclaré vacant.

---

médisance. Un seigneur étranger, attaché au service d'Angleterre, et qui vivait à Rome sous la protection de la France, eut un jour l'imprudence de tenir à table des propos peu mesurés sur la religion, et sur la personne du roi Jacques. Le cardinal lui dit, avec un sérieux mêlé de douceur: « J'ai ordre, Monsieur, de protéger votre personne, et non pas vos discours. » (*Note de l'éditeur.*)

Plus on y pense, moins on trouve de sagesse et d'équité dans une résolution si violente. En effet, quand il serait vrai que les souverains sont l'ouvrage du peuple, en pourraient-ils pour cela devenir la victime? La multitude ayant éprouvé les horreurs de l'anarchie, en a cherché la fin dans le sacrifice de sa liberté : ne serait-elle pas en contradiction avec elle-même, si elle se croyait en droit de la recouvrer? Dès qu'on suppose que la puissance suprême a été cédée au monarque, il est évident que la nation a perdu ses droits. On ne nie pas qu'il ne puisse arriver que le roi abuse de son pouvoir contre ses sujets; mais ce malheur est beaucoup moins à craindre que l'horrible désordre, la sanglante confusion qu'entraîne le parti contraire (1).

Ce que je dis, me paraît si évident, que je n'ai jamais pu croire que des hommes, qui ne sont pas sans lumières, et qui se disent philosophes, n'aient pas aperçu la folie qu'il y a à soumettre la conduite des rois aux caprices de

(1) Le remède est toujours infiniment plus dangereux que le mal; l'anarchie est mille fois plus funeste que le despotisme. Franchement, notre historien a souvent des principes dignes d'un véritable roi. (N. B.)

la multitude. Des minitres, nourris dans les détours de la politique, ont bien de la peine à suivre le fil des affaires publiques; et on veut que des citoyens obscurs, sans lumières et sans expérience, puissent connaître des intrigues du cabinet, des événemens d'où dépendent la gloire et le salut de l'État! Le souverain, qui, pour pouvoir réussir dans ses projets, a dû les tenir secrets, sera condamné par des sujets remuans, auxquels il n'a pas dû faire connaître les motifs qui le faisaient agir! Qu'un roi échoue dans une entreprise sage, nécessaire, bien concertée et bien conduite: le peuple, qui juge toujours sur les apparences et par les événemens, le croira indigne du trône, et l'en précipitera!

C'est un inconvénient, il est vrai, que les lois soient impunément violées par le prince destiné à les protéger. Mais si chaque particulier a le droit d'en prendre la défense contre l'autorité souveraine, le gouvernement se trouvera sans point fixe, et la politique sans principes; les révoltes seront légitimes, et les révolutions continuelles. Toutes les fois qu'une partie du peuple s'imaginera que l'État n'est pas conduit avec autant de sagesse et de bonheur qu'il le peut être, elle se croira en droit

de prendre les armes pour réformer ce qui lui paraîtra mal. Les esprits hardis et factieux trouveront chaque jour de nouveaux prétextes pour exciter ou pour fomenter des troubles, qui leur donneront du crédit, tout au moins de la célébrité. Le monde entier sera un chaos horrible, qu'il sera impossible de débrouiller : les sociétés se trouveront sans subordination, les empires sans règles, les rois sans autorité.

Ces réflexions sont trop sensibles, pour avoir échappé à tous les membres de la convention : comment se peut-il donc faire que personne n'ait eu le courage de les proposer, quoiqu'il y eût bien des royalistes dans cette assemblée ? C'est une énigme que les admirateurs de la liberté et de la générosité anglaise ne devineront pas sans peine. Après tout, la dégradation de Jacques II faisait naître plus de difficultés qu'elle n'en terminait. On se trouva engagé dans un labyrinthe tortueux et difficile, touchant l'établissement d'une nouvelle forme de gouvernement.

CHAPITRE XXV.

Les anglicans rigides opinaient avec chaleur pour le rappel du monarque errant. Ils consentaient pourtant à la diminution de l'autorité royale; mais l'air chagrin avec lequel ils faisaient cette injustice, annonçait qu'ils la laisseraient durer le moins qu'ils pourraient. Les défenseurs de ce sentiment se trouvant trop faibles pour prévaloir, se joignirent à d'autres qui méditaient de mettre la couronne sur la tête du prince de Galles.

De tous les partis injustes qu'on pouvait prendre, c'était visiblement le moins mauvais. Le jeune prince avait un droit évident au trône, dès qu'une fois on le supposait vacant. Le droit héréditaire a toujours passé pour une loi fondamentale de la monarchie anglaise ; et cet usage a été si fort respecté dans tous les temps, qu'il n'a jamais éprouvé de contradiction. Il est vrai que la succession à la couronne y a fait verser des torrens de sang; mais les guerres ne partageaient pas les rois et les peuples. Des

princes du sang royal s'arrachaient le sceptre, parce que chaque contendant prétendait être l'héritier légitime du dernier roi. Les chefs de la faction qui poursuivaient avec fureur l'infortuné Jacques, avaient prévu cet obstacle, et avaient pris de fort loin des mesures pour le lever. Ils avaient répandu dans le public la supposition du prince de Galles. La calomnie, toute audacieuse qu'elle est, ne put parvenir à donner la moindre vraisemblance à cette imposture ; cependant on se servit du ridicule doute qu'on affectait, pour agir à l'égard du légitime héritier du trône, comme si ce prince n'existait pas (1).

Cette résolution venait de mettre les esprits en mouvement, lorsqu'ils furent calmés tout-à-coup par une proposition qui fut faite à l'assemblée d'établir une régence. Cette ouverture fut reçue avec des transports. Presque tous les

(1) Jacques III, fils de Jacques II, fut appelé le *Prétendant*, à cause de ses prétentions au trône de la Grande-Bretagne, d'où son père avait été chassé. Il n'y put jamais remonter, et mourut à Rome. Charles Édouard, son fils aîné, conserva les mêmes prétentions, et était digne, par son courage, de les voir se réaliser. Sa devise ordinaire était : « Il faut que ma tête tombe, ou qu'elle soit couronnée. » (*Maugenet, Souv. histor.*)

pairs, et beaucoup de députés des communes, trouvaient que cet arrangement mettait à couvert les droits du diadême et l'honneur de la nation. C'était seulement une injustice personnelle à l'égard du prince qu'on déclarait par-là incapable de gouverner. Guillaume vit l'instant où ce parti allait prévaloir. Alors il leva le masque, et déclara aux factieux que si on ne lui donnait des marques de reconnaissance qui pussent lui convenir, il repasserait la mer, et les abandonnerait à la vengeance du roi qu'ils avaient détrôné.

Cette déclaration inspira de l'audace aux ennemis secrets de la royauté. Héritiers des fureurs de Cromwel et de Shaftsbury, ils n'avaient jamais perdu de vue le plan d'une république. Le temps d'en jeter les fondemens leur parut arrivé. Ils proposèrent de rendre le trône électif, pour trouver dans la suite plus de facilité à l'abattre. Le prince d'Orange, qui voyait trois têtes sur lesquelles la couronne aurait dû passer avant de venir orner légitimement la sienne, appuyait secrètement cette opinion de tout son crédit. Cependant elle n'eut que peu de partisans, et l'indignation publique fut si marquée qu'il fallut recourir à un autre expédient. On en chercha un autre.

enfin, qui fixa des irrésolutions qu'on désespérait presque de voir finir.

Le prince et la princesse d'Orange furent conjointement placés sur le trône en qualité de roi et de reine ; mais on laissa indécis si le prince y était appelé par voie d'élection, ou s'il y parvenait simplement du chef de sa femme. On ajouta que, si Guillaume survivait à Marie, il continuerait à régner au préjudice d'Anne, seconde fille de Jacques ; et qu'en cas que cette princesse vînt à mourir sans laisser d'enfans, la couronne retournerait à ceux du prince, s'il en avait d'un second lit. Après cela, la convention fut changée en parlement par le nouveau monarque, et tout ce qui avait été fait y fut confirmé solennellement. Dans la suite, le parlement poussa plus loin son usurpation. Il enveloppa dans les malheurs des Stuarts tous les princes catholiques qui pouvaient avoir des droits au diadême. La religion fit sacrifier la maison de Savoie à celle de Hanovre, qui était plus éloignée du trône ; et la couronne de la Grande-Bretagne fut irrévocablement fixée sur la tête des protestans. Guillaume survécut peu à cet arrangement. La mort termina ses jours lorsqu'il faisait ses préparatifs pour arracher à la maison de

Bourbon la succession de la monarchie espagnole.

Je ne craindrai point d'avancer que la flatterie, plus que la vérité, a tracé tous les portraits qu'on nous a donnés jusqu'ici de ce prince célèbre. Ses ennemis même se sont laissé entraîner par le torrent, et ont copié sans discernement ce qui avait été hasardé par ses pensionnaires. Il fut la preuve que le bonheur se mêle des réputations comme des fortunes, et qu'un roi médiocre peut jouir de la plus brillante renommée dans l'histoire (1). Justifions cette espèce de paradoxe par des traits empruntés de ses propres panégyristes. Sa physionomie prévenait en sa faveur, mais ses manières le trahissaient; il les avait fières, austères, rebutantes, mêlées, malgré cela, d'un air de finesse toujours mauvais, quoique la finesse même soit souvent utile. Il parlait peu et désagréablement; c'était le résultat de son éducation, de son indolence, de sa fierté.

La dissimulation à laquelle on l'avait accoutumé dans sa jeunesse, lui fut quelquefois

(1) Chef d'une dynastie nouvelle, Guillaume est remarqué dans les annales britanniques; mais, dans celles du monde, il n'est qu'un roi du second rang. (N. B.)

aussi funeste qu'avantageuse : si les Hollandais l'honorèrent du nom de sagesse, les Anglais la détestèrent comme défiance. Il eut plus de pénétration pour connaître les hommes, que de talent pour les gagner ; l'inflexibilité de son caractère ne lui permettait pas de se plier à leurs goûts, à leurs vues, à leur génie. On ne peut pas avoir moins d'invention ni plus de discernement qu'il n'en avait ; il imaginait mal, mais il jugeait bien. Son esprit n'avait pas assez d'étendue pour embrasser plusieurs objets ; et il ne parvint à connaître les différentes cours de l'Europe, qu'en ignorant l'intérieur des États qu'il était chargé de conduire ou de gouverner. Le grand art des souverains, l'art de former les hommes lui fut tout-à-fait inconnu ; les talens, sous son règne, ne donnaient nul droit aux honneurs ; ils étaient décernés par l'humeur et par le caprice ; ce prince cherchait moins des ministres habiles que des courtisans soumis. Il porta la prévention pour ou contre aussi loin qu'elle pouvait aller, et une première impression ne fut jamais effacée : il aimait ou il haïssait, il estimait ou il méprisait sans retour. La guerre ne fut pas son côté brillant, quoiqu'il eût assez de bra-

voure (1). Ses succès ne prouvent pas, autant qu'on le prétend, l'étendue de son génie : le hasard seul le fit statbouder ; l'irrésolution de Jacques II le plaça sur un trône où il se repentit plus d'une fois d'être monté. De l'aveu de tous les Anglais, il y montra une grande inapplication, beaucoup d'humeur, et très-peu de capacité. Sa haine contre la France lui tint lieu de tous les talens ; elle le fit l'ame d'une puissante ligue, lui attacha tous les ennemis de Louis XIV, et lui donna tous les réfugiés pour panégyristes (2).

(1) Il ne forma presque point de siége qu'il ne levât, ne donna point de bataille qu'il ne perdît, ne se mesura à aucun général sans être battu : c'est avoir fini son éloge militaire, que d'avoir dit qu'il fut brave ; encore l'était-il moins par héroïsme que par religion ; il était *prédestinatien*. (N. B.)

(2) Il est étonnant qu'un Français fronde les réfugiés, pour avoir exalté le protecteur de ces familles innombrables qu'avait proscrites un Hercule tombé, filant aux pieds d'Omphale-Maintenon ! (N. B.)

CHAPITRE XXVI.

Guillaume emporta dans le tombeau la consolation de croire qu'il règnerait même après sa mort, et que ses vues, celle de l'union de l'Écosse avec l'Angleterre en particulier, règleraient les démarches de la cour de Londres. Ces deux royaumes, connus sous le titre de Grande-Bretagne depuis que la couronne d'Angleterre était passée sur la tête des Stuarts, n'étaient pourtant réunis que de nom. Un même roi, il est vrai, les gouvernait, mais il avait des lois particulières. La concurrence produisit bientôt son effet ordinaire : le peuple le plus puissant travailla à étendre ses droits, et le plus faible à conserver les siens.

Jacques Ier avait imaginé d'éteindre, par la réunion des deux nations, des animosités qui, quoique très-anciennes, étaient aussi vives que si elles n'eussent fait que de naître. Les deux parlemens entrèrent d'abord avec vivacité dans ce plan. Quelques incidens, qu'on n'avait pas prévus, refroidirent un peu les

esprits. Insensiblement, le caractère incertain du prince devint celui de tous ceux qu'on avait choisis pour remuer les ressorts d'une négociation qui avait des difficultés. On oublia cette grande affaire. Il fut arrêté pourtant que les actes d'hostilités cesseraient sur les frontières ; que les Écossais auraient droit de naturalité en Angleterre, et les Anglais en Écosse; que le commerce serait libre entre les deux royaumes. Ce dernier article déplut aux Anglais, et il ne passa point.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'à l'usurpation de Cromwel. Ce tyran n'imagina pas de meilleur moyen pour affermir son autorité naissante, qu'un traité de confédération entre l'Angleterre et l'Écosse, qui fut accepté. Il dura jusqu'à ce que les Écossais, ayant, par un retour de vertu, pris les armes en faveur du fils dont ils avaient vendu le père, furent défaits à Worcester, et réduits ensuite à l'obéissance de l'usurpateur. Ce grand politique profita des droits et des priviléges des conquérans, pour imposer son joug aux vaincus. Il incorpora l'Écosse comme l'Irlande à la république qu'il avait formée en Angletterre : les trois royaumes furent gouvernés par un même parlement.

Le rétablissement de la monarchie rendit à chaque nation ses anciens droits; l'autorité légitime ne crut pas pouvoir tenter avec bienséance de maintenir une union qui était l'ouvrage de l'usurpation. Charles II entreprit dans la suite de renouveler cette forme de gouvernement, pour pouvoir établir plus aisément le pouvoir arbitraire; mais il éprouva que ce qui avait été facile à Cromwel lui était impossible (1). Il ne fut ni assez adroit pour aveugler les Écossais, ni assez puissant pour les intimider. On sortait des guerres civiles, où les esprits s'étaient éclairés et les cœurs affermis. Chacun, dans ce temps de troubles, s'était instruit des intérêts publics, et s'était accoutumé à prodiguer son sang pour les soutenir. Il était arrivé à l'Écosse *ce qui arrive à tous les États agités par des discordes domestiques; il s'y était formé un peuple de citoyens, de politiques et de héros.*

Cet amour, ce zèle pour la patrie, se trouvèrent refroidis au temps de l'invasion du prince d'Orange. Les Écossais ne parurent pas seulement disposés à souffrir l'union; ils s'abaissaient en quelque sorte à la demander.

---

(1) Cromwel était un roi. (N. B.)

De fâcheux contre-temps, des mesures mal prises, et je ne sais quel refroidissement de la part des Anglais, firent avorter ce projet. Le roi Guillaume voulut renouer, quelques années après, une affaire si importante, mais les circonstances n'étaient plus les mêmes. Les Écossais, irrités des mauvais traitemens qu'ils avaient reçus des Anglais à l'occasion de leur établissement de Darien, rejetèrent fièrement toutes les propositions qui leur furent faites. On travailla sans succès à les calmer. Le prince vit enfin qu'il ne pouvait plus rien pour ce grand ouvrage, que d'en faire sentir l'utilité à la princesse de Danemarck, qui lui succédait.

La nouvelle reine aurait craint de trop hasarder si elle avait entrepris, avec une autorité naissante, une affaire où des rois affermis sur le trône par un long règne, avaient échoué. Elle crut devoir attendre que des succès éclatans et des services réels eussent donné sur l'obéissance ou l'amour de ses peuples, des droits que le sceptre n'y donne pas toujours. Les malheurs inouis et presque incroyables de la France, préparèrent cet événement.

Cette couronne, qui, pendant plus d'un demi-siècle, avait fait la destinée des nations, se trouvait dans un état d'humiliation qui

semblait annoncer sa ruine; des armées, toujours aguerries, toujours triomphantes, toujours invincibles, n'étaient plus que des corps monstrueux sans discipline, sans intelligence; ses généraux, dont le nom seul avait inspiré la terreur et l'admiration, se voyaient le jouet de leurs ennemis et de leurs soldats; ses frontières, qui n'avaient, pour ainsi dire, jamais vu l'ennemi, étaient foulées, ravagées, conquises; ses ambassadeurs, accoutumés à parler en souverains dans la plupart des cours de l'Europe, s'abaissaient aux plus humiliantes supplications, et on ne daignait ni les voir ni les écouter; ses flottes, qui avaient enlevé l'empire de la mer aux industrieux et superbes rois de cet élément, s'étaient comme fondues, et ne suffisaient pas même pour assurer son commerce; ses ressources, qu'on avait crues inépuisables, se trouvaient taries : ses finances étaient sans ordre, ses terres sans laboureurs, ses manufactures sans ouvriers; le royaume entier était livré à l'activité du partisan, qui en achevait la ruine. Le ministère, déconcerté par des malheurs sans exemple, qu'il n'avait pas eu l'habileté de prévoir, ou le bonheur de prévenir, faisait quelque chose de plus funeste que de prendre un mavais parti : il n'en pre-

nait point : dans l'impossibilité de remédier à tout, il ne remédiait à rien (1).

Quoique les revers qu'éprouvait la France, fussent l'ouvrage de tous les peuples qui étaient entrés dans l'injuste et odieux projet de détrôner Philippe V, Marlborough avait eu l'adresse de s'en approprier presque toute la gloire.

Ce général, le plus fameux qu'ait eu sa nation depuis plusieurs siècles, avait été introduit d'abord à la cour par mademoitelle Churchill, sa sœur, maîtresse du duc d'Yorck. Sa bonne mine le rendit agréable à la duchesse de Cleveland, qui régnait sur le cœur et dans les conseils de Charles II. Dans la suite, il eut l'adresse de devenir le favori du roi Jacques. Il trahit ce prince infortuné, et occupa la même place auprès de l'usurpateur. Guillaume, témoin de sa conduite durant la guerre d'Irlande, dit, publiquement, qu'il n'avait jamais vu personne qui eût moins d'expérience et plus de talent pour commander une armée. Le monarque lui ôta depuis sa

(1) Le règne de Louis XIV, qui avait commencé par des prodiges de grandeur et de gloire, finissait par des prodiges d'abaissement et d'humiliation. (N. B.)

confiance, sans lui ôter son estime; et, en mourant, il conseilla à la princesse Anne de s'en servir comme d'un homme *qui avait la tête froide et le cœur chaud.*

Sa valeur était héroïque, et se faisait remarquer chez une nation qui ne saurait être intimidée que par quelque chose de plus affreux que la mort même. Ses soldats ne comptaient jamais l'ennemi; forts ou faibles, ils ne demandaient qu'à combattre : il leur avait persuadé qu'il ne pouvait être vaincu, et cette persuasion le rendit en effet invincible. De deux guerres, l'offensive et la défensive, il ne sut que la première : tout occupé du soin d'attaquer, il ne le fut jamais de celui de se défendre; s'il eût eu en tête un rival qui eût su démêler son caractère, il aurait été souvent surpris et battu. Il hasarda des démarches qui le firent soupçonner de témérité; ses succès firent son apologie. Quelques généraux, même de son temps, eurent peut-être des lumières plus étendues; personne ne les eut plus sûres. Il cherchait des conseils dans ses subalternes, et s'il leur en attribuait rarement la gloire, du moins leur procurait-il la consolation de les voir suivis quand ils étaient bons. Le coup-d'œil, qui est la partie essentielle d'un général,

il l'avait admirable : dès qu'il avait regardé une armée, des retranchemens, une place, il en connaissait le fort et le faible, la bonne ou la mauvaise disposition. Deux avantages considérables l'empêchèrent de faire beaucoup de fautes : il était le maître des opérations, et il connaissait parfaitement le théâtre où se faisait la guerre. Il fut humain, quoique conquérant, et il montra un talent égal pour gagner les cœurs et pour prendre les villes. Ses triomphes eurent encore moins d'éclat que d'utilité : assez d'autres généraux ont su vaincre; je n'en connais point, *excepté ceux de la grande nation*, qui aient mieux profité que lui de leurs victoires. Il servit également la grande alliance, de ses conseils et de son épée; on peut dire qu'il en était l'ame; et le prince Eugène, bien plus grand homme que lui, fut forcé de se contenter du second rôle. Il semble qu'il fut réservé au seul Marlborough d'humilier la France : les malheurs de cette couronne commencèrent dès qu'il parut à la tête des armées, et finirent dès qu'on l'en eut retiré. Les louanges, qu'il a forcé ses ennemis à lui prodiguer, ont fini son éloge. On parlait un jour de son avarice, et on en citait des traits fort marqués, sur lesquels on appelait au

témoignage de mylord Bolingbroock, qui, ayant été d'un parti contraire, pouvait dire, peut-être, avec bienséance ce qu'il en savait : « C'était un si grand homme, répondit-il, que j'ai oublié ses vices » (1).

(1) Les Anglais se trompent, ou cherchent à nous tromper, quand ils disent que Marlborough a réuni la valeur de Condé, l'habileté de Turenne, le bonheur de Luxembourg. Sans prouver que César pouvait être égalé, comme le répètent sans cesse ses panégyristes, l'*offensif* Marlborough fut un grand général. (N. B.)

CHAPITRE XXVII.

Les victoires de Marlborough procurèrent à la reine Anne une autorité que n'avaient pas eue ses prédécesseurs. Les trois nations qui composaient la monarchie anglaise, parurent déterminées à se livrer sans réserve aux vues d'une princesse qui ajoutait tant d'éclat à la couronne qu'elle portait. Ces dispositions furent saisies avec vivacité, pour renouer l'union de l'Écosse avec l'Angleterre. La proposition en fut faite dans l'ivresse des succès inespérés et incroyables de 1706. Les noms si chers aux Anglais de Barcelonne, de Turin, de Ramillies, abrégèrent les formalités : le choix des commissaires des deux nations chargés de conduire cette grande affaire, fut fait par la reine avec beaucoup d'habileté et de bonheur.

Les Anglais, qui étaient au nombre de trente, voulaient tous l'union : les uns, parce qu'ils ne pouvaient se dispenser d'appuyer les vues de la cour, dont ils étaient pensionnaires; les

autres, pour voir s'éteindre insensiblement les haines, qui avaient si long-temps inondé de sang les deux États; un grand nombre, dans l'espérance de réaliser la brillante chimère dont ils se flattaient, d'établir une république. Ils imaginaient que les rois, persécutés en Angleterre, ne trouvaient plus d'asile chez les Ecossais unis aux Anglais par les liens communs d'un même intérêt. Le comte de Godolphin, qui avait le sens droit et l'humeur égale, n'eut pas besoin de beaucoup d'adresse pour conduire ce parti.

Le comte de Stairs, qui était à la tête de la commission d'Écosse, avait un personnage bien plus difficile à soutenir. Ce mauvais citoyen, dont la politique était sûre et profonde, détermina la reine à choisir pour commissaires écossais, les seigneurs de cette nation les plus connus par leur opposition à l'union et à la cour. Il partait d'un principe singulier, mais sublime. Des commissaires, disait-il, agréables au ministère, sont odieux à la nation, et n'entraineraient jamais les suffrages de la multitude; au lieu que ceux qui sont connus par leur opposition à la cour, et que le peuple regarde comme ses protecteurs, peuvent être gagnés, qu'ils le seront infailliblement, et qu'ils

feront tomber le parlement d'Écosse dans leurs sentimens (1).

Ce que mylord Stairs avait prévu, arriva. Les commissaires furent séduits par les moyens que tout le monde sait, ou que tout le monde devine. Ce premier succès donnait des espérances; mais, au fond, il ne finissait rien. Il fallait que ce qui avait été arrêté par le comité, fût approuvé dans les deux parlemens; et il n'était pas aisé d'obtenir cette démarche de celui d'Écosse. Les commissaires, devenus pensionnaires de la cour, qu'ils continuèrent à décrier pour la mieux servir, y travaillèrent avec succès. Les raisons qu'ils apportaient au parlement, pour lui faire approuver l'union, avaient quelque chose d'assez imposant.

Ils représentèrent avec force, que les discussions qui avaient bouleversé plus d'une fois les deux royaumes, étaient trop récentes, pour qu'on ne dût pas se prêter avec zèle à des arrangemens qui assuraient la paix entre eux; que cette union donnerait à la Grande-Bretagne un ascendant qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors, et la rendrait en quelque façon l'arbitre de

(1) Ce Stairs méritait d'être mis à la tête du ministère. (N. B.)

l'Europe; que l'Écosse bornée à un commerce vil et peu lucratif, partagerait avec l'Angleterre celui des colonies et du reste du monde; que sous le nouveau gouvernement, les Écossais seraient si favorisés, qu'ils ne contribueraient aux charges publiques que d'un quarantième, et qu'ils auraient la onzième partie du pouvoir législatif; qu'on donnerait à l'Écosse des sommes suffisantes pour payer ses dettes, et pour encourager ses manufactures. Ces offres, soutenues de tout ce qui pouvait leur donner du poids, firent beaucoup de partisans à l'union; mais parce que la cour ne se trouva pas assez riche pour acheter tout ce qui voulait se vendre, il y eut aussi un grand nombre d'opposans.

Ceux-ci firent éclater leur indignation contre un projet qui leur allait ravir leur souveraineté, leurs lois, leur honneur, leurs droits, leur indépendance. Tout leur annonçait que leur patrie allait devenir province d'un État, dont elle avait toujours été la rivale. Ils traversèrent l'union par des motifs différens : les jacobistes, parce qu'elle les obligeait à reconnaître la succession à la couronne héréditaire dans la maison d'Hanovre; les presbytériens, parce qu'ils craignaient pour leur religion; le

duc d'Hamilton, parce qu'il ne désespérait pas d'arriver un jour au trône d'Écosse; le comte de Hume et ses amis, parce qu'ils étaient véritablement citoyens; un grand nombre, parce qu'ils cherchaient à se venger de la reine, qui les avait offensés en les négligeant, ou en les recherchant avec moins d'empressement que quelques autres.

Pour rendre ces passions utiles, il eût fallu les réunir; et malheureusement, il ne se trouva personne qui en fût capable. Chaque branche de ce parti agit toujours séparément, et suivit ses vues particulières. Les uns auraient bien consenti à une confédération pareille à celle des Provinces-Unies et des cantons suisses, où l'union ne consiste que dans la dépendance d'une même souveraineté, et dans un concours mutuel pour sa défense; mais l'incorporation leur paraissait honteuse : les autres détestaient toute union avec l'Angleterre, quelque avantageuse qu'elle pût être ; mais ils manquaient de résolution, et ils craignaient encore moins l'esclavage que la guerre. Ceux-ci ne parlaient que d'exterminer les tyrans et les traîtres, les commissaires qui avaient vendu l'Écosse, et les Anglais qui l'avaient achetée; le peuple était pour ce sentiment : ceux-là mettaient

plus de modération dans leur vengeance, ils n'étaient pas ennemis des partis extrêmes, mais ils ne voulaient pas éclater inutilement; et l'impossibilité où se trouva la France de les soutenir, les détermina à subir le joug. En général, les opposans n'eurent jamais de point fixe; d'où il arriva qu'on leur arracha en détail ce qu'ils n'auraient jamais accordé d'une autre manière : on les amena par degrés à adopter le projet d'union tel qu'il avait été formé (1).

Les principaux articles de cet acte si cher aux Anglais, si odieux aux Écossais, étaient que les deux royaumes n'en feraient plus qu'un sous le nom de Grande-Bretagne, à commencer au mois de mai de l'an 1707;

---

(1) L'or et les places en séduisirent un grand nombre. Un gentilhomme présenta un jour à l'un des principaux ministres, une longue liste des griefs que les trois nations unies avaient à reprocher au ministère. L'homme d'État, habile à découvrir ce qui portait ce gentilhomme à se plaindre, feignit d'entrer dans ses vues, et lui dit : « Mon cher ami, vous n'avez, et la nation, que trop de raisons d'être mécontens, et je travaillerai à effacer les divers griefs dont elle se plaint par votre canal : mais, à propos de ministère, je vous dirai qu'il y a un poste honorable, et qui rapporte cinq cents livres sterlings, vacant depuis ce matin. J'avais dessein



qu'un même roi, pris dans la maison d'Hanovre, régnerait également sur toutes les parties du nouvel empire; qu'il n'y aurait qu'un parlement qui tiendrait ses séances en Angleterre, où l'Écosse enverrait ses députés, qui céderaient le pas aux Anglais, et où tout serait décidé à la pluralité des voix, quoique l'Écosse se fût réduite à seize pairs et à quarante-cinq députés, au lieu que le nombre des autres n'était point limité.

La ratification de ce fameux traité ne fut pas plutôt devenue publique, que l'indignation générale fit craindre qu'on n'eût travaillé inutilement. Les esprits parurent aussi opposés à l'union, que si on n'avait pas usé de ménagemens infinis pour les y préparer. De tous côtés on courut aux armes. Si la noblesse avait réglé les mouvemens du peuple et appuyé ses

---

de vous le faire offrir. » Le gentilhomme, satisfait, accepta le poste honorable, et avant que de sortir de chez le ministre, convint tout à la fois que le gouvernement n'avait jamais été en meilleures mains, et que la nation anglaise était la plus généreuse des nations. Nos passions, semblables à des verres diversement taillés, changent pour nous la face des objets, sans que pour cela les objets aient reçu une nouvelle forme. (*M. F.*, *Souv. histor.*)

mécontentemens, il y a apparence que l'Écosse aurait évité le joug, et qu'elle jouirait encore du crédit qu'elle avait autrefois dans l'intérieur de l'île, et de la considération que lui accordaient les étrangers. Malheureusement elle éprouva ce qui accélère toutes les révolutions : qu'on est moins citoyen à mesure qu'on est plus obligé à l'être, et que ceux que la patrie récompense le plus, sont ceux qui la servent le moins. Il est vrai que les grands, révoltés par l'oubli où on les laissait, joignirent depuis leurs ressentimens au zèle de la multitude; mais la trahison avait découvert ces intrigues, et l'autorité dissipé ces complots, lorsque les secours, que le prétendant amenait de France, se firent voir inutilement sur les côtes d'Écosse. Cette entreprise, qui pouvait ruiner l'union, l'affermit : elle en fit connaître les ennemis, et fournit des prétextes pour les accabler. Ce grand ouvrage n'éprouva dans la suite que peu de contradictions (1). L'Angleterre profita des pertes de l'Écosse, et on peut assurer que l'union lui

(1) L'état d'anéantissement où il réduit chaque jour les Écossais, disait Raynal en 1748, lui en fera encore moins éprouver à l'avenir.

fut plus avantageuse que tous les prodiges du règne de la reine Anne.

Cette princesse offrit aux yeux des Anglais un spectacle auquel ils n'étaient pas accoutumés : une reine, l'ame d'une puissante ligue, et l'arbitre des destinées de l'Europe; une suite de victoires, dont rien n'interrompit le cours pendant neuf années; la terreur et la gloire des armes anglaises portées jusque sur les bords du Danube; l'empereur affermi sur un trône ébranlé par des fautes et par des disgrâces; toutes les couronnes de Charles-Quint deux fois chancelantes sur la tête de l'héritier légitime; l'empire de la mer et la supériorité du commerce assurés à la Grande-Bretagne par des conquêtes ou par des traités; la France réduite à acheter, par des cessions considérables, la paix, dont elle était dans l'usage de prescrire les conditions; la monarchie espagnole forcée de partager ses provinces avec une puissance, et ses trésors avec une autre; l'Angleterre augmentant ses richesses parmi les troubles et les dépenses de la guerre; les factions les plus violentes et les plus adroites étouffées ou assoupies, sans qu'il en coutât de sang à la nation, ni même que sa tranquillité fût altérée.

Quand on approfondit un peu le caractère

de la reine Anne, on ne peut s'empêcher de faire honneur à ses ministres d'une partie de ces événemens. Cette princesse paraissait également éloignée et de les souhaiter, et de les préparer, et d'en profiter. Elle poussait si loin la modération, que les flatteries de ses courtisans ni les succès de ses généraux ne lui inspirèrent jamais d'ambition. Sa bonté fut unique : on ne la vit jamais fatiguée par les demandes, ou épuisée par les bienfaits. Je ne sais quelle timidité lui faisait craindre les actions d'éclat, et elle jouait toujours à regret le personnage de souveraine. Sa douceur lui fit des censeurs et des partisans : elle supporta les outrages de plusieurs de ses sujets avec une insensibilité qui honore le trône, selon les uns, qui le dégrade, selon d'autres. On lui a reproché d'avoir suivi aveuglément les vues de son conseil, et d'avoir souvent trop donné aux volontés de ses ministres : il serait difficile de combattre cette accusation. Elle poussa l'amour et la complaisance pour le prince de Danemarck, son époux, jusqu'à faire avec lui un usage trop fréquent de quelques liqueurs : ce goût, qui n'était ni de son sexe ni de sa dignité, abrégea ses jours et ternit sa gloire. On peut douter si Anne fut grande reine; mais

il est certain que son règne a été des plus glorieux (1).

(1) Grâce, surtout, à l'inertie des princes ses contemporains. (N. B.)

CHAPITRE XVIII

Un essai historique sur le célèbre parlement de la Grande-Bretagne, n'est pas l'histoire de ses princes, qui aurait exigé la plume de Tacite. Je tenterai seulement d'établir que le gouvernement anglais n'a été tyrannique envers l'Europe que depuis l'époque fameuse où le parlement britannique est devenu l'arbitre et le monarque des souverains de nom, des princes titulaires de l'orgueilleux peuple breton.

En 1702, le gouvernement d'Angleterre entreprit une guerre horrible, pour donner, en apparence, à l'archiduc Charles d'Espagne, l'Amérique, le Milanais, le Mantouan, les Deux-Siciles et la Flandre; tandis que son frère Joseph possédait l'empire d'Allemagne et les États héréditaires. Cette guerre étonna les politiques (1).

(1) Tous les paragraphes suivans, plusieurs chapitres même, jusqu'au XXXe, furent écrits par M. B. de



Que faisait par cette conduite le gouvernement anglais ? Cherchait-il le repos, le bien général de l'Europe? Il le disait dans ses manifestes; mais, dans son cabinet, antre mystérieux d'une politique astucieuse, il délibérait de mettre les deux branches de la maison d'Autriche en état de frapper à la fois la France, et de lui porter les plus terribles coups; et il épuisait en même temps les deux nations les plus fortes, les plus guerrières du continent.

Tandis que le gouvernement britannique, soutenu de son parlement (1), nourrissant,

Vieusac, et adoucis par M. F***. On les substitua, sur l'invitation de Bonaparte, à ceux de son frère Louis, qui étaient modérés et un peu trop timides. J'observerai en même temps, malgré l'opinion de l'historien suspendu, que le parlement britannique n'a pas toujours conduit le ministère. Ils s'influençaient tour à tour; l'intérêt et l'ambition les a trop souvent réunis contre la paix du continent : excepté Fox et ses pareils, vrais amis de l'humanité, tous leurs rivaux en ont été les ennemis. (*Note de l'éditeur.*)

(1) L'orgueil de la suprématie maritime, qui pourrait aspirer bientôt à la monarchie continentale, vient surtout des rois d'Angleterre. Dès le dixième siècle, Edgar, roi de cette île, rassembla quatre mille petits navires : il se crut maître de la mer; il voulut se faire

parmi les chefs des états-généraux des Provinces-Unies, le funeste préjugé d'un traité de barrières, les poussait contre la France, la Prusse et l'Allemagne, il perpétuait les inimitiés des puissances continentales contre la Hollande, divisait les moyens de défense, et ruinait son administration publique.

Avant la paix d'Utrecht, le gouvernement anglais fascine les yeux des chefs de la Hollande, s'empare des négociations par des fautes qu'il fait commettre aux états-généraux, et se

---

appeler *empereur et seigneur de tous les rois de l'Océan et de toutes les nations qu'il renferme.* Au douzième siècle, Jean-sans-Terre fit une loi *pour exiger le salut de tous vaisseaux étrangers, sous des peines corporelles.* Au quinzième siècle, Édouard I[er] ordonna à tous ses officiers de marine de maintenir *sa souveraineté sur les mers d'Angleterre.* Au dix-septième, Charles II fit frapper deux médailles portant pour inscription : la première, *l'empire des mers est en notre pouvoir*; la seconde, *la mer lui sera soumise.* A la fin du dix-huitième siècle, Georges III publia ces paroles caractéristiques, à la face de l'Europe et de la France libre : *Sa Majesté est dans l'intention inaltérable et décidée de n'admettre aucune proposition de la part de ses ennemis, au sujet des droits et des prétentions des puissances maritimes.* Le parlement, presque toujours vénal, dut approuver ce manifeste tyrannique. (N. B.)

place, aux dépens de la Hollande, dans le premierrang des puissances maritimes. Telle est la politique de ce gouvernement parlementaire, qu'il a fait plus de mal aux Hollandais comme allié que comme ennemi.

Les articles 11 et 12 du traité d'Utrecht laissaient quelque espoir à la puissance espagnole, de pouvoir un jour recouvrer, par le sacrifice de plusieurs millions, ce rocher formidable de Gibraltar qui enfle l'orgueil britannique et lui assure la Méditerranée. Que fait le gouvernement de la Grande-Bretagne ? Il fait passer un acte du parlement, qui réunit à la couronne cette fameuse place, instrument de sa domination sur les mers : politique habile, mais perfide, pour opposer la réunion légale aux demandes diplomatiques de restitution (1).

Lorsqu'à l'occasion de l'établissement de la compagnie d'Ostende par l'empereur, la France, l'Angleterre et la Hollande eurent formé une alliance, en 1726, pour s'y opposer,

(1) Legouvernement anglais a imité cette politique, en faisant réunir, par un acte du parlement, l'île de Corse, en 1793, au domaine de la Grande-Bretagne, et en faisant frapper des monnaies où le roi Georges est aussi appelé roi de Corse, comme il est roi de France dans ses diplômes. (M. F.)

lequel de ces trois alliés fit défection, et se détacha le premier, pour aller stipuler furtivement à Vienne, le 16 mars 1732, un traité qui ne fut utile qu'à ses seuls intérêts? le gouvernement britannique.

A toutes les époques, le même esprit caractérise sa politique ambitieuse. Obtient-il, en 1742, le renouvellement du traité de commerce de 1734, avec la restitution des priviléges au port d'Archangel, que la politique prudente de Pierre I[er] lui avait retirés : ce gouvernement cherche à les étendre, en établissant un commerce direct avec la Perse par la Russie. L'Anglais Elton équipe, en 1742, un vaisseau richement chargé. Il est si bien accueilli, qu'il est fait amiral de Perse. Le cabinet de Pétersbourg, alarmé de cette ambition, est obligé, en 1746, de défendre aux Anglais toute navigation sur la mer Caspienne.

En 1750, le gouvernement anglais stipule avec l'Espagne, pour échanger le droit de la fourniture des noirs, dans les colonies espagnoles, contre d'autres avantages commerciaux. Il ne s'en tient pas aux stipulations de bonne foi : il s'assure de nouveaux moyens d'interlope, et perpétue des causes de rup-

ture, dont le résultat était une concession nouvelle pour le commerce anglais.

S'agit-il de la Suède? il flatte Gustave de le remettre sur le pied de la paix d'Abo; mais ce n'est qu'après avoir soulevé contre lui la Russie, qu'après l'avoir engagé dans la guerre la plus inégale, et qui peut devenir la plus désastreuse pour les Suédois. Bientôt les escadres russes et danoises font leur jonction. Si le gouvernement anglais eût voulu tenir ses promesses à Gustave, il aurait envoyé, au secours de la Suède, une flotte dans la Baltique; mais il se contente de faire faire au Danemarck une déclaration véhémente par son ambassadeur Elliot.

En 1783, le gouvernement anglais s'oppose fortement à ce que la France conserve Trinquemale, théâtre de nos triomphes, sous les ordres de Suffren, ce port le plus beau et le meilleur de l'Inde, qui appartenait à la France par droit de conquête. Quelle fut la cause de cette opposition britannique? Est-ce la conservation des droits de la Hollande? non, car à peine celle-ci est détachée de l'alliance avec la France, à peine les Hollandais se croient-ils indépendans, qu'on voit le gouvernement anglais demander à La Haye, par l'organe de

Malmesbury, la cession de Trinquemale, et insister avec force sur cette cession, qu'il disait nécessaire *au maintien des droits de chacun dans les mers orientales* (1).

Un traité insidieux est conclu à Constantinople, le 5 février 1790, entre la Porte et la Prusse. Qui l'a voulu? qui l'a souffert, après avoir cependant poussé le sultan Sélim III à une vaine résistance, et après avoir bercé cet empereur de l'espoir, déjà nourri dans l'ame de son prédécesseur, de recouvrer la possession de la Crimée?

A une autre époque, le gouvernement britannique, après avoir excité la Prusse contre l'Autriche, lui déclare que les traités conclus avec elle, n'étant que purement défensifs, elle ne sera pas soutenue par lui, dans ses hostilités. Quel était le motif de cette violation des traités? C'est que l'empereur Léopold avait fait, depuis cette époque, certaines ouvertures au cabinet de Saint-James.

Quant aux États-Unis, le gouvernement

---

(1) Comme le disaient les ministres anglais, qui prenaient franchement le seul port dans l'Inde qui puisse abriter des flottes nombreuses, *afin de ne troubler personne dans l'exercice de ses justes prétentions.* (*M...*)

anglais ne violait pas ouvertement ses traités avec eux, mais il les faisait violer. Dans l'année 1794, en Amérique, c'étaient les nations sauvages qu'il excitait secrètement à attaquer, au mépris des traités, les possessions des Américains avancées dans les terres, afin d'interrompre leur commerce de pelleteries : aux attérages d'Europe, c'étaient les Barbaresques qu'il appelait comme auxiliaires, pour enlever les navires américains, chargés la plupart de grains dont l'Europe manquait.

Quelques bateaux pêcheurs sont-ils arrêtés sur les côtes de la Californie par les Espagnols ? le gouvernement anglais est prêt à déclarer la guerre à l'Espagne, qui avait déjà offert de rendre les bateaux, et il n'est pas content qu'il n'ait humilié cette puissance, jusqu'à signer la honteuse convention d'Aranjuez, du 18 octobre 1750.

Lorsque Joseph II voulut ouvrir l'Escaut, qui soutint la Hollande ? qui sauva son système maritime des coups de l'empereur ? ce fut la France, auteur du traité de 1785 ; qui en profita ? le gouvernement anglais (1).

---

(1) Il soumit la Hollande à son influence, pour paralyser ses forces et préparer sa spoliation coloniale.

Même politique, même désir d'opprimer, lorsqu'il trompe les Belges pour les livrer à l'empereur. Il envoie des armes à ces malheureux insurgés, accueille leurs députés à Londres, et leur fait croire qu'ils peuvent se donner une constitution, garantie par la Prusse, la Hollande et l'Angleterre; tandis qu'un an après, on entend le roi Georges se vanter, dans son discours au parlement, d'avoir interposé sa médiation, pour faire rentrer les Pays-Bas dans le devoir, c'est-à-dire, sous la verge du despotisme.

Le gouvernement britannique s'était conduit de même avec les Français, un an auparavant, pour mieux détruire leur liberté naissante. On vit, en 1789, le duc de Dorset, proposer à Paris un projet d'alliance de la France et de l'Angleterre, pour assurer, disait-il, le repos de l'Europe. A voir l'empressement du cabinet breton, pour qu'il fût fait part de ce projet à l'Assemblée constituante, on aurait cru à sa bonne foi, à sa philanthropie. Cependant, ce n'était là qu'une ouverture diplomatique, dont le but réel était d'exaspérer les partis, de semer les divisions : l'ambassadeur Dorset ne cacha pas même le peu de

sincérité de cette proposition insidieuse et turbulente.

Ce fut encore ainsi que le gouvernement anglais s'insinua ensuite dans l'administration des États-Unis. Tel est l'effet de l'un de ces derniers traités avec les Américains, a dit un publiciste patriote, que l'Anglais peut nous spolier aussi bien sous leur pavillon que sous le nôtre, tandis que nous devons respecter ce que l'Anglais place sous ce même pavillon. Y eut-il jamais de trait plus marqué de la foi punique?

Et comme si ce n'était pas assez, pour le gouvernement de la Grande-Bretagne, de donner, par ses traités, le caractère d'ingratitude au gouvernement des États-Unis, envers la France, il traite avec eux pour garder leurs forts, ruiner leur commerce, et les soumettre à ses caprices et à son avidité mercantile. Est-ce là maintenir le droit des gens?

CHAPITRE XXIX.

Si la politique bretonne est toujours machiavélique et captieuse, la guerre britannique n'en semble pas moins faite sous les drapeaux de l'injustice et de la perfidie carthaginoises. Malgré l'opinion de la majorité du peuple anglais, la minorité orgueilleuse du parlement et ceux qui la maîtrisent, ont trouvé que la guerre n'était pas un fléau assez pesant pour l'Europe, assez désastreux pour la France : ils se sont attachés à en accélérer les dévastations, à en multiplier les calamités.

Voyez toutes les guerres : l'ambition les déclare, l'iniquité les précède. Souvent plusieurs mois, quelquefois des années entières de déprédations, de saisies de vaisseaux, sont les avant-coureurs des hostilités britanniques; le commerce est regardé comme ennemi, avant même la déclaration de guerre; les marchands sont traités en contrebandiers, long-temps avant que les formes hostiles usitées chez les autres peuples, aient été observées.

L'état de guerre est un état contre nature ; le génie insulaire en a fait un état naturel. Souvent la guerre ne frappait que deux peuples, et leurs combats étaient, pour le bonheur de l'humanité, de peu de durée ; mais il ne vise point à des guerres particulières ; il prépare, il organise, il allume de grandes guerres, des guerres générales. Il ne peut cacher son ambition, ni usurper que pendant un embrasement universel (1).

Le premier principe du droit des gens, est que les nations doivent se faire, dans la paix, le plus de bien, et, dans la guerre, le moins de mal possible ; mais le gouvernement anglais a pour principe fondamental de son droit des gens, de faire, dans la paix, le plus de tracasseries politiques aux autres États, et, dans la guerre, le plus de dévastations possible. Aussi, chaque guerre préparée par lui a multiplié les désastres, et avancé son projet constant d'ambition coloniale et d'extension de commerce ; chaque guerre a eu son objet et ses succès, depuis que la malheureuse journée de La Hogue eut décidé de la prépondérance maritime des Anglais.

(1) F....., mon poëte n'a pas été séduit par les guinées anglaises! (N. B.)

La guerre de 1704, avec l'Espagne et la France, eut pour objet, au profit de l'Angleterre, l'acquisition de Gibraltar, la fermeture du port de Dunkerque, la pêcherie exclusive de Terre-Neuve, le partage des trésors du Mexique pour la fourniture des noirs aux colonies espagnoles, et la tolérance des vaisseaux, chargés de marchandises anglaises. La guerre de 1740, avec l'Espagne, eut pour objet l'ambition éternelle de la Grande-Bretagne, de faire un riche commerce, interlope, au Pérou et au Mexique. La guerre de 1756, avec la France, eut pour objet de lui enlever la belle possession du Canada. La guerre coloniale de 1774, avait pour objet de remettre dans l'esclavage l'Amérique du nord, ces États libres,

Retranchés par le fer d'un empire odieux.

Devenue européenne et maritime en 1778, cette guerre rendit miraculeuse, mais non pas invincible, la force navale du gouvernement d'Albion : des combinaisons commerciales enlacèrent la France, et notre traité ruineux de commerce, en 1786, servit à compenser la perte des colonies. Enfin, la guerre de 1793, contre la liberté française, avait pour objet, au profit de l'Angleterre, la dévastation et le partage de la France, l'invasion de toutes nos

colonies orientales et occidentales, et l'accaparement du commerce de l'univers.

Telle est la vaste combinaison du génie britannique, qu'il sème la guerre pour recueillir le commerce, et qu'il attaque tour à tour la France et l'Espagne, pour augmenter ses colonies. Il n'est jamais difficile sur les moyens d'usurpation; il est souvent barbare dans la manière de les exécuter.

En Amérique, lorsque l'ancien gouvernement français laissa bâtir le fort d'Orange par les Anglais, et que, pendant les négociations entamées à ce sujet, les Anglais entreprirent de bâtir à main armée un fort sur la Belle-Rivière, eurent-ils égard à la réclamation de l'observation des traités, que faisait le commandant des troupes françaises dans le Canada? non, ils envoyèrent un corps de quatre mille hommes, des canons et des outils, pour s'emparer de la rivière, et construire un fort, protecteur de cette usurpation.

Nouvelle agression, nouvelle construction d'un fort sur la rivière de Marenguelé. Le commandant français envoie un officier de marque, pour inviter le commandant anglais à faire cesser ces entreprises sur le territoire de la France : l'Anglais fait travailler au fort

avec plus d'activité. Le commandant français envoie alors le trop malheureux Jumouville, à la tête de trente hommes, pour notifier au général anglais de se retirer sans délai sur les possessions anglaises. De pareils envoyés furent toujours réputés personnes sacrées, chez les peuples les plus barbares. Toute l'Europe s'est attendrie sur le malheur de Jumouville; l'univers a frémi d'indignation, en apprenant la conduite des Anglais. Jumouville s'avance avec son escorte, pour présenter ses dépêches au général, qui le reçoit dans son camp, et qui lui envoie un de ses officiers pour prendre les dépêches. Sans doute, les lois de la guerre permettaient de faire arrêter, à une certaine distance du camp anglais, l'escorte de l'officier français; mais l'introduire dans le camp avec cette escorte, le recevoir en ambassadeur et le traiter en ennemi, c'est un acte de lâcheté et de perfidie révoltant. Jumouville est dans le camp, on tire sur lui et sur l'escorte; il fait rappeler, le feu cesse: on l'environne, et il est fusillé. Il expire avec huit soldats qui l'accompagnaient; le reste de l'escorte est détenu prisonnier (1).

(1) Je veux que notre auteur mette ce trait connu en vers, et que David le retrace dans un tableau. (N. B.)

Est-ce là respecter le droit des gens ? Sont-ce là même les lois barbares de la guerre ? Un sauvage, plus policé que les Anglais, s'échappe, et vient porter cette affreuse nouvelle au commandant français, qui marche aussitôt avec ses troupes, oblige les Anglais à se retirer, et fait raser le fort.

Nos orateurs, nos poëtes immortalisèrent Jumouville, et dénoncèrent le gouvernement anglais au tribunal de l'humanité. Les sauvages, dont l'indignation fit la force réelle du commandant français, publièrent dans leurs cabanes toute l'horreur du procédé britannique, et vouèrent à l'exécration de leurs descendans les assassins que Londres laissa impunis. Où est la nation qui aurait osé excuser ou pallier un pareil attentat au droit des gens ? Quel est le gouvernement qui n'aurait pas puni les auteurs d'une violation aussi barbare ? Il n'y a que l'île britannique qui puisse présenter cet odieux spectacle. Son gouvernement ne fit pas désavouer ce procédé atroce ; les soldats de l'escorte de Jumouville qui échappèrent au supplice furent gardés comme prisonniers de guerre ; et le roi d'Angleterre ne songea point à punir un crime qui fit frémir tout être sensible, qui indigna les nations civilisées, et qui révolta même les sauvages de l'Amérique.

Avant la guerre de 1775, l'Anglais prit à la France 400 navires et 9000 matelots, sans aucune déclaration de guerre. La plus grande partie de ces vaisseaux et de ces marins fut enlevée dans des ports neutres, asiles regardés toujours comme sacrés et inviolables chez les nations policées.

Quelques années après, les Anglais font brûler, sur les côtes de Lagos, des navires français, qui, aux termes des traités, et selon toutes les lois de la guerre, devaient être en sûreté dans le Portugal. Il fallut toute l'énergie du ministre *Pombal* (1), pour réclamer et obtenir du gouvernement anglais une réparation solennelle (2); mais il y a long-temps qu'il n'existe

(1) Le gouvernement britannique ne pouvait rejeter tant de barbarie et de violation du droit des gens, sur les officiers de mer. C'est au gouvernement à punir leurs fautes et leurs crimes; c'est au gouvernement à en faire réparation à l'État qui est offensé. (N. B.)

(2) Quand l'énergique Pombal gouvernait la patrie d'Albuquerque, il demanda avec autant de dignité que de force, que le gouvernement anglais donnât au Portugal la satisfaction demandée par la France, à l'occasion des vaisseaux français brûlés sur la côte de Lagos, en violation du droit des gens : le gouvernement anglais, qui était, depuis 1775, au zénith de sa puissance maritime et incontestée, s'empressa d'envoyer lord

plus de Pombal en Europe, et le gouvernement breton a repris toute la barbarie de ses anciens procédés.

On se rappelle que, dans la guerre de 1755, il força les matelots français prisonniers, de servir dans ses armées navales contre leur patrie: il renouvela ce procédé dans la guerre de la coalition, et il obligea des matelots américains à servir, sur ses vaisseaux de guerre, contre la France. N'est-ce pas là une violation manifeste du droit des gens? n'est-ce pas une extension des atrocités de la presse des matelots sur des neutres?

Était-ce pour maintenir le droit des gens et le principe de la neutralité, que le gouverne-

---

Kinoul, qui déclara hautement à l'audience de la cour de Portugal, composée de ministres étrangers, que les officiers anglais qui avaient brûlé les vaisseaux français, étaient répréhensibles; et qu'en conséquence le roi d'Angleterre l'envoyait à Lisbonne, pour témoigner qu'il n'y avait aucune part, et que c'était contre ses ordres qu'ils avaient commis cet acte d'hostilité, dont il faisait réparation. Si, à cette époque, il y avait eu trois autres Pombal, à Versailles, à Madrid, à La Haye, nous n'eussions pas eu à combattre, pendant la révolution, les léopards des bords de la Tamise. (*M. G... de la G.*)

ment anglais bloqua le port de Gênes, à plusieurs reprises, y fit enlever des bâtimens français, et commettre de nombreux assassinats sur une frégate française? Était-il même conforme aux affreuses lois de la guerre, d'aller égorger, de sang-froid, trois cents Français dans un port neutre et libre?

Un antique usage s'est établi spontanément parmi les nations maritimes, parce qu'il tient aux premiers besoins de la vie : c'est de respecter, au milieu des barbaries de la guerre, les bateaux des pêcheurs; ils servent à l'exercice d'un art nourricier et d'un travail nécessaire. Dans tous les pays, le guerrier a respecté le laboureur : la pêche a été appelée l'agriculture de la mer. Il était digne du gouvernement insulaire de violer encore cet usage, qui fait partie du droit des gens. Il commença par tromper les Français avec ces bateaux pêcheurs, dans lesquels il avait substitué des canons à des filets et des carabines à des rames; il fit ensuite capturer sur nos côtes les bâtimens pêcheurs; mais bientôt il fit plus, dès 1797, en donnant l'ordre de couler bas les barques des pêcheurs, sans qu'il soit permis d'en retirer les hommes malheureux qui cherchaient leur subsistance dans un genre de travail que

les fureurs de la guerre avaient respecté jusqu'à ce moment. Faut-il donc s'étonner de cet ordre inhumain, lorsqu'il avait déjà, en 1793, fait arrêter et confisquer tous les bâtimens neutres qui portaient des vivres en France (1)?

(1) Tous ces faits sont réels, et il est bon autant que juste, même au sein d'une paix que l'Angleterre fit payer si cher à la France, de les signaler dans l'histoire, pour empêcher, s'il est possible, qu'ils ne se renouvellent. On les atténuerait, d'ailleurs, en ajoutant : La révolution française, dont les prodiges n'ont éclaté qu'au milieu des ruines, et les lauriers n'ont couvert que des ronces, avait, dans sa marche terrible, semé la crainte et la fureur autour des trônes, parmi tous les gouvernemens : or, la fureur et l'épouvante, ne raisonnant jamais, sont toujours sans humanité. (*Les Braves*, *par M. F.*)

CHAPITRE XXX.

Nous allons voir notre immortel Montesquieu réfuté par la politique du cabinet de Londres. La grande charte défend de saisir et de confisquer, en cas de guerre, les marchandises des négocians étrangers, à moins que ce ne soit par représailles. « Qu'il est beau, s'écrie l'auteur de l'Esprit des Lois, que la nation anglaise ait fait de cela un article de ses libertés! » Le gouvernement britannique a effacé, par ses déprédations de 1689, comme dans la guerre de 1755, et plus encore dans celle de 1793, ce bel article des libertés bretonnes. Tant il est vrai que la sagesse et la justice sont spéculatives et seulement écrites dans ce gouvernement, tandis que la spoliation et la tyrannie y sont pratiques et usuelles.

En 1689 et en 1793, le gouvernement anglais notifie à tous les États de l'Europe, qui n'étaient pas en guerre avec la France, qu'il attaquera et déclarera de bonne prise, tout

vaisseau destiné pour un des ports français. Cet acte injuste excita les justes plaintes des États maritimes du Nord. Au commencement de la guerre de 1755, le génie anglais viola toutes les lois des nations à l'égard de la France; il viola la grande charte anglaise, en s'emparant de quatre cents vaisseaux français, avant la déclaration de guerre. Pendant celle de la liberté, il ne cessa pas d'arrêter, de saisir, de confisquer tous les vaisseaux et marchandises des négocians étrangers, et même des puissances neutres, sans qu'il fût question de représailles.

Si Montesquieu vivait encore, il effacerait ces éloges précoces, trop prodigués à une charte vaine, à un parlement oligarchique, à un gouvernement injuste : son génie désabusé sur la nature de leurs principes, autant que révolté du caractère des procédés anglais, laisserait à la postérité d'autres pensées plus sévères, et une opinion foudroyante contre un gouvernement qui ne respecte ni le vainqueur, ni le vaincu, ni le neutre, ni l'allié.

Comment se conduit-il envers les prisonniers de guerre? On ne doit faire des prisonniers qu'avec des armes, et souvent il en fait avec supercherie. Lisez, dans ses journaux de l'ami-

rauté, les tableaux de ses prises ou de ses hostilités maritimes. Le malheureux droit de la guerre autorise la ruse, mais il punit la trahison, et ce gouvernement donne des primes à la trahison, pour faire des prisonniers, comme pour s'emparer des pays.

Selon les usages reçus parmi les nations policées, les matelots ou soldats prisonniers de guerre sont traités avec les égards prescrits par l'humanité, dus au courage et au malheur : selon les usages anglais, les prisonniers, français surtout, sont traités avec une dureté et une barbarie, dont les hordes sauvages seraient incapables. On se souvient encore en Europe, avec un touchant intérêt, des bons traitemens que reçurent les prisonniers anglais après les batailles de Fontenoy, de Melh, de Rocoux, de Laufeldt : le premier appareil fut pour eux; les meilleures provinces leur furent assignées; tous ces prisonniers éprouvèrent les soins et les égards que le vainqueur doit au vaincu. Mais on est indigné, épouvanté même, des mauvais traitemens et de l'excès de barbarie avec lequel l'oligarchie anglaise traite lesprisonniers français : elle les livre, dans ses pontons infects, à la torture du besoin le plus impérieux, les

dévoue au supplice, aux angoisses de la faim et aux *affres* du désespoir. Ils sont moins barbares les sauvages qui dévorent leurs prisonniers; ils ne leur donnent qu'un instant de douleur.

Ce n'est ni un droit de la guerre, ni une représaille, dont le gouvernement anglais use envers ces infortunés; c'est la suite d'une politique profonde et cruelle, qui ne veut pas souffrir que la France ait une marine, mais qui veut plutôt qu'elle se déchire de ses propres mains.

A Toulon, en 93, elle a fait brûler notre escadre. A la Vendée, pendant sept ans, elle a armé les Français contre les Français. A Quiberon, elle a exposé, entre le feu de ses vaisseaux et le feu de l'armée républicaine, les anciens officiers de la marine française, qu'elle voudrait anéantir.

Parmi tous les usages de ce gouvernement, il en est un, plus ignoré, non moins barbare. « Les Bactriens, dit Montesquieu, faisaient manger leurs pères vieux à de grands chiens. Alexandre le leur défendit, et ce fut un triomphe qu'il remporta sur la superstition. » Les Anglais font dévorer les nègres marrons de la Jamaïque, par de grands chiens, qu'ils

ont dressés à cet horrible usage. Ils ont employé ces chiens féroces à la poursuite des nègres libres de Saint-Domingue. Ils ont enrégimenté des chiens, les ont armés de pointes, et les ont lancés affamés dans les rangs de nos soldats des colonies. Ils se servent aussi de ces chiens, pour ramasser les Français prisonniers, fugitifs des prisons de Portchester (1).

On a remarqué qu'en moins de quarante ans, de catholiques qu'étaient les Anglais, Hénri VIII en avait fait des hérétiques; que d'hérétiques qu'ils étaient devenus, Marie, sa fille, en fit des catholiques; et que de catholiques, Élisabeth en refit des hérétiques. Je prouverai qu'en politique ils sont bien plus constans.

Sous Louis XIV, la république était constituée dans la Rochelle, et défendue dans le Poitou. Toute la puissance anglaise la soutint, parce qu'en lui fournissant des armes, elle faisait périr des Français les uns par les autres. Après la mort de Louis XVI, la monarchie était défendue dans le même pays du Poitou,

(1) J'ai été témoin oculaire de ces deux derniers faits, à Saint-Domingue, et dans les prisons d'Angleterre. (*Note de l'éditeur.*)

sous le nom de guerre de la Vendée. Le gouvernement britannique alimentait cette monarchie vendéenne, parce qu'en lui fournissant des armes, elle faisait périr des Français par des Français. Sous Louis XIV, c'étaient les protestans qui se battaient, à la voix de l'Angleterre, pour leurs opinions religieuses et leurs principes républicains. Après Louis XVI, c'étaient les catholiques qui, dans le même pays, s'égorgeaient à la voix de l'Angleterre, pour le catholicisme et la royauté. A la première époque, les Anglais appuyaient les protestans : à la seconde, ils soutenaient les catholiques.

Voyez comment, dans le cours d'un siècle, les peuples d'un même pays ont changé de système politique et religieux : tour à tour protestans et républicains, catholiques et royalistes, mais toujours en guerre civile, toujours armés par les Anglais. Mais celui qui n'a point changé, c'est le gouvernement de la Grande-Bretagne : il a employé constamment tous les moyens de diviser et de perdre la France. Un dernier mot à ce sujet : Rome et l'Espagne soutinrent la ligue contre Henri IV. Rome et l'Angleterre soutinrent la coalition contre la République. Le gouvernement in-

sulaire caressa la Ligue, parce qu'elle se servait du fanatisme et du poignard : il créa la Vendée, parce qu'elle était fanatique.

Ce gouvernement égoïste aime la guerre, pour s'enrichir et dominer ; la religion, pour détruire la liberté, pour en jouir exclusivement, et aux dépens des autres nations. Quant à la paix, elle n'est point pour lui l'amitié commencée, mais la guerre suspendue, la guerre sourde, la guerre imminente. La foi punique semble être une vertu, auprès de la foi britannique ; et le généreux Fox, parlant, chez le premier consul, du cabinet anglais, devant Kosciusko, a reconnu la vérité de cette assertion. N'attendez donc jamais d'un tel gouvernement qu'une paix sanguinaire ; la paix que, dans l'Asie, le cruel Mithridate donna à cent mille Romains ; la paix que l'odieux Pizarre promit à cinq millions d'hommes, en les dévouant à la mort ; la paix que lord Clive a donnée à neuf millions d'Indiens.

Comment cesserait-il un seul instant de méditer, de faire ou de payer la guerre, puisqu'il compte la paix au nombre des fléaux et des calamités publiques (1) ?

---

(1) Pour éviter des longueurs *inutiles*, j'ai retranché,

L'orgueil et l'arrogance du parlement anglais ne règnent pas toujours dans les formes diplomatiques du gouvernement des trois îles. Il essaya d'abord ses forces à la guerre avec une gradation circonspecte ; il se servit ensuite de ces mêmes forces, avec un appareil audacieux. On vit de même, dans sa diplomatie, cette souplesse qui veut persuader, remplacée subitement, au milieu de toutes les négociations, par un ton de hauteur, d'audace et de jactance, par un orgueil tranchant et décisif, par des volontés arbitraires. Les peuples ont dû reconnaître qu'il tenait sous le joug les plus puissans monarques, qu'il se sentait le maître de l'Europe, qu'il était devenu le dominateur des deux mers et le tyran de l'Inde.

---

ici, cent vingt-sept pages, sur le même sujet. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE XXXI (1).

Si la diplomatie du cabinet des trois royaumes, en harmonie avec la politique du parlement, a d'abord été circonspecte, modeste et souple, elle a développé ensuite un caractère audacieux et insolent, impérieux et tyrannique; ses bases sont l'intrigue, la ruse, la force et l'injustice; ses moyens, la corruption, la vénalité, les richesses, les discordes civiles, et les guerres continentales; son but est l'élévation de sa puissance politique, l'exagération de sa force navale, l'extension de son commerce, et l'agrandissement de ses nombreuses colonies.

Elle a un langage hautain; menaçant avec arrogance, ordonnant avec despotisme, exi-

(1) La plupart des chapitres qui vont suivre, composés en l'an 7, sont de la plume originale de M. B. de V***; Mais M. F*** a retouché, par ordre, à chaque ligne, l'acerbité du style et des opinions. (*Note de l'éditeur.*)

geant avec dureté; elle employa toujours plus d'un agent perturbateur, plein d'astuce et d'orgueil; elle parla souvent de paix en redoublant les fureurs de la guerre, endormit les gouvernemens pour dépouiller les nations, acheta les ministres pour égarer les rois. Sa tactique est de se cacher dans les agressions hostiles, de se montrer dans les pacifications franches ou *politiques*. Allumant la guerre partout, la nourrissant partout, elle veut paraître partout la promotrice, l'arbitre de la paix.

On la voit accourir fièrement et avec éclat au dénoûment de chaque grande guerre; elle paraît, dans les conférences de paix, comme frémissant de la guerre et gémissant des malheurs de l'humanité. Voyez-là ainsi à Nimègue, à Riswick, à Utrecht, à Aix-la-Chapelle, à Paris, à Padoue, à Pilnitz, à Lille : sans cesse elle est la même.

Pendant la guerre de 1740, une de ses escadres, formée de six vaisseaux de ligne, quatre frégates et deux galiotes à bombes, arrive devant Naples, le 18 août 1741. « *Je vous défends*, dit le roi d'Angleterre au roi des Deux-Siciles, dans la lettre envoyée par le capitaine Martin, *de prendre parti dans la*

guerre que vos amis ont avec la maison d'Autriche, pour réclamer les biens de la maison Farnèse. Votre ministère a une heure pour se résoudre et pour signer les volontés du cabinet de Londres... Ouvrez votre port à ma flotte, ou je vais à l'instant bombarder votre capitale » (1).

Dans le traité d'Aix-la-Chapelle, la politique anglaise fait avec machiavélisme des réticences volontaires, qui préparent adroitement de nouveaux sujets de rupture, pour le moment où elle aura réparé ses forces navales, afin de soutenir alors d'autres prétentions ou de nouvelles injustices. Bientôt après, en 1756, elle occupe la France, l'Europe entière, de ses prétendus droits sur l'Acadie et sur les rives de l'Oyo, tandis qu'elle médite la destruction absolue de la marine des Français, et l'accaparement de leur commerce.

En 1761, elle rejette, par l'organe de Chatam Pitt, avec autant d'orgueil que d'obstina-

(1) Ce procédé diplomatique aliéna à jamais Charles II, roi de Naples, qui, depuis, élevé sur le trône d'Espagne, voua à l'Angleterre une inimitié éternelle. Chaque monarque de ce dernier royaume devrait avoir un semblable grief contre le cabinet de Londres, afin de conserver ses possessions espagnoles en Amérique. (N. B.)

tion, les offres que faisait le ministre Choiseuil, pour que la France fût acceptée comme médiatrice entre l'Angleterre et l'Espagne. « *On n'entend pas*, dit le Breton superbe, *que la France ait, en aucun temps, le droit de se mêler de pareilles discussions.* »

Ainsi, ce fier gouvernement veut bien se placer en Europe comme médiateur, intervenir dans les négociations, se mêler seul des événemens politiques du continent, traiter des compensations de ce que sa fortune usurpe dans nos colonies, avec nos différentes accessions continentales; mais il ne prétend supporter la médiation d'aucun gouvernement, l'accroissement d'aucun État, et l'élévation d'aucune autre puissance que celle de son île, qui ne vaut pas, en étendue de territoire, la moitié de Madagascar.

Quelles humiliations n'a-t-il pas prodiguées, pendant la guerre de 1756, à notre monarchie? Quelle hauteur n'affecta-t-il pas, dans la paix de 1763? Quelle déception n'a-t-il pas employée dans le traité de navigation et de commerce, en 1786?

Nouveau Protée, il prend toutes les formes de la diplomatie carthaginoise : dur, arrogant, impérieux envers les princes qu'il croit avoir

soumis, il est rusé, souple, docile avec ceux qu'il cherche à soumettre. Il rampe à Pétersbourg (1), insulte à Gênes; il menace à Florence, commande à Naples; il intrigue à Madrid, aveugle à Rome; il corrompt à Philadelphie, trompe à La Haie; il séduit à Berlin, subside à Vienne; il paye à Ratisbonne et à Turin, soulève en Suisse, agiote à Hambourg; il diplomatise à Stockholm, à Copenhague; il règne en Portugal, il opprime partout, même sur le Bosphore. Toutefois un coin de l'Afrique a long-temps évité sa domination. Quels sont les États maritimes qu'il caresse ou ménage? Les Barbaresques ont seuls obtenu cet honneur. Le gouvernement d'Albion, si insolent pour tous les peuples de la terre, s'abaissa devant des pirates. Il daigne ouvrir Gibraltar au roi de Maroc; il lui en laisse même la disposition, pourvu que ce dernier entrave ou inquiète la marine des autres peuples, et surtout les vaisseaux français et espagnols.

En 1793, le trident de Neptune s'unit à l'encensoir, les autels aux vaisseaux, les bills aux bulles, pour détruire une liberté que ses enne-

---

(1) C'est le gouvernement anglais qui, le premier, donna aux chefs de la Russie le titre d'empereur. (N. B.)

mis naturels, les rouges et les blancs, avaient déjà renversée, dans le sang des bons Français, des véritables citoyens.

Lord Hervey, ministre anglais, entre de vive force, le 8 octobre 1793, dans le palais du grand-duc de Toscane, et prescrit à ce prince, au nom de l'amiral Hood, de se décider, dans douze heures, à rompre sa neutralité avec la France. Il lui dit, en tirant sa montre : *Je compterai non-seulement les heures, mais encore les minutes.*

Le 6 novembre même année, les oligarques de Saint-James font ordonner au roi de Naples de ne rien envoyer à Gênes, en ajoutant que tout ce que l'on trouverait sur les vaisseaux napolitains serait de bonne prise.

Le 9 novembre, 1793, Drake, ministre anglais, demande fièrement à la république de Gênes si elle veut servir la coalition : il lui prescrit en même temps de chasser le nommé Tylly et les autres agens français, de ses États.

On sait que le génie de la Grande-Bretagne fit contrefaire, pendant la guerre d'Amérique, le papier-monnaie du congrès, mais il n'osa pas l'avouer. Douze ans après, il laisse fabriquer, annoncer dans ses feuilles, vendre publiquement, un nombre immense d'assignats con-

trefaits, et même on les importe en France. Les empereurs de Rome punissaient les faux-monnoyeurs comme étant coupables du crime de lèse-majesté. Si notre révolution n'enfantait que du mal, ce mal était épidémique, puisqu'il altéra même la majesté du peuple anglais, souverain, comme on sait, avec permission d'un noble parlement et d'un auguste ministère.

CHAPITRE XXXII.

Le système diplomatique de l'Angleterre est d'employer toujours dans ses diverses ambassades des hommes qui savent unir trois principales qualités : celles d'être sans cesse de bons observateurs, des séducteurs hardis, des négociateurs aussi adroits qu'impérieux (1). Par-là, ils trompent les autres cabinets, ou les agitent, ou les révoltent, avec leur ton de maître. Une pareille politique leur fournit de nombreux moyens d'effrayer les petits États, de dominer les faibles, de faire de nouvelles guerres aux grands empires.

Je ne citerai pour exemple que lord Malmesbury. Il arrive deux fois en France, avec la douce, mais apparente mission, d'y traiter de la paix. Et la guerre étrangère s'allume de plus fort, et les troubles civils ne font qu'aug-

(1) M. le philanthrope ne connaît rien à la diplomatie : tous mes ambassadeurs devraient avoir les qualités qu'il blâme dans ceux des Anglais. (N. B.)

menter de fureur! Ce n'était pas Fabricius apportant la paix ou la guerre avec franchise dans le pan de sa robe; c'était Sinon, introduit avec artifice dans les murs d'Ilion, pour en ouvrir les portes aux ennemis.

Un lord, plénipotentiaire, envoyé pour traiter de la paix générale, et ne pouvant traiter la moindre question préliminaire, sans pouvoirs spéciaux, sans courriers envoyés à Londres; plus occupé d'organiser une guerre civile, que d'arbitrer une paix politique; plus propre à endormir la France qu'à servir l'Angleterre : voilà l'échantillon de la diplomatie d'un gouvernement très-habile, qui voulait, à ces deux époques, par des négociations simulées de Paris, comme de Lille, fermer la bouche à l'opposition anglaise; obtenir de nouveaux impôts et de nouveaux subsides du parlement pour prolonger la guerre; leurrer de vaines espérances la nation française; détendre les ressorts de l'esprit militaire; exciter, dans l'intérieur, la guerre de journaux à l'opinion libérale; empêcher, éloigner ou faire négliger, pendant l'hiver, tous les préparatifs urgens de cette campagne nouvelle, qui devait amener la paix continentale.

Quel était le principal but de ces len-

teurs diplomatiques, de ces formes lentes, de ces communications si artificieuses, de ces négociations si solennelles, si pompeusement commencées à Paris même, et si stérilement continuées à Lille? Avec ce plan, suivi aux deux époques d'une manière tortueuse et illusoire, on voulait arriver à un principe vague de compensation, à un traité *lacuniaire* (1), à un cadre de réticences, mais assez négociatif; on voulait aboutir enfin au vieux système de la balance européenne, perpétuel charlatanisme du cabinet anglais.

Avant la révolution, qui semble avoir fait des Bretons autant d'aristocrates, notre Europe se maintenait par une espèce de balance dont le gouvernement anglais tenait le levier-directeur, et égalisait les bassins avec de nombreuses guinées. Ce gouvernement *libéral* avait ses espions dans le sein de tous les États, ses agens dans toutes les cours, et des ministres de chaque nation dans son entière dépendance.

Mais par l'avénement soudain de la république française, par ses campagnes immortelles

(1) *Lacuniaire?* Un traité offrant des lacunes, apparemment. Que je hais le néologisme! (N. B.)

et ses innombrables victoires, cet équilibre prétendu se rompit sur-le-champ : il fallait le refaire. Le gouvernement britannique vint se présenter de nouveau, avec sa coalition, pour s'emparer encore de la balance de l'Europe : il prétendait, par le système des compensations, être l'arbitre général de tous les peuples, pacifier ou troubler l'univers, placer dans les bassins de cette fameuse balance, les poids qui convenaient le mieux à son esprit de domination. Tout-à-coup, le Gaulois mit son épée victorieuse dans un de ces bassins, et la politique insulaire fut emportée, avec l'or qu'elle avait ravi à tous les peuples de la terre.

Cependant, toujours indomptée, quoique souvent vaincue, elle parvient à rallumer la guerre dans l'Europe égarée par la vengeance, elle envoie des vaisseaux sur tous les parages du globe, elle fait des invasions sur tous les continens, elle menace toutes les colonies. Quel est son but ? l'esprit de compensation et de conquête. Elle garde à la paix les positions les plus fortes et les caps les plus importans ; elle se sert des invasions qu'elle a faites en Asie et en Amérique, pour obtenir la restitution des plus belles conquêtes que la valeur fit en Europe.

A la paix, toutes les puissances belligérantes rendent souvent les villes et les places qu'elles ont prises ; à la paix, l'Angleterre garde sans cesse ce qui est à sa convenance, s'empare toujours du commerce, et ne restitue jamais. Se reposant sur l'éternel système des compensations, elle aurait rendu à la France la Martinique et le Môle de Saint-Domingue, pour la Belgique ; et elle aurait restitué les colonies des alliés, pour obtenir notre retour dans les anciennes limites. La liberté et surtout la victoire ont détruit cet esprit compensateur ; le courage de nos armées a conquis la Belgique en Italie, l'Italie même à Léoben, la limite du Rhin à Campo-Formio : que devient le génie des compensations ? Il ne lui reste plus qu'à empêcher par sa diplomatie l'invasion de la vieille Angleterre (1).

Pour un gouvernement digne de la France nouvelle, il est beau de régénérer cette partie si importante du droit des gens, la manière de diriger les relations étrangères, et d'en bannir, par une franchise énergique, une justice im-

(1) Eh ! c'est ce qu'elle a fait, Monsieur le conseiller, en démontrant à l'univers que le fort est dupe du faible, quand ce dernier choisit la ruse pour auxiliaire. (N. B.)

perturbable, ce jargon dilatoire, obscur, astucieux, cet esprit transacteur qui déshonore l'autorité nationale, blesse la foi publique, et corrode les droits des autres nations. Il faut changer enfin la tactique fallacieuse de l'Europe moderne, comme nos braves ont changé sa tactique belligérante. La franchise et la probité sont aux communications diplomatiques, ce que la baïonnette et notre pas de charge sont aux chocs des armées. Il n'y a guère que les gouvernemens injustes, perfides et ambitieux qui craignent d'être pénétrés. En portant la lumière dans nos négociations, nous éclairerons celles des autres cours. Si nous agissons autrement, nous serons seuls trompés (1). Les vieux gouvernemens possèdent bien mieux cet art là que les gouvernemens nouveaux; ils l'ont, après des siècles, conduit à la perfection.

Voyez le cabinet de Londres. Après avoir formé la coalition de Pilnitz, et allumé une guerre civile en France, il proposa divers projets de paix au ministre Lebrun, en mai 1793;

(1) Notre penseur est né républicain ; il déraisonne en politique. Je n'en ferai jamais qu'un obscur bibliothécaire, comme R..a..t, car il serait un pauvre ambassadeur. (N. B.)

et, dans le même temps, il s'occupait de s'emparer, à l'aide de la trahison, de nos ports du Midi, de presser les attaques de nos places du Nord, et d'exciter nos divisions à Paris. En 94, et avant la campagne de cette année, il fait parler de paix aux chefs de nos soldats, par les généraux ennemis, pour tenter d'amollir le courage de nos armées, pour endormir l'activité des approvisionnemens et des préparatifs immenses qui étaient devenus si nécessaires; et cependant, l'ennemi s'emparait de nos lignes à Wissembourg, faisait le siége de Landau, menaçait Strasbourg même, tandis que les vaisseaux anglais arrêtaient sur toutes les mers nos subsistances et les bâtimens neutres.

Ce gouvernement astucieux, chef de la coalition, fait entrevoir, pour la seconde fois, au commencement de l'année 1795, un espoir pacificateur, pour nous laisser, par ce moyen, l'imprévoyance et le besoin urgent dans les armées, tandis qu'il divisait l'intérieur, affamait Paris et la France, rassemblait une armée nombreuse d'Autrichiens sur nos frontières, cernait toutes nos côtes par ses vaisseaux, jetait sur les plages de Quiberon une foule de Français infortunés, placés entre deux morts inévitables; provoquait *l'inconstance* du brave

et malheureux Charette, encourageait la fureur des Chouans, excitait, avec ses guinées, l'assassinat d'une Convention que l'on ne peut juger encore, et organisait la journée du 13 vendémiaire, d'abord fatale aux désespérés royalistes, et puis aux francs républicains (1).

(1) J'ai protégé ces deux partis; ils sont heureux. (N. B.)

CHAPITRE XXXIII.

Rien ne peut être décidé par le gouvernement anglais, qui est toujours forcé d'obéir à la charte dans les objets de haute politique, sans que le parlement ne lui ait accordé sa sanction : donc, en peignant l'un, je peins l'autre.

Le peuple anglais, industrieux, commerçant, manufacturier, a besoin de la paix ; le gouvernement, orgueilleux, despote, ambitieux, a besoin de la guerre : le peuple anglais, dans cette guerre, s'imagine pouvoir gagner des colonies lointaines; le gouvernement croit augmenter au dedans sa domination. On fait accroire au peuple anglais que la France veut le réduire à une paix humiliante ; le gouvernement ne recherche que les moyens d'humilier la France. Le peuple anglais ne s'occupe que des succès commerciaux ; le gouvernement ne s'occupe que des succès diplomatiques : le peuple anglais n'a sur la guerre que des aperçus mer-

cantiles ; le gouvernement n'en étale que d'erronés, de tyranniques.

Ce peuple fameux est capable de conceptions fortes, de moyens extraordinaires : il l'a prouvé, au siècle de Cromwel, contre les Hollandais : son gouvernement n'est capable que d'idées souvent avortées et de préparatifs hostiles et destructeurs; il le prouve, contre la France, sous le ministère de Pitt. Un caractère de véracité naturelle distingue le peuple breton ; un caractère de duplicité *ingénue* distingue son gouvernement : le premier a toujours de la franchise et de la loyauté; le second n'a que trop souvent de l'astuce et de l'injustice. Ce peuple a une politique intérieure, analogue à l'esprit de sa charte et de son commerce : la politique extérieure de son gouvernement est fondée sur l'ambition, l'amour des richesses et le désir de la prépondérance. Ce peuple ne connaît, dans les affaires du dehors, que ce qui peut lui donner du travail, de l'activité, de l'aisance : son gouvernement ne connaît, dans les relations extérieures que l'adresse, l'intrigue et la passion du pouvoir. Ce peuple s'apaise sans peine par un changement de ministres : son gouvernement ne s'apaise que par la chute

d'une république, d'un trône ou d'une nation entière. Ce peuple, aimant la liberté, ne se serait jamais mêlé des affaires de France pour les contrarier : son gouvernement, ennemi des peuples libres, brûle de renverser un des premiers empires du Monde.

Donnez au peuple et au gouvernement anglais le choix des honneurs qui sont dus aux grands hommes de l'Angleterre : le peuple élèvera des statues à un Malborough, à un Jones Barnard, à un Gresham et à un Fox ; mais le gouvernement en élèvera à un Clives, à un Hastings, à un Chatam et à un Pitt. Qu'on ait pu établir des négociations entre la France et l'Angleterre, le peuple anglais n'aurait choisi que Fox et le duc de Norfolk pour négociateurs, et le gouvernement n'aurait trouvé que Malmesbury ou Hervey.

Si le peuple anglais était libre, et donnait, *par hasard*, au Monde le spectacle nouveau d'une république insulaire, il ne demanderait à aucune puissance d'être reconnu souverain ; il n'aurait pas non plus l'orgueilleuse prétention de vouloir reconnaître la souveraineté des autres pour la légitimer : mais le gouvernement anglais ne veut admettre que la souveraineté

des rois, l'autorité de leurs ministres, la légitimité des monarchies héréditaires (1).

C'est une routine bizarre de la diplomatie européenne, de faire reconnaître, par les autres puissances, une puissance qui s'élève. Le despotisme inventa ces formules, pour trouver des appuis dans une coalition fièrement exclusive. Commandant par la force, il se faisait toujours avouer par la politique. Il venait partager les dépouilles des nations, et les autres spoliateurs l'admettaient parmi eux. Mais, aujourd'hui, les peuples qui secouent une tutelle despotique, ont-ils besoin d'être reconnus libres? non; ils l'étaient par la nature, et ils l'ont déclaré par la victoire. La plume des philosophes traça leurs droits; l'épée des braves les assure.

Un *empire républicain* s'élève tout-à-coup au sein de l'Europe étonnée; la gloire le présente

---

(1) La souveraineté du peuple est une des chimères de nos idéologues, démocrates sans énergie et républicains sans pouvoir : nos jacobins, connus et démasqués, n'ont pu s'en faire un parachute. Quant à la légitimité des monarchies héréditaires, c'est une grande question, *inabordable de nos jours;* mais le pour et le contre, si on la pouvait agiter, y brilleraient également. (N. B.)

au Monde : qu'a-t-il besoin d'être reconnu par les rois ? Il peut leur dire : *Je suis, moi, parce que je suis*, et je prends mon rang sur la terre. Le peuple, souverain de droit (1), a proclamé de fait la souveraineté. Pendant un long sommeil, il avait été detrôné ; à son réveil, il se ressaisit de ses droits, forme sa législation, fait la guerre, obtient la victoire et impose la paix. Voilà son existence reconnue dans tout l'univers.

Le gouvernement d'Albion feint d'ignorer cette doctrine, qu'il nomme innovatrice et subversive. Pendant cinq ans, on le vit persister à ne reconnaître chez nous ni nation, ni république, ni ombre de gouvernement, ni trace même de police et de civilisation ; comme si la France nouvelle n'existait pas toujours, plus florissante qu'autrefois, à la tête des nations ; comme si, en changeant les formes de son gouvernement, elle avait cessé de tenir au continent européen et à la masse générale des sociétés politiques ; comme si la France qui s'é-

(1) « Par un principe généralement adopté par les publicistes, les nations ont le droit de se choisir un gouvernement. » (Le vicomte de Châteaubriand. *Essai sur les révolutions.*)

clairait, tandis que l'Angleterre était barbare, esclave même de tous ceux qui voulaient lui donner des fers, avait tout-à-coup cessé d'être, en proclamant ses droits, sa liberté et son indépendance !

Il parut que la politique égoïste et hautaine de ce gouvernement avait soudain changé, depuis les brillantes campagnes de l'armée d'Italie. Oubliant, après cette époque, ses procédés diplomatiques, il daigna faire demander au gouvernement pentarchique de la république française des passe-ports pour ses ambassadeurs, ses représentans de parade, et il voulut entamer avec elle plusieurs négociations, dont tout le résultat fut de montrer de suprêmes agens, plénipotentiaires sans pleins-pouvoirs; de nouvelles conquêtes, pour revenir dans les anciennes limites; maintes conditions de paix, avec des compensations, et un traité définitif, tout couvert de lacunes. Ce n'était pas, on le voit, de grands progrès pour la paix générale; mais c'était un pas fait, malgré l'orgueil, par le gouvernement breton vers la république française.

Dans la réponse du directoire exécutif à l'adresse énergique des négocians de Paris, premier nivôse an VI, on remarque ce passage :



« Les perfides desseins du gouvernement britannique sont pénétrés; il veut bien consentir à reconnaître la souveraineté de notre république, si le peuple français veut lui laisser la domination des mers. »

Reconnaître un principe, pour conserver la tyrannie, voilà de ces transactions que le cabinet de Saint-James se plaît à proposer, en frémissant de voir l'Escaut déjà ouvert, la navigation du Rhin devenue libre, et les ports nombreux que présente la Méditerranée recevoir nos vaisseaux. Le besoin de combattre une oligarchie insulaire, pour la soumettre à la justice, est reconnu; mais le besoin de faire reconnaître une nation souveraine, n'existe pas.

Que Cromwel ait désiré, en se créant lui-même protecteur d'une république qu'il dévorait aux yeux d'un parlement vénal, de se faire avouer par les rois de l'Europe, cela se conçoit aisément : l'histoire a gravé sur l'airain l'attitude honteuse de ces princes qui courtisèrent la bienveillance d'un tyran, et des ambassadeurs qui voulurent légitimer, par leur basse diplomatie, un trop heureux usurpateur. Mais une nation, qui a dicté par ses victoires la paix continentale, n'a pas d'autre manière

d'être reconnue au dehors. Puisse-t-elle, au dedans, se faire reconnaître par la sagesse de ses lois !

Si les Américains du Sud, à l'exemple de ceux du Nord, brisaient un jour leur chaîne, ils seraient bientôt avoués, comme eux, et comme nous, qui le sommes de l'univers, à l'exception d'un seul point. Les nations devenues libres sans le secours de leur monarque, peuvent bien dédaigner la *reconnaissance* des rois (1)!

(1) L'historien du parlement a déjà vu réaliser la moitié de son vœu, formé il y a quatorze ans : il pourra voir bientôt réaliser l'autre moitié. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE XXXIV.

S'il est un droit sacré et reconnu universellement parmi les nations, c'est celui que chacune d'elles a de choisir, pour éviter l'anarchie ou le despotisme, la forme de gouvernement qui lui paraît la plus convenable à ses mœurs, à son génie, à sa majorité : c'est le droit naturel. Ainsi, le droit des gens, par son premier article, commande le respect dû à la révolution qu'un peuple opère dans ses lois, dans son gouvernement, dans le domaine de sa volonté générale.

Le gouvernement d'Angleterre a-t-il laissé, sans violation et sans atteinte, ce droit primaire et inaliénable de chaque nation?

Prenons la France pour exemple. Le 14 juillet 1789, la liberté triomphe des gothiques abus dont vivait l'aristocratie. Le trône s'engloutit le 10 août 1792, loin des aristocrates qui l'ont abandonné. La république est proclamée le 22 septembre 1792, en présence de

cent mille hommes, soldats de l'étranger, campés sur notre territoire, portés à cette invasion par les conseils, les manœuvres et l'or du gouvernement britannique. Jusques-là, dira-t-on, c'est la diplomatie banale, c'est le droit de la guerre, c'est la manie des rois.

Mais le noir complot de Pilnitz, ourdi par ce gouvernement, était-il autre chose que le renversement épouvantable du droit des nations? Il n'avait pour unique but que d'exterminer les Français? Mais l'affreux traité de Padoue, par lequel ce gouvernement jeta aux rois, qu'aveuglaient ses intrigues et qu'irritait la liberté, les débris de la France, partagée comme la Pologne, était-il donc un acte de respect pour le droit des gens? Mais le projet connu de profiter des sanglantes horreurs de ce partage, pour s'emparer irrévocablement du sceptre de la mer; pour lancer à son gré le grapin britannique sur les colonies espagnoles, bataves et françaises, pour usurper le commerce du monde, pour employer ses immenses richesses à perdre un peuple libre et asservir l'Angleterre elle-même; était-ce un hommage rendu au code inviolable du droit des nations? Mais la délibération du conseil extraordinaire, convoqué à St.-James, le 13 janvier 1794,

où le fameux Pitt ayant fait, à sa manière, le résumé des événemens de la France, conclut à la destruction de cette *nation sauvage*, *qu'il fallait effacer entièrement du globe ;* était-ce un témoignage d'attachement sincère au droit des gens ? Mais l'opinion publiée dans la chambre des pairs, que l'on ne doit penser à aucun accommodement avec la France, qu'à la seule condition que la monarchie absolue y sera rétablie, était-elle aussi un tribut apporté à la liberté et à l'indépendance des nations (1)?

Jusqu'à l'époque de la création d'une république française, l'illusion de l'Europe aveuglée sur le pouvoir factice et l'ascendant usurpateur de ce gouvernement parlementaire, était venu au point de faire croire aux puissances du continent qu'elles avaient besoin de la suprême garantie de l'Angletrre; *qu'elle seule devait veiller au maintien du grand équilibre, à la sûreté de l'Europe, et se mêler de toutes les conditions des traités de paix, d'amitié ou de commerce* : comme si l'Angleterre, sans territoire lié au continent, pouvait rien garantir sur ce continent même; comme si l'é-

(1) Discours parlementaire de lord Fitz-William, du 2 novembre 1797.

-ternel violateur de la foi des traités, pouvait en assurer la sévère exécution, que dis-je, les dicter encore; comme si le seul destructeur des manufactures, des flottes, de la marine des nations continentales, pouvait être invoqué, pour soutenir le droit des peuples; comme si le gouvernement qui cherche avec audace à s'approprier les deux Indes, toutes les colonies, tout le commerce, à dominer, salarier et féodaliser tous les gouvernemens, pouvait s'élever en arbitre dans un congrès européen, ou stipuler dans aucun pacte social ou diplomatique des nations qui connaissent leur dignité (1).

Non, la garantie véritable de la paix de l'Europe est dans la modération, que je souhaite à l'Angleterre, dans la franche réunion, en attendant, de toutes les puissances du Midi et du Nord qui ont toujours le même intérêt maritime. La garantie solide des droits com-

---

(1) Par un traité passé à Vienne, en mars 1731, entre l'Autriche et l'Angleterre, cette dernière garantit à la maison d'Autriche tous ses domaines, contre tous les autres États, excepté ceux de sa hautesse. Superbe garantie, qui n'a pas empêché cette maison de perdre une rive du Rhin, la Belgique et la Lombardie, à Campo-Formio. (N. B.)

merciaux et politiques de chaque État européen, est et doit être, dans ses forces réelles, dans ses finances bien réglées, dans ses armées patriotiques, dans les limites naturelles de son commerce et de son territoire, et plus encore dans la justice rigoureuse, impassible et conservatrice du droit sacré des gens. Toute nation insensée ou tout gouvernement injuste qui a voulu dépasser ces limites, ou violer le droit naturel et imprescriptible, qui est aussi celui de tous les peuples, n'a obtenu, ne pouvait obtenir qu'une influence passagère, une puissance factice ou illusoire, et le moyen le plus inévitable de décadence et de ruine (1).

(1) Notre auteur vante les conquêtes, et ne veut point qu'on passe ses limites! Tel est l'effet de son peu de lumières en politique, qu'il raisonne à perte de vue et même à perte de raison sur un chapitre qu'Aristote n'entendrait guère de nos jours. Si mon historien n'était pas meilleur patriote qu'il n'est bon publiciste ou malin diplomate dans cette histoire, je n'en pourrais achever la lecture. (N. B.)

CHAPITRE XXXV.

Le gouvernement insulaire flatte l'ambition et la politique du Nord. Il espère d'une sauvage et grande population, n'obéissant qu'aux lois du despotisme militaire, pouvoir inonder quelque jour, une troisième fois, le Midi de l'Europe, pour maintenir, pendant cette calamité, l'ascendant odieux de sa tyrannie maritime. Voyez la politique, moderne encore, des deux grandes puissances, toujours unies par le commerce, par les subsides, par les relations diplomatiques : l'une possède la septième partie des terres de ce globe, l'autre toutes ses mers; la première, adossée aux limites du monde, peut cerner, en se déployant, et l'Asie et l'Europe; la seconde, pesant sur les deux hémisphères et les deux océans, pourrait continuer de tyranniser l'univers.

Mais cette politique altière n'est pas impénétrable. Le cabinet breton a pour premier

principe dans son vaste recueil de maximes héréditaires, de maintenir toujours l'alliance pécuniaire et les relations intimes avec la puissance du Nord; il approuve tous ses projets, pourvu qu'il en recueille ou partage les fruits. Ainsi, on l'a vu réunir et armer tous les rois, pour venger la destruction du trône en France, et parce qu'une république lui succédait; ainsi on le vit applaudir, en même temps, à la destruction du trône de Pologne, parce que trois monarques se partageaient la populatiou nombreuse et le fertile territoire de cette nation, si digne de la liberté. Oui, malheureusement, c'est un roi de moins sur la terre; mais c'est aussi un peuple opprimé de plus en Europe.

Quoi! le gouvernement anglais, qui se prétend le défenseur de l'équilibre européen, avait-il une politique si peu alerte et si peu perspicace, qu'elle ne vît pas d'un coup-d'œil que, par l'anéantissement de la puissance polonaise, il ôtait à la France, à la Turquie, à la Prusse, à l'Autriche, un État intermédiaire, une barrière politique? Non, il voulait depuis long-temps ouvrir les portes du Midi aux envahissemens de la grande puissance qui règne dans le Nord. Avec le plus vaste avenir dans ses conceptions et le plus adroit despotisme

dans ses moyens, il s'est associé, sur les deux hémisphères, à ces peuplades belliqueuses, que la nature avait placées aux bornes de la terre : il les cultive pour la réaction européenne, qu'il médite sans cesse, en faveur de sa tyrannie. Voilà le motif politique de son adhésion à ce fameux partage. Devenu, comme il l'est encore, l'approvisionneur du Portugal, de colonies nombreuses, et toujours occupé d'alimenter des armées étrangères, et souvent d'affamer des peuples libres, il avait stipulé avec l'Autriche qu'elle lui livrerait tous les grains de sa portion de la Pologne. Et voilà le motif pécuniaire de l'approbation qu'il a donnée à ce fameux partage.

Que l'on se représente un territoire aussi fertile et aussi étendu que celui de la France; une nation populeuse, aussi guerrière, aussi indépendante par l'honneur et par la bravoure; une culture florissante et des terres fécondes, malgré le fléau dévorant de l'esclavage et de la féodalité; une position entre deux mers, pour le commerce entre le Nord et le Midi, qui les rassure; entre la Turquie et la Prusse, qui les limite; entre la Russie et l'Autriche, qui les observe et les contient; un peuple placé à portée de la Suède et du Danemarck,

pour s'unir maritimement à ces États et pour les secourir; analogue de mœurs et de principes avec la nation française, son ancienne amie, possédant des forêts immenses pour sa défense intérieure, pour son commerce extérieur, pour alimenter la marine des puissances ses alliées; qu'on imagine enfin, un peuple aimant la liberté avec enthousiasme, la défendant avec fureur, et, cependant, malheureux dans tous ses efforts pour la reconquérir, et l'on aura une idée juste de la Pologne, des nombreux avantages de sa vie politique, de l'influence que sa régénération doit exercer sur la paix de l'Europe, sur le maintien des barrières du Nord et la sûreté du Midi.

L'ennemi de la paix et de la liberté européenne avait, dès long-temps, pressenti cette influence que devaient exercer les Polonais, par leur site, leurs mœurs, leur fierté, leur bravoure : il se retourna donc vers la noblesse, qui, par sa vaine ambition, son orgueil, ses rivalités et ses divisions excitées en secret avec adresse, ne sût qu'anéantir ces généreux Sarmates, dignes d'un meilleur sort. Il avait trop bien deviné le changement subit et général qui devait, par un si injuste et si honteux partage, s'opérer dans la politique du conti-

nent; il vit que cette nation pouvait, en peu d'années, être à la liberté du Nord ce que la nation française était déjà à la liberté du Midi, et, tremblant pour son despotisme, il vota de la tour de Londres dans tous les cabinets du Nord, pour la chute de la Pologne. Dans cette révolution, il eut sans doute un grand intérêt politique, celui d'éteindre un foyer redoutable de liberté naissante; il y avait aussi un grand intérêt mercantile (1).

Un de ses principaux systèmes est de former, dans l'Europe du Nord, de grandes monarchies, des puissances énormes, pour arrêter ou pour détruire l'indépendance du Midi. Les grandes monarchies, en s'occupant de guerroyer, d'envahir sur le continent, laisseront le génie anglais dominateur tranquille des mers et du commerce. Il n'a rien à appréhender des grandes monarchies continentales; il a tout à en espérer pour ses plans ostensibles, et plus encore pour ses desseins secrets. Ces puissances territoriales ne se tourneront pas de

(1) Tous nos philosophes modernes, nos sages en discours, nos prétendus républicains, ont tonné sur les conquérans: c'est cependant par la conquête qu'on a rendu et qu'on rendra la liberté aux nations. (N. B.)



long-temps vers la mer ; elles suivent l'impulsion du moteur général vers l'agrandissement de leurs frontières, vers l'établissement de nombreuses armées, l'influence continentale, la levée des tributs. Aussi, l'adroit régulateur se trouve dans tous les partages, pour les appuyer de son poids; dans toutes les coalitions, pour les payer de ses subsides; dans toutes les alliances doubles, triples, quadruples, pour en épier les projets et pour en recueillir les fruits.

CHAPITRE XXXVI.

Si les nations neutres osaient se plaindre de la tyrannie du gouvernement anglais sur les mers, il ne ferait plus ce qu'il fit, violer la neutralité, en exterminant, dans leurs ports, les marins de la nation avec laquelle il commençait la guerre, et en faisant enlever ses vaisseaux, même à la vue des forts de la puissance neutre (1).

Mais, pour donner plus d'étendue à son empire maritime, il voudrait occuper toutes les clefs des golfes et tous les caps des mers; s'emparer de tous les grands fleuves, s'associer, dans les deux hémisphères, les contrées septentrionales, comme pivot central de population et comme instrument de conquête.

(1) Quel cœur sensible et généreux n'a pas frémi d'horreur et d'indignation, en lisant la relation du meurtre de 300 Français sur une frégate de France, mouillée au port de Gênes, en 1793, sous les batteries d'un des forts, et sous les yeux d'un peuple neutre et libre? (*Note de l'éditeur.*)

Que s'il se plaçait en Europe, il monterait sur le rocher de Gibraltar, pour dominer l'Afrique, la Méditerranée, l'Océan. S'il s'occupait de la première, il poserait sa main de fer sur le Cap de Bonne-Espérance, pour envahir plus aisément les colonies orientales des Français, des Bataves, des Espagnols, et réunir à la fois dans ses mains, l'Indostan, Trinquemale, Batavia, Manille, l'Ile-de-France et celle de la Réunion (1).

Parvenu au sommet de la puissance, de la fortune et de l'orgueil, ce turbulent génie insulterait sans crainte à tous les peuples, qu'il aurait subjugués. Il pourrait diviser tous les gouvernemens par ses intrigues; corrompre par son or tous les ministres; afficher le mépris pour la foi des traités, son intérêt étant sa seule règle; employer un ton de hauteur, de despotisme dans ses négociations; répandre dans le monde l'inquiétude, l'effroi, l'envie, la haine, dont il recueillerait les fruits. Il parlerait beaucoup de civilisation et de morale, d'humanité et de justice, dans ses tribunes, ses journaux, ses adresses, ses manifestes, et il

(1) Prédiction faite en l'an 6, réalisée en trois olympiades, dit le Grec-Français Meady. (*Note de l'éditeur.*)

serait barbare, immoral, injuste, despote; il reprocherait à la France ou aux autres États d'employer contre lui ou contre eux-mêmes des moyens violens, et lui seul commettrait des violences. Toujours infatigable, la paix la plus profonde pour l'Europe lassée, ne serait pour lui qu'un projet de guerre sourde et générale, un plan secret d'hostilités universelles. Si des colonies opprimées voulaient se déclarer indépendantes, il mettrait en activité hors de son île de puissans corps de troupes, mêlerait des Hanovriens et des Allemands stipendiés, avec un petit nombre de ses sujets, affecterait d'exposer toujours davantage ces malheureux guerriers, ne laisserait jamais prendre possession des postes principaux, des places importantes, que par des soldats britanniques.

Un gouvernement de ce genre devrait se défier avec raison de tous les autres peuples et de tous les autres États, parce qu'il fait la guerre avec un égoïsme aussi injurieux que l'est sa méfiance (1).

---

(1) S'il se défie avec raison de tous les autres peuples, sa méfiance ne saurait être injurieuse. M. le publiciste, soyez logicien. (N. B.)

Un Français d'outre-Rhin qui, par hasard, avait eu

Dans son système maritime, sa politique serait de combattre à la fois tous les peuples puissans, en les excitant à la guerre les uns contre les autres, comme il l'a fait à l'égard de la France, de l'Espagne de l'Autriche; d'épouvanter les peuples faibles, comme il l'a fait avec ceux d'Italie; de s'allier les rois des nations populeuses ou guerrières, qui ne peuvent donner aucun ombrage pour sa marine, comme il l'a fait à l'égard de la Moscovie, du Portugal, de l'Allemagne; de neutraliser les États égoïstes ou indolens, comme il l'a fait avec la Suède, le Danemarck et les villes Anséatiques; d'opprimer les peuples dociles ou impuissans, comme il l'a fait au Canada et au Bengale; de corrompre sans peine et d'asservir sans gloire les nations barbares, comme il l'a fait à l'égard des sauvages du nord de l'Amérique, des Tartares d'Europe et d'Asie, et des noirs, habitans de la côte d'Afrique; d'employer des forces immenses, autres que celles

---

connaissance de ce chapitre, me dit avec dédain : « Tout cela est imaginaire, et l'inverse du grand tableau que nous présente la politique noble, humaine, sensible et généreuse du parlement et du gouvernement anglais. » (*Note de l'éditeur.*)

d'Angleterre, pour la guerre continentale contre ses rivaux sur la mer, comme il la fait toujours avec les princes germaniques; d'organiser, contre les États alliés, des compagnies de commerçans qui s'emparent des subsistances, dévorent le commerce d'une contrée, et exploitent en masse les diverses parties du monde; de coaliser une troupe de capitalistes anglais qui réunissent tout le négoce d'un pays, mettent en privilége, en monopole, l'industrie d'une nation, et réduisent son territoire au destin d'une ferme.

Un gouvernement orgueilleux qui oserait suivre un système si gigantesque, pourrait bien, tôt ou tard, ruiner son pays, par l'envoi nécessaire, la prodigalité forcée de subsides incalculables aux puissances guerrières du continent. Il pourrait faire invasion sur le terrain constitutionnel de la patrie, en ne parlant au peuple que de prospérité navale ou mercantile; entraîner une nation brave et loyale dans l'abîme sans fond, qu'on nomme banqueroute, tout en vantant le mal qu'il a fait aux finances de ses rivaux; établir chaque année les taxes les plus pesantes, les plus inquisitoriales, en se disant le protecteur constant de toutes les propriétés. Mais il saurait

bientôt neutraliser ces plaintes légitimes d'un peuple gémissant, ces haines vigoureuses des véritables citoyens et des sages parlementaires, en faisant présenter de temps en temps, dans la chambre de ses communes, des pétitions concertées et des motions simulées à celle de ses pairs, pour la réforme ou pour la forme, et pour le renvoi des ministres.

Cet habile gouvernement veillerait à ce que la France n'existât pas sans factions, la Hollande sans stathouder, la Belgique sans troubles, l'Autriche sans projet de guerre, l'Espagne sans inquisiteurs, le Portugal sans servitude, la Suisse sans aristocrates, Gênes sans turbulence, Milan sans espions étrangers, Venise sans noblesse, la Pologne sans esclavage, l'Empire sans rivalité, la Prusse sans ambition, la Russie sans boyards, la Suède sans despotisme, le Danemarck sans magasins anglais, Rome sans moines, Naples sans intrigans, Paris sans vices, et Londres sans vénalité. Il maintiendrait partout les établissemens gothiques de l'aristocratie et de la féodalité, les institutions fatales du fanatisme et de la tyrannie, la haine de la liberté et la proscription des hommes libres. Il ferait naître, avec la soif de l'or, le désir du pouvoir et de sa

perpétuité dans les pays où l'on aime le plus l'indépendance; il inoculerait aux classes inégales des citoyens, le dangereux amour du luxe, la passion ardente, effrénée, des richesses, les fureurs de l'ambition, et tous les maux de l'égoïsme. Il insinuerait aux partis accablés ou vaincus, aux factions abattues ou domptées, l'amour atroce et le fatal besoin de la vengeance, que la vengeance fait renaître; il substituerait à l'ardeur de l'esprit militaire, à l'activité du civisme, les perturbations de l'esprit intrigant et anarchique (1).

(1) Il y a de bonnes raisons, des vérités sensibles et de fortes réflexions dans ce chapitre-là; mais à quoi bon tous ces grands mots d'indépendance, de conquête, d'ambition, de tyrannie, de liberté, de servitude, de despotisme, de fanatisme et de civisme? Style de jacobin, et pourtant l'auteur ne l'est pas. (N. B.)

CHAPITRE XXXVII.

Le gouvernement dont ma plume esquisse le portrait, devant tout craindre, pour lui-même, des révolutions qui viendraient malgré lui éclore sur le continent, les surveillerait avec soin pour les faire avorter, soit par la résistance, soit par l'exagération. S'il ne pouvait produire aucun de ces effets, il se rappellerait que les vraies révolutions, marquantes sur le globe, sont celles qui changèrent les mœurs, les lois, l'administration, le génie, les usages et la religion des peuples; sans cela, elles ne seraient que partielles, orageuses et rarement consolidées.

Que ferait-il alors? S'il voyait qu'une grande et juste révolution changeât les lois d'un peuple, il saurait empêcher qu'on ne corrigeât les anciennes mœurs, pour détruire, par elles-mêmes, les lois nouvelles. Si l'administration était toute changée, il se retournerait du côté du génie léger, frivole et changeant de la na-

tion, pour augmenter son inconstance naturelle. Si les nouveaux usages avaient fait des progrès, il se retrancherait dans les usages religieux, comme étant les plus propres à fomenter des troubles et des divisions. Il armerait le fanatisme, qui, de l'autel remontant sur le trône, les ensanglante tour à tour; et il aurait, par sa politique infernale, affaibli ou détruit la céleste influence du génie de la liberté.

On sent bien qu'un pareil gouvernement opprimerait avec adresse ou ferait opprimer l'indépendance de la presse, pour n'être pas dévoilé sans retour sur ses propres foyers. Pendant ces violations d'un droit sacré, des écrivains, soldés par lui, publieraient dans toute l'Europe qu'il n'avait d'autres vues que le bien général de toutes les puissances et le maintien de l'équilibre. Ce système de *publicistes* salariés flatterait les gouvernemens, tromperait la grande famille européenne, et laisserait le monde dans les fers.

Après avoir secondé l'anarchie, on le verrait insinuer aux ennemis intérieurs d'un peuple qui veut être libre, cette tactique de sanglantes réactions, qu'il a suivie lui-même dans

son pays, pour y rétablir l'esclavage (1).

Si, quelquefois, on voyait varier sa politique, elle ne changerait sans doute que comme un de ses intérêts, et cet intérêt-là comme les circonstances, parce que cette politique, basée sur la fortune, n'est pas fondée sur la justice.

---

(1) Dans la réaction exécutée en France, et qui, par ses moyens comme par sa durée, est encore plus exécrable que le règne de la terreur, on observa la tactique suivie par le gouvernement anglais dans l'Écosse et l'Irlande, pour opprimer les amis de la liberté. Des Écossais, des Irlandais, sont mis en jugement comme amis de l'indépendance; des citoyens français sont mis en accusation, comme ennemis de l'esclavage: la mort est appelée sur la tête des Écossais et de leurs frères; la mort frappe en tous lieux des Français vraiment patriotes : la déportation est prononcée contre plusieurs d'entre eux, mais comme une espèce de grâce, et, dans le fait, pour perpétuer leur supplice, leur faire boire goutte à goutte le venin de la calomnie et le poison du despotisme. Des citoyens irlandais et français, perfidement livrés à un tribunal militaire, sont massacrés en masse, fusillés en détail, en Irlande comme à Grenelle. Les propres espions du fameux Pitt et du ministre C...., son *confrère* à Paris, exécutés, compris eux-mêmes parmi des patriotes assassinés...

Mais la plume s'arrête, et j'en ai dit assez pour que les hommes justes reconnaissent, dans tous les crimes de la réaction en France, la physionomie anglaise. (M. F.)

Aussi, les passions cupides, dans leur avidité, seraient libres chez lui : la haine des États continentaux, la jalousie de leur commerce, l'envie de leurs manufactures, l'ardeur de s'enrichir y seraient protégées, favorisées, exaltées même, par tous les moyens politiques.

Ce gouvernement mercantile de sa nature, comme celui que dompta Scipion, rapporterait tout à lui seul dans ses traités : ce serait un moyen adroit de son ambition universelle, une partie intéressante de sa diplomatie et de sa politique extérieure, de préparer de loin, dans les traités de paix, des motifs de rupture, propres à amener, dans de meilleures circonstances, des guerres analogues à ses vues de conquêtes ou d'agrandissement par la destruction, alliée naturelle de l'égoïsme politique (1).

Des présens donnés à propos à certains négociateurs ou à des géographes, lui acquerraient

(1) Le traité d'Utrecht est la preuve de ce qu'avance notre auteur : La France et la Hollande soutinrent une guerre de dix années, pour en laisser recueillir tous les fruits par le gouvernement anglais ; seules, elles en supportèrent le fardeau et l'épuisement. Mais, aujourd'hui on traite d'une autre manière; chaque prince pense à lui seul ; l'égoïsme s'assied sur tous les trônes. (N. B.)



d'immenses territoires que le vaincu n'a jamais entendu donner, ou bien la navigation d'un fleuve qu'on ne cédait pas.

Ennemi né des républiques, il les vexerait constamment ou les agiterait sans cesse; il chercherait à les rendre toujours ennemies ou ingrates, il causerait leur chute ou leurs divisions, parce que l'existence des républiques causerait la ruine de ce gouvernement, si extraordinaire, qu'il ne pourrait coexister avec ceux qui auraient pour bases la vertu et la liberté, l'égalité et la justice, l'humanité et la reconnaissance (1).

S'il voyait une nation du continent aspirer, en devenant libre, à une constitution meilleure que la sienne, il préparerait un système de vaines craintes ou d'alarmes factices contre ce peuple émancipé, comme agresseur, hostile,

(1) Ne se servit-il pas de l'influence d'un stathouder ambitieux, qui aspirait à la couronne anglaise, pour inspirer à la Hollande une haine honteuse et qui tenait de la fureur, contre la France? L'Europe ne vit pas sans indignation la république, sortant du fond des marais affranchis, insulter à sa bienfaitrice, à cette France généreuse qui avait secouru sa liberté naissante, qui l'avait soutenue dans ses revers? Ne s'est-il pas servi encore de l'influence d'un président, et d'un

insociable; il ferait même regarder son indépendance, comme perturbatrice pour les autres États; ses droits comme séditieux; ses lois nouvelles, comme des atteintes portées à la civilisation. La liberté fait-elle des progrès chez ce peuple insurgé pour elle ? Notre gouvernement jaloux doit lui donner ses factions, sa vénalité, sa discorde, ses espions et ses sicaires; il doit provoquer des excès dans cette révolution; y déposer tous les fermens de haine et de vengeance; y exciter la calomnie et la division; y faire exagérer, corrompre les principes d'égalité, et accuser la liberté de turbulence et de propagandisme, pour généraliser la guerre qu'il veut lui susciter.

Ces alarmes factices et ces excès réels, feraient, sans doute, répandre plus de sang et prodiguer plus de trésors que de grandes conquêtes, que toutes les guerres civiles dont on garde le

---

parti qui ambitionnaient la faveur britannique, pour donner aux États-Unis, contre la France, une haine semblable, et dont il pût tirer parti, dans l'intention qu'il avait de reprendre un jour son empire sur les bords de la Delaware, ou de pouvoir du moins répandre, que les gouvernemens libres et populaires sont encore plus ennemis de la paix de l'Europe que les gouvernemens monarchiques et absolus? (M. F.)

souvenir. Mais un pareil gouvernement doit regarder les nations comme des instrumens pour ses triomphes, et prodiguer le sang des peuples étrangers, pourvu que celui des soldats de son pays soit économisé. Pour masquer son ambition, il accusera constamment la France d'être ambitieuse, d'avoir troublé le repos général, d'exister sans gouvernement, sans principes, sans mœurs, sans lois, et d'avoir voulu s'agrandir (1). Alors, si ce gouver-

(1) Quand la république française déclara à l'Europe entière qu'elle aurait pour limites les contrées qui étaient ses bornes naturelles et qui voulaient la liberté, c'était agir, en grande nation, avec une haute franchise.

Le gouvernement britannique a déclamé contre les principes français, comme étant subversifs de l'ordre social. Il accusait la France de vouloir agiter, incendier l'Europe, tandis que lui seul l'enflammait par des guerres civiles et étrangères, dont il recueillait seul les fruits : on l'entendait sans cesse tonner contre l'ambition de la France nouvelle, pour qu'on perdît de vue la sienne, tandis qu'il s'emparait de plusieurs colonies et du Cap de Bonne-Espérance, tandis qu'il enlevait aux Hollandais leurs possessions indiennes, et aux Français les colonies occidentales (*). (M. F.)

(*) Sans ces invasions de l'Angleterre, Monsieur l'annotateur, la France, qu'elle abhorre, serait-elle aujourd'hui la grande nation? (N. B.)

nement faisait des dépenses énormes et des préparatifs inattendus, pour soutenir une guerre longue et terrible, il dirait qu'il n'a d'autre but que de maintenir, pour l'Europe, un équilibre nécessaire, ou de rétablir la balance.

Oui la balance de l'Europe! Voilà le grand prétexte dont il se servirait, avant, pendant, après toutes les guerres, pour les mieux préparer, les enflammer, ou les faire renaître. Il les fomenterait, afin de devenir, par les désastres qui les suivent, la puissance dominatrice, la puissance qui donne des subsides ou des secours, la puissance médiatrice, et surtout la puissance qui s'empare, à la paix, de tous les avantages du commerce et de l'industrie.

On compare la politique d'un tel gouvernement, à l'araignée, tendant tous ses fils sur le globe, les rattachant à tous les trônes et à toutes les colonies. Il faut les rompre tous ces fils par le sabre de la conquête... Non : il faut seulement que l'Europe se réunisse pour exiger de ce gouvernement la liberté des mers, ou qu'elle attende l'inévitable jour où la dette de l'Angleterre l'aura placée au dernier rang des nations.

CHAPITRE XXXVIII.

On dirait que je viens de tracer un système de politique imaginaire et un plan fantastique de tyrannie, impossibles à exécuter. Je n'ai cependant esquissé, sous les auspices de l'histoire, juge inflexible des peuples et des rois, que le système d'un gouvernement de barbares, appliqué à une nation de philosophes.

Le génie d'Albion, accompagné des ombres de Cromwel, de Chatam et de Clives, est soudain apparu au conseil de St.-James, où des parlementaires se disputaient les prix de leur ordinaire éloquence. Une carte du globe est déroulée par le génie sous les yeux des ministres, ses dignes serviteurs. Voilà, leur dit-il, l'étendue de mon empire immense; voici les lois de ma politique éternelle :

« L'Italie, toujours divisée, n'étendra jamais son commerce; l'Espagne, sans cesse affaiblie, ne relèvera pas le sien.

» La Hollande sera dépouillée de la pêche,

qui la rend trop puissante. Le Portugal sera exploité par moi seul.

» Le Danemarck et la Suède seront limités au commerce intérieur. La Baltique sera gardée, à mon profit, par la Russie : le peuple russe restera tour à tour mon commissionnaire commercial, mon matelot auxiliaire.

» Jamais l'Autriche n'approchera de l'Océan, et la Prusse en sera toujours éloignée par des guerres continentales et des subsides britanniques.

» La Pologne, en servage, qui pourrait un jour figurer sur la Baltique et la mer Noire, et être au Nord, en peu d'années, ce que la France est au Midi, disparaîtra du rang des nations.

» La Turquie, conservant l'Égypte, que je lui ai rendue, échappera toujours à l'Autriche et à la Russie, en me restant fidèle. La Tartarie deviendra mon auxiliaire dans le fond de l'Asie, jusqu'à ce que les fers du Midi soient forgés, et que mes alliances dans le Nord militaire soient assurées par la victoire.

» En attendant cette nouvelle et grande révolution, que j'organise sourdement, mes nombreuses manufactures et mes compagnies de commerce, garantissent à mon trésor les

mines du Brésil. Avec mes projets de complots, sagement médités, j'obtiendrai la possession du Mexique, du Pérou même, et de l'Amérique du Sud, dont mes traités et mes navires interlopes me font jouir d'avance. Avec de nouvelles intrigues, j'exploiterai bientôt tout le commerce de ces États-Unis, où les Wighs existent encore.

» Je veux posséder sans partage la navigation sur le Mississipi. A moi seul appartiennent tous les produits du Canada, de l'Acadie et de la baie d'Hudson. J'occupe également toutes les pêcheries de Terre-Neuve, pour y former de nouveaux revenus et de nombreux marins. Je porte une main despotique jusqu'aux glaces du Groënland, comme sur les eaux d'Archangel.

» Le rivage africain de l'Océan ne connaît que mon pavillon et mes courtiers. Je n'échange à présent que très-peu d'hommes contre des couteaux et des verres, pour *enchanter* des philosophes introduits dans mon parlement. J'ai formé même, sous le manteau de la philanthropie, des établissemens tout mercantiles à Sierra-Léone. Je n'ai fait que me rapprocher plus sûrement du Cap-Vert et des Canaries, pour les réunir tôt ou tard à mes vastes domaines.

» L'Afrique méditerranée me fournit ses forbans pour seconder ma tyrannie : si je permets que Gibraltar soit ouvert au roi de Maroc, ses vaisseaux, écumeurs des mers, me répondront des entraves ou des dangers que je veux donner au commerce des autres nations.

» L'Asie entière respecte ma puissance; l'Indostan, le Mogol, me reconnaissent pour leur maître, et n'ouvrent qu'à moi leurs trésors; la mer du Sud n'est sillonnée que par mes seuls vaisseaux.

» Du haut de ce Cap des Tempêtes, qu'on nomma de Bonne-Espérance, je peux un jour commander aux îles de France et de Bourbon. En attendant, les productions et les ports de Ceylan n'appartiennent qu'à moi, et m'assurent encore la domination du golfe de Bengale. Là, je laisse exister quelques nababs, et je dévore leurs peuples indolens; là, les arts de l'Asie fleurissent, et me paient pour tributs les produits de leur industrie; là, une compagnie anglaise, un gouverneur, et une garnison, me répondront toujours de ces riches contrées.

» Telle est ma domination sur tous les continens; ma marine insulaire, commerciale, les embrasse et les cerne, et ma politique rameuse les surveille, les presse et les contient.

» Mais mon empire sur les mers est encore mieux combiné et mieux assis : ma navigation entoure les deux hémisphères dans ses vastes replis, et il n'est pas une île, un cap, une anse, pas un fragment du globe, qui échappe à ses découvertes, à ses progrès, à ses investigations. C'est une chaîne maritime dont j'ai attaché l'un des bouts au pôle antarctique, et dont l'autre, commis à la Société des découvertes, est porté vers le pôle austral, pour me soumettre encore des continens nouveaux, avec la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Hollande, et les îles des mers du Sud.

» La mer du Japon, maintenant, n'est connue que de mes vaisseaux, et je présente, seul, des ambassadeurs à la Chine, soupçonneuse et jalouse.

» Un jour ma navigation, franchissant le détroit Magellanique, investissant l'Amérique espagnole par le golphe de Montézume et par la mer du Panama, me livrera tous les débris de ces colonies opulentes. Dans ma position de la Floride et de la Trinité, je défendrai à la Suède et au Danemarck de pénétrer dans ce superbe golfe, qui sera devenu ma propriété exclusive. Des colons infidèles à leur patrie, effrayés de la liberté des Africains, me

donneront Saint-Domingue et la Martinique. Cuba, Porto-Rico, la Guadeloupe, céderont aisément à ma puissance; et le plus grand objet de mon ambition sera rempli.

» Plus tard, peut-être, mon impérissable marine, en adoptant celle de la Russie, mon alliée naturelle et aveugle, me fera jouir à la fois de la mer Caspienne, de la mer Noire, et trouver un nouveau chemin pour arriver aux riches contrées de l'Asie, et soumettre à mon influence toute la Méditerranée.

» Le monde entier fut la proie d'Alexandre, et le domaine des Romains; les Barbares même parvinrent à se l'approprier : ils n'avaient que du fer et des soldats, leur empire était éphémère. J'ai de l'or, une politique, des matelots, une marine, un parlement, une boussole, une diplomatie impénétrable, une position inattaquable, et un gouvernement invulnérable, qui a pour lui tous les préjugés de l'Europe. Avec ces moyens inconnus aux anciens États, les grandes lignes de domination que cette main a tracées sur le globe ne pourront jamais s'effacer. L'univers appartient toujours au génie intrépide qui ose tenter sa conquête (1). »

(1) Quand le génie anglais a tenu ce discours dans

Serait-ce le délire du pouvoir et du despotisme qui a prononcé ces paroles ? Sont-ce les rêves de l'ambition insulaire que mon imagination épouvantée vient d'exagérer dans ces lignes ? Regardez donc autour de vous, nations de la terre, et voyez un gouvernement qui navigue en corsaire, trafique en conquérant, protège en maître, négocie en israélite, colonise en despote, traite en usurpateur, administre en tyran.

Il a surpassé, en un siècle, les conquérans les plus ambitieux, ces illustres fléaux du monde (1). Les Romains furent autrefois aussi puissans, aussi orgueilleux : où sont-ils ? Ils se faisaient aussi nommer les maîtres de la terre : où est leur cendre ? Ils furent plus hardis, plus braves et meilleurs politiques : où est leur gloire ? Après avoir détruit tous leurs rivaux, ils firent seuls toute la navigation, tout le commerce de leur siècle : où est leur or ? On les vit préparer leur chute par le luxe

---

le parlement britannique ou dans le conseil de St.-James, ses auditeurs n'auront pas dit de lui, sans doute : Bête comme un génie ! Ce plan offre pourtant quelques défauts, et plus d'un château en Espagne. (N. B.)

(1) Dont ils sont quelquefois les libérateurs généreux et les sages législateurs. (N. B.)

et par l'opulence. Le gouvernement britannique doit s'instruire, par les revers des superbes Romains, du destin réservé au tyran de la terre, et lire dans l'histoire des fiers Carthaginois le sort des oppresseurs de l'onde.

Un ami de l'humanité, en voyant le panorama universel des conquêtes sans nombre de la gigantesque Albion, s'écrierait avec moi : La navigation est le plus grand fléau de l'univers ! Aucune invention de l'homme n'a pu rendre le despotisme aussi prompt, aussi étendu, pas même la poudre à canon, qui a rendu les guerres et plus courtes et moins sanglantes. La nature a tout fait pour que l'homme fût toujours libre : elle lui a donné une tête pour concevoir et fonder l'état social, une ame pour sentir la liberté, un cœur pour la défendre, des bras pour renverser ses ennemis, des pierres pour les écraser : la navigation a tout fait pour que l'homme fût constamment esclave : elle lui a donné des richesses pour le corrompre, des escadres pour mettre aux fers les nations, et le commerce pour importer partout les vices et la servitude. Non, celui de qui l'art construisit le premier vaisseau, ne peut être appelé encore bienfaiteur de l'humanité ! C'est ainsi qu'un gouvernement fait

repentir l'homme de son génie, la société politique de ses travaux, la nature de ses bienfaits, en les transformant tout-à-coup, par égoïsme, en instrumens de guerre et de malheur (1).

---

(1) Un écrivain qui fait lui-même, sur le papier, une si rude guerre aux deux espèces de conquêtes, devrait donner une nouvelle édition des *Projets de pain*, de Saint-Pierre, du *Discours* de Rousseau, des *Songes* de Mercier : il y ajouterait de belles notes ! (N. B.)

CHAPITRE XXXIX.

Un peuple, libre ou non, s'appartient de droit naturel, et ne dépend que de lui-même, selon la loi de la nature. On ne peut concevoir un droit des gens, sans supposer ou établir l'indépendance réciproque de plusieurs nations voisines ou séparées. L'indépendance des États est du droit naturel des gens; la conservation de leurs droits généraux, eu égard aux peuples voisins, est du droit conventionnel. Aussi, un État, quel qu'il soit, grand ou petit, a de semblables droit pour se régir, et ne point passer au pouvoir d'un autre État, sous aucun titre ni rapport, excepté ceux de la volonté générale.

Le gouvernement britannique ne connaît d'autre indépendance, d'autre législation, d'autre volonté que la sienne. Il trafique des peuples, comme des vils troupeaux; il les prend, il les quitte, il les échange ou les vend, et le monde, pour lui, est un vaste marché d'esclaves. A-t-il consulté l'Indostan

pour l'affamer et l'asservir? A-t-il traité de nation à nation avec les peuples de l'Afrique, qu'il traitait en bêtes de somme, de concert, il est vrai, avec d'autres gouvernemens qui ne s'amendent point encore? Daigna-t-il diplomatiser avec ces Indiens de Terre-Neuve, du Labrador, qu'il dépouillait de tout sous leurs toits ravagés, et à qui il fait ensuite la chasse dans les bois, comme aux bêtes féroces? Un généreux Anglais a révélé ce fait horrible que nul Breton n'a contesté(1).

S'il n'y a jamais eu de droit d'un peuple sur un autre peuple, que par un contrat social : en vertu de quel titre, par quelle mission, si ce n'est par la violence et l'injustice, a-t-on soumis à un sceptre de fer des nations nombreuses, au centre et aux bornes du monde?

Le système colonial de l'Angleterre doit

(1) « Nos pêcheurs anglais sont de bien plus grands sauvages que les Indiens même, dit le capitaine Cartwright, dans son voyage au Labrador, en 1792. Rarement ils manquent de tuer, à coups de fusil, ces pauvres Indiens toutes les fois qu'ils en trouvent, et ils s'en vantent ensuite comme d'une action méritoire. J'ai entendu avec horreur plusieurs de ces pêcheurs barbares, déclarer qu'*ils tueraient plutôt un Indien qu'un coq*. »

changer ; et il changera, parce que les peuples divers, commençant partout à connaître, à discuter leurs droits, voudront bientôt les conquérir. Ce changement, qui aura lieu sans anarchie et sans terreur, si les nations et les rois songent aux malheurs de la France, ne sera qu'un pas de géant vers l'indépendance du globe.

Que les gouvernemens européens cessent de s'abuser ! Ils doivent rendre les colonies heureuses, par une législation juste et morale et par la jouissance des droits nationaux, s'ils désirent les conserver attachées politiquement aux métropoles (1). Ils doivent rendre libres tous les agriculteurs, noirs, bronzés, olivâtres; alors, mais seulement alors, les colonies seront bien cultivées, fertiles, affectionnées à l'Europe, malgré les despotes colons et des marchands d'esclaves. Il n'est guère de nœuds solides entre les hommes, les États ou les colonies, si ce n'est la justice, le bonheur et l'égalité, mais l'égalité politique.

Le gouvernement de Saint-James ne peut se le dissimuler : il oppose sa tyrannie particulière à la conscience publique, sur tous les

(1) Prédiction écrite en l'an de grâce 1797. (*Note de l'éditeur.*)

points d'émancipation; mais ni ses grands moyens d'envahissement maritime, ni ses profondes vues de politique et de commerce, n'arrêteront jamais les progrès de la liberté des nations, dont l'ère vient de commencer.

Ne serait-il pas, pour lui-même, des moyens légitimes de conquérir? Les anciens peuples barbares allaient sans cesse faire des dévastations, qu'ils nommaient des conquêtes : ils imposaient de lourds tributs, et on leur prodiguait la haine. Les nouveaux peuples libres vont détruire tous les abus, et ce sont là de réelles conquêtes : ils imposeront en échange la liberté; les tributs qu'on leur paiera, seront l'effet de la reconnaissance. Que le gouvernement anglais n'imite plus les peuples anciens; qu'il ne dévaste plus pour conquérir; qu'il ne conquière plus pour dépeupler; qu'il ne dépeuple plus pour dominer et s'enrichir : sa fortune est immense par l'or et le crédit, sa gloire sera pure par l'équité, la modération.

Dans les pays où il aborde, il impose la servitude à tout ce qui est libre, énergique, éclairé; il impose son industrie et son commerce à tout ce qui est riche de matières premières, de population, d'activité; il impose enfin l'esclavage à tout ce qui est ignorant,

faible, indolent, et loin encore de la civilisation. J'ai peint de ce seul trait l'Afrique, l'Asie, l'Amérique. Quant à l'Europe, il lui impose la guerre, les discordes, avec ses marchandises. En lui ouvrant ses fameuses manufactures, il lui ouvre partout mille champs de batailles, et il lui creuse de vastes cimetières. Les tributs qu'il recueille sont de l'or et des larmes, la haine universelle et des denrées coloniales, la puissance et le vœu de son abaissement.

Notre imposante république offrit à l'univers le premier peuple qui ait su bien user du terrible droit de conquête, en devenant l'heureux libérateur des nations vaincues, en leur donnant des constitutions représentatives et sages. Cette manière d'user de la conquête avait été, jusqu'à présent, neuve, inconnue dans l'histoire du genre humain.

Bonaparte est le premier vainqueur que les destinées de l'Europe et le peuple français aient appelé, pour faire l'application immédiate et solennelle de cette politique aussi morale que sublime; et une telle mission doit seule l'immortaliser (1). Le gouvernement des

---

(1) *Seule?...* Mon sage n'est pas trop exigeant. J'ai

Romains était conquérant par orgueil; il se croyait le maître de la terre, et il en était l'oppresseur. Le gouvernement de Carthage fut conquérant par avarice; il se disait roi de la mer, et il en était le tyran. Le gouvernement d'Albion est conquérant par avarice et par orgueil; il se croit le roi de la terre et de la mer; et il en est l'usurpateur. La France n'a conquis que pour défendre ses foyers; elle n'a dominé l'Europe, par la victoire, que pour la délivrer; elle n'espéra triompher de l'Angleterre, que pour affranchir l'océan.

C'est en parlant de l'esprit de conquête dont le cabinet de Saint-James est animé, qu'il faudrait bien faire sentir la différence qu'on y doit remarquer, en le comparant de sang-froid à l'esprit de conquête qui, momentanément, a inspiré la république. Chez les Romains, les nations vaincues perdaient leur liberté civile et politique, avec leurs biens : chez les Français, les peuples subjugués obtiennent la liberté politique et civile, et conservent leurs biens : chez les Romains, toutes les guerres étaient des guerres à outrance : chez

---

bien d'autres choses à faire, pour la France, l'Europe et la postérité! (N. B.)

les Français, elles cessent par la victoire, et les traités qu'ils font adoucissent encore ce qu'elle a de terrible ou d'odieux pour les vaincus.

Le bel arc de triomphe, pour les Français, que l'établissement des républiques cisalpine, batave, ligurienne, helvétique et romaine! Quels magnifiques monumens à élever aux conquêtes de notre France, que les statues des peuples dont sa main a brisé les chaînes!.. Mais que dis-je? les nations par elles délivrées sont les statues vivantes, élevées pour la pompe de ses fêtes publiques. Y a-t-il sur la terre, de plus magnifiques tributs à recevoir, que ceux de la reconnaissance, de l'amitié des peuples libres?

CHAPITRE XL.

Deux vastes plans sont dessinés sur notre globe, l'un par la politique, l'autre par la philosophie. Le premier est un noir système d'oppression, de servitude universelle; le second est un beau système de liberté, de prospérité générale; l'un est écrit dans le cabinet d'un monarque, par des ministres rois; l'autre est gravé par les vrais philosophes et les braves guerriers de deux puissantes nations : Paris et Londres sont les lieux de la scène.

Jetez les yeux sur une mappemonde : aux confins des deux hémisphères, vers les extrémités du pôle septentrional, sont deux arbres de liberté; l'un fut planté par les Américains, l'autre par les Français (1).

(1) Un despotisme protégé par la gloire, avait arraché celui-là; mais un génie libérateur l'a transporté dans l'Amérique du Midi, où, jetant à son gré des racines profondes, il couvrira bientôt de son immense et éternel ombrage, les bords de l'Amazone, de la Plata, de l'Orénoque. (M. F.)

Pareille latitude, même courage dans les deux peuples ; l'oligarchie et l'aristocratie, par les impôts, les portèrent à la liberté ; ils souffrirent également des discordes civiles, des combats maritimes et des guerres continentales ; la philosophie a dicté leurs constitutions ; c'est à la fin du dix-huitième siècle que les Américains et les Français se sont élevés, par les armes comme par les lumières, au rang des nations indépendantes.

Voyez ces deux nations libres, s'élançant avec force, avec impétuosité, vers le Sud des deux hémisphères. C'est la marche que les lumières, la raison et la liberté reprennent sur le globe ; le commerce, les arts et les sciences les suivront : c'est aussi le destin des républiques de reparaître, d'avoir leur cours, après les monarchies, et vingt siècles semblent suffire à la constante alternative qui paraît leur être prescrite... Mais, que dis-je ? le temps est là, qui reprend les premières sous son empire, et qui les conduira, je pense, grâce à l'imprimerie, à l'immortalité (1).

(1) Ennemi des conquêtes, calomniateur des conquérans, notre pauvre républicain ne voit pas que, sans elles, conséquemment sans eux, la *sainte* liberté



Ce tableau consolant est obscurci par une sombre et tortueuse politique. Ennemie née de l'indépendance des peuples, de la liberté, du commerce que la nature leur donna, elle divise toute nation libre, pour la mieux opprimer.

Placée, sous le voile apparent et transparent du négoce colonial, aux deux extrémités du pôle arctique, elle occupait en même temps celles du pôle austral, et le centre des hémisphères. En Amérique, le Canada, Terre-Neuve, Halifax, et les sauvages, si voisins des États-Unis, cernent la liberté de cette république : une triple alliance, et ses subsides, lui donnent en Europe les peuples belliqueux du Nord, pour cerner et détruire la liberté française.

Ces deux moyens d'oppression sont liés dans ses mains à cette vérité trop historique, que les peuples du Nord ont toujours subjugué ou détruit même les peuples du Midi. Ainsi, par les Canadiens, par les sauvages, sans parler de ses troupes, elle pourra un jour, sans

---

ne saurait jamais obtenir le triomphe qu'il lui *désire* (*). (N. B.)

(*) Qu'il lui souhaite.... J'ai *corrigé* un conquérant! (*Note de l'éditeur.*)

peine, dévaster les États-Unis, détrôner leur indépendance : ainsi, sur notre continent, par ses alliances dorées avec les puissances du Nord, elle pourra, non sans péril, faire invasion sur la France, l'Italie, la Hollande, et détruire leur liberté.

Pour arriver au faîte de sa fatale gloire, elle n'a, sur le globe, que ces deux points à surmonter, un État libre en Amérique et un État libre en Europe. Ces deux obstacles renversés, elle est la souveraine de l'univers politique et commercial. Ses établissemens sont au centre du monde, par Sierra-Léone et Boulama; dans le vieux continent, par le Brésil, dont elle jouit à Lisbonne; dans le nouveau, par la Jamaïque, ou la clef du golfe Mexicain. Elle en a d'autres sur les deux hémisphères : vers le pôle du Nord, ce sont, des deux côtés, le Canada, les îles Britanniques; vers le pôle antarctique, ce sont les îles de Falkland et le cap de Bonne-Espérance. Elle garde en Europe le fort de Gibraltar, qui appartient au peuple le plus fier du continent, mais le plus indolent du monde; en Amérique, à Saint-Domingue, elle s'est emparée du Môle, qui est un autre Gibraltar (1).

(1) Le môle de St.-Nicolas a été repris par les noirs;

Avec ces huit points généraux, l'univers tombe dans ses mains, sans cesse privé de lumières et veuf de liberté.

La comète de l'esclavage dévore six parties du globe ; le soleil de la liberté n'en éclaire que deux. Ces deux parties sont presque imperceptibles dans le Nord des deux hémisphères, si l'on embrasse d'un regard l'univers où nous existons. La masse générale des nations est entourée des ténèbres de l'ignorance : un gouvernement libéral, mais pour lui seul, a cette masse dans les mains. Il cherche à obscurcir, à effacer les deux points habités par des peuples instruits et libres : il a savamment calculé qu'en poursuivant sa marche habituelle, il aurait bientôt abattu les deux arbres de la liberté qui entravent son vol. Déjà l'arbre de l'Amérique languit et se couronne : celui de France est le seul qui s'élève encore ; mais il est cerné, assailli par des ennemis redoutables. Si ses amis pouvaient se diviser, c'en serait fait de la liberté générale. Elle est intimement liée au destin d'une nation, qui seule met obs-

---

mais l'Angleterre a conservé presque tout leur commerce. (M. F.)

tacle au triomphe et au despotisme d'un orgueilleux gouvernement.

Rassurez-vous, peuples de l'univers, le progrès des lumières d'une saine philosophie agrandira bientôt l'horizon de la liberté : les braves soutiendront les philosophes contre leurs ennemis, dont les attaques ne sont que l'effort ridicule de pygmées contre des géans; les despotes et les esclaves, observant la marche hardie de la philosophie qui nous éclaire, s'irritent, mais leur haine active ne pourra pas plus l'arrêter qu'elle ne peut s'opposer au cours du soleil.

Liberté! c'est le premier cri de l'enfant au berceau, c'est la plus forte passion, le plus grand bien de l'homme, c'est le dernier désir, c'est la dernière joie, le dernier soupir du vieillard.

La liberté est le premier de tous les droits : le Créateur des mondes l'a imprimée à tout ce qui existe, et aux individus comme aux sociétés; la liberté est le droit naturel de l'homme comme des nations; la leur ravir est un odieux attentat, un crime de lèze-nature et de lèze-divinité; dire qu'on la respecte, et la cacher sans cesse pour les empêcher d'en jouir, est une barbare folie, qui ne peut naître que dans

la tête d'un tyran ou dans l'esprit d'un gouvernement tyrannique.

La liberté est une passion des plus impétueuses du cœur humain. Aussi, quand la sagesse ne dirige pas son essor, elle renverse tout dès sa naissance : trônes, lois, mœurs, armées, sont tout-à-coup entraînés dans la chute des préjugés, des priviléges, des oppresseurs et des esclaves ; rien ne peut résister au pouvoir de son glaive, jusqu'à ce qu'enfin, rétablie par la raison, dans de justes limites, elle se repose, se règle, et féconde les terres, comme elle rend heureux les hommes. C'est un torrent qui ravage d'abord ses rives, mais qui laisse toujours apercevoir au loin de riantes prairies et des terrains fertiles (1).

La liberté n'est pas seulement une passion, c'est un sentiment noble, puissant, délicieux. Un véritable citoyen lui sacrifie jusqu'à son existence. Décius lui donne sa vie ; des légions nombreuses meurent pour elle ; pour elle, les

(1) Et des arbres de liberté? Celle que vante notre auteur dans une prose poétique que n'avouerait pas la raison, a aussi ravagé la France. Sont-ce des philosophes qui ont remis cette liberté furibonde dans de justes limites? (N. B.)

grands orateurs, les hommes de génie, les héros, les hommes d'État, les philosophes s'exposent aux proscriptions, au supplice, à la mort.

La liberté, fille de la nature, élève de l'art social, est la mère des principales connaissances humaines, la protectrice des lumières : elle doit donc, malgré tous les gouvernemens absolus, despotiques, malgré tous les obstacles du cabinet de Londres, et malgré le sommeil intéressé de la majorité d'un parlement, elle doit avoir, elle aura la destinée de toutes les sciences, celle de croître et de se perfectionner.

Ce soleil politique doit réchauffer le cœur de notre vieille Europe, éclairer le monde moral, développer sans cesse de nobles sentimens ; faire fleurir les sciences, les arts, les vérités, les passions utiles ; augmenter les progrès de la civilisation et des lumières, multiplier les avantages de la philosophie, rouvrir les sources du bonheur. La liberté, assise sur le trône des États représentatifs, appuyée sur l'imprimerie, foulant à ses pieds l'esclavage et la licence, l'oppression et l'anarchie, doit changer la face du monde, et gouverner l'humanité entière par l'empire de la raison, par la force de la justice et par les bienfaits du génie; tan-

dis qu'un despotisme altier, assis sur la proue des vaisseaux dévastateurs et s'appuyant sur des monarchies absolues, doit avoir le sort de Carthage (1).

Gouvernement des trois royaumes, soyez donc modéré! Parlement britannique, où êtes-vous?

(1) Ainsi soit-il! Mais où est *Scipion?* Mon poëte n'en connaît pas. Malgré cette homélie républicaine, on entrevoit le goût de notre historien pour les monarchies tempérées. Je parie qu'on en pourrait faire un courtisan passable, par une clef de chambellan; voire même un *esclave*, par une préfecture. (N. B.)

CHAPITRE XLI.

J'AI vu Fox chez Mercier, lors de la paix d'Amiens. Sauvigny, Anderson, Chénier, Beaurieu, plusieurs autres savans et gens de lettres s'étaient réunis chez l'auteur de l'an 2440, où son illustre ami, l'avocat philanthrope des droits du peuple, devait passer une soirée. Ils parlèrent beaucoup de liberté; et celle des mers eut son tour. Très-jeune encore, avide de m'instruire, mon rôle se bornait à écouter : j'eus soin de prendre quelques notes. Voici le résultat d'un entretien de sages, que plus d'un roi, bien intentionné, aurait été ravi d'entendre, et je puis assurer que le Démosthènes bréton partageait leurs principes.

Les plus grandes époques de l'histoire des nations nous montrent constamment une puissance maritime, long-temps dominatrice et toujours renversée. Dans les diverses périodes de la vie des peuples connus, on en compte plusieurs qui, tour à tour, ont sillonné la mer

en maîtres, tandis que tous les autres labouraient la terre en esclaves.

C'est l'effet de la mer, d'inspirer aux hardis mortels qui la parcourent habituellement, une fierté voisine de l'orgueil; c'est l'effet de l'ambition, de convertir cette fierté en despotisme; et c'est l'effet de l'état insulaire, de produire la tyrannie maritime et continentale.

Les Tyriens qui, par toute la terre, firent un florissant commerce, sans boussole et sans politique, ne montrèrent d'abord que la supériorité de l'intelligence d'un peuple commerçant et actif, sur l'ignorance des peuples sédentaires et superstitieux. Ils devinrent ensuite rois de la Méditerranée. Alexandre parut, et l'ennemie du commerce des autres peuples, Tyr, disparut. Ce fut un conquérant du monde, mis à la place d'un tyran maritime.

Athènes, forte de ses mines, de ses marins, de sa constitution libre, de sa supériorité, de son empire sur la Grèce, voulut saisir le sceptre de la mer. Elle excita la jalousie des autres villes grecques, sans faire pardonner son ascendant; elle fit des esclaves par ses nouvelles colonies, sans augmenter son commerce précaire, et détruisit les forces des Phéniciens, sans les remplacer par les siennes. La cité de

Minerve vit sa puissance maritime s'évanouir. Ce furent des républicains, célèbres à jamais, qui firent place à un despote corrupteur.

La méditerranée reçut de nouveaux fers par les mains de Carthage, qui sut porter ses colonies dans l'Océan, jusqu'au-dessus des îles Canaries. Mais elle fut atroce envers les étrangers qui naviguaient sur les mêmes mers qu'elle. Elle imposa des lois barbares à des nations insulaires, attaqua les maîtres du monde, et tyrannisa le commerce de tous les peuples. Cette puissance maritime osa insulter Rome; Rome l'anéantit. Un oppresseur succéda à un oppresseur.

Rome, qui, jusque-là, n'avait été que puissance guerrière, voulut aussi être à son tour puissance maritime; mais, alors, elle n'avait plus de liberté. Ses navires dominateurs sont de la même époque que ses empereurs despotiques, cruels, voluptueux. Il fut un temps où ces vainqueurs transportèrent à Rome, et les richesses de l'Asie, et les dépouilles des nations vaincues, et tous les monumens des arts : c'étaient des sybarites navigateurs, qui se croyaient des négocians maritimes. Rome ne tarda pas à restituer ses richesses à l'univers, par le luxe extraordinaire qui acheva de la corrompre,

jusqu'à ce que l'inondation de barbares vînt effacer du globe ces Romains avilis, et anéantir le commerce pour bien des siècles en Europe. Ce fut encore un peuple destructeur qui remplaça une nation oppressive.

Une profonde nuit dérobe, depuis cette époque, les traces du commerce et de la navigation, jusqu'à ce que le fanatisme des croisades multipliées se fût changé en industrie et en amour du luxe.

Venise avait tiré du fond de ses marais une marine active avec la liberté, de nombreuses manufactures avec la politique. Elle devint bientôt l'orgueilleuse reine des mers. La ligue de Cambrai, qui lui ôta quelques possessions de terre ferme, échoua devant ses lagunes, au seizième siècle, comme la ligue de Pilnitz l'entraîna dans sa chute au dix-huitième. C'était une aristocratie farouche, perfide, insolente, dont les ruines n'augmentèrent que les États d'un empereur. La boussole ouvrit l'Atlantique, fit doubler le Cap des Tempêtes, détrôna l'altière Venise, et laissa en problème quelle puissance maritime deviendrait la plus forte.

Tandis que l'Occident livrait ses mines à l'Espagne, et l'Orient son commerce à Lisbonne,

une laborieuse économie donnait tous ces trésors à la Hollande. Son courage, aidé des Français, avait conquis l'indépendance; son audace lui procura des colonies, et sa loyauté enfanta son commerce. On vit le pavillon des fiers Bataves flotter sur les deux mers, tandis qu'ils élevaient sur leurs écluses l'étendard de la liberté. Plus industrieux que les maîtres des terres et des mines, ils exploitèrent presque seuls l'empire de la mer. Ce fut donc, cette fois, le travail et la liberté qui succédèrent à la riche fainéantise et à l'orgueil.

Facteurs de tous les peuples, ils éveillèrent promptement la jalousie du commerce bréton; et, à la vue des succès du Batave, le gouvernement britannique, malgré les discordes civiles, posa, au sein de l'océan, le funeste levier de son ambition. L'Europe vit bientôt le spectacle honteux de deux peuples voisins, créateurs de leur liberté politique et civile, se heurter, en se disputant la tyrannie maritime et commerciale. Les Anglais auraient désiré s'allier aux Bataves pour mieux les opprimer : les Bataves aimèrent mieux se battre que d'être avilis. Ces deux puissances s'affaiblirent pour le bonheur du monde,

dont l'oppression fut au moins retardée de quelques instans.

Un roi de France, plus altier que puissant, plus orgueilleux que magnanime, voulut alors mettre la main sur l'empire des mers. Colbert créait une marine, Jean-Bart, Tourville et Dugay-Trouin, commandaient les flottes nouvelles. Le combat de la Hogue décida pour long-temps de la supériorité des enfans d'Albion, et commença les fondemens de leur fortune maritime. Le despote insulaire l'emporta, malgré la valeur, sur le despote de la France (1).

Ainsi, l'Europe ne pouvait rien espérer de ces puissances maritimes, ni pour sa liberté, ni pour ses droits; de même que le monde n'avait rien acquis en bonheur ni en prospérité, pendant une série de siècles, par la chute rapide des diverses puissances qui avaient tour à tour pris et perdu le sceptre de la mer. L'univers n'avait fait que changer de tyrans.

S'il eût pu exister une puissance maritime dont la liberté sage, l'égalité possible auraient

---

(1) L'État, c'est moi! (Louis XIV.)

formé la constitution et les lois sociales; dont le droit naturel des gens et la politique morale auraient été les bases dans ses relations extérieures; dont les forces auraient servi à défendre les États médiocres, à contenir les grands dans leurs limites; une puissance maritime dont l'occupation première aurait été d'avoir les yeux ouverts sur les besoins des nations, de leur porter les objets de commerce qu'elles désirent, et d'en retirer en échange ce qu'elles ont de superflu : une telle puissance, agréable aux gouvernemens, utile aux peuples, aurait vu le commerce et l'industrie lui dresser des autels, et le temps même eût respecté sa prospérité bienfaisante.

Mais si, tout au contraire, une puissance maritime, placée par la nature au second rang des États sociaux, veut être colossale par la puissance; si, devenue par industrie et par adresse, le seul facteur du globe, elle prétend le dominer par violence et par corruption; si le commerce, ce lien général des peuples, n'est pour elle qu'un instrument de tyrannie sur les autres États; si sa marine ambitieuse veut commander la paix, la guerre, les traités d'alliances, les divisions politiques, étouffer le commerce et l'industrie des autres nations, au

lieu de les alimenter, dévaster au lieu de défendre, détruire au lieu de protéger : une telle puissance est le plus terrible fléau dont le ciel ait frappé la terre. C'est un despote universel qui, pour mieux dominer l'empire de Neptune, sait mettre en réquisition tous les bras du commerce, et, pour mieux opprimer le monde, soumet à la conscription tous les vents qu'enchaînait Éole.

Un électeur devenu roi d'une île, quelques ministres orgueilleux, quelques lords féodaux, quelques orateurs mercenaires, gouvernent huit millions d'ames, qui peuplent leurs petits États. Mais ce gouvernement, avec son génie et son or, est parvenu à l'emporter, sans exposer ses habitans, sur une nation guerrière et agricole, qui en a trente millions dans le pays le plus fertile du continent européen; mais ce gouvernement, avec son or et son génie, du fond de cette île fameuse, qui ne vaut pas pour l'étendue celle de Saint-Domingue, régit l'Europe entière, qui a trois cents millions d'ames et trois cent mille lieues quarrées; mais ce gouvernement, avec son génie et son or, du milieu de cette île, qui forme un point imperceptible sur la carte du globe, qui fut long-temps barbare, et plus

long-temps esclave; ce terrible gouvernement, qui doit son origine à des pêcheurs, à des pirates, du sein de son île exiguë, voit un milliard d'habitans répandus sur les hémisphères, labourer, fabriquer, se battre, pour augmenter la fortune et l'orgueil d'un million d'Anglais.

Il est vrai que, malgré son or et son génie, ce superbe gouvernement voit trop souvent encore l'Angleterre exposée au plus grand des désastres. Comment peut-il l'en préserver? Par un autre système d'administration intérieure et étrangère, par la liberté, la justice qu'il doit rendre à son peuple, par la politique morale qui peut seule le maintenir contre toutes les nations.

CHAPITRE XLII (1).

Il ne suffit pas, pour connaître parfaitement le parlement d'Angleterre, de savoir dans quelles circonstances il s'est formé, et par quelles heureuses révolutions il est parvenu au degré d'autorité dont il jouit encore quelquefois : il faut en outre être instruit d'un certain détail, qu'on peut appeler le mécanisme de cette assemblée. C'est sans doute la partie la moins agréable de mon ouvrage, mais c'en est une partie essentielle. Il serait ennuyeux et souvent impossible de remonter à l'origine et de marquer les variations des différens usages qui ont régné dans le parlement; on aimera mieux ne trouver ici que ceux qui s'observent aujourd'hui.

Qu'est-ce que le parlement anglais? C'est une assemblée de la noblesse, du peuple et

(1) Ce chapitre est entièrement de M. L. B., ci-devant roi.

du roi même, qui y préside si essentiellement, que, sans cela, elle n'est point parlement, n'en peut prendre le nom, et n'en a pas l'autorité. On sent qu'un tel gouvernement est nécessairement un théâtre inconstant (1), où les décorations doivent changer plus souvent qu'ailleurs. On y voit régner trois différens intérêts, soutenus par trois puissances différentes, avec toute l'aigreur, tout le fracas, toute l'opiniâtreté des plus violentes passions. Il ne se fait point entre les divers ordres de l'État une circulation qui les unirait. Le prince n'est jamais forcé par les lois à rentrer dans l'ordre des citoyens; et les pairs ont leurs prérogatives particulières (2) et distinguées de celles des communes. Dès-lors le roi se regarde comme roi, la noblesse comme noblesse, le peuple comme peuple : à peine quelqu'un a-t-il le courage d'être Anglais et citoyen. Il serait naturel de

---

(1) Ce passage nazal et lourd, rappelle le style pesant de l'écrivain Bonald, idéologue royaliste et ténébreux, qui semble quelquefois écrire son obscure métaphysique avec une plume de plomb. (N. B.)

(2) Ce fut en partie parce qu'il voulait diminuer les priviléges et les prérogatives du parlement, que le malheureux Charles I[er] perdit la tête. Lorsqu'il s'en retourna de la Chambre des communes, où son auto-

penser que cette multitude de législateurs représentât au moins avec dignité. Il est pourtant vrai que les séances se passent à plaisanter indécemment sur de grandes affaires, ou à discourir gravement sur de petites; à faire l'éloge de son parti, ou à invectiver contre la faction opposée ; à se calomnier et à se justifier. Pour un événement important qui s'y passe, on y donne cent scènes bizarres ou singulières. On a vu, en 1693, un des oracles anglais conclure sa harangue, en disant *qu'il espérait de voir, avant la fin de l'année, le roi de France se présenter à la barre, et demander à genoux la paix au parlement.*

Quelle autorité a le parlement ? Nous venons de voir ce qu'il est; voici maintenant ses droits : Le roi, sans ce grand corps, ne peut, ni abolir les lois anciennes, ni en faire de nouvelles, ni interpréter les obscures, ni mettre des impôts ou déterminer la manière de les le-

---

rité venait d'être compromise, il entendit crier de toutes parts : *Privilége du parlement, privilége!* Ce fut aussi parce que les parlemens de France virent l'abolition de leurs priviléges dans l'impôt territorial que Louis XVI projetait d'établir, qu'ils firent résistance à l'enregistrement de plusieurs édits bursaux; ce qui hâta la révolution et le renversement du trône. (*Note de l'éd.*)

ver, ni légitimer les bâtards ou naturaliser les étrangers, ni régler les poids et les mesures. Dans tout le reste, l'autorité d'un roi d'Angleterre a autant d'étendue que celle d'aucun autre souverain. Encore, s'il est né pour régner, trouve-t-il dans sa place ou dans son génie des moyens presque infaillibles d'obtenir ce que les lois lui ont refusé. *Toutes les voix du parlement sont vénales*, disait un homme sincère à Walpole ; *et j'en ai le tarif*, ajouta ce célèbre ministre. Le prince, disait lord Haversham, a une voie plus facile encore et plus courte pour se rendre absolu : il n'a qu'à prononcer quelqu'un de ces mots, *papisme*, *prétendant*, *France* ; c'est plus qu'il n'en faut pour nous faire oublier nos intérêts les plus essentiels.

De qui est composé le parlement? Il faut que la passion soit bien forte pour aveugler à ce point un corps aussi nombreux que le sénat breton. Il est partagé en deux chambres, la haute et la basse. La première est composée du roi qui y préside, ou le chancelier en son absence ; des princes du sang ; des grands officiers de l'État, qui sont le chancelier, le grand trésorier et le garde du petit sceau ; des trois officiers de la couronne, le grand chambellan

d'Angleterre, le grand-maître de la maison du roi, et le chambellan de l'hôtel; des pairs du royaume, qui sont les ducs, marquis, comtes, vicomtes et barons; de deux archevêques, vingt-quatre évêques, et de l'abbé commandataire de Hulms. Tous ces seigneurs ont séance dans la chambre haute par un droit attaché à leur qualité. Quelques jurisconsultes, sans avoir voix délibérative, y sont aussi reçus uniquement pour donner conseil, et pour résoudre les difficultés qui peuvent survenir touchant l'explication des lois et les jugemens rendus dont on peut appeler à la chambre haute. La chambre des communes est composée d'un orateur qui est le président de la chambre, de cent quatre chevaliers députés des cinquante-deux comtés qui partagent l'Angleterre, de deux citoyens pour chacune des villes, et de deux bourgeois pour chacun des bourgs qui ont droit de députer au parlement. Il n'y a point de jurisconsulte dans cette chambre, parce qu'elle n'a pas droit de juger. L'autorité des deux chambres a été souvent ébranlée. Cromwel supprima celle des pairs, et chassa honteusement du lieu de l'assemblée les députés de l'autre; il fit mettre au-dessus de la porte de Westminster : *Salle à louer.*

Qui est-ce qui convoque le parlement? Un avantage que le monarque anglais ne saurait assez estimer, parce qu'il ne dépend pas des caprices de la multitude, c'est qu'il est seul maître de convoquer, de proroger, de casser le parlement. De-là il arrive que le roi conserve un parlement aussi long-temps qu'il lui est favorable, et qu'il le dissipe, lorsqu'il commence à y éprouver des contradictions. Cette brillante prérogative est une de celles que les Anglais ont le plus enviées à leur souverain. Il réussirent à en dépouiller, en partie, Guillaume III. Ce prince consentit qu'on fixât à trois ans la durée du parlement : les détours de sa politique le servirent mal en cette occasion; et le zèle de la reine Marie, qui le secondait si bien, n'aboutit qu'à faire éclater une de ces vertus extraordinaires dont l'histoire d'Angleterre fournit plus d'un exemple. Cette princesse souhaita que lord Bellamond, son trésorier, traversât le projet du parlement triennal: ce seigneur, qui le croyait utile au royaume, refusa d'entrer dans les vues de la cour. On se borna à le prier de ne pas entrer au parlement, et à rester neutre entre les deux partis. Il ne goûta pas ce tempérament, et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire passer

l'acte. La reine lui ôta snr-le-champ sa charge, et il prit sans balancer le parti qui convenait à un homme qui avait de la raison et du courage. Sans s'abaisser à se justifier ou à se plaindre, il réforma son train, et se condamna à une vie privée. Tant de générosité frappa les Anglais. Ceux qui étaient attachés au prince, comme ceux qui lui étaient opposés, allèrent témoigner en foule, au courtisan disgracié, l'admiration qu'ils avaient pour sa vertu, et le conjurer de vouloir partager leur fortune. La reine, ramenée à la véritable grandeur par l'exemple de ses sujets, lui offrit une pension, afin qu'il pût vivre selon sa naissance; mais le lord poussant l'héroïsme jusqu'où il pouvait aller, répondit *que ne rendant plus de services, il ne croyait pas devoir recevoir aucune récompense*. Croira-t-on, après cela, que George I[er] ait obtenu assez facilement la révocation de l'acte si désiré qui fixait à trois ans la durée du parlement? Ce n'est guères qu'en Angleterre qu'on voit le gouvernement si sensiblement en contradiction.

CHAPITRE XLIII.

De quelle manière le parlement est-il convoqué ? Cette contradiction est peut-être encore plus sensible, entre les termes de la convocation du parlement et l'autorité dont il jouit. Le roi écrit lui-même à chaque seigneur spirituel et temporel de se rendre à l'assemblée pour lui donner *conseil*, et il fait écrire, par la chancellerie, au vicomte de chaque comté et au maire de chaque bourg, d'envoyer au parlement les députés du peuple, pour y *consentir* à ce qui aura été ordonné. Aussitôt que ces lettres de convocation sont arrivées dans les provinces, on y procède aux élections, où l'on ne voit que haines, que brigues, que divisions. Les Wighs et les Torys, les républicains et les royalistes, les amateurs de l'indépendance et ceux du despotisme, les courtisans et les créatures du peuple, toutes ces différentes factions causent un tel mouvement dans les esprits, qu'on dirait que la Grande-

Bretagne est, à chaque nouveau parlement, dans le transport d'une fièvre chaude. Chaque parti veut avoir des députés à son gré, et les partis varient chaque jour dans leurs vues, dans leurs intérêts, dans leurs maximes; il n'est pas possible de les réduire à des classes régulières, ou à des principes fixes. Ils se rompent en autant de branches, qu'il y a de têtes hardies pour conduire les différentes factions. Les divisions et les subdivisions, parmi les Wighs et les Torys, ou, comme on parle aujourd'hui, dans la corruption et dans l'opposition, se multiplient chaque jour, et forment souvent jusqu'à quinze et vingt classes différentes. Les citoyens éclairés, sages, vertueux, témoins de ces convulsions politiques, s'éloignent des affaires; et des hommes riches, ardens, ambitieux, deviennent les arbitres des intérêts publics. Le peuple, qui payait autrefois ceux qui se chargeaient de soutenir ses droits, leur vend aujourd'hui son suffrage. Le plus opulent ou le plus prodigue est sûr d'être élu. Il est vrai qu'après s'être ruiné pour entrer au parlement, on veut se faire acheter chèrement par la cour. Les députés mirent leur complaisance à un si haut prix sous le règne de Guillaume III, que ce prince leur dit un jour : *Messieurs, je*

vous serai obligé, si vous voulez réduire vos diverses demandes à une, afin que je puisse voir si le royaume entier pourrait vous satisfaire.

Quel est l'ordre qui s'observe dans le parlement ? Aussitôt qu'il s'est formé à Westminster, et que tous les membres qui le composent sont assemblés dans un même endroit, le roi s'y rend, revêtu des habits royaux, suivi des princes de son sang et des grands officiers de l'État et de la couronne : s'étant assis sur son trône, il fait l'ouverture du parlement par un discours qu'il prononce lui-même, ou qu'il fait prononcer par son chancelier, sur les affaires pour lesquelles la nation est convoquée. Ensuite le roi sort, et n'est plus obligé de se rendre qu'à la dernière séance, pour confirmer ce qui aura été arrêté. Avant qu'on ne délibère sur aucune affaire, il faut prêter trois sermens : celui d'*Allégeance,* par lequel on condamne l'opinion de quiconque admet une puissance supérieure à la royale, de quelque nature qu'elle puisse être ; celui de *Suprématie*, par lequel on reconnaît le roi chef de l'Église de la Grande-Bretagne ; celui du *Test*, par lequel on abjure la doctrine de la transsubstantiation, de l'invocation des saints, et

de la messe. Ensuite les deux chambres délibèrent séparément. Ce qui a été conclu dans l'une, est communiqué à l'autre par les députés qu'elles s'envoient. Si la délibération est approuvée par les deux chambres, elles expriment leur approbation en ces termes : *Les seigneurs, les communes ont assenti.* S'il arrive que les deux chambres soient de différens sentimens, la chambre basse se rend dans la chambre haute pour conférer avec les pairs ou seigneurs ; ou bien les deux chambres nomment des députés, qui s'assemblent dans la chambre *peinte*. Mais, soit que la chambre basse traite avec les seigneurs par elle-même, ou par ses députés, c'est toujours avec de grandes marques de respect de la part des communes. Elles sont debout, tête nue, tout le temps que durent les conférences ; et les seigneurs sont assis et couverts. Si les deux chambres ne peuvent s'accorder, la délibération est nulle. Leur consentement, quand même il serait unanime, ne suffit pas sans celui du roi. Pendant que les deux chambres traitent des affaires temporelles, le clergé, assemblé dans le lieu marqué par le roi, traite séparément de la discipline, des mœurs, de la foi : ses réglemens, quelque sages, quelque né-

cessaires qu'ils puissent être, reçoivent toute leur force de la sanction, de l'autorité du parlement. Depuis que les Anglais se sont écartés du centre de l'unité, leur religion n'est que politique. Ainsi, un membre des communes, proposant, dans une occasion, d'armer les lois pour réprimer quelque grand désordre, il lui fut répondu par un homme sage, *que le meilleur de tous les remèdes contre la licence publique, serait un bill qui ordonnerait de croire en Dieu.*

Quelles affaires traite-t-on dans le parlement? Tels sont les hommes qui font la destinée de l'Angleterre. Il ne faut pas croire pourtant que le parlement puisse décider de toutes sortes d'affaires; la loi ne lui donne droit de s'occuper que de celles pour lesquelles le roi lui déclare qu'il a été convoqué. Il arrive pourtant assez souvent qu'on y agite d'autres affaires que celles qui avaient été proposées; mais cela ne se fait ou ne doit se faire que du consentement du monarque. Cela est si vrai, que la reine Élisabeth fit mettre à la Tour un député des communes pour avoir seulement proposé de lui donner conseil sur une affaire qui n'était pas du ressort du parlement.

C'était autrefois l'usage de faire savoir d'a-

vance aux provinces les causes de la convocation des parlemens. Pendant que cette sage coutume s'est observée, la cour ne pouvait pas se rendre maîtresse de cette assemblée, parce que les députés étaient forcés d'opiner conformément aux vues et aux ordres de ceux qui les députaient. Depuis que les rois se sont mis insensiblement au-dessus de cette obligation si gênante, le peuple, qui ignore sur quoi on délibérera dans le parlement, est obligé de donner à ceux qui le représentent un pouvoir illimité. La plupart en abusent pour leurs intérêts. A peine sont-ils assemblés, que les liaisons se forment, que les brigues commencent, les cabales se heurtent; ceux qui occupent les premières places dans le gouvernement, travaillent à corrompre avec de l'argent, avec des charges, et les grâces dont ils disposent, les membres du parlement dont ils ont besoin. Car, comme disait Guillaume III : *Si un roi d'Angleterre avait assez d'emplois considérables à donner à tous ceux qui y aspirent, les noms de Wigh et de Tory seraient bientôt abolis.*

Alors ceux qui ont été négligés, et qui sont dans le parti opposé à la cour, se réunissent pour déclamer avec violence contre ceux qui

se sont laissé séduire. Ils savent bien que leurs invectives ne ramèneront personne au devoir, mais ils satisfont leur ressentiment, ou acquièrent le titre flatteur de défenseurs de la liberté publique. Ils dirigent leurs derniers efforts contre les ministres les plus puissans, dont ils attaquent violemment la conduite. Le célèbre Walpole est celui qu'ils ont le moins ménagé. Il était assez philosophe ou assez ambitieux pour suivre toujours ses vues; aussi disait-on qu'*il ressemblait à la Toison de Gédéon, qui reçoit et suce la rosée du soleil, tandis que tout ce qui est autour de lui est à sec.* On ne parlait pas ainsi du sévère Chatam, du fameux Pitt, encore moins de l'illustre Fox.

Quels sont les pouvoirs et les privilèges des deux chambres du parlement ? Pour donner de la dignité, ou inspirer du zèle aux membres des deux chambres, on les fait jouir d'un privilége aussi utile qu'honorable. Il n'est pas permis de les emprisonner, ni leurs domestiques, pour quelque raison que ce puisse être, excepté pour homicide, pour félonie, pour sédition. Ce droit est commun à tous ceux qui entrent dans le parlement; mais les deux chambres ont chacune leurs priviléges particuliers. Les pairs, surtout les évêques, n'ont

pas, dans la nation, le crédit qu'ils devraient naturellement y avoir, parce qu'ils tiennent tous, ou presque tous, à la cour, par les grâces qu'ils en ont reçues ou qu'ils en espèrent. Les communes passent pour les défenseurs des priviléges de la nation, et jouissent de la considération qu'avaient autrefois les seigneurs.

La chambre haute a le pouvoir de juger en dernier ressort, et de réformer tous les jugemens qu'on prétend avoir été mal rendus. La chambre basse n'a de juridiction que sur ses propres membres; encore ne peut-elle rien ordonner de plus fort que l'amende ou la prison.

Les premiers n'ont que le pouvoir d'approuver ou de rejeter les bills qui leur sont présentés touchant les impositions, sans pouvoir y faire, ni même proposer aucun changement. Les derniers, comme représentant le peuple, se sont attribué le droit de proposer, d'accorder des subsides au roi, ou de lui en refuser.

Le prince peut augmenter le nombre des pairs dans le parlement, et on a vu la reine Anne en créer jusqu'à douze à la fois; mais dès qu'une fois la pairie a été conférée à une maison, on ne l'en peut dépouiller que pour

un crime qui l'en rende indigne, et par une condamnation judiciaire. Le nombre des députés des communes est fixe, et le roi ou le peuple ne peuvent ni le diminuer, ni l'augmenter.

Enfin, les seigneurs ont le droit de donner leur voix par procureur dans le parlement, pourvu qu'ils aient obtenu du roi la permission, qui n'est jamais refusée, de s'en absenter. Les députés des communes, sans jouir du droit de suffrage durant leur absence, s'absentent souvent. De cinq cent treize députés qu'il devrait y avoir dans la chambre, il est rare d'y en voir deux cents, ce qui rend les brigues plus faciles. Un Wigh, ou royaliste, disait un jour à un autre Wigh, que, s'il se fût trouvé ce matin à l'assemblée, le parti aurait emporté une affaire de conséquence. *De combien de voix avons-nous perdu,* demanda froidement l'absent? *D'une seule*, répondit son ami. *Eh bien!* repartit le premier, *si je me fusse trouvé à la chambre, nous l'aurions perdu de quatre, parce qu'il y aurait eu de plus quatre députés torys, que j'ai retenus exprès à la taverne pendant toute la matinée* (1).

(1) Il y a toujours eu dans les deux chambres des torys désintéressés. La vertu, qui se contente de pain,



CHAPITRE XLIV (1).

Une histoire du parlement de la Grande-Bretagne, depuis 1789, jusqu'à nos jours, donnerait un nombre immense de volumes, sans autre résultat, pour les lecteurs, qu'un sentiment profond d'ennui et de dédain, causé par

est la seule qui soit à l'abri de la corruption. C'est cette espèce de vertu qui dicta la réponse que fit an ministre Walpole un seigneur anglais, distingué par son mérite. La cour ayant intérêt de l'attirer dans son parti, Walpole va le trouver : « Je viens, lui dit-il, de la part du roi, vous assurer de sa protection, vous marquer le regret qu'il a de n'avoir encore rien fait pour vous, et vous offrir un emploi plus convenable à votre mérite. — Mylord, lui répliqua le seigneur citoyen, avant de répondre à vos offres, permettez-moi de faire apporter mon souper devant vous. » On lui sert en même temps un hachis fait d'un reste de gigot dont il avait dîné. Puis, se tournant vers le ministre : « Mylord, pensez-vous que celui qui se contente d'un pareil repas, soit un homme que la cour puisse aisément gagner ? Dites au roi ce que vous avez vu ; c'est la seule réponse que j'aie à lui faire. » (Helvétius.)

(1) Ce chapitre est ajouté par l'éditeur.

la monotonie, la sécheresse (1) et l'insipidité, caractères inévitables de la plupart des séances parlementaires, durant la période si mémorable de notre révolution. Il ne résulterait d'une telle lecture, pour de véritables Français, que des souvenirs déchirans, des sensations douloureuses, dont la cause dériverait du récit de nos troubles, de nos pertes, de nos désastres, et dont l'effet serait de réveiller, dans tous les cœurs, le regret, l'indignation et l'inimitié, qui sommeillent.

Que dirais-je d'ailleurs sur ce triste sujet, déjà traité dans cet ouvrage jusqu'en 1804, qu'on n'ait pas lu cent fois dans les mille narrations impartiales, récentes, authentiques de cette époque désastreuse? Le gouvernement britannique et tous les oligarques ne sont-ils pas assez peints par leurs œuvres, assez connus, assez jugés par l'univers? Ne sont-ils pas enfin immortalisés par ces mots: *Toulon*,

---

(1) On se plaint, dit un philosophe, que notre histoire est sèche, en comparaison de celle des Grecs et des Romains. La raison en est simple: l'histoire ancienne est celle des hommes; l'histoire moderne est celle de deux ou trois hommes: un roi, un ministre, un général. (*Note de l'éditeur.*)

Vendée, Quiberon, Saint-Domingue, Mysore, Gênes, Copenhague, Cadix, Ceylan, Washington, Mont-Saint-Jean? Ah! ces terribles mots sont écrits en lettres de sang autour du globe, et en caractères de feu sur tous les murs de Westminster, tandis que l'œil atone de la sordide oligarchie les voit tracés en lettres d'or. Cessons de rappeler ainsi les malheurs de la France, toujours reine du monde par le génie et la valeur, l'industrie et la gloire.

FIN.

CHARTRE

DES COMMUNES LIBERTÉS,

OU

La Grande Chartre accordée par le roi Jean à ses sujets, l'an 1215 (*).

JEAN, par la grâce de Dieu, Roi d'Angleterre, etc., à tous les archevêques, évêques, comtes, barons, etc. Qu'il vous soit notoire que nous, en présence de Dieu, pour le salut de notre ame et de celles de nos ancêtres et descendans, à l'honneur de Dieu, à l'exaltation de l'Église, et pour la réformation de notre royaume; en présence des vénérables pères Étienne, archevêque de Cantorbéri, primat d'Angleterre et cardinal de la sainte Église romaine; Henri, archevêque de Dublin; Guillaume, évêque de Londres, et autres nos vassaux et hommes-liges, avons accordé, et par cette présente Chartre accordons, pour nous et pour nos héritiers et successeurs à jamais:

(*) J'ai transcrit littéralement cette pièce célèbre, traduite et déposée à la bibliothèque royale.

I.

Que l'Église d'Angleterre sera libre et jouira de tous ses droits et libertés, sans qu'on y puisse toucher en façon quelconque. Nous voulons que les priviléges de l'Église soient par elle possédés, de telle manière qu'il paraisse que la liberté des élections, estimée très-nécessaire dans l'Église anglicane, et que nous avons accordée et confirmée par notre Chartre, avant nos différens avec les barons, a été accordée par un acte libre de notre volonté, et nous entendons que ladite Chartre soit observée par nous et par nos successeurs à jamais.

II.

Nous avons aussi accordé à tous nos sujets libres du royaume d'Angleterre, pour nous et nos héritiers et successeurs, toutes les libertés spécifiées ci-dessous, pour être possédées par eux et par leurs héritiers, comme les tenant de nous et de nos successeurs.

III.

Si quelqu'un de nos comtes, barons ou autres, qui tiennent des terres de nous, sous la redevance d'un service militaire, vient à mourir laissant un héritier en âge de majorité, cet héritier ne payera, pour entrer en possession du fief, que selon l'ancienne taxe, savoir : l'héritier d'un comte, pour tout son fief, 100 marcs ; l'héritier d'un baron, pour un fief entier, 100 schellings ; et tous les autres, à proportion, selon l'ancienne taxe des fiefs.

IV.

Si l'héritier se trouve en âge de minorité, le seigneur de qui son fief relève ne pourra prendre la garde noble de sa personne, avant que d'en avoir reçu l'hommage

qui lui est dû. Ensuite cet héritier, étant parvenu à l'âge de vingt-un ans, sera mis en possession de son héritage, sans rien payer au seigneur. Que, s'il est fait chevalier, pendant sa minorité son fief demeurera pourtant sous la garde du seigneur, jusqu'au temps ci-dessus marqué.

V.

Celui qui aura en garde les terres d'un mineur, ne pourra prendre sur ces mêmes terres que des profits et des services raisonnables, sans détruire ni détériorer les biens des tenanciers, ni rien de ce qui appartient à l'héritage. Que s'il arrive que nous commettions ces terres à la garde d'un shérif ou de quelque autre personne que ce soit, pour nous en rendre compte, et qu'il y fasse quelque dommage, nous promettons de l'obliger à le réparer, et de donner la garde de l'héritage à quelque tenancier discret du même fief, qui en sera responsable envers nous, de la même manière.

VI.

Les gardiens des fiefs maintiendront en bon état, tant les maisons, parcs, garennes, étangs, moulins et autres choses en dépendant, que les revenus, et les rendront à l'héritier, lorsqu'il sera en âge, avec sa terre bien fournie de charrues et autres choses nécessaires, ou du moins autant qu'ils en auront reçu. La même chose sera observée dans la garde qui nous appartient des archevêchés, évêchés, prieurés, abbayes, églises, etc., excepté que ce droit de garde ne pourra être vendu.

VII.

Les héritiers seront mariés selon leur état et condi-

tion, et les parens en seront informés avant que le mariage soit contracté.

VIII.

Aussitôt qu'une femme sera veuve, on lui rendra ce qu'elle aura eu en dot, ou son héritage, sans qu'elle soit obligée de rien payer pour cette restitution, non plus que pour le douaire qui lui sera dû sur les biens qu'elle et son mari auront possédés, jusqu'à la mort du mari. Elle pourra demeurer dans la principale maison de son défunt mari, quarante jours après sa mort, et, pendant ce temps-là, on lui assignera son douaire, en cas qu'il n'ait pas été réglé auparavant; mais si la principale maison était un château fortifié, on pourra lui assigner quelque autre demeure où elle soit commodément, jusqu'à ce que son douaire soit réglé; elle y sera entretenue de tout ce qui sera raisonnablement nécessaire pour sa subsistance, sur les revenus des biens communs d'elle et de son défunt mari. Le douaire sera réglé à la troisième partie des terres possédées par son mari pendant qu'il était en vie, à moins que, par son contrat de mariage, il n'ait été réglé à une moindre portion.

IX.

On ne pourra contraindre aucune veuve, par la saisie de ses meubles, à prendre un autre mari, pendant qu'elle voudra demeurer dans l'état de viduité; mais elle sera obligée de donner caution qu'elle ne se remariera point sans notre consentement, si elle relève de nous, ou sans celui du seigneur de qui elle relève immédiatement.

X.

Ni nous ni nos baillifs ne ferons jamais saisir les

terres ou les rentes de qui que ce soit, pour dettes, tant que le débiteur aura des meubles pour payer sa dette, et qu'il paraîtra prêt à satisfaire son créancier. Ceux qui l'auront cautionné ne seront point exécutés tant que le débiteur même sera en état de payer.

XI.

Que si le débiteur ne paye point, soit par impuissance, soit par défaut de volonté, on exigera la dette des cautions, lesquelles auront une hypothèque sur les biens et rentes du débiteur, jusqu'à la concurrence de ce qui aura été payé pour lui, excepté qu'il fasse voir une décharge des cautions.

XII.

Si quelqu'un a emprunté de l'argent des juifs, et qu'il meure avant que la dette soit payée, l'héritier, s'il est mineur, ne paiera point d'intérêt pour cette dette, tant qu'il demeurera en âge de minorité, de qui que ce soit qu'il relève. Que si la dette vient à tomber entre nos mains, nous nous contenterons de garder le gage livré par le contrat, pour sûreté de la même dette.

XIII.

Si quelqu'un meurt étant débiteur des juifs, sa veuve aura son douaire, sans être obligée de payer aucune partie de cette dette; et si le défunt a laissé des enfans mineurs, ils auront la subsistance proportionnée au bien réel de leur père, et du surplus la dette sera payée, sauf toutefois le service dû au seigneur. Les autres dettes, dues à d'autres qu'à des juifs, seront payées de la même manière.

XIV.

Nous promettons de ne faire aucune levée ou impo-

sition, soit pour le droit de scutage ou autre, sans le consentement de notre commun conseil du royaume, à moins que ce ne soit pour le rachat de notre personne ou pour faire notre fils aîné, chevalier, ou pour marier, une fois seulement, notre fille aînée. Dans tous lesquels cas, nous lèverons seulement une aide raisonnable et modérée.

XV.

Il en sera de même à l'égard des subsides que nous lèverons sur la ville de Londres, laquelle jouira de ses anciennes libertés et coutumes, tant sur l'eau que sur terre.

XVI.

Nous accordons encore à tous les autres villes, bourgs et villages, aux barons des cinq ports, et à tous autres ports, qu'ils puissent jouir de leurs priviléges et anciennes coutumes, et envoyer des députés au conseil commun, pour y régler ce que chacun doit fournir, les trois cas de l'article XIV exceptés.

XVII.

Quand il sera question de régler ce que chacun devra payer pour le droit de scutage, nous promettons de faire sommer, par des ordres particuliers, les archevêques, les évêques, les abbés, les comtes et les grands barons du royaume, chacun en son particulier.

XVIII.

Nous promettons encore de faire sommer, en général, par nos shérifs ou baillifs, tous ceux qui tiennent des terres de nous, en chef, quarante jours avant la tenue de l'assemblée générale, de se trouver au lieu assigné; et dans les sommations, nous déclarerons les causes pour lesquelles l'assemblée sera convoquée.

XIX.

Les sommations étant faites de cette manière, on procédera, sans délai, à la décision des affaires, selon les avis de ceux qui se trouveront présens, quand même tous cenx qui auront été sommés n'y seraient pas.

XX.

Nous promettons de n'accorder à aucun seigneur que ce soit la permission de lever aucune somme sur ses vassaux et tenanciers, si ce n'est pour le délivrer de prison, pour faire son fils aîné, chevalier, ou pour marier sa fille aînée, dans lesquels cas il pourra seulement lever une taxe modérée.

XXI.

On ne saisira les meubles d'aucune personne, pour l'obliger, à raison de son fief, à plus de service qu'il n'en doit naturellement.

XXII.

La conr des communs plaidoyers ne suivra plus notre personne; mais elle demeurera fixe en un certain lieu. Les procès touchant l'expulsion de possession, la mort d'un ancêtre ou la présentation aux bénéfices, seront jugés dans la province dont les parties dépendent, de cette manière : nous, ou notre grand-justicier, enverrons, une fois tous les ans, dans chaqne comté, des juges qui, avec les chevaliers des mêmes comtés, tiendront leurs assises dans la province même.

XXIII.

Les procès qui ne pourront être terminés dans une session, ne pourront être jugés dans nn autre lieu du circuit des mêmes juges, et les affaires qui, pour leurs

difficultés, ne pourront pas être décidées par ces mêmes juges, seront portées à la cour du banc du roi.

XXIV.

Toutes les affaires qui regardent la dernière présentation aux églises, seront portées à la cour du banc du roi, et y seront terminées.

XXV.

Un tenancier libre ne pourra pas être mis à l'amende pour de petites fautes, mais seulement pour les grandes; et l'amende sera proportionnée au crime, sauf la subsistance, dont il ne pourra être privé. Il en sera usé de même à l'égard des marchands auxquels on sera tenu de laisser ce qui leur sera nécessaire ponr entretenir leur commerce.

XXVI.

Semblablement, un paysan ou autre personne à nous appartenant, ne pourra être mis à l'amende qu'aux mêmes conditions. C'est-à-dire, qu'on ne pourra point toucher aux instrumens servant au labourage. Aucune des susdites amendes ne sera imposée que sur le serment de douze hommes du voisinage, reconnus pour gens de bonne réputation.

XXVII.

Les comtes et les barons ne seront mis à l'amende que par leurs pairs, et selon la qualité de l'offense.

XXVIII.

Aucun ecclésiastique ne sera mis à une amende proportionnée au revenu de son bénéfice; mais seulement aux biens laïques qu'il possède, et selon la qualité de sa faute.

XXIX.

On ne contraindra aucune ville, ni aucune personne, par la saisie des meubles, à faire construire des ponts sur les rivières, à moins qu'elles n'y soient obligées par un ancien droit.

XXX.

On ne fera aucune digue aux rivières qu'à celles qui en ont eu du tems de Henri I.

XXXI.

Aucun shérif, connétable, coroner ou autre officier, ne pourra tenir les plaids de la couronne.

XXXII.

Les comtés, centaines wapentacks, dixaines, demeureront fixés selon l'ancienne forme, les terres de notre domaine particulier exceptées.

XXXIII.

Si quelqu'un, tenant de nous un fief laïque, meurt, et que le shérif ou baillif produise des preuves pour faire voir que le défunt était notre débiteur, il sera permis de saisir et d'enregistrer ses meubles trouvés dans le même fief, jusqu'à la concurrence de la somme due ; et cela, par l'inspection de quelques voisins réputés gens d'honneur, afin que rien ne soit détourné, jusqu'à ce que la dette soit payée. Le surplus sera laissé entre les mains des exécuteurs du testament du défunt. Que s'il se trouve que le défunt ne nous devait rien, le tout sera laissé à l'héritier, sauf les droits de la veuve et des enfans.

XXXIV.

Si quelque tenancier meurt sans faire de testament, ses effets mobiliaires seront distribués par les plus proches

parens et amis, avec l'approbation de l'Église, sauf ce qui était dû par le défunt.

XXXV.

Aucun de nos baillifs ou connétables ne prendra le grain ou autres effets mobiliaires d'une personne qui ne sera pas de sa juridiction, à moins qu'il ne le paie comptant, ou qu'il n'ait, auparavant, convenu avec le vendeur, du temps du paiement. Mais si le vendeur est de la ville même, il sera payé dans quarante jours.

XXXVI.

On ne pourra saisir les meubles d'aucun chevalier, sous prétexte de la garde des châteaux, s'il offre de lui-même le service, ou de donner un homme en sa place, en cas qu'il ait nne excuse valable pour s'en dispenser lui-même.

XXXVII.

S'il arrive qu'un chevalier soit commandé pour aller servir à l'armée, il sera dispensé de la garde des châteaux, tout autant de temps qu'il fera son service à l'armée, pour raison de son fief.

XXXVIII.

Aucun shérif ou baillif ne prendra par force, ni chariot, ni chevaux, pour porter notre bagage, qu'en payant le prix ordonné par les anciens réglemens, savoir : dix sous par jour pour un chariot à deux chevaux, et quatorze sous pour un à trois chevaux.

XXXIX.

Nous promettons de ne faire point prendre les chariots des ecclésiastiques, ni des chevaliers, ni des dames de qualité, non plus que du bois pour l'usage de nos châteaux que du consentement des propriétaires.

XL.

Nous ne tiendrons les terres de ceux qui seront convaincus de félonie, qu'un an et un jour : après quoi, nous les mettrons entre les mains du seigneur.

XLI.

Tous les filets à prendre des saumons ou autres poissons, dans les rivières de Midway, ou dans la Tamise, et dans toutes les rivières d'Angleterre, excepté sur les côtes, seront ôtés.

XLII.

On n'accordera plus aucun *writ*, ou ordre appelé *præcipe*, par lequel un tenancier doive perdre son procès.

XLIII.

Il y aura une même mesure dans tout le royaume, pour le vin et pour la bière, aussi bien que pour le grain, et cette mesure sera conforme à celle dont on se sert à Londres. Tous les draps auront une même largeur, savoir : deux verges entre les deux lisières. Les poids seront aussi les mêmes dans tout le royaume.

XLIV.

On ne prenda rien à l'avenir, pour les *writs* ou ordres d'informer, de celui qui désirera qu'information soit faite touchant la perte de la vie ou des membres de quelque personne. Mais ils seront accordés *gratis*, et ne seront jamais refusés.

XLV.

Si quelqu'un tient de nous une ferme, soit saccage ou burgage, et quelques terres d'un autre, sous la redevance d'un service militaire, nous ne prétendrons point, sous prétexte de cette ferme, avoir la garde de

l'héritier mineur, ou de la terre qui appartient au fief d'un autre. Nous ne prétendrons pas même à la garde de la ferme, à moins qu'elle ne soit sujette à un service militaire.

XLVI.

Nous ne prétendrons point avoir la garde d'un enfant mineur, ou de la terre qu'il tient d'un autre, sous l'obligation d'un service militaire, sous prétexte qu'il nous devra quelque petite redevance, comme de nous fournir des épées ou des flèches, ou quelque autre chose de cette nature.

XLVII.

Aucun baillif, ou autres de nos officiers, n'obligera personne à se purger par serment, sur sa simple accusation ou témoignage, à moins que ce témoignage ne soit confirmé par des gens dignes de foi.

XLVIII.

On n'arrêtera, ni n'emprisonnera, ni ne dépossédera de ses biens, coutumes et libertés, et on ne fera mourir personne de quelque manière que ce soit, que par le jugement de ses pairs, selon les lois du pays.

XLIX.

Nous ne vendrons, ne refuserons ou ne différerons la justice à personne.

L.

Nos marchands, s'ils ne sont publiquement prohibés, pourront librement aller et venir dans le royaume, en sortir, y demeurer, le traverser par terre ou par eau, acheter, vendre, selon les anciennes coutumes, sans qu'on puisse imposer sur eux aucune maltôte, excepté en temps de guerre, ou quand ils seront d'une nation en guerre avec nous.

LI.

S'il se trouve de tels marchands dans le royaume, au commencement d'une guerre, ils seront mis en sûreté, sans aucun dommage de leurs personnes, ni de leurs effets, jusqu'à ce que nous ou notre grand-justicier, soyons informés de la manière dont nos marchands sont traités chez les ennemis; et si les nôtres sont bien traités, ceux-ci le seront aussi parmi nous.

LII.

Il sera permis, à l'avenir, à toutes personnes de sortir du royaume et d'y retourner, en toute sûreté, sauf le droit de fidélité qui nous est dû. Excepté, toutefois, en temps de guerre et pour peu de temps, quand il sera nécessaire pour le bien commun du royaume. Excepté encore les prisonniers et les proscrits, selon les lois du pays, et les peuples qui seront en guerre avec nous, aussi bien que les marchands d'une nation ennemie, comme en l'article précédent.

LIII.

Si quelqu'un relève d'une terre qui vienne à nous échoir, soit par confiscation ou autrement, comme de Wallingford, de Boulogne, de Nottingham, de Lancastre, qui sont en notre possession et qui sont des baronnies, et qu'il vienne à mourir, son héritier ne donnera rien, et ne sera tenu de faire aucun autre service que celui auquel il serait obligé, si la baronnie était en la possession de l'ancien baron, et non dans la nôtre. Nous tiendrons ladite baronnie de la même manière que les anciens barons la tenaient avant nous. Nous ne prétendrons point, pour raison de ladite baronnie tombée entre nos mains, avoir la garde noble d'aucun des vassaux, à moins que celui qui possède un

fief relevant de cette baronnie, ne relevât aussi de nous pour un autre fief, sous l'obligation d'un service militaire.

LIV.

Ceux qui ont leurs habitations hors de nos forêts ne seront point obligés de comparaître devant nos juges des forêts, sur des sommations générales; mais seulement ceux qui sont intéressés dans le procès, ou qui sont cautions de ceux qui ont été arrêtés pour malversations concernant nos forêts.

LV.

Tous les bois qui ont été réduits en forêts par le roi Richard, notre frère, seront rétablis en leur premier état, les bois de nos premiers domaines exceptés.

LVI.

Personne ne pourra vendre ou donner aucune partie de sa terre, au préjudice de son seigneur; c'est-à-dire, à moins qu'il ne lui en reste assez pour pouvoir faire le service dû au seigneur.

LVII.

Tous patrons d'abbayes qui ont des chartres de quelques-uns des rois d'Angleterre, contenant droit de patronat, ou qui possèdent ce droit de temps immémorial, auront la garde de ces abbayes, pendant la vacance, comme ils doivent l'avoir, selon ce qui a été déclaré.

LVIII.

Personne ne sera mis en prison sur l'appel d'une femme, pour la mort d'aucun autre homme que du propre mari de la femme.

LIX.

On ne tiendra le shire-gemot, ou la cour du comté,

qu'une fois le mois, à moins que ce ne soit dans les lieux où la coutume est de mettre un plus grand intervalle entre les sessions, où l'on continuera de même selon l'ancienne coutume.

LX.

Aucun shérif ou baillif ne tiendra son tour ou sa cour que deux fois l'an, savoir : La première, après les fêtes de Pâques ; la seconde, après la Saint-Michel, et dans les lieux accoutumés. Alors, l'inspection ou examen des cautions ou sûretés dont les hommes libres de notre royaume se servent mutuellement, se fera au terme de Saint-Michel, sans aucune oppression, de telle manière que chacun ait les mêmes libertés dont il jouissait sous le règne de Henri I, et de celles qu'il peut avoir obtenues depuis.

LXI.

Que ladite inspection se fasse de telle sorte qu'elle ne porte aucun préjudice à la paix, et que la dixaine soit remplie comme elle le doit être.

LXII.

Que le shérif n'opprime et ne vexe personne ; mais qu'il se contente des droits que les shérifs avaient accoutumé de prendre sous le règne d'Henri I.

LXIII.

Qu'à l'avenir il ne soit permis à qui que ce soit de donner sa terre à une maison religieuse, pour la tenir ensuite en fief de cette maison.

LXIV.

Il ne sera point permis aux maisons religieuses de recevoir des terres de cette manière, pour les rendre ensuite aux propriétaires, et condition de relever des

monastères. Si à l'avenir quelqu'un entreprend de donner sa terre à un monastère, et qu'il en soit convaincu, le don sera nul, et la terre donnée sera confisquée au profit du seigneur.

LXV.

Le droit de scutage sera perçu, à l'avenir, selon la coutume pratiquée sous Henri I. Que les shérifs n'entreprennent point de vexer qui que ce soit; mais qu'ils se contentent de leurs droits.

LXVI.

Toutes les libertés et priviléges que nous accordons par cette présente chartre, à l'égard de ce qui nous est dû par nos vassaux, seront observés de même par les clercs et par les laïques à l'égard de leurs tenanciers.

LXVII.

Sauf le droit des archevêques, évêques, abbés, prieurs, templiers, hospitaliers, comtes, barons, chevaliers, et de tous les autres tant laïques qu'ecclésiastiques, dont ils jouissaient avant cette chartre (1).

Témoins, etc.

---

(1) Par cette loi fondamentale, on voit que l'Angleterre est toujours suspendue entre la féodalité et la civilisation. Quelle puissance la maintient donc au rang des États libres? C'est le jury, le jury véritablement originaire de la Grande-Bretagne, le jury qui déjà existait avant la conquête, et qui a résisté à l'invasion des Danois. Par ce lien seul, l'Angleterre se rattache aux nations libres. Rompez cet unique lien, vous frémirez sur l'immensité de l'abîme où elle tombera.

FIN.



